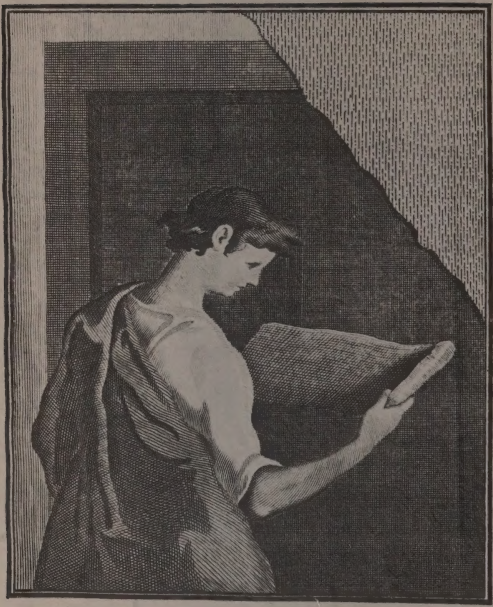

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

MARS, 1755.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

MARS, 1755.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Auguſtins, à la Renommée.
HERISSANT, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 678 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1729.	12.
1702.	12.	1730.	12.
1703.	12.	1731.	12.
1704.	12.	1732.	12.
1705.	12.	1733.	12.
1706.	12.	1734.	12.
1707.	12.	1735.	14.
1708.	12.	1736.	15.
1709.	12.	1737.	13.
1710.	12.	1738.	13.
1711.	12.	1739.	14
1712.	12.	1740.	13.
1713.	12.	1741.	12.
1714.	12.	1742.	12.
1715.	12.	1743.	12.
1716.	12.	1744.	12.
1717.	12.	1745.	12.
1718.	12.	1746.	15.
1719.	12.	1747.	14.
1720.	5.	1748.	15.
1721.	12.	1749.	14.
1722.	12.	1750.	15.
1723.	12.	1751.	14.
1724.	12.	1752.	15.
1725.	12.	1753.	16.
1726.	12.	1754.	16.
1727.	12.	1755.	4.
1728.	2.		

Chacun de ces volumes ſe vend 15 ſ. en feuilles, & 16 ſ. broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

MARS, 1755.

ARTICLE XXVIII.

*LETTRES DE M. L'ABBÉ DE*** (Villefroy) à ses Élèves, pour servir d'introduction à l'intelligence des divines Ecritures & principalement des Livres prophétiques, relativement à la Langue originale ; Tome*

second, *in*-12. A Paris, chez Claude Hérissant, rue Neuve Notre-Dame &c. M. DCC. LIV.

PRINCIPES DISCUTÉS pour faciliter l'intelligence des Livres prophétiques, & spécialement des Pseaumes relativement à la Langue originale; suivis de plusieurs Dissertations sur les Lettres de M. l'Abbé De Villefroy, dans lesquelles il est traité de la conduite de Dieu à l'égard de son Eglise depuis le commencement du monde; 4 Volumes in-12. A Paris, chez Simon, rue de la Harpe; & Claude Hérissant, rue Neuve Notre-Dame &c. M. DCC. LV.

NOus réünissons ces deux Ouvrages, parce que le second n'est que l'application & le développement des principes contenus dans le premier. Mais quels

ſont-ils ces principes ? Si l'on vouloit compter pour quelque choſe ce que nous en avons dit au mois d'Avril 1752, nous ſerions diſpenſés aujourd'hui de les remettre ſous les yeux du Lecteur. Bornons-nous à ce qui ſuit :

1°. M. l'Abbé De Villefroy reconnoît dans les Livres prophétiques deux ſens littéraux ; l'un relatif aux temps & à l'hiſtoire du Peuple Hébreu ; l'autre ſingulièrement conſacré aux caractères du Meſſie & de ſon Egliſe. Cette doctrine eſt fondée ſur l'Ecriture même, & autoriſée du ſuffrage des meilleurs Interprètes, ſoit anciens, ſoit modernes. Elle a l'avantage de répandre beaucoup de jour ſur le Texte des ſaints Livres ; d'en conſerver ſur-tout l'harmonie, qui conſiſte dans la ſuite des idées & dans la liaiſon du diſcours : Harmonie dont M. l'Abbé De Villefroy a fait ſon étude particulière,

& qu'il recommande, comme un point essentiel, à ses Elèves.

2°. Cet Auteur adopte tellement la doctrine des deux sens littéraux, qu'il ne l'étend pas à tous les Textes prophétiques. Il ne voit, dans plusieurs, qu'un sens, qu'un objet. Quelquefois les Prophètes n'indiquent que les disgraces ou les prospérités du Peuple Hébreu; d'autrefois ils n'annoncent que les évènemens de la vie & du régne de Jesus-Christ. Rien de plus sage & de plus nécessaire en même temps, que cette manière d'apprécier les Oracles sacrés : nous en avons dit les raisons dans nos Mémoires d'Avril 1752; & nous désirons qu'on sçache gré à M. l'Abbé De Villefroy, de ses attentions sur ce point.

3°. Il y a dans son Livre & dans celui de ses Elèves une façon de parler qui, bien entendue, ne doit révolter personne : c'est l'expres-

ſion d'*ancien & de nouvel Iſraël.* Selon l'Auteur, l'*ancien Iſraël* n'eſt que le Peuple Hébreu ; *l'Iſraël nouveau* n'eſt que le Peuple Chrétien ; l'un & l'autre, *Egliſe du Verbe, Epouſe du Verbe :* car dans toute cette Doctrine le Verbe eſt celui qui opère tout, ſoit avant, ſoit depuis l'Incarnation : c'eſt lui qui crée le monde ; qui punit, par le déluge, les hommes coupables ; qui ſe manifeſte à Abraham, aux Patriarches & aux Prophètes ; qui établit, qui gouverne, qui ſoûtient toute l'Egliſe Chrétienne, &c.

4°. Il faudroit auſſi ſe familiariſer avec la méthode qu'établit M. l'Abbé De Villefroy, pour bien analyſer le ſtyle prophétique : car il diſtingue, dans ce ſtyle, des *termes énigmatiques*, des *termes généraux ou indéterminés*, des *réticences*, des *énallages*, ou changemens des Verbes en Noms &c. Tout ceci a l'air de ſyſtême, & ſe fait

ſoupçonner de nouveauté ; mais au fond tous les bons Interprètes de l'Ecriture ont reconnu les mêmes choſes. Qui d'entr'eux, par exemple, a ignoré que les Livres prophétiques ſont remplis d'expreſſions ou de diſcours ſuſceptibles de pluſieurs interprétations, & capables, par cette raiſon, de voiler des vérités de plus d'une eſpèce ? Ne voilà-t-il pas les *termes énigmatiques*, dont nous parle ſi ſouvent M. l'Abbé De Villefroy ?

Mais après avoir retracé au Lecteur le plan géneral de ce docte & ingénieux Ecrivain, entrons dans ſon ſecond Volume, qui n'eſt, pour ainſi dire, que le premier juſtifié par des exemples.

Ce premier Tome comprend dix Lettres ; le ſecond en comprend ſix, dont la première, qui eſt la onzième de tout l'Ouvrage, confirme d'abord l'exiſtence des

termes énigmatiques ; prouve l'ancienneté de leur uſage dans Iſraël ; développe les cauſes de l'obſcurité des Prophéties, & par conſéquent celles du fréquent emploi des *termes énigmatiques*. Une de ces cauſes, & même la principale, eſt que les Prophétes devoient *caractériſer les deux Iſraël ſous une ſeule & même Lettre* ; or comment auroient-ils pû remplir cet objet, s'ils euſſent reſtreint le ſens littéral de leurs diſcours au ſeul ancien Iſraël, & s'ils ne ſe fuſſent point expliqués en *termes énigmatiques* ? Quand Iſaïe, par exemple, veut déſigner la délivrance d'Iſraël d'entre les mains des Chaldéens, il dit (chap. IX. 2.) : *Un peuple qui marchoit dans les ténèbres, verra une grande lumière ; le jour ſe levera pour ceux qui habitoient dans la Région ténébreuſe de la mort.* Suppoſons qu'il n'eût été queſtion, dans cette Prophétie, que de l'an-

cien Iſraël, c'eſt-à-dire du Peuple Hébreu, le Prophète auroit pû dire ſimplement : *Le Peuple qui menoit une vie malheureuſe dans l'eſclavage, jouira d'une éclatante liberté ; la liberté brillera pour ceux qui languiſſoient dans les mortelles horreurs de la captivité.* Mais ſi le S. Eſprit, qui inſpiroit Iſaïe, a voulu déſigner auſſi la délivrance du nouvel Iſraël, ſous le régne de Jeſus-Chriſt, nous concevons que les termes de la Prophétie ont dû pouvoir ſervir aux deux Iſraëls ; & que tels ſont ceux qu'emploie Iſaïe : nous apprenons que le mot de *ténèbres* ſignifie la *captivité*, tant celle de l'ancien Iſraël que celle du Nouveau ; que le mot de *lumière* ſignifie la *liberté*, &c. qu'ainſi ces mots ſont *énigmatiques* ; & nous nous trouvons autoriſés, forcés même, en quelque ſorte, à recevoir cette explication par le Texte des Cantiques

de Zacharie (Benedictus), & de Siméon (Nunc dimittis) où les termes de *ténèbres* & de *lumière* sont pris au même sens que dans Isaïe ; c'est-à-dire, que l'un désigne la *captivité*, l'autre la *liberté* &c.

Voilà un bel exemple des termes énigmatiques. Imaginons que M. l'Abbé De Villefroy raméne au même point de vuë plusieurs autres expressions des Prophètes ; ou plutôt pensons que, durant plus de 200 pages, il n'est occupé qu'à vérifier la doctrine des *termes énigmatiques*, par les explications qu'il en fait. C'est sur-tout, dans sa XIIe Lettre, divisée en deux Parties, que s'exécute en grand l'épreuve de ces principes.

L'Auteur choisit les XXII premiers Versets du XIVe Chapitre d'Isaïe, & par des notes, des observations, des traductions en Latin & en François ; par des comparaisons de termes & de textes,

par des discussions sur le langage Hébraïque, il donne l'intelligence de tous les termes énigmatiques, compris dans cette Prophétie, il en montre les rapports, soit pour les temps de l'ancien Israël, soit pour l'établissement & les progrès de l'Israël nouveau.

Quant au premier chef, il est question de la délivrance des Juifs opprimés par les Chaldéens; & à cet égard M. l'Abbé De Villefroy s'accorde avec tous les autres Commentateurs : il n'en differe que dans le développement de quelques termes de la Prophétie : c'est au Lecteur à juger si, dans ces détails, l'Auteur rencontre plus heureusement que tous les habiles gens qui l'ont précédé. Nous assurons toujours qu'il met beaucoup d'ordre dans ses idées; qu'il rend compte par-tout des motifs qui le déterminent; & qu'enfin toute cette analyse étend la Sphère de

nos connoiſſances par rapport aux Livres ſaints.

Pour ce qui regarde le nouvel Iſraël, ou l'Egliſe du Verbe incarné; il faudroit voir auſſi comment l'Auteur lui applique tous les termes de cette Prophétie; comment, ſous la plume de cet Interprète, *le Roi de Babylone* eſt l'Idolatrie; *la verge des Tyrans* eſt le feu des perſécutions; *les ſapins & les cédres* ſont les Egliſes particulières & les grandes Egliſes; l'*orgueil précipité dans l'enfer*, eſt le Paganiſme relégué, depuis Conſtantin, dans quelques coins du monde; *Lucifer précipité du Ciel*, eſt la Synagogue détruite, & l'idolatrie humiliée, &c. tout ceci pris dans le ſens littéral, qui même, ſelon l'Auteur, eſt le plus excellent & le plus parfait. On voit aſſez que, pour profiter de toute cette doctrine, ou même, pour la critiquer, il faut avoir les Textes à la main,

& les comparer avec le Livre de M. l'Abbé De Villefroy.

Il en eſt de même des Lettres XIII. & XIV. où cet Auteur traite de ce qu'il appelle les *termes généraux & indéterminés.* Ces termes ſont ceux qui paroiſſent bornés à des ſujets particuliers ; mais qui, bien connus & bien approfondis, manifeſtent des points de vuë très-étendus : ces termes encore ſe préſentent comme des expreſſions ou des façons de parler où il n'y a ni obſcurité ni embarras ; mais, en développant leurs rapports, on reconnoît qu'ils *ſont employés pour jetter un voile ſur les Oracles divins.* Ainſi ces termes appartiennent au genre énigmatique, & en font partie : c'eſt la concluſion de M. l'Abbé De Villefroy qui multiplie, en cet endroit, les exemples, les explications, les diſcuſſions ; tantôt inſiſtant ſur quelques paſſages d'Iſaïe, & tantôt s'atta-

chant à l'examen de certains Pſeaumes : on a ſur-tout dans ſa XIVe Lettre, durant près de 90 pages, l'analyſe du 1er Pſeaume *Beatus vir qui non abiit &c.* c'eſt-à-dire, toutes les vérités qu'il renferme, tant par rapport à l'*Iſraël* des Juifs, que par rapport à l'*Iſraël* des Chrétiens.

Le plan de l'Auteur ne change point ; il ſe manifeſte de plus en plus dans la XVe Lettre, *où l'on eſſaie de prouver que les termes énigmatiques & généraux ne conviennent pas à la ſeule Egliſe de l'ancien Iſraël.* Concevons le tour de preuve qu'emploie M. l'Abbé De Villefroy. Comme il étoit à craindre que les applications fréquentes du Texte prophétique à l'état du nouvel Iſraël, ne paruſſent de purs ſyſtêmes ; que fait l'Auteur ? Il dépouille, s'il eſt permis de parler ainſi, le Cantique de Zacharie (Benedictus) de tous ſes

termes énigmatiques & généraux; il obſerve que ces termes ſont abſolument les mêmes qu'on trouve dans les Ecrits des Prophètes; d'où il conclut que ces termes ont également ſervi à exprimer les évènemens de l'ancien Iſraël & ceux du Nouveau : ce qui eſt un fondement légitime pour aſſurer que ces termes, dans les Ecrits des Prophètes, contiennent deux ſens littéraux; & qu'ainſi ce n'eſt pas une témérité de faire l'application des Ecrits prophétiques aux états des deux Iſraëls. Il y a de la fineſſe dans ce raiſonnement; & il auroit fallu le repréſenter dans les propres termes de l'Auteur; mais nous abrégeons tout; & nous ne faiſons même qu'indiquer la XVI. & dernière Lettre, qui eſt une eſpèce de plan d'études & de conduite, qu'adreſſe l'Auteur à ſes Elèves. Cette Lettre, pleine de beaux ſentimens & très-bien écrite,

ſera lue avec plaiſir de ceux-mêmes qui ne s'intéreſſeront pas au fond de l'Ouvrage. Elle nomme, en titre, les quatre RR. PP. Capucins*, qui forment la Société à laquelle nous devons les quatre Volumes dont nous allons parler préſentement. C'eſt déja une très-juſte & très-abondante matière d'éloges, que le zéle dont ces Auteurs ſont animés pour l'étude des Livres ſaints & de la Langue Hébraïque; mais que ne mérite point la reconnoiſſance qu'ils témoignent par-tout pour M. l'Abbé De Villefroy, leur guide & leur modèle! Il eſt beau de voir obſerver ici, dans toute ſon étenduë, cette loi de Senèque: *Qui dedit beneficium, taceat; narret, qui accepit.*

L'Ouvrage des PP. Capucins,

---

* Les RR. PP. Louis de Poix, Jerôme d'Arras, Claude-François de Paris, Hugues de Paris.

intitulé, *Principes diſcutés, pour faciliter l'intelligence des Livres prophétiques & ſpécialement des Pſeaumes &c.* doit contenir cinq Parties, dont la première a pour but de *faire connoître l'objet dominant des Pſeaumes.* Cette Partie ſera diviſée en deux Sections : dans l'une, *on traitera du ſens littéral des Pſeaumes relativement à l'ancien Iſraël ;* dans l'autre, *on examinera ceux des Pſeaumes qui regardent uniquement le Verbe incarné.* Il nous ſemble que les Auteurs n'achèvent pas même ici, c'eſt-à-dire, dans leurs trois premiers Tomes, la première Section de leur première Partie : ce qui nous annonce, pour la ſuite, un grand nombre de Volumes. Nous n'en comptons encore que trois, relativement à la diviſion totale du Livre ; parce que le quatrième qu'on nous donne, avec ces trois premiers, contient trois Diſſerta-

tions comme détachées du corps de l'Ouvrage, quoiqu'elles s'y rapportent directement quant au fond des choſes. Ainſi propoſons-nous, ſous un coup-d'œil géneral, cette grande compoſition, dont les détails doivent occuper des Lecteurs laborieux, & ne peuvent être reſſerrés dans les bornes étroites d'un Ouvrage périodique. Voici néanmoins quelques traits de l'idée que nous en avons conçue.

Les doctes Elèves de M. l'Abbé De Villefroy admettent, comme lui, dans la plûpart des Pſeaumes, les deux ſens littéraux indiqués ci-deſſus. Ils font même de cet objet la matière d'une diſcuſſion qui occupe plus de 100 pages dans leur premier Volume. C'eſt-là qu'ils traitent toutes les queſtions relatives à ces deux ſens; qu'ils donnent des régles pour les diſtinguer & pour en éviter l'abus; qu'ils produiſent les autorités favorables

à cette doctrine ; qu'ils levent les difficultés qui pourroient l'obſcurcir : difficultés néanmoins dont la plûpart ne portent que ſur des équivoques , ne ſuppoſent qu'un défaut d'attention ou de bonne foi. Enfin c'eſt-là que les mêmes Auteurs reconnoiſſent des Prophéties *qui regardent uniquement Jeſus-Chriſt ;* & cet aveu ne peut être qu'un effet des lumières qui dirigent ces habiles gens. Car quoiqu'il ſoit vrai que les Prophéties au double ſens littéral, ont auſſi une force de preuve qui leur eſt propre ; il faut toujours convenir que le triomphe de la Religion Chrétienne contre les Juifs, dépend, en grande partie, des Oracles divins qui ne ſont appliquables qu'à Jeſus-Chriſt. Le Juif tâche de les détourner à d'autres objets ; mais il fait voir en cela ſon aveuglement, peut-être plus encore que ſa malignité ; puiſque tout ce

qu'il imagine de ſubterfuges & de fineſſes, eſt détruit par l'évidence même de la raiſon ; par le ſuffrage des anciens Maîtres de la Synagogue, & par le cri unanime de toute la Tradition Chrétienne. Il n'en ſeroit pas tout-à-fait de même des Prophéties au double ſens littéral : le Juif abuſeroit du premier ſens, reconnu de tout le monde, pour s'y retrancher ; & l'on ne pourroit pas dire qu'alors ſa défenſe fût auſſi foible & auſſi mal entendue qu'elle l'eſt, quand il s'agit des Prophéties bornées au ſens unique. Il ſeroit poſſible d'étendre beaucoup cette obſervation dont nos Auteurs ne conteſteront pas la vérité & l'utilité, puiſqu'elle rentre dans leur principe touchant la double eſpèce de Prophéties, les unes appliquables à pluſieurs objets, les autres uniquement relatives à Jeſus-Chriſt.

Ce qui accrédite extrêmement

la Doctrine des deux ſens littéraux, c'eſt la facilité qu'elle donne pour conſerver l'harmonie des Ecrits prophétiques. Les PP. Capucins inſiſtent fort ſur la beauté, ſur la néceſſité même de cette harmonie; ils croient qu'on ſert peu la Religion en ſuppoſant, dans les Prophètes, des écarts, des interruptions, des diſparates; ils s'élevent contre le prétendu Enthouſiaſme, qu'on attribue ſi ſouvent à ces Ecrivains ſacrés : *Enthouſiaſme*, diſent-ils, qui ne ſeroit *qu'un déraiſonnement perpétuel, qu'un pur galimatias* &c. Tout ce morceau, qui contient plus de 60 pages, dans le premier Volume, eſt d'autant plus remarquable, qu'on y abandonne hardiment la route qu'ont ſuivie pluſieurs ſçavans hommes. Reſteroit à ſçavoir, ſi, dans tous les Livres prophétiques & dans toutes les parties qui les compoſent, il eſt poſſible de conſerver

cette

cette précieuse harmonie. Nos Auteurs se réservent, à ce qu'il paroît, cette tâche pour la suite; & actuellement même ils donnent, sur les Pseaumes, des essais de leur travail : c'est ce qu'on peut reconnoître en parcourant les trois premiers Volumes de l'Ouvrage que nous annonçons.

On conçoit que, dans cet Ouvrage, la distinction du double Israel est étroitement liée avec la doctrine des deux sens littéraux & de l'harmonie. Fidèles à leur guide, les PP. Capucins adoptent encore à cet égard tous les principes de M. l'Abbé De Villefroy. Ils en expliquent très-au-long l'utilité, la fécondité, la beauté. Par-là les Pseaumes sont délivrés de cette multiplicité d'objets particuliers qu'on y suppose trop facilement ; ces divins Cantiques ne se trouvent point bornés à David, à Salomon, à Ezéchias ou à quel-

ques circonſtances de leur vie. Partout, ou preſque par-tout, l'Egliſe du Verbe, ſoit avant, ſoit après l'Incarnation, préſente à l'Eternel ſes prières, ou ſes actions de graces; ſes beſoins, ou ſa reconnoiſſance. C'eſt elle dont les Prophètes annoncent les humiliations, décrivent les travaux, célèbrent la délivrance, chantent la gloire, &c.

Il y a véritablement de la dignité dans cette manière d'expliquer les Pſeaumes. Quand on a lû les Lettres de M. l'Abbé De Villefroy, on connoît aſſez ſon génie, pour penſer que toutes ces belles choſes ont dû ſe préſenter à lui, ſous le point de vuë le plus orné. Mais jamais les Nouveautés, de quelque mérite qu'elles ſoient, n'échappent à la Critique. On a publié des objections contre le plan de cet Auteur; on lui a reproché ſa diſtinction de l'Iſraël ancien, & de l'Iſraël nouveau; on n'a point approuvé que

le premier de ses deux sens littéraux tombât presque toujours sur la captivité de Babylone, & qu'on n'en fît jamais l'application à David, Auteur principal des Pseaumes, &c. : tout ceci a été dit en termes forts, & qu'on ne peut appeller *énigmatiques* ; car, selon ces Censeurs, le systême du docte Abbé est *inutile*, *arbitraire*, *dangereux à la Religion* ; ce n'est qu'un tissu de *bizarreries* & de *paradoxes*, &c. On peut bien imaginer que les Elèves de M. De Villefroy ne laissent pas ces imputations sans réponse ; sous leur plume, tout est analysé & discuté. Nous renvoyons sur-tout à deux endroits, l'un de 50 pages (I. vol.) l'autre de près de 70 (II. volume). On y verra que nos Auteurs sçavent prendre aussi le ton ferme : effet naturel de l'attention qu'ils donnent à ce qui touche la gloire de leur Maître.

Ce n'est point encore là le dernier acte de la controverse. Un autre Censeur a prétendu sapper les fondemens de toute la Doctrine du Maître & des Elèves, en niant que le Verbe ait créé le monde; qu'il ait tout fait par lui-même dans l'Ancien Testament; qu'il ait eu l'Eglise pour Epouse avant l'Incarnation; qu'il ait conféré à cette Eglise aucune *justice*. Sur quoi naissent, de la part des Apologistes de M. l'Abbé De Villefroy, quatre chefs de défense, dont trois sont la matière de leur 4e Volume. Ils entreprennent d'y montrer que le Verbe est vraiment & spécialement le Dieu Créateur; qu'il dirige immédiatement son Eglise depuis le commencement du monde; que l'Eglise étoit Epouse, même avant l'Incarnation. A l'égard de la *Justice* de cette Epouse, c'est un point qui sera probablement traité dans un autre Volume. Les trois pre-

miers objets pourroient nous occuper long-temps, & nous ſommes obligés de finir : contentons-nous d'obſerver qu'en beaucoup de points, nos Auteurs paroiſſent s'autoriſer aſſez bien de la Doctrine des Pères, & que, par cette raiſon, le ſentiment qu'ils embraſſent mérite au moins de grands égards.

Nous avons dit un mot du travail de ces Auteurs ſur les Pſeaumes ; mais on ne comprendra bien l'objet & l'utilité de ce travail, qu'en liſant l'ouvrage même. Quoiqu'on n'y applique les principes de M. l'Abbé De Villefroy qu'à 18 Pſeaumes, les diſcuſſions à cet égard rempliſſent néanmoins un très-grand eſpace ; juſques-là même qu'il y a 312 pages du ſecond Volume ſur le ſeul Pſeaume *Diligam* : c'eſt véritablement dans le détail de ces explications qu'on doit reconnoître l'étenduë & l'importance du ſçavoir des Auteurs.

Nous les invitons à donner la ſuite de ce qu'ils ont ſi bien commencé ; à ſe défier un peu de la prolixité ſi ordinaire aux Sçavans qui croient devoir tout dire ; à ſacrifier, en mille rencontres, une multitude de citations qui ne touchent point aſſez la ſubſtance des choſes ; à s'éloigner, le plus qu'ils pourront de tout ce qui ſent la controverſe ; à ne conſidérer leur doctrine que ſous le point de vuë des opinions utiles ; à l'appuyer, autant qu'il leur ſera poſſible, du ſuffrage des SS. PP. & de la Tradition ; à redouter, comme un écueil, les explications & applications purement ſyſtématiques ; enfin à travailler auſſi ſur leur propre fonds : ce qui répandra néceſſairement, dans leurs productions, ces beautés naturelles dont on ne diſpoſe en maître, que quand on a ſoi-même le mérite de l'invention.

Nous disons tout ceci en conséquence de la haute estime que nous avons conçue des sçavans Auteurs & de leurs quatre Volumes. Dans la suite nous insisterons davantage sur chacune des Parties qui seront données successivement au Public. Ici nous n'avons pû que présenter une espèce de Tableau général, où brille l'esprit du *Maître* & le zéle des *Elèves*.

ARTICLE XXIX.

GUIDONIS FERRARII Societatis Jesu Eloquentiæ Professoris in Universitate Braydensi ejusdem Soc. de optimo statu Civitatis, Oratio habita. Mediolani pridie idus Januar. M. DCC. LI. &c. *Discours prononcé à Milan par le P. Ferrari Jésuite, sur ce qui fait l'état florissant d'une Ville*, &c. Im-

primé à Nimegue, chez Henri Heymans. M. DCC. LI. *Grand in-4o. pag. 33.*

GUIDONIS FERRARII Soc. Jesu Eloquentiæ Professoris in Universitate Braydensi ejusdem Soc. de optimo Patre-familias, Oratio habita Mediolani III. Idus Januar. M. DCC. LIII. &c. *Discours prononcé à Milan par le P. Ferrari Jésuite, sur les qualités du Pere de famille &c.* A Milan, chez Joseph Marelli. M. DCC. LIII. *Petit in-4°. pag. 29.*

L'Auteur de ces deux Discours a eu l'avantage d'acquérir autant & peut-être plus de réputation chez l'Etranger, que dans sa Patrie. Dès qu'il paroît un Ouvrage de sa composition, les Libraires de Hollande s'empressent de le réimprimer. Nous avons

vû ſortir de ces preſſes Belgiques *les Campagnes du Prince Eugène*, tant en Hongrie qu'en Italie : deux morceaux d'Hiſtoire, qui ont fait beaucoup d'honneur au P. Ferrari, & qui mériteroient d'être traduits en notre Langue. On peut en voir l'Analyſe dans nos Mémoires de Novembre 1751, & d'Octobre 1753.

La première des deux Harangues que nous annonçons, eſt encore d'une Edition faite en Hollande, & probablement la ſeconde y aura été imprimée, ainſi qu'une autre qui parut en 1750 & qui avoit pour objet la Politique (*de Arte Politica.*) Nous ne connoiſſons que le titre de celle-ci ; mais c'en eſt aſſez pour obſerver que l'Orateur de Milan a ſuivi un ordre de choſes, un plan de matières, dans ſes trois Diſcours.

D'abord il s'eſt attaché à donner l'idée d'un ſage gouvernement :

c'eſt le ſujet du Diſcours prononcé en 1750. L'année ſuivante (1751) il a entrepris d'expliquer ce qui fait l'état floriſſant d'une Ville (*de optimo ſtatu Civitatis.*) Enfin au commencement de 1753 il a expoſé les qualités du Pere de famille (*de optimo Patre-familias.*)

On voit par-là que, chez nos voiſins, les ſujets des Harangues Académiques ſont auſſi intéreſſans qu'aiſés à imaginer ; qu'un Orateur ne ſe met point l'eſprit à la torture pour trouver ce qu'on appelle du beau, du neuf, du ſublime ; qu'il ne ſe croit pas obligé d'inventer des Paradoxes ou des queſtions antithètiques, pour plaire aux gens de Lettres qui prennent part à ces Actions publiques.

Nous approuvons très-fort cette méthode. Il y a mille belles choſes qui n'ont point été dites ſur les matières que nous eſtimons les plus communes. La Religion, la

Politique, la Morale, les Arts, les Sciences, le Commerce, les dévoirs de la Société &c. tout en un mot eſt un champ ouvert à l'Eloquence : & nous n'avons jamais ouï dire que Muret ait ennuyé perſonne, quand il parloit de l'excellence des Lettres ; de la néceſſité d'allier la Philoſophie à l'Eloquence ; des beautés de la Juſtice ; de la lecture des Orateurs & des Poëtes ; des devoirs d'un homme raiſonnable, &c.

I.

Voilà donc l'Orateur de Milan qui nous explique les moyens de rendre une Ville floriſſante, (*De optimo ſtatu Civitatis.*) Après un Exorde ſelon les régles de l'Art, il réduit ces moyens à deux qui ſont la diviſion du Diſcours. I. Que la Patrie cultive les Citoyens par les Arts & les Sciences (*Patria*

Artibus Scientiiſque Cives excolat.) II. Que les Citoyens, cultivés par les Arts & les Sciences, tournent leurs travaux & leurs lumières au bien de la Patrie(*Artibus Scientiiſque exculti Cives operam & conſilium Patriæ præſtent.*)

Le P. Ferrari commence par les Arts, dont les uns ſont néceſſaires; les autres contribuent à l'opulence des Villes; les derniers leur donnent de l'éclat. Arts néceſſaires, ſans leſquels le peuple ne peut ſubſiſter: on comprend dans cette Claſſe toutes les profeſſions du Méchaniſme le plus commun & le plus indiſpenſable. Arts qui contribuent à l'opulence des Villes: c'eſt ſur-tout l'exercice du Négoce; ſource abondante de toutes les richeſſes d'un Etat. Arts qui donnent de l'éclat aux Villes: ce ſont les Manufactures d'où ſortent tant d'ouvrages exquis, tant d'inventions ſingulières qui attirent

la curiosité des Etrangers. Tous ces Arts doivent être familiers aux Citoyens. » Quel malheur pour » les Villes, *s'écrie l'Auteur*, » quand on y néglige les Arts! Si » l'on considère leur nécessité, » cette négligence est une pré- » somption; si l'on sent leur uti- » lité, cette négligence est une » folie; si l'on sçait en quoi con- » siste la gloire & la célébrité, » cette négligence est une Barba- » rie insupportable &c. *O miserrimas, propeque perditas civitates quæ Artium studia negligunt! Quod, sive necessitatem spectes, arrogantiæ est; sive utilitatem, amentiæ; sive famam & celebritatem, Barbariæ non ferendæ.*

Sans les Sciences, comment perfectionner les Arts? Il faut donc, selon notre Orateur, que l'étude des Sciences occupe aussi les Citoyens; d'autant mieux, *ajoûte-t-il*,

que cette étude les rend propres aux affaires publiques, & leur inſpire l'amour de la Vertu : deux raiſons qui ſont détaillées dans le reſte de cette première Partie.

On voit ici combien le Profeſſeur de Milan eſt éloigné de penſer que les Sciences ſoient cauſe de la décadence des mœurs. Il inſinue bien, quelque part, que ſa doctrine, ſur ce point important, n'aura pas l'approbation de tout le monde ; mais il croit la vérité pour lui, & ſans entrer dans aucune controverſe ni apologie, il fait, en beau Latin, le panégyrique des belles Connoiſſances, il préconiſe les avantages qu'on en retire pour la pratique de toutes les Vertus. Dans une autre Harangue, l'Orateur entreprendra peut-être de réſoudre la difficulté qu'il entrevoit ici ; il pourra ſe propoſer la queſtion très-grave & très-difficile de l'influence des Lettres ſur le cœur des

hommes. Cette matière eſt digne de ſes attentions.

Quand les Citoyens ſont formés aux Arts & aux Sciences, il eſt en leur pouvoir de rendre la Patrie floriſſante. On ne leur demande que de tourner au bien public leurs travaux & leurs lumières : c'eſt ce qui occupe le P. Ferrari dans la ſeconde partie de ſon Diſcours. L'Auteur y fait voir 1° comment les Citoyens, inſtruits du détail des Arts, doivent les exercer; 2° comment les Citoyens qui ont acquis des connoiſſances, doivent les rendre utiles à la Patrie : ſur le premier objet, on recommande l'activité dans le travail; la bonne foi dans le Négoce ; la générofité & le zéle dans les temps de calamité publique. Sur le ſecond, on exige que les Citoyens communiquent leurs lumières ſans réſerve, ſans faſte, ſans prédilection, ſans intérêt particulier :

Dignos patriâ cives illos nunquam ſatis prædicaverim, qui cum doctrina erudierint animum, à ſcientiis ipſis atque doctrina auxilia ſibi comparant ad Patriam ſuſtinendam, nulloſque non dies ingenium, diligentiam, curam ſingulis promptam expoſitamque præbent, in communicando faciles, in conſulendo providi, in cavendo diligentes, in diſceptando acuti, in hortando conſtantes. In foro verſantur eloquenter, in judiciis æquè, in publicis conſiliis ſapienter, in privatis amicè, &c.

II.

En commençant ſa Harangue de 1753, le P. Ferrari rappella très-à-propos le mot d'un Philoſophe de la ſecte de Zénon. On le pria un jour de dire quel devoit être l'Etat le plus floriſſant & le plus fortuné ; celui, *répondit-il*,

où les Villes ſeront le mieux gouvernées. On lui demanda enſuite quelles étoient les Villes qu'il eſtimoit devoir être le mieux gouvernées ; celles, *ajoûta-t-il*, qui poſſéderont les meilleurs Pères de famille. Si l'on avoit pouſſé les queſtions, juſqu'à demander au même Philoſophe quels devoient être les meilleurs Pères de famille ; je ne ſçai pas, reprend notre Orateur, ce qu'il auroit répondu ; mais pour moi je croi que ces Pères de famille, qu'on doit regarder comme les meilleurs, ſont ceux qui, dans l'enceinte de leur domeſtique, font le bien de leur famille, de leurs enfans, de leur Patrie. Telle eſt l'idée que le Profeſſeur de Milan nous donne de ſon ſujet (*de optimo Patre-familias.*) C'eſt auſſi la diviſion du Diſcours.

On s'étend ici beaucoup ſur les ſoins qu'exige une famille : ſoins

par rapport à la diſtribution & à l'ordre des emplois ; à la ſubordination entre les perſonnes qui en ſont chargées ; à la manière de traiter avec les Etrangers ; à l'administration des biens : ce qui comprend leur conſervation, leur amélioration, leur accroiſſement : ce qui renferme les Loix d'une juſte économie & d'une libéralité convenable à l'état de chaque Citoyen. Tout ceci eſt plein de choſes, & nous y remarquons ſur-tout une grande attention à recommander les travaux de l'Agriculture.

» On appelle *biens* toutes les » autres poſſeſſions : cependant à » parler exactement, il n'y a point » d'autres biens que les Campa- » gnes & les Troupeaux. Sans cela » tout l'or & l'argent eſt inutile ; » & les Nations chez qui la nature » a mis ces Métaux, ſeroient les » plus malheureux peuples du

» monde, ſi les biens de la terre » leur étoient refuſés. C'eſt-là l'unique richeſſe qui ne change point, » qui ne s'altère point. C'eſt l'héritage le plus aſſuré qu'on puiſſe » tranſmettre à ſes deſcendans. » Qu'y a-t-il d'ailleurs de plus » agréable que la culture de ces » biens ? Quel plaiſir comparable » à celui de voir croître les Trou» peaux qu'on a raſſemblés, élaguer les bois qu'on a plantés, » couler les ruiſſeaux qu'on a ménagés ! Quel ſpectacle ne préſen» tent point l'ombre des arbres, » les fleurs des prairies, l'abondance des moiſſons, la maturité » des raiſins ! eſt-il une ſcène plus » charmante, une décoration de » Théatre plus magnifique ? &c. » *Ut enim opes cæteræ bona nominentur, nulla tamen verè dici præter agrorum & armentorum fructus poſſe bona videntur, ſine quibus omnis auri argentique uſus*

concidit ; ut duriſſimam etiam putarentur vitam vivere, miſerrimæque omnium eæ gentes haberentur, avud quas auri argentique copiam natura collocaſſet, terræ fructuum negaſſet. Hæc enimverò una eſt non momento diffluens & mobilis, ſed firma & manens poſſeſſio. Hæc hæreditas certiſſima ad Nepotes tranſmittitur, deque manu veluti in manus tranſdita ad poſteros eadem pervenit. Quâ etiam ad præſentem voluptatem nulla jucundior. Quæ enim illa delectatio armenta creſcere, quæ inſtitueris; ſylvas, quas poſueris, collucari; rivos uberrimè fluere, quos deduxeris? quid arbores pubeſcere, prata floreſcere, meſſes flaveſcere, vineas matureſcere? An harum rerum aſpectu ulla eſt ſcena, aut Theatri ſpecies delectabilior? &c.

L'Education des enfans eſt le ſecond objet qu'on propoſe au Père de famille : elle conſiſte, cette

éducation, dans la ſcience des Mœurs & dans l'étude des Arts ou des Lettres. L'une de ces choſes fait que les enfans ſont vertueux; l'autre, qu'ils ſont inſtruits. *Alterum facit ut probi, alterum etiam ut exculti quàmque ornatiſſimi liberi exiſtant.* On peut juger qu'en parlant des Mœurs, le P. Ferrari n'oublie pas l'exemple que le Père de famille doit à ſes enfans. » Plût à Dieu, *s'écrie-t-il*, que tous » les parens ſçuſſent quelle eſt la for- » ce de l'exemple ! On en verroit » beaucoup moins ſe livrer, en pré- » ſence de leurs enfans, à la colè- » re, à la légèreté, à l'orgueil, à la » débauche. « *Quod utinam omnes intelligerent aut cogitarent ! Neque enim putaverim tam multos fore qui, nullâ habitâ liberorum ratione, animum ad iracundiam effunderent, levitatem præferrent, arrogantiam declararent, ſuperbè, contumelioſè, nequiter viverent.*

» A quoi penſent les parens ? Ils » vivent dans la molleſſe, & ils » veulent que leurs enfans aient » de l'activité pour le travail ; ils » ſont lâches, timides, prodigues, » paſſionnés pour les plaiſirs de la » table ; & ils exigent de leurs en- » fans, du courage, de la hardieſſe, » de l'économie, de la tempé- » rance ! « *Præclara mehercule parentum conſilia, qui delicati & molles velint duros atque experrectos ; ignavi fortes ; timidi audaces ; modicos prodigi ; ſobrios & temperantes in menſas & in vinum effuſi, ne quid jam gravius dicam.* Toute la ſuite eſt du même ton, & mériteroit d'être citée & traduite. Paſſons à l'étude des Lettres.

L'Orateur dit un mot des avantages de l'éducation publique comparée avec l'éducation particulière ; & pour la réponſe aux difficultés, il renvoie à deux Harangues Latines

prononcées, ſur ce ſujet, dans le Collège de Florence, & imprimées à Milan. Il ſe contente d'indiquer ici l'exemple des Grecs, des Romains, des Perſes, & en général de toutes les Nations polies, qui ont établi des lieux publics d'inſtruction. Faudroit-il croire que tous ces peuples ſe ſont trompés, & n'eſt-il pas plus naturel de penſer que ceux qui ſont d'un autre ſentiment, n'ont pas aſſez réfléchi ſur les inconveniens de l'éducation particulière? *Illud tantum reſpondebo aut eruditiſſimas quaſque nationes imprudentes ſemper fuiſſe, quæ gymnaſia inſtituerint, eorumque commodo ampliſſimis factis legibus ſtuduerint: aut eos qui non ità ſentiunt, minimè ſatis omnia proſpexiſſe.*

On faiſoit une objection ſur la longueur des études d'humanités; & le P. Ferrari répond que ce reproche vient plutôt d'au-delà des

Monts que du ſein de l'Italie. Il eſt vrai-ſemblable que l'Orateur en veut ici aux Méthodes de France ; à ces Abrégés ſi multipliés parmi nous ; à ces découvertes peut-être ingénieuſes, mais trop peu appropriées aux lumières des enfans ; du moins trop mal autoriſées juſqu'ici par le ſuccès des tentatives. Le Profeſſeur de Milan dit qu'il attend pour ſe décider, ſur les nouvelles Méthodes, que leurs Inventeurs ou leurs Partiſans aient recouvré la majeſté antique du ſtyle Latin. *Quarum ego gentium* (Tranſalpinarum) *cùm multis aliis graviſſimiſque in rebus judicium magni facio, tùm hoc in genere plurimi etiam faciam, cùm auream illam Latini Sermonis dignitatem & Tullianam priſtinam dicendi conſuetudinem & laudem recuperarint, quam plerique ex ipſiſmet ſapientiſſimi nimis multùm relictam ac perditam dolent.*

» D'ailleurs,

» D'ailleurs, *ajoûte l'Orateur*, » qu'eſt-il néceſſaire d'avancer ſi » fort les enfans ? Que feront-ils » au bout de leur carrière ? Etu- » dieront-ils, joueront-ils ? Iront- » ils dans les Bibliothèques, ou dans » les Cercles des femmes ? Nous » empêcherons bien, dites-vous, » qu'ils ne ſe dérangent : comment » vous y prendrez vous ? Nous » ferons parler l'autorité pater- » nelle. Excellent remède ſans » doute, dans un ſiècle comme le » nôtre, où rien n'arrête les fou- » gues de la jeuneſſe ! Mais nous » picquerons ces jeunes gens d'é- » mulation ; nous enflammerons » le deſir qu'ils ont de ſçavoir. » Belles exhortations, vis-à-vis » de ces eſprits préſomptueux qui » croient déja ſçavoir tout ce que » l'étude & l'expérience ont pû » apprendre aux hommes de la plus » grande maturité ! Vous leur don- » nerez des avis, ils les néglige-

» ront ; vous leur ferez des repro-
» ches, ils s'en mocqueront. Je
» n'ai qu'un mot ſur cela. Tant que
» les enfans ſont retenus dans les
» exercices des Claſſes, ils ſe laiſ-
» ſent gouverner. Dès qu'ils ont
» achevé leurs études, ils ſe croient
» hommes ; ils veulent qu'on les
» regarde ſur ce pied-là, & ils en
» viennent bientôt juſqu'à s'en-
» nuyer de la longue vie de leurs
» parens. « *Namque litterarum ſtudiis celeriùs emancipati liberi, quid rerum tandem domi agent? quibus jam delectabuntur ſtudiis? Libris-ne operam an aleæ dabunt? In Bibliothecis, an in muliebribus zethecis & curribus verſabuntur? Spectaculum ut eos ullum effugiat? . . . . . Non patiemur. At quomodo? Patria valebit auctoritas. Et quiſquam hoc ſæculo valituram putet, cùm neque ætate grandi, neque rerum uſu collecta auctoritas auxilio ſit adversùs exul-*

rantem adolescentiæ ferocitatem? Incendemus majora addiscendi studio. Tu ut cohortere, qui scientiarum usu paulò jam elegantiùs exculti tam placent sibi, ut præ se seniores omnes despiciant? Monebis, negligent; objurgabis, contemnent. Concludam breviùs: Quandiu in scholis liberi versantur, tamdiu dum sibi se pueros esse persuadent, tùm haberi ab aliis æquiore animo ferunt. Simul litterarum cursum confecerint, rentur se viros: neque haberi solùm volunt, sed ante tempus patrios in annos inquirunt, &c.

Si un pere de famille veille sur son domestique & sur ses enfans, il ne peut manquer de *faire le bien de la patrie*: c'est la conséquence que tire l'Orateur des deux premières Parties de son Discours; & il le termine par une courte peroraison, qui regarde les parens & les enfans, qui les lie d'intérêt & d'affec-

tion pour le ſervice du Public. On jugera des talens du P. Ferrari par les morceaux que ſes deux Harangues nous ont fournis. Qu'il nous ſoit permis de penſer que l'Italie qui, la première, a vû renaître les Lettres Latines, ſe maintient noblement dans la poſſeſſion de ce précieux héritage.

ARTICLE XXX.

NOUVEAUX SUJETS de Peinture & de Sculpture, Brochure in-12. de 72 pages. A Paris, chez Ducheſne, rue S. Jacques. M. DCC. LV.

LES Peintres & les Sculpteurs ne ſont pas toujours maîtres de varier leurs ſujets. Ils ont à contenter le goût ou le caprice de ceux qui les mettent en œuvre. Lyſippe avoit fait trois ou quatre

Statues de Jupiter ; Phidias, cinq ou ſix de Minerve ; & parmi nous on voit répéter ſans ceſſe les Hercules, les Apollons, les Dianes, les Europes, les Silènes ; tout cela dans des diſpoſitions ſurannées, & avec des attributs traités cent fois.

Il ſeroit donc à propos que les Riches & les Grands luſſent la Brochure que nous annonçons ; ils y prendroient des idées neuves ; ils ſe mettroient en état de les faire paſſer aux Artiſtes ; & concevons tout ce qu'il y auroit à recueillir de cette inſtruction.

L'Auteur, qui doit être un homme également verſé dans les Lettres & dans les Arts, n'a plus conſulté ſon Homère & ſon Virgile, pour en tirer des ſujets Pittoreſques. Toutes les richeſſes de ces grands hommes ont été divulguées. La colère d'Achille, le *Quos ego* de Neptune, & cent autres traits

pareils ſont ſur la toile, ſur le marbre, ſur la laine. Quiconque veut du neuf, doit s'adreſſer ailleurs; & c'eſt-ce qu'a fait l'Auteur: il a cherché, dans Pauſanias, écrivain de peu d'eſprit, mais narrateur fidèle; & il y a trouvé des morceaux dignes de l'attention des plus grands Maîtres. Par exemple, Pauſanias raconte que » Minos, irrité » contre Théſée, l'outragea de pa-» roles, & lui conteſta ſa naiſ-» ſance: Si vous êtes fils de Nep-» tune, comme vous vous en » vantez, lui dit-il, vous pouvez » me rapporter cette bague, & » jetta en effet ſon anneau dans le » fond de la mer. Théſée plongea, » & reparut ſur l'eau, non-ſeule-» ment avec la bague, mais encore » avec une couronne dont Amphi-» trite avoit orné ſa tête.

Il faut l'avouer, la narration ſeule de Pauſanias n'éclaireroit pas aſſez un Artiſte borné dans ſes

vuës & peu inventif. L'Auteur de la Brochure ſupplée à tout ; il deſſine, en quelque ſorte, le ſujet ; il eſquiſſe le Tableau : » Minos, » *dit-il*, ſera repréſenté ſur un » vaiſſeau antique, dont on ne dé- » couvre que la partie néceſſaire, » pour laiſſer voir le Roi. Théſée » s'élevant du milieu des flots, lui » préſente, quoique de loin, l'an- » neau qu'il vient de retrouver ; » & dans le même inſtant, Amphi- » trite, accompagnée d'autant de » Néréïdes qu'on en voudra faire » paroître ; couronnera en effet le » Héros. Il a toujours été per- » mis aux Peintres & aux Poëtes, » *ajoûte l'Auteur*, de mettre les » récits en action, lorſque ces » changemens peuvent produire » un meilleur effet, lorſqu'ils aug- » mentent & enrichiſſent la ſitua- » tion.

On a peint mille fois Hercule étouffant des ſerpens dans ſon ber-

ceau ; il ne faut plus ſonger à cela, mais à une action charmante de Théſée âgé de ſept ans. Pauſanias dit que *cet enfant frappé de la peau de lion qu'Hercule ne quittoit jamais, & la prenant pour le lion même, ſaiſit une hache des mains d'un eſclave, & s'avança avec intrépidité pour tuer l'animal.* Sur quoi notre ingénieux Auteur fait la diſpoſition ſuivante : „ Hercule peut être diſpoſé debout ou » aſſis, de manière cependant qu'il » ne voïe point encore l'action de » l'enfant, qui s'avance vers cette » tête avec des yeux où le courage » étincèle. Ses petites mains porteront avec peine la hache que » l'eſclave étonné & tout rempli » de l'action, ne ſonge point à reprendre. Il ſeroit inutile d'obſerver que le Peintre doit tellement » diſpoſer la tête du lion, qu'on » ne puiſſe douter de l'action que » l'enfant ſe propoſe.« Nous ſeroit-

il permis d'obſerver que Pauſanias lui-même donne de l'aiſance au Peintre ? Il dit, qu'Hercule étant à Trezène, chez Pithée, quitta ſa peau de lion pour ſe mettre à table ; que les enfans des Trézeniens étant entrés dans la ſalle, & ayant apperçu la peau de lion, s'enfuirent effrayés de ce ſpectacle ; mais que Théſée prenant la hache d'un eſclave, alla fièrement attaquer cette peau qu'il prenoit pour l'animal même. De cette manière il ſeroit aiſé à un Peintre d'animer toute l'action, ſans ſe trouver gêné de la préſence d'Hercule.

L'Auteur de la Brochure remplit ſon Ouvrage de ſujets bien choiſis ; & il en augmente l'effet par la deſcription qu'il en donne : tantôt c'eſt un fond magnifique de paiſage qu'il prépare aux danſes religieuſes des filles de Sparte

aſſemblées pour honorer Diane ; tantôt c'eſt l'intérêt & le ſentiment qu'il répand dans un tableau deſtiné à repréſenter deux Athlètes vainqueurs, & portant leur pere en triomphe au milieu des acclamations du peuple ; tantôt c'eſt une allégorie fine, qu'il fait remarquer dans le groupe de la Fortune ou de la Paix, tenant Plutus enfant dans leurs bras ; tantôt c'eſt la modeſtie, la retraite & le ſilence qu'il prend occaſion de recommander aux femmes, en rappellant la coûtume qu'eurent les Grecs de repréſenter Venus, voilée & enchaînée par les pieds ; tantôt c'eſt un ſujet plein de force & de contraſte qu'il préſente dans la Fable des Cyclopes écraſés & détruits par Apollon, en repréſailles de la foudre qu'ils avoient fabriquée, & dont Jupiter s'étoit ſervi pour faire périr Eſculape ; tantôt c'eſt l'Hiſtoire de la Veſtale Claudia, dont il fait un ſujet

qui réunit toutes les magnificences que peut desirer la Peinture.

L'Histoire (ou la Fable) dit simplement que cette Vestale tira seule avec sa ceinture le Vaisseau qui portoit la mère des Dieux, & qu'aucune autre force n'avoit pû faire remonter le Tibre. Sur cela le génie de l'Auteur suggère les plus belles dispositions. » La scène, » *dit-il*, se passe au milieu de la » ville de Rome, sur les bords du » Tibre, remplis du Peuple Ro» main. La foule ne peut être au» tour de Claudia. Le respect & » l'étonnement empêchent de l'ap» procher. Son attitude noble & » simple, ne laisse aucun doute sur » la confiance dont elle est rem» plie ; & tout concourt à prouver » le poids immense qu'elle tire » avec tant de facilité. Le Vaisseau » chargé de la Statue de Cerès, » que je traiterois en marbre blanc, » & peut-être en figure colossale,

» groupe heureuſement & avec
» richeſſe ſur le Tibre dont les
» eaux fourniſſent à l'effet de la
» couleur, & dont le reflux contre
» le Vaiſſeau caractériſe véritable-
» ment le point donné. Du reſte,
» ce Vaiſſeau peut être auſſi riche
» & autant orné qu'on le voudra;
» tout eſt vrai-ſemblable à cet
» égard, &c.

L'Auteur ne ſe contente pas de propoſer & d'orner les ſujets qui peuvent occuper les Artiſtes; il indique ceux qui tout *poſſibles* qu'ils ſont *à traiter*, doivent néanmoins être exclus de la Peinture & de la Sculpture..... Par exemple, on lit dans Pauſanias que Vulcain, mécontent de Junon, la ſuſpendit en l'air avec deux enclûmes aux pieds, & lui lia les mains derrière le dos avec des chaînes d'or *. Ce *ſujet eſt déſagréable en*

* Nous avons lû ſimplement, dans

lui-même ; il blesse les idées qu'on a de la Divinité. D'ailleurs on n'aime point à voir traiter ainsi les femmes, &c. Il seroit très-possible de former une belle composition d'Hercule combattant à cheval contre une Amazone ; *mais les Arts sont soumis au goût & aux préjugés des Nations. L'Europe, & sur-tout la France, seroit révoltée de voir un homme, & plus encore un Héros combattre une femme.* Il y auroit de l'avantage à traiter l'histoire de Sinis : c'étoit un Barbare, qui attachoit à des branches de pins courbées avec effort ceux qui avoient le malheur

---

Pausanias, que Vulcain envoya un siège d'or à sa mère, lequel étoit armé de ressorts & de chaînes secrétes : ressorts & chaînes qui exécuterent leur jeu, dès que la Déesse se fut mise dans ce siège. Les *deux enclumes* & la *suspension* sont une imagination d'Homère.

de tomber entre ſes mains ; il lâchoit enſuite ces branches qui, reprenant avec violence leur poſition naturelle, mettoient en pièces ces malheureux, dont les membres épars demeuroient ſuſpendus, & formoient comme un trophée à la méchanceté du plus cruel de tous les hommes. Encore une fois, un tel ſujet feroit ſuſceptible d'une grande expreſſion ; *mais rien ne pourroit dédommager les ſpectateurs, des horreurs qu'une pareille image leur préſenteroit.*

Le deſir de fixer heureuſement le choix des Artiſtes, fait auſſi que l'Auteur compare les ſujets ; qu'il les met en contraſte ; qu'il diſtingue ce qui réuſſiroit mieux en ſculpture qu'en tableau ; qu'il inſiſte ſur les accompagnemens, ſur les fonds de païſage & autres : par exemple, la Fable raconte le fait ſuivant : » Pyrenée enferma les » Muſes dans ſon palais, réſolu de

» ne les en point laisser sortir ;
» ces Déesses s'attacherent des aîles
» & s'envolerent ; Pyrenée les
» voyant partir du haut d'une tour,
» voulut les suivre ; mais il tomba
» & se tua. « *Ce sujet de l'air est beau*, reprend notre Auteur. *Cet élément vague, & sur lequel les teintes produisent de si beaux effets, se trouve peuplé & enrichi par des figures développées avec la plus grande élégance. La chute & la sotise de ce Roi présentent un beau contraste, & rendent la composition d'une grande clarté.*

L'Auteur apprend encore aux Artistes à varier les attributs, les ornemens, les draperies ; à n'omettre aucune des circonstances capables de bien faire connoître l'action & les personnes ; à ne point négliger les Symboles ; par exemple, on apprend de Pausanias que les Muses ayant vaincu les filles d'Achéloüs, leur arracherent les plu-

mes des aîles, & s'en firent des couronnes. *Cette idée* (de couronner les Muſes de plumes) *ne ſeroit-elle pas une leçon faite, pour nous apprendre que, dans les talens & dans les arts, il ne faut appéſantit ni l'eſprit, ni la main?* C'eſt la queſtion ou la réflexion de l'Auteur, dont il faut lire tout l'Ecrit; après quoi, il ſera temps de demander ſi cette compoſition n'eſt pas l'ouvrage d'un des plus grands Connoiſſeurs qui ſoient en France; ſi la gaieté, l'élégance, la nobleſſe répandues dans tous les détails qu'on trouve ici, ne décèlent pas une imagination remplie d'idées gracieuſes, une plume exercée au ſtyle des Arts, un homme dans qui la naiſſance décore les talens?

ARTICLE XXXI.

TRAITÉ DES SENSATIONS, à Mme La Comteſſe de Vaſſé, par M. l'Abbé De Condillac, de l'Académie Royale de Berlin ; 2 Tomes in-12. Le premier de 345, le ſecond de 335 pages. A Londres, & ſe vend à Paris chez Debure l'aîné. M. DCC. LIV.

CE Traité eſt l'Ouvrage d'un Philoſophe qui revient en quelque ſorte, ſur ſes traces pour reconnoître ſa route, en marquer les écarts, & la rectifier *. On ne lui en a pas plutôt montré les er-

* M. l'Abbé De Condillac avoit ci-devant publié *un Eſſai ſur l'origine des connoiſſances humaines.* Ouvrage dont il déſavoue préſentement les principes.

reurs, que loin de les défendre, de les excuſer, ou de les diſſimuler, il ſe hâte de les publier, de les effacer, & d'en réparer les ſuites. Quoique la ſource, où il a puiſé ſes nouvelles lumières, n'exiſte plus, il ne ſe croit pas diſpenſé de lui en faire honneur : la reconnoiſſance le conduit au tombeau de Mlle Ferrand; *c'eſt à ſa mémoire qu'il conſacre* ce Traité; & il s'adreſſe à une illuſtre amie de cette Sçavante *pour jouir tout à la fois, & du plaiſir de parler d'elle, & du chagrin de la regretter.*

Mlle Ferrand a donc ſenti la première, & fait ſentir à M. L. D. C. que, pour remonter *à l'origine des connoiſſances humaines*, il étoit néceſſaire *de conſidérer ſéparément nos ſens, de diſtinguer avec préciſion les idées que nous devons à chacun d'eux, & d'obſerver avec quel progrès ils inſtruiſent, & comment ils ſe prêtent des*

ſecours mutuels. Frappé d'une obſervation qui étoit une critique de ſes idées, auſſi étendue qu'importante ; ce célèbre Métaphyſicien reprend auſſi-tôt la plume, & choiſit pour guide de ſon nouveau travail, le Cenſeur de l'ancien.

» Pour remplir cet objet, nous » imaginâmes, *dit-il*, une ſtatue » organiſée intérieurement comme » nous, & animée d'un eſprit privé » de toute eſpèce d'idée. Nous ſup- » posâmes encore que l'extérieur » tout de marbre ne lui permet- » toit l'uſage d'aucun de ſes ſens, » & nous nous réſervâmes la liberté » de les ouvrir à notre choix aux » différentes impreſſions dont ils » ſont ſuſceptibles. Nous crûmes » devoir commencer par l'odorat, » parce que c'eſt de tous les ſens » celui qui paroît contribuer le » moins aux connoiſſances de l'eſ- » prit humain. Les autres furent » enſuite l'objet de nos recherches,

„ & après les avoir conſidérés ſépa-
„ rément & enſemble, nous vîmes
„ la ſtatue devenir un animal capa-
„ ble de veiller à ſa conſervation."
Voilà le plan, le deſſein, le but, & l'exécution même de ce Traité. Il eſt diviſé en quatre Parties, dont la première roule ſur les ſens, qui par eux-mêmes ne jugent pas des objets extérieurs ; la ſeconde traite du toucher, ou du ſeul ſens qui juge par lui-même des objets extérieurs ; dans la troiſième on explique comment le toucher apprend aux autres ſens à juger des objets extérieurs ; la quatrième expoſe les beſoins, l'induſtrie, & les idées d'un homme ſeul qui jouit de tous ſes ſens. Chaque Partie eſt ſous-diviſée en pluſieurs chapitres.

Tout eſt ici méthodique : d'abord on iſole chacune des facultés dont doit jouir la Statue organiſée ; on réduit chacune à ſes propres

phénomènes, pour en tirer les résultats qu'ils offrent; ensuite on passe à une autre faculté qu'on traite dans le même ordre, retranchant seulement quelques articles trop homogènes, ou trop semblables aux précedents, pour que l'intelligence du Lecteur ne puisse les suppléer.

Dans notre Extrait nous donnerons d'abord un Sommaire abrégé des principes que nous développe ce Traité Philosophique; ensuite nous ferons quelques observations sur certains de ces principes, & sur les conséquences qui en découlent.

Selon M. l'Abbé De Condillac, la Statue bornée à l'odorat, ne peut étendre la sphère de ses connoissances au-delà de celle des odeurs: son existence propre est concentrée dans l'odeur qu'elle sent, ou plutôt elle est identifiée avec cette odeur, de sorte qu'elle ne sera qu'*odeur*.

de rose, d'œillet, de jasmin, de violette, suivant les objets qui agiront sur son organe.

La première odeur qu'elle sent, épuise donc sa capacité de sentir : qu'elle en soit flattée, *elle est bien, sans souhaiter d'être mieux*; qu'elle en soit blessée, *elle est mal, sans souhaiter d'être bien.* Sa connoissance bornée au sentiment qu'elle éprouve, n'atteint rien au-delà de ce sentiment, & par conséquent ne permet aucun autre desir. Il faut que la Statue ait passé par différents états, qu'elle en ait observé la succession pour être susceptible d'espérance, ou de frayeur, & pour concevoir des desirs relatifs au plaisir, ou à la douleur qu'elle a sentis.

C'est donc dans sa *Mémoire*, quand l'expérience & l'attention lui en ont acquis l'exercice, qu'elle trouve la source des desirs & des aversions, qui naissent au fond de

ſon être. De *paſſive* qu'elle étoit dans le moment de la ſenſation, elle devient *active* dès qu'elle s'en rappelle la mémoire; mais comme l'action des objets extérieurs, eſt, pour elle, inſenſible, elle ne ſçauroit diſtinguer ce qu'il y a de paſſif, de ce qu'il y a d'actif dans ſon état: pour elle, tout eſt néceſſairement intérieur, parce qu'elle ne peut ſoupçonner au dehors rien qui agiſſe ſur elle.

L'habitude de la mémoire n'eſt pas plutôt contractée, qu'elle fournit à notre Statue, des objets de comparaiſon: pour en juger, une nouvelle faculté eſt donc ſuſcitée dans la Statue; c'eſt le *jugement*. Plus le paſſage d'un état à un autre, eſt bruſque; plus, dans ce paſſage, le plaiſir & la peine forment un contraſte ſenſible, & plus auſſi la Statue en eſt frappée: de-là ſon *étonnement*. Ces viciſſitudes ſe retracent dans elle avec une vivacité

qui répond à la force des impreſſions ; elles occupent & rempliſſent la mémoire d'*une ſuite d'idées* qui forment *une eſpèce de chaîne :* le plaiſir & la douleur en ſont les différents anneaux ; les uns ſont *ſenſibles*, parce qu'ils appartiennent au corps ; les autres ne ſont qu'*intellectuels*, parce qu'ils ne ſont que du reſſort de l'ame, ou de ſes facultés. Les degrés du plaiſir & de la douleur en déterminent la durée & le ſentiment : leur impreſſion s'étend plus ou moins, de l'ame au corps, ou du corps à l'ame, ſelon qu'elle eſt plus ou moins vive dans ſon origine, ſoit que ce ſoit l'agitation de l'ame qui remuë le corps, ſoit que ce ſoit l'émotion de l'organe qui agite l'ame : car l'ame & le corps entrent ici dans un commerce réciproque, dont le nœud, qui les lie l'un à l'autre, eſt en quelque ſorte le canal intermédiaire.

Dans

Dans l'attrait du plaiſir, & dans l'appétit d'en jouir, on découvre ici l'origine des beſoins & du mouvement qui portent l'ame à la recherche des biens ſenſibles : ſon choix ſe décide par comparaiſon, & ſe fixe toujours ſur l'objet qui paroît le plus délicieux. L'activité de l'ame ſe règle ſur l'excès du beſoin & ſur la force de la délectation. Ce ſont-là les grands reſſorts de toute la machine. La mémoire même, dans ſes opérations, en ſuit l'impulſion.

Un plaiſir paſſé, dont l'impreſſion eſt éteinte, peut encore reſter dans le ſouvenir ; c'eſt-là l'unique eſpèce de *mémoire* dont notre Statue eſt capable. Si l'impreſſion de ce plaiſir paſſé, eſt aſſez vive & aſſez étendue, pour en renouveller tout le ſentiment & le rendre actuel, c'eſt alors l'*imagination* qui agit & qui fait illuſion. Ainſi la mémoire & l'imagination

ne différent ici que par le plus ou le moins d'impreſſion que font ſur la Statue, les odeurs dont le plaiſir ſe retrace à ſon ame ; mais comme le corps odoriférant, quel qu'il ſoit, eſt toujours étranger à notre Statue, la ſenſation & l'imagination ſont pour elle deux états, dont elle ne peut encore ſaiſir la diſtinction.

Dans les ſenſations, qui l'abſorbent toute entière, l'ame reſte ſans aucune action : ſon état, s'il eſt heureux, eſt une *yvreſſe* preſque ſans *jouiſſance* ; s'il eſt pénible, c'eſt un accablement preſque ſans *ſouffrance* : ſortie de cet état de plaiſir ou de peine, par la remiſſion des cauſes qui l'ont produit, l'ame recouvre ſes facultés, rappelle ſes idées, & les range dans un ordre qui n'eſt pas toujours celui de leur ſucceſſion. Les unes ſont diſtribuées dans la claſſe des Phénomènes que la mémoire peut s'approprier ; les autres ſe rangent

ſur la ligne des Phénomènes que l'imagination a droit de revendiquer. Les raiſons de cette juſte diſtribution ſont trop élevées pour ne pas échapper à une ſtatue bornée au ſeul ſens de l'odorat, & ſi novice dans l'uſage & l'exercice de ſes fonctions.

» Concluons donc *avec l'Au-» teur*, que ſa Statue a contracté » pluſieurs habitudes ; une habi-» tude de donner ſon attention ; » une autre, de ſe reſſouvenir ; une » troiſiéme, de comparer ; une qua-» triéme, de juger ; une cinquiéme, » d'imaginer ; & une dernière, de » reconnoître. « Les cauſes, qui ont produit ces habitudes, les entretiennent & les fortifient. Par l'exercice de ces habitudes, la Statue acquiert, en fait d'odeurs, un diſcernement, dont M. L. D. C. a fixé les bornes. De-là il paſſe aux *paſſions* & aux *idées*, dont ſa Statue peut être le ſujet : dans l'hypothèſe

du Traité, on conçoit qu'elle ne peut penſer ou rêver qu'aux odeurs qu'elle a ſenties : dans leur cercle dont elle ne ſçauroit ſortir, elle trouve *les idées de nombre & de durée :* les odeurs qui ont changé ſon état, ſe comptent ; leur ſucceſſion ſe meſure : voilà les élémens de ſon calcul & de ſa chronologie. Elle en tire encore ſon *moi*, ou ſa perſonnalité, elle ne la reconnoît qu'à la faveur des changemens qui arrivent à ſon odorat : *car*, ſelon l'Auteur, *tant qu'elle ne change point, elle exiſte ſans aucun retour ſur elle-même, ſans deſirs*, & par conſéquent *ſans moi ; car*, dit-il, *avant de pouvoir dire, je deſire, il faut avoir dit moi, ou, je. Son moi eſt tout à la fois la conſcience de ce qu'elle eſt, & le ſouvenir de ce qu'elle a été.* C'eſt ainſi que M. L. D. C. renferme dans la ſenſation toutes les facultés de l'ame, & que le

plaiſir & la douleur en ſont le ſeul mobile.

De l'odorat, l'Auteur vient au ſens de l'ouïe : bornée à ce ſens, ſa Statue *eſt tout ce qu'elle entend.* Le progrès de ſes facultés & de ſes idées, dans l'ordre des ſens, eſt analogue à celui que nous avons obſervé dans l'odorat. Le plaiſir de l'harmonie répond au plaiſir des odeurs : dans les fonctions d'une oreille bien organiſée & bien exercée, on retrouve un méchaniſme du même genre que celui d'un odorat ſubtil & délicat. Ces deux ſens étant réunis, & frappés en même temps, la Statue en confond les Phénomènes, & n'apprend qu'à la longue à *diſtinguer les ſons des odeurs :* alors ſon être lui *paroît acquérir une double exiſtence*, ſa mémoire s'étend, ſes idées ſe multiplient.

Le goût, joint à l'odorat, *triple l'exiſtence* de la Statue, & ſes autres

facultés, & lui ouvre des ſources *de bonheur ou de malheur*, plus ſenſibles. La vuë eſt le quatriéme ſens, dont l'exercice occupe la Statue; tandis qu'on l'y borne, les couleurs ne lui paroiſſent que ſes manières d'être. Quand pluſieurs pénétrent enſemble l'organe, leur foule ne produit qu'une ſenſation confuſe : la Statue ne les démêle qu'en les conſidérant ſéparément ſelon que leur vivacité attire & fixe plus ou moins ſon attention. On conçoit ſans peine comment ce quatriéme ſens, aſſocié aux autres, augmente dans la Statue, ſes manières d'être, étend, varie la chaîne de ſes idées, & multiplie les objets de ſon bonheur.

Les ſens de notre Statue & ſes manières d'être, ont beau ſe multiplier, » elle voit, elle ſent, elle » goûte, elle entend ſans ſçavoir » qu'elle a des yeux, un nez, une » bouche & des oreilles : elle ne

» ſçait pas même qu'elle a un » corps... Si ſuppoſant qu'elle eſt » continuëment la même cou- » leur, nous faiſions ſuccéder en » elle les odeurs, les ſaveurs & les » ſons, elle ſe regarderoit comme » une couleur qui eſt ſucceſſive- » ment odoriferante, ſavoureuſe » & ſonore. Elle ſe regarderoit » comme une odeur ſavoureuſe, » ſonore & colorée, ſi elle étoit » conſtamment la même odeur, &c. La raiſon qu'en donne M. L. D. C. c'eſt que *rien ne peut encore l'arracher à elle-même pour la porter au dehors.*

Pour mieux analyſer le ſens du toucher, M. L. D. C. y borne ſa Statue, en la privant des quatre autres ſens : dans cette ſuppoſition » elle exiſte d'abord, *dit-il*, par » le ſentiment qu'elle a de l'action » des parties de ſon corps les unes » ſur les autres, & ſur-tout des » mouvemens de la reſpiration :

» voilà le moindre degré de ſen-
» timent où l'on puiſſe la réduire :
» je l'appelle *ſentiment fondamen-*
» *tal*, parce que c'eſt à ce jeu de
» la machine que commence la vie
» de l'animal ; elle en dépend uni-
» quement. Etant enſuite expoſée
» aux impreſſions de l'air environ-
» nant, & de tout ce qui peut la
» heurter, ſon ſentiment fonda-
» mental devient ſuſceptible de
» bien des modifications dans tou-
» tes les parties du corps. Il eſt la
» même choſe que le *moi.*" &c.

Toutes ces impreſſions ne donnent encore à la Statue, aucune idée d'étenduë ou de moûvement : le ſentiment même de ſa propre étenduë ne commence de naître dans elle que quand elle a eu le loiſir de diſtinguer & de remarquer, dans ſes divers membres, des ſenſations différentes : alors elle les ſent les unes hors des autres, & ce ſentiment lui donne *une idée*

tout-à-fait vague d'étenduë.

De tous les ſens le toucher eſt le plus fécond entre les mains de M. L. D. C. Il révèle à la Statue l'exiſtence de ſon corps, & celle des autres corps; il lui découvre leurs bonnes & mauvaiſes qualités; il lui en tranſmet les impreſſions; il donne à ſon activité plus de feu, à ſa curioſité plus d'objets, à ſon eſſor plus d'eſpace. Sans ceſſe la Statue acquiert de nouvelles ſenſations, de nouveaux beſoins, de nouveaux plaiſirs, ou de nouvelles peines. Ses réflexions ſur les ſentimens qu'elle éprouve, ſes retours ſur les ſenſations qui l'affectent, épurent ſes idées, en augmentent le nombre, en diſtinguent les eſpèces. De-là ſes notions & ſes jugemens ſur l'eſpace & ſur les corps, ſur les nombres & ſur les figures, ſur les êtres & ſur les ſubſtances deviennent plus clairs, plus ſolides & plus ſatisfaiſants.

Ainſi en ſuppoſant qu'on lui rende tout ce qu'elle avoit acquis de lumière par les quatre autres ſens, elle s'appercevra bientôt que le toucher en a prodigieuſement groſſi la quantité, & amélioré la qualité, qu'il enrichit merveilleuſement ſes autres facultés, & qu'il en perfectionne l'uſage & l'exercice. Au retour de ces autres ſens, le toucher devient en quelque ſorte leur maître, leur inſtituteur, leur directeur; il corrige leurs erreurs, il diſſipe leurs illuſions, il règle leurs habitudes. Qu'on abbaiſſe les cataractes de l'aveugle-né, dont parle Cheſelden, la lumière ne l'éclaire que pour l'égarer; c'eſt plutôt un charme qui le trompe, un preſtige qui le joue ou l'embarraſſe, qu'une clarté qui le guide & l'inſtruiſe. Sans le toucher qui vient à ſon ſecours, peut-être regretteroit-il ſes ténébres.

Quelque fidèle que nous croyions

cet Abrégé, il ne doit diſpenſer perſonne de recourir au Traité même pour en concevoir la doctrine ; pour connoître ſur-tout quelle eſt l'étenduë, la profondeur, la préciſion des développemens qui ont paru néceſſaires à l'Auteur. Ce ſyſtême ſur les ſenſations paſſe, auprès de quelques Critiques, pour exhaler une odeur de matérialiſme : ſoupçon odieux, & qu'on ne doit pas hazarder ſans les plus grandes preuves. Nous croyons, pour nous, que la ſpiritualité de l'ame * fait une des branches eſſentielles de ce Traité, & que, ſans ce dogme, tout le ſyſtême n'auroit aucune conſiſtance. D'ailleurs l'Auteur s'expliqne ſi diſertement ſur

* La ſpiritualité de l'ame ne ſe démontre pas moins par les ſenſations que par ſes autres opérations : le corps ne ſent point ; *il n'y a que l'ame qui ſente*, dit M. L. D. C.

la divinité, ſur la création, & ſur la révélation, qu'à tous ces égards, ſon orthodoxie paroît hors de toute atteinte. Après une déclaration ſi ſincère, nous eſperons que M. L. D. C. nous permettra de lui propoſer les obſervations qui nous empêchent d'adhérer totalement à quelques articles de ſa doctrine.

1°. Avant que d'appercevoir la ſenſation, l'ame de la Statue ſemble, ſelon l'hypothèſe, n'avoir aucun ſentiment de ſa vie & de ſon exiſtence : on diroit que la ſenſation, en pénétrant cette ame, fait le commencement & tout le fond de ſon être vivant. Qu'on préſente une roſe à la Statue, nous dit-on, *par rapport à elle, elle n'eſt que l'odeur même de cette fleur.* Ainſi avant cette ſenſation, l'ame étoit dans un état d'inertie, de mort, & preſque de néant, dont elle n'eſt ſortie qu'à l'approche de

cette fleur. Or comment accorder cette ſuppoſition avec la nature de nos ames ? Le ſentiment de leur vie & de leur être n'eſt-il pas eſſentiel à ces ſubſtances ? N'eſt-il pas ce qui diſtingue le plus la ſubſtance ſpirituelle de la ſubſtance matérielle ? N'emporte-t-il pas quelques deſirs & quelques connoiſſances indépendantes des ſenſations &c. ? Cette difficulté ſe repréſente ſouvent dans le cours de ce Traité, & ſi elle eſt auſſi réelle que nous le penſons, elle entraîne des conſéquences qui briſent, en beaucoup d'endroits, la chaîne de ſa doctrine.

2°. Si, indépendamment des ſenſations, il faut admettre dans l'ame de la Statue, un ſentiment de ſa vie & de ſon être, pourra-t-elle ne chercher & ne placer qu'au-dedans de ſa ſubſtance, la cauſe de ſes ſenſations ? Ne ſentira-t-elle pas que l'odeur qui la

touche, & le ſon qui l'éveille ; ſont des impreſſions que des agens étrangers font ſur ſon être, ſurtout ſi ces odeurs & ces ſens ſont déſagréables & involontaires ?

3°. Réduire, comme on le fait dans cette Statue, l'état d'une ame à un mal-être, dont elle ne ſouhaite pas d'être délivrée, n'eſt-ce pas reſſerrer les facultés intérieures d'un eſprit, dans des bornes qui répugnent à la nature de ſon être eſſentiellement ſenſible & intelligent ? N'eſt-il pas de ſon eſſence de vouloir & d'aimer ſon bien-être, & par conſéquent de haïr & de fuir ſon mal-être ? Cette ame ſans doute eſt raiſonnable, & ſa raiſon n'eſt pas un fruit de ſes ſenſations : or ſa raiſon peut-elle ne pas s'affliger dans l'état du malheur, & par conſéquent ne pas aſpirer à l'état du bonheur ?

4°. *Senſations*, *ſentimens*, *idées*, tous ces termes ſont ici

trop ſouvent confondus : mais ce n'eſt pas ce qui nous arrête ; c'eſt la méthode , c'eſt le méchaniſme qu'on emploie pour extraire des ſenſations , les idées abſtraites , ou plutôt c'eſt la poſſibilité de cette opération. Dans les ſenſations, tout eſt purement concret & individuel ; rien n'eſt vague, ou général, ni par conſéquent abſtrait : quand on les a dépouillées des élémens, dont elles ſont l'aggrégat ou la concrétion, il ne reſte rien de leur être, ni de leurs attributs. Ce n'eſt donc point de leur ſein que peut éclorre le germe des idées abſtraites. Ces idées habitent, pour ainſi dire, dans une région ſupérieure aux ſenſations, il faut s'élever au-deſſus des ſens pour y atteindre, & le plus grand obſtacle à cet eſſor, vient de la part des ſens & de leur commerce. Les ſenſations ne peuvent donc être un miroir, où l'ame contemple les

idées abstraites ; elles ne sont tout au plus qu'une occasion dont l'ame profite pour s'envoler, s'il est encore permis de parler ainsi, dans les espaces intelligibles : elle n'y parvient qu'après avoir franchi l'immense intervalle, qui les sépare des espaces sensibles. En un mot, l'abstrait est trop supérieur au concret pour en dépendre. Si nous avions le loisir d'approfondir ici ces spéculations métaphysiques ; les principes de M. L. D. C. sur les idées absolues & rélatives, sur celles du fini & de l'infini, du temps & de l'espace, nous engageroient dans des discussions polémiques, dont nous nous abstenons volontiers : avec un Métaphysicien de ce mérite, on n'est pas tenté de multiplier les sujets de disputes sans de graves nécessités.

5°. Dire qu'*un homme borné à l'odorat n'eût été qu'odeur ; borné au goût, saveur ; à l'ouïe, bruit*

ou son ; à la vuë, lumière & couleur, n'est-ce pas dire qu'un homme borné aux cinq sens dont nous jouissons, n'a d'être que ce qu'il en tire de leur sphère ? Il nous paroît qu'en bonne Philosophie, les sens ne donnent point à l'ame ses facultés ; mais seulement les excitent, les exercent en leur présentant des objets qui ne leur sont pas indifférents ; que les sensations ne sont que l'impression faite par ces objets sur les facultés de l'ame, en vertu de son union avec le corps ; que comparer, juger, se déterminer, sur-tout librement, ne sont que des opérations conséquentes au pouvoir qu'a l'ame de réfléchir sur ses connoissances expérimentales ou rationnelles ; que, hors du domaine des sens & des sensations, il y a des principes & des maximes de morale, pour régler l'ame dans l'exercice de ses facultés & dans l'usage de ses sens ; & qu'enfin

ſon commerce avec les objets ſenſibles, ne lui révèle point ces régles ; mais qu'il en réveille ſeulement la conſcience pour qu'elle en faſſe l'application juſte & néceſſaire. Toutes ces obſervations ne tendent pas à critiquer le Traité des ſenſations ; mais ſeulement à prévenir l'abus qu'on pourroit faire de ſes principes, en rapportant toutes nos connoiſſances aux ſenſations, comme à leur ſource unique.

6°. Dans ſa Diſſertation ſur la liberté, qui n'eſt ici rien moins que déplacée *. M. L. D. C. dit que *Dieu n'uſe ſi bien de la ſienne que parce que connoiſſant tout, il ne fait jamais que ce qui eſt le*

---

* Dans le cours du Traité, on ne s'eſt pas aſſez ſouvenu du *libre arbitre* : dans l'ordre où l'Auteur a rangé ſes principes, à peine voit-on où la liberté humaine eût pû ſe placer.

plus digne de lui. Cet axiome ne doit pas s'étendre aux fins de divers ordres : Dieu peut ſe contenter de celles qui ſont d'un ordre inférieur ; la ſupériorité des unes ſur les autres, ne domine point ſur l'excellence & ſur l'indépendance de l'Etre divin qui ſe ſuffit eſſentiellement. Il faut donc reſtreindre l'aſſertion aux moyens que Dieu proportionne toujours exactement aux fins qu'il ſe propoſe, ne pouvant, en fait de moyens, pécher ni par excès ni par défaut.

Nous ne faiſons ces obſervations dont il ſeroit aiſé d'enfler la liſte, qu'afin de contribuer à la perfection des matériaux, préparés dans ce Traité, pour ſervir à l'*Hiſtoire de l'eſprit humain*, Ouvrage qui occupe tous nos Philoſophes, & qui entre leurs mains n'avance pas autrement que la toile de Pénelope. Le projet n'en eſt-il point plus ſpécieux que ſolide ? Ne

l'a-t-on point formé, ſans l'avoir conçu ? En a-t-on même bien compris le titre ? Car enfin ce ne peut être que l'Hiſtoire de l'eſprit humain en général, ou en particulier. Si c'eſt l'Hiſtoire de l'eſprit humain en général ; c'eſt l'Hiſtoire d'un Etre de raiſon, ou un Roman dont le héros n'eſt qu'une eſpèce idéale. Si c'eſt l'Hiſtoire de l'eſprit humain en particulier ; c'eſt la ſomme des penſées qui ont paſſé, ou ſéjourné dans tout ce qu'il y a jamais eu de têtes ſages & folles.

Peut-être auſſi n'eſt-ce que l'Hiſtoire des progrès que l'eſprit humain a faits dans les Sciences & dans les Arts : alors le projet en ſera moins inſenſé. Pour l'exécution, il doit ſe réduire à l'Hiſtoire des révolutions qui ſont arrivées dans les idées des Sçavans & des Artiſtes, & encore plus dans le goût & dans les mœurs des différentes Nations ; car chez tous les

Peuples, l'état des Sciences & des Arts a toujours été lié à la conſtitution civile & politique. La marche de l'eſprit humain, comme celle des Empires, a été auſſi ſouvent rétrograde que directe. M. L. D. C. & les Sçavans qui ſont, comme lui, en état d'avancer cet ouvrage, ne ſçauroient trop-tôt l'achever & le publier : ce ſera une digue que nous oppoſerons à ce déluge de viſions & de délires dont nous ſommes inondés par certains Philoſophes, depuis que l'*Hiſtoire de l'eſprit humain* eſt une idée qui les travaille.

ARTICLE XXXII.

MÉMOIRES DE LA COUR d'Auguſte, tirés de l'Anglois du Docteur Thomas Blackvvel, dédiés à M. le Duc d'Aiguillon, Pair de France. Tome I. in-12. Mars, 1755.

pages 459. A Paris, chez P. G. Simon &c. M. DCC. LIV.

ON donne à cet Ouvrage un titre que portent beaucoup de productions frivoles : c'eſt tout ce qu'il a de commun avec ces ſortes de compoſitions où l'imagination tranſporte à des ſiècles antérieurs, & peint, ſous des noms empruntés, la ſcéne & les perſonnages de ſon ſiècle ; chargeant preſque toujours leurs portraits & les défigurant avec autant de hardieſſe que d'impunité. Les Mémoires du Docteur Blackwel, ſont l'ouvrage d'un Sçavant qui joint à une connoiſſance exacte de Hiſtoire Romaine, les vuës les plus étendues ſur les intérêts de cette République, les réflexions les plus profondes ſur la conſtitution de ſon gouvernement, & les ſentimens les plus vertueux ſur l'amour du bien public.

On ne reſpire donc ici que le plus pur *Patriotiſme* : en liſant les leçons qu'on en donne, le citoyen s'enflamme de zéle pour l'Etat & pour la Patrie, le Magiſtrat pour les Loix & pour la juſtice, le Militaire pour le ſervice & pour la gloire de la Nation. Tout cet eſprit patriotique eſt répandu & ſoûtenu dans des détails hiſtoriques où il ſemble ſe fondre, ſans en rompre le fil & ſans le rendre ni traînant ni peſant.

Ces Mémoires ont eſſuyé des critiques en Angleterre. Le Traducteur en a profité pour corriger l'Ouvrage, & pour le rendre plus conforme au bon goût de notre Nation.

Quoique l'Hiſtoire Romaine ſoit un fonds ſur lequel nos meilleurs Ecrivains ſe ſont exercés comme à l'envi, ils n'en ont pas encore épuiſé toutes les richeſſes : du moins leurs obſervations & leurs réfle-

xions, quelque familières qu'elles nous ſoient, ne nous rendent point inſenſibles à tout ce que le D. B. répand de feu & de vigueur dans les ſciences. La plûpart de ceux qui nous parlent encore de Rome & de ſon Gouvernement, ne ſont que des Philoſophes qui ont médité avec autant de loiſir que de jugement, ſur des objets qu'on ſent leur être indifférents : la gloire de Rome & ſes intérêts, les touchent moins que le mérite & la beauté de leurs penſées : ils écrivent, comme nos jeunes Seigneurs voyagent, c'eſt-à-dire en hommes moins jaloux de remarquer les mœurs de l'Etranger, que de faire remarquer chez l'Etranger même leur air & leurs manières.

Le D. B. en diſſertant ſur les affaires de Rome, prend les ſentimens du plus vertueux Romain ; ſa plume les exprime avec énergie, elle s'indigne contre tous les mau-

vais

vais Citoyens : oubliant qu'il écrit dans notre ſiècle, l'Auteur ſemble opiner & haranguer au milieu du Sénat ; l'avis qu'il ouvre & qu'il ſoûtient eſt toujours le meilleur. La Loi, la patrie, ſa gloire & ſon bien ſont le ſeul cri qu'il fait entendre, ſon éloquence ſe paſſionne avec une chaleur qui paroît même quelquefois exceſſive. Ainſi, quelque uſé que ſoit pour nous le ſujet de ces Mémoires, nous ne ſçaurions craindre qu'on s'ennuye en liſant un Ouvrage qui nous paroît ſi bien penſé en Anglois, nous pouvons ajoûter, & ſi bien traduit en François.

Nous n'en avons encore que ce premier Volume ; il eſt diviſé en quatre Livres. On n'attend pas de nous que nous en faſſions l'analyſe entière : nous nous contenterons d'en citer aſſez de traits pour juſtifier le jugement favorable que nous en portons.

Livre I. *Origine, grandeur &*

puiſſance des Romains. Remontant juſqu'au berceau de Rome, l'Auteur en parcourt rapidement tous les âges : ces préliminaires ne ſont point ici un hors d'œuvre ; pour bien concevoir la révolution qui, au temps d'Auguſte, arriva dans la République, il faut ſçavoir quelle étoit, avant cette époque, la nature de ſon gouvernement, c'eſt-à-dire, ſur quels principes & ſur quels fondemens s'étoit formé & établi ce corps politique qui, toujours plus fortifié par les guerres étrangères qu'affoibli par ſes troubles domeſtiques, ne périt à la fin que par l'excès de ſa puiſſance & de ſes richeſſes.

» Il faut conſidérer, *dit notre* » *Auteur*, la fondation de Rome, » non comme une colonie tirée » d'un Etat bien réglé, dont elle » dût conſerver les loix, mais » comme un mêlange de peuples » divers, accoutumés à une vie

» errante & barbare, & qui ne » connoiſſoient ni gouvernement » ni diſcipline. “ Romulus leur chef, propoſoit des conditions qui pouvoient groſſir ſa troupe ; il avoit les qualités néceſſaires pour la commander ; mais ce n'étoit là que des attraits pour un brigandage paſſager, & non des liens propres à former une Société durable : ſans le ſecours des loix on ne crée point un corps de nation. Il étoit réſervé à Numa d'être le Légiſlateur des Romains. Ce ſage Roi » qui connoiſſoit la mauvaiſe diſ» poſition de ces peuples, s'appli» qua d'abord à adoucir leur ca» ractère ; mais voyant que tous » les moyens humains qu'on em» ploieroit pour y parvenir, ſeroient » inſuffiſants, peut-être même » dangereux ... il eut recours au » pouvoir de la Religion : il inſti» tua un culte publique & des céré» monies, dont la majeſté & la

» grandeur puſſent attirer le peu-
» ple, & l'accoutumer à implorer
» les Dieux pour la proſpérité de
» la Patrie. Il inſtruiſit ſes ſujets
» de la nature des vertus : il érigea
» des Temples à la Vérité & à la
» Probité, vertus ſi eſſentielles à
» toute aſſociation. Par ces moyens,
» il perſuada aux Romains que les
» Dieux immortels dirigeoient l'u-
» nivers, & que leur Providence
» conduiſoit tous les évènemens ;
» qu'ils obſervoient toutes les ac-
» tions des hommes ; qu'ils récom-
» penſoient les bons & puniſſoient
» les méchans. " Si ce ſont-là, comme on n'en peut douter, les ſeuls motifs aſſez puiſſants pour régler les mœurs & la police publique ; en affoiblir l'impreſſion, en détruire la force, par des ſyſtêmes philoſophiques, n'eſt-ce pas conſpirer contre l'Etat & contre les Puiſſances qui les gouvernent ? Le relâchement de ces principes en-

traîne néceſſairement la corruption civile, & cette corruption ne manque jamais d'enfanter la corruption politique : c'eſt-à-dire, que ſi la Religion devient impuiſſante, l'autorité légiſlative devient preſque auſſi-tôt caduque. Le D. B. confirme ces importantes maximes par l'Hiſtoire de toutes les nations.

Pour ſoumettre l'Italie à leur domination, il fallut quatre ſiècles aux Romains : notre Auteur n'a pas manqué d'obſerver que, pendant cet eſpace, » les mœurs des » Romains furent formées, leur » génie déterminé, leurs idées » d'honneur & de félicité établies : » les Loix & la Religion devinrent » reſpectables, & les fondemens » de ces paſſions & de ces vertus, » qui ſoutiennent l'homme dans » les plus grandes entrepriſes, fu- » rent jettés dans tous les cœurs.« C'eſt-là le ſort des Religions & des Loix, qui ne ſont l'ouvrage que

des intérêts humains, de tendre si lentement à la perfection : elles y vont par un chemin où les moyens, qui les y portent, n'égalent pas les obstacles qui les en écartent : en fait de culte & de législation, une des plus sensibles marques de divinité dans l'institution & dans l'inspiration, c'est que l'établissement n'en est jamais plus parfait qu'à son origine : il ne laisse aux âges suivans que le soin d'empêcher qu'il ne dégénère, & qu'il ne souffre quelque atteinte dans les parties, dont la Providence n'a pas garanti spécialement l'immutabilité, & dont l'altération peut naître de l'abus que les hommes font de leur liberté.

Livre II. *Parallèle du Gouvernement des Romains sous les Consuls, & du Ministère présent de la Grande-Bretagne.* Il ne faut que comparer le titre de ce second Livre, avec celui du premier, pour

s'appercevoir que le plan de cet Ouvrage n'eſt rien moins que didactique. Le D. B. agite ici une queſtion très-délicate : il ſuppoſe, comme un *Phénomène* certain, que depuis plus d'un ſiècle, à Veniſe, ſans que ſon Etat ait ceſſé d'être Républicain, le germe des vertus militaires & des grands talens ſemble étouffé, tandis qu'en France l'Etat devenant de plus en plus monarchique, a été plus que jamais fécond en grands hommes, & en exploits héroïques. Sans entreprendre d'expliquer ce *Phénomène*, l'Auteur jette un coup d'œil ſur l'Hiſtoire de Veniſe : cette République, *dit-il*, conſtamment libre, ſoudoye des Soldats & des Généraux étrangers pour ſa défenſe : ſon Etat, ſous le vain nom de République, eſt en effet depuis long-temps dans l'eſclavage. Elle s'étoit vue le centre du commerce de l'Europe, l'entrepôt de l'Orient avec l'Occi-

dent. L'opulence introduiſit le luxe dans ſon ſein : le luxe, en corrompant ſes mœurs, affoiblit ſes forces ; il engendra des vices dont on ne ſongea point à arrêter le progrès : mais tandis que *fière de ſes tréſors*, Veniſe corrompue formoit des projets contre la liberté de l'Italie, les Portugais doublerent le Cap de Bonne-Eſpérance, & les Eſpagnols firent la découverte & la Conquête de l'Amérique. Alors la ſource des richeſſes Venitiennes ſe trouva bientôt, ſinon tarie, du moins conſidérablement diminuée: ſes pertes ne réformerent pas ſes mœurs ; le déchet du commerce ne releva point les forces que ſa proſpérité avoit abbatues ; ainſi, ſelon le D. B. les vices introduits dans Veniſe, n'en ayant point été bannis, ſous leur tyrannie les vertus & les talens reſtent encore éteints ou du moins languiſſans.

Nous n'avons garde d'approuver

un jugement si désavantageux à la plus ancienne République de l'Europe, mais nous adopterons avec plaisir l'avantage que l'Auteur donne à la France dans le contraste : „ Au contraire, *dit-il*, la France „ jouit encore de beaucoup de liberté sous un Gouvernement „ presqu'arbitraire ... elle a plusieurs avantages naturels qu'on „ ne peut lui ravir sans un grand „ abus de la puissance .... C'est „ un vaste & fertile Royaume, „ dont le climat heureux & vanté „ dans tous les siècles, a toujours „ produit une race belliqueuse. „ Les François sont doux, spirituels „ & industrieux : quoique ce ne „ soient ni les Loix ni la Justice, „ malgré le but de leur institution „ & leur force primitive, mais une „ espèce de coûtume & d'humanité politique, qui les garantissent du despotisme ; ils sont en „ effet libres, & vivent aussi heu-

„ reux que d'autres peuples qui
„ vantent tant leur liberté. Le Roi
„ eſt le Maître de la vie & des
„ biens de ſes ſujets ; mais en
„ France on ne tranche la tête &
„ on ne confiſque les biens de per-
„ ſonne ſans inſtruire ſon procès.
„ A la Cour même on a ſoin de
„ ne faire aucune impoliteſſe au
„ moindre des ſujets. " C'eſt un Anglois qui loue notre Gouvernement & notre Nation : l'éloge ne peut paroître ſuſpect.

Nous ne ſuivrons pas le D. B. dans les digreſſions où il ſe jette pour prouver par les anciennes Hiſtoires, que la *conſtitution & les mœurs* ont fait la gloire de toutes les nations. Les Romains, dit-il, étoient *moins robuſtes, moins nombreux, moins ſçavans, moins riches que les nations qu'ils ſubjuguerent ; mais ils leur étoient ſupérieurs par la diſcipline, & par des vertus particulières.* Venons à

quelques traits du parallèle que promet le titre de ce Livre.

A Rome, comme l'obſerve notre Auteur, *le peuple avoit les pouvoirs d'élection & de déciſion.* C'étoit là le plus grand vice de la Conſtitution Romaine : pour le corriger, on imagina & on employa beaucoup de moyens très-ſages ; mais aucun ne fut aſſez fort pour arracher ou deſſécher cette racine de troubles & de diviſions. Ainſi, dans ſes aſſemblées, à la moindre occaſion qu'on lui en donnoit, le Peuple Romain étoit toujours inquiet, remuant, & turbulent. Dans Rome un peuple ſi libre & ſi puiſſant, étoit un poiſon intérieur, que les parties nobles de l'Etat ne pouvoient ni trop craindre, ni aſſez ménager même en le combattant. On ſçait combien il influa dans toutes les criſes qu'eſſuia la République, & enfin dans la dernière révolution qui en cauſa

la ruine. „ Londres, *dit le D. B.*
„ voit moins de tumulte, de déſor-
„ dre, & jouit à certains égards,
„ d'une liberté moins interrompue
„ que l'ancienne Rome. L'homme
„ d'Etat en Angleterre eſt égale-
„ ment reſponſable de ſa conduite,
„ & ſujet à un ſévere examen; mais
„ il n'eſt pas expoſé, comme on
„ l'étoit à Rome, aux inſultes &
„ aux caprices d'une populace in-
„ ſolente. Si, à d'autres égards,
„ les Anglois n'ont pas une auſſi
„ grande liberté que les Romains,
„ s'ils n'ont point par conſéquent
„ des vertus & des génies auſſi ſu-
„ blimes que ces derniers, il y a
„ toute apparence que leur Gou-
„ vernement ſera plus durable que
„ celui de cette ancienne Répu-
„ blique.

Après avoir préſenté la *forme extérieure* du Gouvernement Romain, le D. B. en décrit le reſſort principal & intérieur; „ l'éléva-

„ tion du génie, la grandeur des
„ ſentimens, la pureté des mœurs
„ & les vertus publiques, qui fu-
„ rent l'ame & la vie de ce glo-
„ rieux Empire. Après l'expulſion
„ des Tyrans, chaque Romain pa-
„ rut prendre un nouvel être : le
„ Patricien s'égaloit aux Rois, & le
„ Plébeien ſe croyoit au-deſſus des
„ hommes ordinaires . . . . . Les
„ deux grandes ſources des vertus
„ Romaines, étoient la pauvreté
„ primitive qui ne pouvoit donner
„ d'aſyle aux vices, & la conſer-
„ vation des mœurs Péloponéſien-
„ nes *, qui toutes portoient au
„ bien. . . . Les premiers Romains

* L'Auteur obſerve que du Pélopo-
nèſe en Italie, il ſe fit des tranſmigra-
tions long-temps avant que le luxe eût
pénétré dans la Grèce ; *cette plante
Aſiatique* n'ayant d'abord pris racine
que dans les villes voiſines & floriſſantes
par le commerce.

„ ignoroient juſqu'au nom du luxe
„ qui en eſt le germe.

Parmi les ſources des *vertus publiques* où Rome excella, le D. B. n'a pas oublié la *Philoſophie publique :* c'eſt une école où l'on apprend à *ſentir le prix des Loix & d'une ſage conſtitution.* „ Chez
„ preſque tous les peuples du mon-
„ de, *nous dit-on ici dans une*
„ *note*, aujourd'hui & ſur-tout en
„ France, on ne connoît que la
„ Philoſophie particulière : les ver-
„ tus publiques ſemblent y être
„ ignorées. "

Enfin, ſelon notre Auteur, la dernière & principale ſource des mœurs & de la ſageſſe Romaine fut la *néceſſité.* " A ſa naiſſance ce
„ nouvel Etat fut aſſailli de tous
„ côtés. . . . Tant d'acharnement
„ contre les Romains fit naître dans
„ leurs cœurs cet amour de la pa-
„ trie, qu'aucun peuple n'a porté à
„ un ſi grand point. . . La néceſſité

„ produisit encore la discipline mi-
„ litaire, & ce bel ordre dans leurs
„ armées qui furent l'admiration
„ & la terreur du monde... Elle
„ les porta à garder inviolable-
„ ment leurs traités & à agir de la
„ meilleure foi avec leurs alliés. "
Par-là Rome s'assuroit les secours
qu'elle en attendoit dans ses be-
soins. Le D. B. prétend qu'une Na-
tion doit être forcée à la pratique
des vertus publiques. „ quelque-
„ fois par les dangers du dehors,
„ comme les Vénitiens; & quel-
„ quefois par les oppressions & les
„ calamités intérieures comme les
„ Hollandois.... La Providence
„ semble avoir fait naître à Rome
„ successivement toutes les néces-
„ sités requises pour la rendre la
„ Capitale du plus vaste Empire
„ qui fût au monde. Ses vertus
„ s'augmenterent à proportion de
„ ses nécessités; mais quand elle
„ n'eut plus rien à craindre du de-

„ hors, ſes vertus s'évanouirent. . .
„ Le caractère diſtinctif de Rome
„ conſiſtoit à être propre à conqué-
„ rir un vaſte domaine; & ce qui
„ eſt plus difficile encore, à le con-
„ ſerver dans toute ſa ſplendeur. . .
„ L'état primitif de Rome condui-
„ ſit ce peuple à une forme parti-
„ culièrement calculée pour la con-
„ quête.

Un autre *caractère* qu'on attribue ici à Rome conquérante, étoit la *liberté de la conſtitution civile :* les ſoldats en avoient le ſentiment auſſi vif que leurs Généraux. Quelles merveilles ne devoient pas opérer des armées, même médiocres, dont tous les membres embraſés d'une chaleur commune, & accoutumés à une *tempérance particulière*, ne pouvoient manquer ni de courage, ni de force! „ Des
„ Réglemens trop rigoureux, *dit*
„ *le D. B.* arrêtent l'eſſor du génie;
„ il faut que dans un bon Gouver-

„ nement, il y ait matière à contes-
„ tation, pour former les esprits,
„ & les rendre propres aux affai-
„ res. Où tout est commandement
„ absolu d'un côté, & soumission
„ aveugle de l'autre, les vertus
„ disparoissent..... A Rome les
„ divisions intestines montroient
„ au Peuple qu'il étoit libre, & au
„ Patricien qu'il devoit se rendre
„ recommandable par les plus gran-
„ des vertus, ou demeurer à jamais
„ méprisé..... Ce Peuple dans les
„ plus violentes agitations, recon-
„ nut toujours le pouvoir des Loix
„ & de l'autorité publique." Quand il se croyoit blessé, ou trop foulé, il se plaignoit sans s'armer, il demandoit de meilleures conditions sans en imposer : avant P. Clodius & J. César, il n'avoit point imaginé qu'*on pût couvrir une action contraire aux Loix par une observance apparente des Loix mêmes.*

Nous passons bien des détails

appropriés à la thèse générale, que le D. B. ramène dans sa conclusion sous la forme d'une inversion qui en rend la vérité plus sensible. » C'est, *dit-il*, le défaut de nécessité qui assoupit le génie d'un » Peuple, & qui laisse rouiller ses » armes : faute d'un voisin inquiet, » ambitieux, & d'un rival redoutable, les plus grands Empires sont » tombés en décadence.

Après la constitution de Rome & les causes de ses conquêtes, l'Auteur examine comment cette République conserva ce qu'elle avoit conquis. Elle n'extirpa point, dit-il, la nation conquise, comme ont fait les Espagnols en Amérique ; elle n'entretint point toujours dans leur pays, comme les Sarrasins en Espagne, des forces supérieures aux habitans ; elle ne s'appliqua guères qu'à gagner le cœur des vaincus. Les moyens qu'elle employa pour y réussir,

furent d'être fidèle à ses Traités, & de protéger ses Alliés; de respecter la liberté par-tout où elle la trouvoit, & de la rétablir où elle avoit été abolie; de secourir les Etats opprimés, & d'exterminer leurs tyrans; de transporter dans les terres conquises, des colonies qui n'étant composées que de citoyens aussi vertueux que pauvres, *formoient, au sein de ces* Provinces, des *forteresses inexpugnables*, & civilisoient les peuples sauvages; de distribuer, pour la sûreté de ces colonies, sur les frontières, différents corps de troupes, qui, *faisant une chaîne autour de l'Empire, maintenoient la tranquillité des habitans, sans leur être à charge, & les veilloient de si près, qu'il leur étoit bien difficile de former aucune révolte qui pût devenir dangereuse.*
„ Si nous voulions, *ajoûte l'Au-*
„ *teur*, décrire les mœurs Ro-
„ maines, & montrer à quel point

„ les vertus furent portées dans ces „ heureux temps, où le crime particulier étoit un prodige, & le „ crime public étoit auſſi inconnu „ que l'adultère à Sparte ; on y „ ajoûteroit d'autant moins de foi „ que notre ſiècle eſt celui des „ vices, & qu'on ignore, pour ainſi „ dire, aujourd'hui juſqu'au nom „ de vertu.

De ces obſervations, le D. Blackwell tire cette leçon importante que les Souverains ne doivent jamais oublier ; „ Que tout plie „ devant la vertu, & qu'elle eſt „ l'unique voie & la plus ſûre pour „ arriver à la grandeur véritable „ & permanente. " On doit s'appercevoir, ſans en murmurer, que l'Auteur oublie le parallèle qu'il a annoncé : en manquant à ſa parole, ou à ſon titre, il en dédommage avec uſure ; ce qu'il donne vaut mieux que ce qu'il promet.

Dans le troiſième Livre, il ne

ſe ſouvient guères plus de ſon parallèle, quoiqu'il en faſſe attendre là ſuite. Il ſe hâte d'en venir à *la décadence des Romains, à la corruption de leurs mœurs, & à la perte de leur liberté.* Les cauſes qu'il en donne ſont, 1° „ la puiſſan-„ ce du Sénat & celle du Peuple „ trop confondues; leurs limites ré-„ ciproques peu réglées ; les ſphè-„ res où ces deux grands corps „ devoient ſe mouvoir, point aſſez „ diſtinctement marquées...Sem-„ blable à un poiſon qui coule dans „ les veines d'un corps robuſte, „ ce défaut reſta caché auſſi long-„ temps que le grand exercice & „ la tempérance conſerverent ſa „ vigueur. Mais auſſi-tôt que l'opu-„ lence & le luxe s'introduiſirent „ à Rome, le venin ne tarda pas „ à faire ſon effet & produiſit la „ tyrannie & la mort. “ 2° Les pouvoirs vagues & indéterminés des Magiſtrats particuliers : on ſçait

les troubles & les désordres qu'occasionnerent leurs rivalités & leurs inimitiés. 3° Le goût de la mollesse & de la profusion, dont le *voluptueux & bouillant* Sylla fut l'introducteur. 4° La puissance excessive du peuple, qui devint la source ordinaire de *tout Politique qui recherchoit une autorité & des honneurs illégitimes*. Par-là les Héros patriotes resterent bientôt isolés dans leurs campagnes. Toutes ces observations sont prouvées par la vie de J. César, & depuis sa mort par celle d'Auguste jusqu'au Triumvirat: celle-ci remplit tout le quatrième Livre de ces Mémoires. Ces deux Empereurs sont cités & jugés au Tribunal du Patriotisme, où paroissent avec eux tous les personnages célèbres, qui figurerent alors, bien ou mal, sur la scène de Rome. Les caractères qu'ils eurent, & les rôles qu'ils jouerent, sont retracés avec un crayon, dont

la touche eſt ferme & les couleurs fort vives. Nous ne nous appeſantirons point ſur quelques taches de ſtyle & de Grammaire qu'on trouvera dans cette traduction. En la liſant, on ne doit guères d'attention à de pareilles minuties.

ARTICLE XXXIII.

LE MICROSCOPE à la portée de tout le monde ; ou Deſcription, Calcul, & explication de la nature, de l'uſage, ou de la force des meilleurs Microſcopes ; avec les méthodes néceſſaires pour préparer, appliquer, conſidérer & conſerver toutes ſortes d'objets ; & les précautions à prendre pour les examiner avec ſoin ; le détail des découvertes les plus ſurprenantes, faites par le moyen

du Microſcope, & un grand nombre d'expériences & d'obſervations nouvelles ſur pluſieurs ſujets intéreſſans. Traduit de l'Anglois de Henri Backer de la Société Royale de Londres, ſur l'Edition de 1743, où l'on a ajoûté la figure du Microſcope Solaire & pluſieurs Obſervations nouvelles ſur le Polype. Vol. *in*-8°. pag. 356. ſans l'introduction. *A Paris, chez Ch. A. Jombert, rue Dauphine. M. DCC. LIV.*

LE Téleſcope a franchi les eſpaces immenſes des Cieux; le Microſcope a rapproché de nos ſens un monde de petits Etres. Ces deux inſtrumens nous ont fait toucher, pour ainſi dire, les deux extrémités de la création : ils auroient dû nous pénétrer, en même temps, d'un nouveau reſpect pour l'Auteur de tant de merveilles ; mais

mais la Religion des derniers ſiècles n'eſt pas en proportion des connoiſſances ; par cette raiſon ſans doute que l'homme eſt d'autant moins porté à faire l'aveu de ſa dépendance, qu'il voit ou croit voir plus de choſes ſoumiſes à ſes lumières. En cela néanmoins quelle foibleſſe, quelle ingratitude ; quel abus des dons du Créateur !

Ce Livre n'eſt point deſtiné à diriger les Artiſtes dans la conſtruction du Microſcope : on le ſuppoſe tout fait ; on en explique la nature, les eſpèces, les uſages & les effets. Tout le monde ſçait que le Microſcope eſt un inſtrument, qui fait paroître les petits objets plus grands qu'ils ne paroiſſent à la ſimple vuë : c'eſt une découverte du dernier ſiècle, plus fortuné en ce point que tous ces beaux temps de Rome & d'Athènes, où l'on n'eut pas l'idée d'une ſi admirable invention : preuve qu'on ne réfléchiſſoit guè-

res alors ſur la forme des yeux, & ſur le méchaniſme de la vuë ; qu'on ne tiroit aucunes conſéquences du plus ou du moins de convéxité dans la cornée & dans le criſtallin ; car de ces principes dépendent la conſtruction & les effets des lentilles de Microſcope.

C'eſt une choſe digne d'obſervation, que le fameux Leeuwenhoek, qui a tant vû de petits objets au Microſcope, n'employoit dans ſes expériences qu'une ſimple lentille, placée entre deux plaques d'argent qui étoient percées d'un petit trou, & au-devant deſquelles il n'y avoit qu'une épingle mobile, pour aſſujettir l'objet & l'appliquer à l'œil du Spectateur. On a aujourd'hui des Microſcopes de toutes façons, les uns à une lentille, ce ſont les Microſcopes ſimples ; les autres à deux, à trois, ou à un plus grand nombre de lentilles ; c'eſt-ce qu'on appelle Microſcopes doubles : quel-

ques-uns ont de petits miroirs de réflexion ; d'autres sont toujours placés dans une situation verticale ; on en voit qui s'inclinent, suivant la position où veut se mettre le Spectateur. Enfin on en est venu à grossir presque infiniment les objets par le moyen du Microscope solaire : machine qui dépend de l'influence vive & actuelle des rayons du Soleil, & dont on ne peut faire usage que dans une chambre obscure. On donne ici des descriptions & des figures pour tous ces instrumens : c'est ce qu'on doit voir dans le Livre, qui contient aussi des méthodes pour estimer la force des verres dont on se sert dans les Microscopes simples & doubles ; pour trouver la grandeur réelle des objets découverts par les Microscopes ; pour se mettre en état de bien examiner les objets ; pour éviter les préjugés, & ne point donner dans certaines

extrémités qui tiennent de la fable.
„ Par exemple, *dit l'Auteur*, quel-
„ ques-uns ont prétendu fauſſe-
„ ment, & ſe ſont vantés ridicu-
„ lement d'avoir vû, par le moyen
„ de leurs lentilles, les Atômes
„ d'Epicure, la matière ſubtile de
„ Deſcartes, les écoulemens des
„ corps, les émanations des Aſtres,
„ & autres chimères ſemblables;
„ mais un Obſervateur ingénieux
„ & raiſonnable ne doit pas don-
„ ner crédit à ces hiſtoires roma-
„ neſques, ou employer ſon temps
„ & tourmenter ſon eſprit à ſuivre
„ de pareilles imaginations, tandis
„ qu'il a devant les yeux une infi-
„ nité d'objets réels qu'il peut exa-
„ miner avec facilité, avec avan-
„ tage & avec plaiſir.

Le détail des découvertes faites par le Microſcope, eſt la partie qui occupe particulièrement l'Auteur de ce Livre; il traite la matière en 52 Chapitres, où il y a des choſes

véritablement curieuſes. Nous ſçavons bien que ces curioſités ne ſont guères que les réſultats de ce qu'on trouve répandu dans d'autres Livres ; mais un bon recueil en ce genre eſt toujours quelque choſe de fort eſtimable. Pour peu qu'on ait fait uſage du Microſcope, on a vû, par ſon ſecours, une multitude de petits animaux très-vifs & très-variés dans les différentes infuſions des végétaux ; dans celles ſur-tout du poivre, du foin, de l'avoine, du froment. Le vinaigre, lorſqu'il a reſté quelques jours ſans être couvert, & ſur-tout en Eté, fourmille de ces animalcules, qui ne ſont pourtant pas cauſe de l'âcreté du vinaigre, comme quelques-uns le croient mal-à-propos. Car il eſt certain qu'on ne découvre quelquefois aucun de ces petits animaux dans les plus forts vinaigres, & Leeuwenhoek a démontré que la pointe du vinaigre vient

uniquement de la figure pointue & pénétrante des sels qui y nagent.

Le Microscope a fait découvrir la configuration des globules du sang ; les altérations dont ils sont susceptibles ; & sur-tout la circulation de ce fluide dans les vaisseaux. A ce sujet on rassemble ici des expériences de toute espèce, & faites d'après toutes sortes d'animaux : expériences connues aujourd'hui de tout le monde ; mais qui n'en méritent pas moins l'admiration toujours nouvelle & toujours constante de quiconque sçait réfléchir. Ajoûtez tout ce que le Microscope découvre dans les os, dans les nerfs, dans les semences des végetaux, des animaux, jusques dans l'épiderme de l'homme, qu'on sçait, par ce moyen, être tout couvert d'écailles, & de pores au nombre de plus de deux mille millions, suivant le calcul de Leeuwenhoek.

Mais eſt-il vrai qu'une certaine maladie de la peau, ſi commune dans quelques Provinces, ne vienne que d'un nombre de petits inſectes cachés ſous l'épiderme : inſectes dont les morſures continuelles font ſortir une ſérosité de la peau & produiſent ces puſtules ou veſſies aqueuſes qui font connoître cette maladie ? Les Tranſactions philoſophiques aſſurent le fait, & l'on en tire des conſéquences fort naturelles ; ſçavoir, 1° Qu'en ſe grattant, on ne fait qu'augmenter le mal, parce qu'en briſant les petites puſtules, & quelques vaiſſeaux ſanguins, la douleur s'aigrit, *tandis que ces animaux malfaiſans échappent aux ongles par leur petiteſſe & ſe répandent plus avant.* 2° Que cette maladie doit ſe communiquer très-aiſément ; les animalcules, qui en ſont la cauſe, pouvant s'attacher à tout ce qu'ils touchent, & ſe multiplier promptement dans

le nouveau ſujet qu'ils attaquent. 3° Que la même maladie ne peut céder qu'aux topiques, ſouffres, ſels, vitriols, mercures &c. les remèdes intérieurs n'ayant point de priſe ſur cette engeance d'animaux importuns qui travaillent dans l'épiderme.

Que de curioſités encore préſente le Microſcope dans l'examen des mites, de la puce, des araignées, du couſin, de la mouche, de la calendre ; & en prenant les parties individuelles de ces inſectes, combien de choſes à remarquer dans leurs aiguillons, dans leurs cornes ou antennes, dans leurs aîles, dans leurs yeux ! Sur ce dernier objet l'Auteur fait une réflexion judicieuſe : » On ne peut douter, *dit-il*, que les mites & pluſieurs autres animaux beaucoup » plus petits n'aient des yeux façonnés de manière à diſtinguer » des objets, pluſieurs mille fois

» plus petits qu'ils ne ſont eux-
» mêmes ; car les petites particules,
» qui les nourriſſent & pluſieurs
» autres choſes qu'il leur importe
» de diſtinguer & de connoître par-
» faitement, doivent certainement
» être de cette petiteſſe. Combien
» donc leurs yeux ne doivent-ils
» pas groſſir les objets, & quelles
» découvertes extraordinaires ne
» feroit-on pas, s'il étoit poſſible
» d'avoir des lentilles de cette for-
» ce, pour découvrir par leur
» moyen ce que ces petits animaux
» découvrent clairement !

Il eſt beaucoup moins ſenſé de ſuppoſer, dans ces petits Etres, des idées qui leur ſont propres, & ſelon leſquelles ils peuvent meſurer la durée de leur exiſtence. L'Auteur, à cet égard, dit, dans ſon 52e Chapitre, des choſes fort hazardées, en partant néanmoins d'un principe certain ; ſçavoir, que la réflexion ſur la ſuite de nos idées forme,

par rapport à nous, ce que nous appellons *durée* : mais quelles sont les idées d'un insecte, d'une mite, d'un cousin, d'une mouche, &c. ?

Il n'est guères plus raisonnable d'ajoûter, comme fait l'Auteur, qu'il y a dans la nature un tel progrès, *que tout l'espace, depuis la plante jusqu'à l'homme, se trouve rempli de diverses sortes de créatures, qui s'élevent l'une au-dessus de l'autre, par des degrés si doux & si aisés, que les nuances ou petits passages, d'une espèce à l'autre, sont presque insensibles*. Il faut se ressouvenir que l'homme est composé d'un esprit & d'un corps ; que du corps à l'esprit le passage est comme infini ; qu'aucun degré ne conduit de l'un à l'autre ; qu'aucune nuance ne franchit l'intervalle. Nous sommes fâchés que ce défaut d'exactitude altère la bonté du présent Ouvrage : il faut croire que l'Auteur Anglois n'a pas

ſenti les conſéquences de ſon opinion ; car du reſte, il parle reſpectueuſement des attributs du Créateur, & des droits qu'ils ont ſur nos hommages.

Nous abandonnons une infinité de détails Microſcopiques ſur la pouſſière des fleurs, ſur les ſemences, ſur les feuilles, ſur les ſels, en général & en particulier ; enfin un chapitre très-curieux (c'eſt le 51[e]) où l'on compare les Ouvrages de l'art & de la nature : comparaiſon qui eſt toute à l'avantage de la nature, ou plutôt de ſon Auteur. On trouvera la Traduction de ce Livre claire & ſimple, telle qu'on pouvoit la ſouhaiter pour une matière comme celle-ci. Le Traducteur ſupprime ſon nom, & nous ne prétendons pas le deviner.

ARTICLE XXXIV.

ŒUVRES DE M. HOUDAR de la Motte, l'un des 40 de l'Académie Françoise. Dix Tomes in-12. en onze Volumes. A Paris, chez Prault l'aîné; Quai de Conti &c. M. DCC. LIV.

C'EST ici l'Edition la plus complette des Œuvres de M. De la Motte : nous l'avons annoncée au mois d'Août dernier; nous avons désigné les pièces qui n'avoient point encore paru; mais toute cette notice n'est pas suffisante pour un objet qui intéresse si fort le public des gens de Lettres. Ainsi nous entamons une analyse suivie; & nous tâcherons de la renfermer dans deux Articles de ces Mémoires.

D'abord, nous sentons combien il est avantageux de parler d'un Auteur qui n'existe plus. Ce moment est celui de la vérité: moment où la jalousie & la malignité, où l'adulation & la complaisance ne dirigent plus les jugemens. M. De la Motte mérite de vrais éloges; mais non tous ceux qu'on trouve dans un *portrait* placé à la tête de cette nouvelle Edition. Peut-on dire, en effet, que son *ame étoit née toute instruite, toute sçavante*; que *ce n'étoit pas un sçavoir acquis, mais un sçavoir inspiré*.... qu'*on n'a pas vû en lui de commencement*; que *son esprit n'a point eu d'enfance*? Tout cela est outré, inutile, & n'a pas dû flatter M. D. L. M. si le portrait a été fait de son temps. M. l'Abbé Trublet & M. De Fontenelle ont mieux loué leur ami, parce qu'ils ont parlé d'après ses succès littéraires, d'après les qualités de son ame; sans pré-

tendre qu'il fût unique en son genre, ou qu'il n'eût point de défauts. Le témoignage de leur estime, pour M. De la Motte, orne aussi le premier Volume de ce Recueil. Après quoi viennent les Odes & ce Discours célèbre sur la Poësie, que l'Auteur publia, pour la première fois, en 1707.

On rendit compte de cet Ouvrage, dans nos Mémoires d'Avril de la même année. L'extrait est détaillé; on y cite diverses strophes des Odes de M. De la Motte, & l'on raisonne quelques momens sur le Discours; mais sans remarquer, autant qu'on devoit le faire, que cette pièce est admirable pour le style & pour l'enchaînement des principes. Cela ne signifie pas qu'il ne s'y trouve aucun objet d'examen ou de critique. Voici, par exemple, un endroit à comparer avec d'autres idées de l'Auteur. Selon les principes du Discours, *tout ce*

qu'il y a d'essentiel à la Poësie, consiste dans *l'arrangement mesuré des paroles*, dans *la fiction*, & dans *les figures hardies*. Considérons particulièrement la première de ces qualités, *l'arrangement mesuré des paroles* : tous les Maîtres de l'Art en ont donné des préceptes ; ils ont regardé ce point comme intrinséque à la Poësie ; * ils n'ont pas cru qu'on pût faire des Poëmes en Prose : & s'ils ont avoué que certains ouvrages étoient dans le goût poëtique, parce qu'on y remarquoit la *fiction*, & les *figures hardies* ; ils n'en ont pas moins borné ces compositions au genre prosaïque, parce que la *mesure* leur manquoit. Encore une fois,

* On pourroit citer en particulier Socrate qui, dans le Gorgias de Platon, assure positivement que, sans la *mesure*, la Poësie ne differe pas des *discours vulgaires*.

telle paroît être aussi la doctrine de M. De la Motte, dans son Discours ; cependant presque partout ailleurs il s'en écarte ; il ne considere plus la *mesure* que comme l'accessoire de la Poësie ; il étend au Prosateur le nom & les prérogatives de Poëte, lorsqu'il en a l'ame & le style ; il n'exige pas qu'on fasse des vers pour mériter ce titre ; il croit même que des Odes en Prose ne seroient pas une chimère, & il ose en donner l'exemple. Sur-tout ceci qu'il nous soit permis de réclamer les principes du *Discours* : c'est en appeller à l'Auteur mieux informé ; & c'est en même temps nous renfermer dans les notions exactes de chaque chose.

M. De la Motte, raisonnant sur les fins de la Poësie, ne lui accorde que celle de plaire, & lui refuse celle d'instruire. Selon lui, les Poëmes d'Homère ne sont point des

Ouvrages de morale, mais ſeulement *des chef-d'œuvres d'imagination* &c. & pour ôter à ce Prince des Poëtes la gloire d'avoir donné des leçons utiles aux hommes, l'Anathême de Platon contre Homère eſt produit en preuve. Tout ceci eſt traité dans le beau Diſcours de notre Auteur : ſur quoi nous obſervons ſommairement que cette expoſition n'eſt pas exemte d'équivoques.

Il eſt bien ſûr que l'Art du Poëte, comme pluſieurs autres Arts, ne tend par lui-même qu'à faire naître des images dans l'ame ; mais ces images doivent avoir leurs qualités particulières : outre l'avantage d'intéreſſer par le plaiſir, il faut qu'elles ſoient utiles aux hommes ; qu'elles poſſédent cette beauté morale, qui n'eſt autre choſe que l'empreinte de la vertu. Par-là auſſi l'art du Poëte, comme tous les autres arts, ſe trouvera ſubordonné à la vraie

& saine Politique, dont la fin générale est le bien commun de la Société. Il ne faut donc pas regarder la Poësie comme quelque chose d'isolé, d'indifférent & d'étranger par rapport aux caractères dont doivent être revêtues les images qui sont l'ouvrage propre de cet Art. C'est l'écueil où donne M. De la Motte, quand il *laisse la Poësie* dans une sorte d'*indifférence* pour le bien ou pour le mal : il semble que les grands Poëtes & les bons Critiques l'ont envisagée sous un autre point de vuë ; qu'ils l'ont crue plus destinée encore à l'instruction qu'au plaisir ; qu'ils l'ont jugée hors de sa sphère, quand elle a blessé la vérité ou les bonnes mœurs ; & pour revenir au Prince des Poëtes, n'étoit-ce pas les meilleures fins qu'Horace reconnoissoit dans l'Iliade d'Homère, lorsqu'il disoit que ce Chantre du siège de Troye l'emportoit sur tous les Phi-

losophes, par les leçons de vertu dont son Poëme étoit rempli?

Qui quid sit pulcrum, quid turpe, quid utile, quid non;
Pleniùs ac meliùs Chrysippo ac Crantore dicit.

Lib. 1. Epist. 2.

Quant aux Loix de Platon contre la Poësie, bien des Sages les ont trouvées d'autant plus bizarres que ce Philosophe s'étoit nourri, dès l'enfance, de la lecture des Poëtes & sur-tout d'Homère, dont il avoit pris le ton & le style.* Aussi remarque-t-on que, dans tous ses Ouvrages, excepté ceux *de la République*, il donne des éloges infinis à la Poësie, aux Poë-

* On peut voir ce que dit sur cela M. l'Abbé Massieu, dans le second Tome des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres.

tes, & à Homère, juſques-là qu'il appelle celui-ci *le chef de tous les Sages, le plus divin des Poëtes*, & qu'il loue Hipparque, fils aîné de Piſiſtrate, d'*avoir introduit les Livres d'Homère dans l'Attique.* D'autres Sçavans ont cru que Platon défendoit ſeulement la lecture des Poëtes à ceux qui pouvoient en abuſer; ſur-tout aux jeunes Citoyens ſans guides, ſans expérience, & trop aiſés à prévenir contre les Dieux dont Homère, en effet, n'a pas ſçû parler avec décence.*

Quoi qu'il en ſoit, toutes ces choſes mériteroient d'être plus approfondies qu'elles ne l'ont été par

---

* On peut lire ce qui a été écrit, ſur cette matière, par Voſſius dans ſes Inſtitutions Poëtiques; par M. l'Abbé Fraguier, dans le premier Tome des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, &c.

M. De la Motte ; & il y auroit aussi à demander s'il explique bien pourquoi le début de l'Ode est ordinairement pompeux, & celui du Poëme Epique toujours simple, toujours modeste ? » Je n'imagine, » *dit-il*, qu'une raison de cette » différence ; c'est que le Poëme » étant un ouvrage de longue ha- » leine, il est dangereux de com- » mencer d'un ton difficile à sou- » tenir ; au lieu que l'Ode étant » resserrée dans d'étroites bornes, » on ne court aucun risque à » échauffer d'abord le Lecteur, qui » n'aura pas le temps de se refroi- » dir par la longueur de l'ouvra- » ge. « On voit bien que, d'après ce principe, il seroit permis de commencer aussi avec pompe l'Elégie, l'Eglogue, la Satyre, l'Epigramme ; car souvent ces pièces ne sont pas *des Ouvrages de plus longue haleine* que l'Ode. D'ailleurs il faudroit distinguer les di-

verſes eſpèces de Poëſies Lyriques. Les Odes qui célèbrent les Dieux, les Rois, les Guerriers, les Couronnes Olympiques; celles, en un mot, qui ſont montées au ton de Pindare, débutent ordinairement avec pompe; mais dans la plûpart des autres ſujets qu'ont chantés Anacréon, Horace & leurs Imitateurs, il n'eſt point néceſſaire que *l'enthouſiaſme brille dès le début*; il ſuffit que la pièce commence d'un air plus vif & plus leger, que ne doit être l'exorde d'un Poëme Epique. Or quelle que ſoit l'eſpèce particulière d'Odes qu'on ſuppoſe, ce qui fait qu'on y entre autrement que dans l'Epopée, c'eſt la diverſité même des genres. L'Ode eſt fille de l'enthouſiaſme ou de la liberté; on y ſaiſit les objets de la manière qu'on veut; on n'y eſt reſponſable ni d'un progrès d'idées, ni d'une continuité d'action. L'Epopée au contraire

eſt une grande machine toute de rapports ; une eſpèce d'Architecture Poëtique, où tout doit être diſtribué ſelon les régles, &c.

M. De la Motte raiſonne bien ſur l'enthouſiaſme ; mais ſa doctrine, à cet égard, n'eſt point neuve. Long-temps auparavant, le P. Rapin avoit obſervé que le feu poëtique devoit être dirigé par le *jugement* ; qu'il falloit écarter de la Poëſie, ce qu'on appelle *fureur* ; & que Platon, voulant décrier les Poëtes, avoit imaginé de les peindre comme des gens qui ne ſe poſſédent plus : vrai moyen, conclut le P. Rapin, de rendre mépriſable *la profeſſion de cet Art.*

Nous n'avons que des éloges à donner aux caractères que M. De la Motte trace de Pindare, d'Anacréon, d'Horace, de Ronſard, de Malherbe ; & paſſant aux Odes mêmes de l'Auteur, nous devons dire, comme nos Prédéceſſeurs en

1707, qu'il s'en trouve de fort belles dans ce Recueil : on conçoit néanmoins qu'il faut choiſir. Deux Volumes d'Odes Françoiſes, toutes excellentes, ſeroient un Phénomène. On croit que les Anacréontiques ſont ici ce qu'il y a de mieux, ſauf la morale qui n'en vaut rien, & que l'Auteur déſavouoit ; mêlant ainſi le témoignage de ſa probité à celui de ſa trop grande complaiſance pour Anacréon.

L'*Ode ſur l'émulation* eſt une des plus diſtinguées, par le ſujet & par la manière dont il eſt traité. M. De la Motte s'y propoſe de montrer que nous pouvons ſurpaſſer les Anciens ; ou plutôt il faut la lire pour bien ſaiſir toute la penſée de l'Auteur. Car elle eſt un peu déguiſée dans le Diſcours préliminaire, M. De la Motte s'efforçant d'y faire entendre qu'il ne *manque point de reſpect aux Anciens ;*

Anciens ; qu'il *se contente d'animer les Modernes à une juste émulation* &c. au lieu que l'Ode même, peut-être par le privilège de la Poësie, est beaucoup plus tranchante : voici la seconde strophe.

Jadis l'Italie & la Grèce
Ont produit de rares esprits :
De ses premiers traits, la sagesse
Nous éclaire dans leurs écrits.
Mais le *jour* doit suivre l'*aurore* ;
De l'honneur de les vaincre encore,
Conservons l'espoir généreux.
Malgré l'intervalle des âges
Osons, en lisant leurs ouvrages,
Nous croire au moins hommes comme eux.

Cette strophe n'est peut-être pas un chef-d'œuvre en elle-même ; mais n'y considérons que cette *Aurore*, à laquelle l'Auteur compare les Anciens, & demandons si, en fait de Poësie, d'Elo-

quence, d'Hiſtoire, ces Anciens ne ſont que l'*Aurore* par rapport à nous ; & ſi nous avons véritablement l'eſpoir d'être de *jour* par rapport à eux. Pour décider la queſtion, ne ſuffiroit-il pas de nommer Ciceron, Virgile, Horace, Tite-Live, Sallufte &c. Nous ne parlons point des Grecs, de peur d'augmenter l'éclat de cette *Aurore*, & d'éblouir quiconque penſe comme M. D. L. M.

Son ſecond Tome, qui eſt le troiſiéme Volume de la nouvelle Edition, roule preſque entiérement ſur Homère : c'eſt tout dire ; qu'il contient la Traduction ou l'Imitation de l'Iliade, avec le long Diſcours où M. D. L. M. expoſe ce qu'il penſe du Prince des Poëtes, & de ſon fameux Poëme. Dès 1714 on vit paroître cet Ouvrage dans le Public ; & nos Mémoires en donnerent l'analyſe au mois d'Avril de la même année. M. De la Motte

ne dut pas se plaindre des sentimens de nos prédécesseurs pour lui; cependant on insinuoit, dans l'extrait, quelques critiques ou plutôt quelques tempéramens pour réconcilier l'Auteur avec les vrais principes; nous ne citons qu'un exemple.

Selon M. D. L. M. le Poëme Epique peut avoir pour objet non-seulement une action, mais toute la vie d'un Héros; non-seulement les aventures des Rois, mais les évènemens de la vie commune des particuliers; non seulement le grand, le sublime, le pathétique, mais ce qui n'est simplement qu'agréable; de-là naîtront, ajoûte-t-il, diverses *espèces* de Poëme Epique; mais il n'y aura toujours qu'un *genre*. Les Journalistes, qui écrivoient en 1714, adopterent cette doctrine; non sans observer que, s'il y a diverses espèces de Poëme Epique, une d'entre elles

eſt *plus parfaite* que les autres ; & que cette eſpèce *plus parfaite* eſt celle dont la conſtitution ſe trouve conforme aux régles d'Ariſtote ; *celle dont l'action eſt une, grande, ſe paſſe entre des Rois, ne remplit qu'un certain eſpace de temps, ne ſe développe que par le miniſtère des Dieux, eſt ſoûtenue par de grands caractères, a pour but une vérité morale, &c.*

Nous reprenons d'après ces obſervations : Quand on définit une choſe, on la conſidère toujours dans ſon état de perfection ; la définition du Poëme Epique ne peut donc être que la définition du Poëme Epique parfait ; c'eſt-à-dire, revêtu des qualités qu'on vient de dire : ainſi tout ce qui s'en écarte, n'eſt que licence, médiocrité, imperfection ; eſt-ce la peine de tendre à cet objet, & de changer les notions communes pour ſi peu de choſe ? Si je cher-

chois à me faire une idée de l'Histoire, songerois-je aux espèces subalternes, aux Annales, aux Chroniques ? Si j'étois curieux de bien connoître la Comédie, ménagerois-je dans l'ordre de mes connoissances, une place pour les bouffonneries des farceurs ?

Il y auroit cent choses à dire, ou plutôt à répéter sur l'Iliade de M. De la Motte ; car cet Ouvrage fut, il y a 40 ans, une pomme de discorde, & le sujet d'une guerre, où l'on vit combattre presque autant de Littérateurs qu'il y avoit eu de Chefs ou de Rois devant Ilion. Nous ne rappellerons point ces exploits littéraires ; on en a l'histoire très-circonstanciée dans le 4e Volume de la Bibliothèque Françoise, par M. l'Abbé Goujet, avec l'indication de toutes les pièces qui parurent au temps de ce fameux démêlé.

On a écrit que l'Iliade de M. De

la Motte étoit *le moindre de ſes Ouvrages* : cette cenſure eſt modérée en comparaiſon d'une autre que nous avons lûe quelque part, & qui porte que *l'Iliade* de M. De la Motte *eſt un Ouvrage pitoyable.* Il y a, ſans doute, de l'exagération dans ce jugement ; & nous croyons qu'il ſeroit poſſible de trouver, dans cette Traduction, quelques endroits qui ne déparent point Homère. Mais il eſt toujours certain que M. De la Motte ne devoit pas s'engager dans une telle entrepriſe : pour un bel eſprit comme lui, ce n'étoit que *temps perdu & réputation hazardée.* Il auroit beaucoup mieux fait de s'appliquer à bien apprendre la Langue d'Homère ; à lire pleinement & profondément les Anciens ; à rectifier pluſieurs de ſes idées ſur les principales parties des Belles-Lettres. Nous n'avons jamais eu beſoin de l'Iliade en Vers François,

& nous avons toujours eu infiniment peu de Littérateurs qui eussent le goût sûr. Il faut néanmoins ajoûter ici un mot, qui est à la gloire de M. De la Motte.

Quand cette guerre de l'Iliade n'auroit produit que les *Réflexions sur la Critique*, il n'y auroit qu'à s'applaudir de l'évènement, c'est-à-dire de la querelle même & de la façon dont elle fut soutenue. Ces *Réflexions* occupent ici une grande partie du 3^e Tome (4^e Volume). On les a lues & relues depuis 40 ans, & toujours on y a reconnu l'extrême politesse de M. De la Motte, avec toutes les graces du style, toute la finesse du raisonnement, & une manière de se défendre aussi efficace, qu'intéressante pour le Public. Ce n'est pas que tout y soit également solide, également vrai. Des trois Parties que comprennent ces *Réflexions*, on donne incontestable-

ment le prix à la première ; on croit la seconde un peu affoiblie par les Paradoxes de l'Auteur sur le dessein de l'Iliade, sur la nature du Poëme Epique &c. c'est la critique qui en fut faite dans nos Mémoires de Septembre 1715 ; critique qui se trouve répétée dans le 4e Volume de la Bibliothèque Françoise. Enfin, pour ce qui regarde la 3e Partie des *Réflexions*, on ne peut nier que ce ne soit une apologie très-ingénieuse de cette Iliade, qui n'en sera pourtant pas mieux accueillie de la postérité.

A la fin des *Réflexions*, on a placé une vingtaine d'Eglogues avec un Discours sur la Poësie Pastorale : ces morceaux n'avoient point encore paru. L'amour y domine, comme si les Bergers du premier âge n'avoient été occupés que de ce sentiment. De-là le ton de langueur répandu dans toutes ces pièces, quoique bien versifiées. Le

Discours mériteroit d'être examiné en détail, parce qu'il comprend toutes les Loix du genre pastoral. Nous ne sçavons si l'Auteur n'est point un peu prodigue, quand il s'agit de donner de l'esprit aux Bergers ; & si ces Acteurs du Poëme Bucolique se reconnoîtroient à *l'emportement* & au *désespoir* dont il les croit susceptibles, quand certaines passions s'emparent de leur cœur. Peut-être que M. D. L. M. n'ajoûte rien à la doctrine du P. Rapin, qui dit sagement dans ses *Réflexions sur la Poëtique* : » Le véritable caractère de l'Eglo» gue est la simplicité, la pudeur » & la modestie. Ses figures sont » douces ; ses passions tendres ; ses » mouvemens tranquilles, quoi» qu'elle puisse quelquefois être » passionnée & avoir de petits *em-* » *portemens* & de petits *désespoirs*, » qui ne vont toutefois à rien de » fâcheux ; car elle n'est jamais ni

» fière ni violente. Ses narrations
» sont courtes ; ses descriptions
» sont petites ; ses pensées sont in-
» génues ; ses mœurs sont inno-
» centes ; sa diction pure ; son vers
» coulant ; ses manières unies ; &
» tous ses discours naturels. «

Voilà en effet tout ce qu'il faut pour l'Eglogue. M. De la Motte, suivant son génie toujours porté à l'éclat, semble décorer davantage la Muse Champêtre : nous n'oserions pourtant assurer qu'il passât les bornes prescrites à ce genre ; & nous aimons mieux transcrire un morceau qui donnera quelque idée de sa manière : » Il faut
» observer, *dit-il*, qu'outre les
» actions & les entretiens des Ber-
» gers, l'Eglogue représente en-
» core leurs combats de chansons,
» & qu'alors on leur suppose un
» art qui étend leur droit de penser
» & d'orner ce qu'ils disent : ils
» deviennent par-là des Poëtes qui,

» bien qu'ils ne doivent l'être qu'en » Bergers, sont néanmoins, dans » leur genre, comptables de finesse » & d'élévation: ils ne se pare- » ront que de fleurs à la vérité; » mais toujours se pareront-ils, & » toujours y aura-t-il quelque ému- » lation de goût & d'industrie dans » l'arrangement même de ces » fleurs: c'est-là qu'ils embelliront » leurs sentimens de comparaisons » riantes, & s'il se peut, nouvel- » les; c'est-là qu'ils soigneront des » descriptions; qu'en évitant seu- » lement des figures trop fières & » trop audacieuses, ils useront des » autres avec justesse & avec va- » riété &c. « Qu'on sent bien ici le bel esprit qui se ménage vis-à-vis de Tyrcis & de Corydon! En général, tel fut le talent de M. D. L. M. Sans rien relâcher de ses principes sur les divers genres de littérature, il en raisonnoit de manière à paroître satisfaire tout le

monde. Avec des termes placés à propos, il insinuoit ses opinions, & sembloit en même temps ne proposer que celles des autres. Mais notre siècle est fort clairvoyant, & cette adresse n'a pas empêché les Critiques de s'élever souvent & vivement contre l'Auteur.

On a encore des exemples de succès & de querelles dans le Tome suivant, qui contient quatre Tragédies, les Machabées, Romulus, Inès de Castro, Œdipe, avec cinq ou six Discours, qui ne sont que les Apologies de ces pièces. Nos Mémoires rendirent compte de tout au mois de Mai 1730, peu de temps après que M. D. L. M. eut publié cette partie de ses Ouvrages. Il nous seroit difficile aujourd'hui d'en former une meilleure analyse ; & tout-à-fait impossible de la renfermer dans le peu d'espace qui nous reste ici. Nous renvoyons donc à cet

Article du Journal, ou, si l'on veut, à l'Abrégé qu'en a fait M. l'Abbé Goujet, dans le 3e Tome de sa Bibliothèque Françoise. Voici une Observation qui terminera notre Extrait.

M. De la Motte, dans le *Discours préliminaire*, placé à la tête de ce Volume, regarde comme une exaggération Poëtique le sentiment de M. Despreaux qui dit, dans sa IX. Satyre :

Et ne sçavez-vous pas que sur ce Mont sacré,
Qui ne vole au sommet, tombe au plus bas degré ?

Ce sentiment n'est point une imagination de M. Despreaux ; il l'avoit pris d'Horace, qui établit le même principe dans son Art Poëtique :

Mediocribus esse Poetis
Non homines, non Dî, non concesser columnæ.

Mars, 1755.

Et le P. Rapin, dans ſes Réflexions ſur la Poëtique, aſſure également que les Vers *ne ſont pas ſupportables quand ils ne ſont que médiocres, & qu'ils ſont ridicules quand ils ne ſont pas admirables.* Mais M. D. L. M. croit au contraire, qu'il y a divers degrés d'honneur, dans l'Empire d'Apollon; que *les génies, moins étendus & moins heureux, demeurent encore bons, malgré l'excellence des premiers;* qu'il en eſt de la Poëſie, comme de l'Éloquence, & que comme *il ne falloit pas ſifler Eſchine, parce qu'il y avoit un Demoſthène; auſſi* ne laiſſe-t-on pas de *lire Ovide, quoiqu'il y ait un Virgile.*

Nous craignons qu'il n'y ait, en tout ceci, beaucoup de mépriſe par rapport à ce qui fait le mérite eſſentiel de la Poëſie. Ce mérite conſiſte dans l'enthouſiaſme, qui n'eſt autre choſe que le langage ſublime, énergique, efficace du

ſentiment qu'on éprouve. Qu'on ait toutes les autres qualités ; ſi l'on manque d'enthouſiaſme, on ne ſera jamais Poëte : Qu'on ait à ſe reprocher des défauts, même conſidérables ; ſi l'on poſſéde ce beau feu, on ne laiſſera pas de prendre place parmi les Héros de la Poëſie. Cet enthouſiaſme au reſte eſt relatif aux divers genres auxquels s'étend la Poëtique. On ne demandera pas pour l'Eglogue l'élévation & la chaleur de l'Ode ; on traitera l'Apologue d'un autre ton que le Poëme Epique. Dans ſa ſphère, Ovide ne manque point d'enthouſiaſme, & il a pû *voler au ſommet* du Parnaſſe. Mais, parmi les Grecs, un Valerius Flaccus, auteur d'un Poëme ſur les Argonautes, & parmi les Latins, un Silius Italicus ſont *au plus bas degré*, parce que leurs Ouvrages ne ſont que ſoignés, & ne portent point l'empreinte de l'Enthouſiaſme. Tels ſont auſſi,

parmi nous, un grand nombre de Poëtes, sur-tout Dramatiques; ils ont donné des pièces qui, avec le mérite du dessein, de la conduite, de la versification, pèchent par défaut d'enthousiasme; on y sent bien l'étude & le travail, mais nullement le génie; on y apperçoit des hommes d'esprit, mais point du tout des Poëtes; on voit qu'ils ont voulu suivre notre Corneille & notre Racine, mais que ceux-ci se sont élevés dans la nuë, & que ceux-là, après quelques efforts, sont retombés vers la terre.

Quant à l'argument qu'on tire de l'éloquence pour en conclure, par voie de comparaison, qu'il doit y avoir des degrés parmi les Poëtes, comme il y en a parmi les Orateurs, c'est encore ce qu'il faut expliquer. L'éloquence suppose bien plus de qualités acquises que la Poësie; ainsi quand on n'est pas

au premier rang des Orateurs, on peut, à force de travail, parvenir à des rangs inférieurs, qui ne laissent pas d'être encore honorables : par exemple, on est encore très-bien quelques places au-dessous de Demosthène, de Ciceron, &, si l'on veut, de Bossuet, de Bourdaloue : c'est apparemment ce que dit Horace.

Consultus juris, & actor
Causarum mediocris, abest virtute
diserti
Messalæ, nec scit quantum Cassetius
Aulus;
Sed tamen in pretio est, &c.

En fait de Poësie, ce n'est pas la même chose : cet enthousiasme, dont nous parlions plus haut, forme presque tout le genre, & ne s'acquiert pas : si l'on le manque, tout l'essentiel est manqué; & alors on voit arriver ce qu'ajoûte Horace :

Si paulum à summo discessit, vergit ad imum.

Nous parlerons dans un autre Article, des six derniers Volumes de M. De la Motte.

ARTICLE XXXV.

CATALOGUE DES LIVRES de la Bibliothèque de M. Secousse, Avocat en Parlement, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, in-8°. pag. 456. Chez Barrois, Quai des Augustins. 1755.

ON nous donne ici l'état d'une Bibliothèque extrêmement riche, quant à la partie qui concerne notre Histoire de France. Le Possesseur, M. Secousse, excelloit dans cette branche de Littérature. Il suffit, pour s'en convaincre,

de lire les Mémoires qu'il a fournis au Recueil de l'Académie Royale des Belles-Lettres. Ce n'eſt pas qu'il n'eût acquis auſſi de très-grandes lumières dans la Juriſprudence, dans les Antiquités Grèques & Romaines, dans la Critique, dans la Bibliographie, &c. Sa Bibliothèque montre les traces de tous ces genres d'érudition. En particulier, la collection des Ordonnances de nos Rois, Ouvrage déja porté à huit Volumes *in-fol.* dont ſix ſont dûs aux ſoins de M. Secouſſe, fait voir combien ce Juriſconſulte étoit verſé dans notre Droit public.

Mais l'Hiſtoire de la Nation tenoit toujours le premier rang dans ſes connoiſſances; elle étoit comme la baſe de ſes études; elle l'intéreſſoit au point de lui faire rechercher, copier, conſerver toutes les pièces qui avoient rapport à cet objet. Combien de mor-

ceaux échappent à l'attention des Sçavans les plus curieux ! Combien de feuilles volantes, d'Ecrits fugitifs, de Brochures paſſagères ſont la proie du temps & des révolutions ! L'Hiſtoire cependant ne s'éclaircit qu'à l'aide de ces lumières, ſouvent foibles en elles-mêmes, & quand elles ſont iſolées ; mais très-capables d'opérer le plus grand effet, quand on peut les réunir & les comparer.

M. Secouſſe n'avoit rien négligé en ce genre. Il s'étoit fait des Recueils immenſes ; des ſuites nombreuſes de pièces anecdotes ou très-rares ; des porte-feuilles dépoſitaires d'un nombre infini de monumens hiſtoriques. On en voit beaucoup dans le détail de cette Bibliothèque ; mais il en reſte d'autres qu'on n'a pas pris ſoin de reconnoître ni d'annoncer au Public : c'eſt-ce que le Libraire inſinue lui-même à la première page

de ſon Avertiſſement. Sur quoi nous obſervons que ceci eſt un déſavantage pour l'enchère qui ſe prépare, pour la famille qui s'y intéreſſe, pour tous les gens de Lettres, qui ſeroient bien-aiſes de connoître tout le fond & toute l'étendue de ce tréſor. Nous avons ouï dire qu'il y a, dans le Cabinet de feu M. Secouſſe, plus de 500 Cartons de Pièces rares & curieuſes, dont on ne tient point compte dans le Catalogue; ſuppoſons-en ſeulement la moitié, ou, ſi l'on veut, le tiers, le quart; comment cette partie non liquidée, non inventoriée, ſe préſentera-t-elle à la vente? Les Acheteurs iront-ils, à l'aveugle, donner beaucoup d'argent pour des choſes qu'ils ne connoiſſent pas; ou bien leur livrera-t-on, pour rien, des morceaux peut-être & probablement même ineſtimables? Voilà, nous le répétons, une omiſſion de conſéquen-

ce ; & il eſt aiſé d'en pénétrer la cauſe.

M. Secouſſe avoit formé lui-même ſon Catalogue dans le temps qu'il jouiſſoit encore de toutes les facilités & de tout le ſervice de ſa vue : l'affoibliſſement de ſes yeux ne lui ayant pas permis, ces dernières années, de mettre en ordre ce qu'il lui reſtoit de porte-feuilles & de cartons, il a laiſſé cette partie, comme en maſſe, & ſans en expliquer les détails. Après ſa mort, on a copié ſon Catalogue, & c'eſt ce qu'on nous donne aujourd'hui, non toutefois avec autant d'ordre que le Poſſeſſeur en avoit mis dans la diſtribution de ſes richeſſes littéraires ; on n'a point ſuivi toutes ſes diviſions & ſoûdiviſions : par exemple, il avoit fort bien diſtingué l'Hiſtoire Romaine de l'Hiſtoire Grèque ; l'une & l'autre ſont confondues dans le Catalogue imprimé. En diſtribuant

l'Hiſtoire de nos Rois ; il avoit ſpécifié très-à-propos la première & la ſeconde race ; on omet ici cette indication particulière, & l'on ſe contente d'annoncer la troiſième race &c.

Mais enfin ce Catalogue, qu'on diſtribue, repréſente encore celui de M. Secouſſe ; & c'eſt même, parce qu'on n'a rien ajoûté au travail de ce Sçavant, que ſes précieux Cartons reſtent ſans inventaire ; ſans nomenclature ; tels qu'ils étoient dans le Cabinet du Poſſeſſeur. Cependant puiſqu'on n'avoit que cet objet à examiner & à faire connoître, il ſemble qu'on devoit s'y livrer avec zéle ; d'autant mieux que la peine ou la dépenſe d'un pareil Ouvrage eût été récompenſée au triple par la chaleur des enchères. On nous pardonnera cette critique en conſidération de l'intérêt littéraire que nous prenons à cette belle Biblio-

thèque : on nous permettra auſſi d'obſerver que l'Eloge, placé à la tête de ce Catalogue, eſt quelque choſe de trop mince pour un homme tel que M. Secouſſe. On remet, il eſt vrai, cette partie au Secrétaire de l'Académie Royale des Belles-Lettres, & au Continuateur du Recueil des Ordonnances : l'un & l'autre très-capables de peindre l'Académicien & le Juriſconſulte. Mais le mérite Bibliographique eſt une qualité particulière, qui ne ſe trouve préconiſée nulle part avec plus de graces & d'effet qu'au frontiſpice d'un Catalogue de Livres. Nous entendons par *mérite Bibliographique*, l'intelligence qui dirige un homme de Lettres dans la formation de ſa Bibliothèque : mérite, nous oſons le dire, qui doit être fort différent de cet enthouſiaſme auquel ſe livrent les Bibliomanes de profeſſion.

M. Secouſſe

M. Secousse ne donna point dans une façon de penser si peu philosophique. Il dirigea ses goûts & ses acquisitions par l'idée du vrai beau, qui, en matière de Livres, n'est autre que l'utile. Il n'imagina point qu'un Volume fût estimable, ou parce qu'il porte quelques caractères d'antiquité ; ou parce que des accidens imprévus l'ont rendu rare ; ou parce qu'il a été imprimé dans une certaine ville ; ou parce qu'on y remarque une singularité de Typographie, effet souvent du hazard & de l'ignorance ; ou parce que le Ministère public en a ordonné la suppression ; ou parce que l'Auteur a été fameux par des aventures, quelquefois par des crimes ; ou enfin parce qu'en l'acquérant, on peut se donner un air scientifique. M. Secousse pensa beaucoup plus juste sur la Bibliographie. Il forma des suites admirables ; & c'est, dans les suites que

consiste la beauté d'une Bibliothèque. Il en est de ce genre à-peu-près comme des Cabinets de Médailles. Les raretés n'en font pas absolument le mérite : on veut y reconnoître l'ordre des siècles, le progrès des successions, le fil des révolutions ; & il n'y a que les suites qui donnent cet avantage.

L'Histoire de France brille extrêmement dans la Bibliothèque de M. Secousse, & c'est aussi là qu'on distingue les plus belles suites. Nous avons compté dans cette Partie 4481 N^os ou Articles, & tout le Catalogue en comprend 8227 : ce qui montre que notre Histoire remplissoit plus de la moitié de ce riche Cabinet. Il faudroit descendre dans les détails pour voir jusqu'où le Possesseur avoit porté ses recherches. C'est sur-tout aux Recueils que nous adressons le Lecteur. Par exemple, au N° 2499 on a 25 Pièces sur la mort du Duc &

du Cardinal de Guiſe, en 1588; au N° 2501, pareil nombre ſur le même ſujet. Au N° 2820, on en a 65 ſur le Maréchal d'Ancre. Au N° 2881, près de 40 ſur l'expédition de la Rochelle en 1628, &c.

Après l'Hiſtoire de France, les Claſſes qui attirent particulièrement l'attention, ſont l'Hiſtoire des Papes, des Cardinaux, des Ordres Religieux, des hommes illuſtres en tout genre; l'Hiſtoire d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre; la Bibliographie générale & particulière &c. On doit ſuivre tout cela ſur le Catalogue, qui n'eſt pourtant pas exemt de fautes. Nous croyons en avoir remarqué un nombre dans l'examen rapide que nous en avons fait; mais les unes ſont purement d'impreſſion, telle que *l'Hiſtoire des révolutions de Genes* 1550 pour 1750, (pag. 81.) D'autres ſont d'oubli, comme *l'Ambaſſadeur de Wicque-*

fort, & la Nature des Dieux, (traduite par M. l'Abbé d'Olivet,) qui ne portent point de date. Il eſt plus difficile d'excuſer la *Critique de Pagi 1703*, c'eſt *1705*: les *Poëſies & les Eloges de Ste Marthe, Paris 1606*; c'eſt *Poitiers 1606*: *l'Abrégé de l'Hiſtoire de France, par le P. Daniel, avec la continuation juſqu'en 1715, par le P. Griffet*; c'eſt *par le P. Dorival*: la *Table du Journal des Sçavans, par M. l'Abbé Berthelin*; c'eſt *par M. l'Abbé De Clauſtre*, &c. Abandonnons ces bagatelles aux Obſervateurs, & profitons des vaſtes inſtructions que donne la Bibliothèque entière. Un Catalogue, tel que celui-ci, doit être conſervé pour guider, dans tous les temps, les Acquéreurs, les Lecteurs, & ſur-tout les Ecrivains.

La vente des Livres ſera indiquée par Affiches.

ARTICLE XXXVI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DE ROME.

Lettre aux Auteurs de ces Mémoires.

JE ne me ſouviens pas, MM. RR. PP. que vous ayiez fait mention, dans vos Mémoires, d'un Poëme Italien intitulé, *le Raccolte Poemetto al Nobiliſſimo Signore Andrea Cornaro*, &c. *in*-4°. pag. 80. Ce Poëme, imprimé à Milan en 1752, eſt diviſé en quatre Chants, & a pour Auteur le P. Bettinelli Jéſuite. C'eſt une Imitation du Lutrin, ou, ſi vous voulez, de la Défaite des Bouts-rimés, des Trou-

bles arrivés dans l'Empire de l'Eloquence, & autres pareils Ouvrages que l'Auteur, très-au-fait de la Littérature Françoiſe, a ſûrement lûs. J'ai cru devoir vous en dire un mot, parce que cette Pièce peut ſervir à l'Hiſtoire de la Poëſie Italienne, dont on nous dépeint tantôt l'âge d'or, & tantôt la décadence avec celle du bon goût.

L'Auteur convient que la plûpart des Poëtes Italiens perdirent la trace du beau, dans le ſeizième ſiècle, lorſqu'ils ſe livrerent, ſans meſure, aux faux brillans des *concetti*, des allégories, des hyperboles, des métaphores, des pointes. Il nous peint les efforts que pluſieurs tenterent pour rendre à la Poëſie les beautés qu'avoient ſçû lui donner les Petrarque, les Bembe: efforts impuiſſants par rapport à quantité de foibles Imitateurs qui ne ſçavoient que dérober quelques lambeaux à ces grands modèles,

& en former une ſorte d'alliage monſtrueux d'or, de fer & de plomb, où tout étoit mêlé, confondu, défiguré; où la Poëſie ne pouvoit paſſer que pour une mauvaiſe Proſe, à laquelle on avoit donné quelque couleur de verſification; où le tout enſemble ne préſentoit qu'un ſtyle enflé, obſcur, peiné & vainement paré d'un faux ſublime.

Selon notre Auteur, quoique le goût ait trouvé, depuis bien des années, plus d'un vengeur fameux, les Manfredi, les Maffëi, les Zanotti, les Zampieri &c. *manent veſtigia ruris*, ou plutôt du *Cacoëthes*; par où il entend une mauvaiſe manière d'imitation, en dépit de la nature & des talens. Il y a, en Italie, la ſecte des *Danteſchi*, qui croient avoir bien imité le Père de la Poëſie Italienne, quand ils ont enchâſſé quelques-uns des plus vieux mots qui ſe trouvent dans

ſes Ouvrages ; *Perche al peggio s'appigliar di Dante, credono aver di lui ambio e portante.*

L'objet capital des plaintes du P. Bettinelli, c'eſt qu'au lieu de ces grandes entrepriſes Poëtiques, de ces machines immenſes, telles que les Poëmes immortels des Arioſte & des Taſſe ; l'Italie n'enfante plus que de foibles Pièces, peu intéreſſantes pour le fond & pour la manière de les traiter. L'Italie n'eſt plus qu'une grande Manufacture de Sonnets, de Madrigaux, d'Eglogues &c. dont on fait enſuite des *Raccolte* ; vraies archives de ſottiſes Poëtiques ; ſource d'ennui, de dégoût & de mauvaiſe humeur pour quiconque ſçait penſer. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'eſt que l'Art divin de la Poëſie eſt proſtitué à toutes ſortes de ſujets & de perſonnages : il n'y a mariage ſi chetif & ſi bourgeois qui ne ſoit chanté ;

point de si mince Prédicateur qui ne devienne le Héros d'une Pièce de Poësie. Quelqu'un se fait-il recevoir Docteur ès Loix, ou en Médecine, il pleut des Vers, Elégies, Madrigaux, Sonnets, & de tout cela se font les *Raccolte*. Le *Cacoëthes*, divinité principale qui figure dans ce Poëme, en veut donc au bon goût, cherche à réparer ses pertes, ne prétend à rien de moins qu'à faire d'une certaine Poësie sa fille, la Reine, la Maîtresse du Parnasse, en dépit d'Apollon & des Muses. Ce *Cacoëthes* marche avec les innombrables *Raccolte*, qui lui font une armée terrible en apparence & au fond très-méprisable ; il s'aide, dans tous les genres ou facultés, de tout ce qui le reconnoît pour souverain : on voit en effet qu'il a des Sujets dans tous les départemens de la Littérature, Théologie, Philosophie, Histoire, &c. ce sont

des Alliés : tout paroît ſous ſa bannière ; tout s'ébranle vers le ſacré Mont. Suit un combat très-vif, très-bien circonſtancié, plein d'Images, de Critique, de Satyre ingénieuſe. La déroute des *Raccolte* eſt entière, & le bon goût triomphe, &c.

Tout ceci, MM. RR. PP. n'eſt qu'un croquis, & ne donne point de ce joli Poëme toute l'idée qu'il en faut prendre. Pour le bien apprécier, il ſeroit néceſſaire de le lire tout entier : j'avois envie de vous tranſcrire quelques endroits ; mais je crains de faire un Livre au lieu d'une Lettre : ainſi je finis en ajoûtant que les Connoiſſeurs Italiens eſtiment beaucoup la Poëſie de cet Ouvrage. Je m'en rapporte à eux, & je ſuis, &c.

11 Décembre, 1754.

PORTUGAL.

DE LISBONNE.

Epitaphe de la Feue Reine de Portugal, MARIE-ANNE d'Autriche.

D. O. M.

Siste, Viator, & suspiria nostris misce lacrymis.

Heu dolor!

In hoc jacet Tumulo,

MARIA-ANNA

AUSTRIACA,

Portugaliæ, & Algarbiorum Regina,

LEOPOLDI I. Imperatoris felicissimi filia,

JOANNIS V. Regis fidelissimi uxor,

Exemplum Europæ,

Lusitaniæ decus, Lætitia & Honos,

In quam natura omnia sua munera

Contulit

Virtus-que majora addidit.

Pietate & modestiâ venerandissima,

Labore & constantiâ gloriosissima,

Urbanitate, & sapientiâ illustrissima.

Magnis, dignis-que virtutibus adeò
claruit,
Ut mundus ſtupuerit.
In ſermonibus manſuetudo,
In privatis rebus moderatio,
Splendor in publicis,
Summâ animos detinuit admiratione.
Ad gerandam Rempublicam
arceſſita,
Quantis illam beneficiis auxit?
Legum auctoritatem ſuſtinuit,
Morum licentiam repreſſit,
Virtutibus prœmia tribuit,
Æquitatem & fidem in foro reſtituit.
Nemo illam implorabat
Cui non ſatisfaceret.
Effuſo ærario, quot Matres-familias
alimenta filiorum
referunt?
Otium, adulationem, mendacium
Ut venenum fugit, ut dedecus abhorruit,
ut infamiam ſprevit.
Amicitiam religiosè ſervavit,
Nunquam fidem violavit,
Nunquam promiſſa revocavit.

Sibi
Innocentiâ morum, animi magnitudine,
ardenti Religionis ſtudio,
Acquiſivit, aſſeruit, vindicavit
Immortalitatem.
Dum vivet Luſitani nomen Imperii,
Dum cœlum ſtellas,
Dum vehet Tagus aquas;
MARIÆ-ANNÆ
Memoriam
Nulla delebit oblivio.
Ad æternam quietem
A ſupremo vitæ Auctore clementer
evocata,
Obiit 14 Auguſti, Anno D. 1754,
ætatis 70, menſibus 11, & 8 diebus.

Non aſſentatoriè, ſed libenti animo
Poſuit
T. M. Pedegache Lusitanus.

PROVINCES UNIES.

De Harlem.

Eſſai de Philoſophie & d'Hiſtoire naturelle, comprenant les Mars, 1755.

nouvelles découvertes faites par le Microſcope &c. Grand *in-8°.* en Hollandois.

Hiſtoire naturelle de la Caroline & de la Floride &c. par Marc Cateſby, de la Société Royale de Londres. Deux Volumes *in-fol.* en Hollandois.

D'AMSTERDAM.

Catalogue des Ecrivains de Théologie, tant Réformés que Luthériens, tant Arminiens que Memnonites (ou Anabaptiſtes.) Quatrième Edition *in-4°.* en Hollandois.

Recherche de l'Etat naturel de la Hollande, par rapport à l'accroiſſement & à l'abaiſſement des Rivières. Grand *in-8°.* en Hollandois.

Remarques ſur les Inondations. *in-4°.* en Hollandois.

Inauguration de S. A. S. le Prince d'Orange, comme Marquis de Vlissingue. Par Daniel-Théodore Huet, Ministre François à Vlissingue. On croit que ce Livre est *in-fol.* & en Hollandois.

De Leyde.

Musæum Ichtyologicum sistens piscium indigenarum & quorundam exoticorum qui in Musæo L.T. Gronovii J. U. D. adservantur, Descriptiones, ordine systematico, &c. *Description de Poissons, tant d'Europe qu'étrangers, &c.* in-fol. avec des planches.

Le Philosophe de Berlin, ou *le Prince Contemplant*, (c'est une espèce de Spectateur;) *in-8°.* en Hollandois.

Dissertatio de Vermibus intestinalibus hominum, præcipuè de Tænia. *Dissertation sur les Vers qui s'engendrent dans les intestins;*

Mars, 1755.

principalement ſur le Ver appellé *Solitaire*, in-4°.

Davidis Van Royen Oratio de Hortis publicis, præſtantiſſimis Scientiæ Botanicæ adminiculis, habita 14 Jun. 1754, quum ordinariam Botanices profeſſionem Leydæ auſpicaretur &c. *Diſcours de M. Van Royen, ſur l'utilité des Jardins des Plantes &c.* in-4°.

De Paris.

Défenſe de la Religion contre les difficultés des Incrédules. Par M. François; 4 Volumes *in*-12. C'eſt la ſuite du très-bon Ouvrage ſi connu ſous le titre de *Preuves de la Religion de Jeſus-Chriſt, contre les Spinoſiſtes & les Déiſtes.* On trouve ces quatre nouveaux Tomes chez les mêmes Libraires, Jean-Thomas Hériſſant, & les Frères Eſtienne, rue S. Jacques. Nous en rendrons compte inceſſamment.

Elémens de Chymie, par Herman Boerhaave, traduit du Latin en ſix Volumes in-12. On doit bien applaudir au zèle de celui qui a mis cet Ouvrage en notre Langue. Nous tâcherons de comparer la Traduction avec le Latin, & d'en dire quelque choſe au Public. *Briaſſon Libraire, rue Saint-Jacques, diſtribue ces ſix Volumes.*

Le même Libraire diſtribue quatre Volumes *in*-12. de la *Matière médicale* du célèbre Cartheuſer, traduite du Latin, & augmentée d'une Table médicale.

On trouve auſſi au même endroit la ſuite des *Conſultations de Médecine, traduites du Latin de M. Frederic Hoffman.* Ce ſont quatre Volumes *in*-12. c'eſt-à-dire les V. VI. VII. & VIII. de tout l'Ouvrage. Nous en donnerons la notice au premier jour.

Mars, 1755.

L'Art du Chant, par M. Berard, grand *in*-8°. Chez Deſaint & Saillant, Prault fils, Lambert &c. Ce Livre prend le Chant dès ſes premiers principes, puiſqu'il s'étend juſqu'aux organes & à la mécanique de la voix. Au coup d'œil cette matière nous paroît traitée d'une manière qui doit intéreſſer les Maîtres & les Elèves. Il faudra conſidérer de plus près cette nouveauté. Nous avertiſſons que M. Berard a fait graver beaucoup d'exemples : ce qui étoit néceſſaire pour ſon deſſein ; & augmente auſſi le prix de ſon Livre, qui ſe vend 6 livres.

M. Buache, premier Géographe du Roi, & de l'Académie Royale des Sciences, acheve de publier les Cartes, qui concernent ſes *Conſidérations Géographiques & Phyſiques*, Ouvrage ſi bien reçu du Public, & dont nous avons parlé

à mesure que les différentes parties ont paru. L'Auteur distribue en même temps un Mémoire contenant deux Articles, l'un sur l'Isle de Jeso, l'autre sur les nouvelles découvertes au Nord de la Mer du Sud. Nous expliquerons tout cela plus au long. *Le Mémoire & les Cartes se trouvent chez l'Auteur, Quai de l'Horloge &c.*

On publie une espèce de Recueil de *Satyres*, & de diverses *Pièces* de Littérature avec l'Epigraphe *Sapere aude.* Il y a toute apparence que l'Auteur profitera le premier de l'avis. Toute cette production est informe, & ne ressemble qu'aux Essais d'un homme d'esprit qui se livre quelques momens aux accès de sa mauvaise humeur. Nous invitons cet Anonyme, quel qu'il soit, à faire un meilleur usage de ses talens. Outre que toute Poësie Satyrique est un mauvais métier, celle-ci pour-

roit bleſſer les hommes & les ennuyer : deux maux toujours très-grands quand ils vont l'un ſans l'autre ; que ſera-ce s'ils ſe trouvent enſemble ?

L'Académie des Sciences de Dijon avoit propoſé, pour ſujet de prix, *Quelle eſt la ſource de l'inégalité des conditions parmi les hommes ; ſi elle eſt autoriſée par la Loi naturelle.* M. l'Abbé Talbert, Chanoine de l'Egliſe de Dijon, a fait un Diſcours qu'on a jugé digne de la Couronne Académique. Nous voudrions pouvoir l'analyſer dans toute ſon étenduë. Il n'eſt pas encore monté au ton de la grande éloquence ; mais on y trouve de la préciſion dans les idées, de la clarté dans les expreſſions, de la fineſſe pour éluder les difficultés, de l'adreſſe pour faire valoir les raiſons médiocres. Il y a plus de vrai que de faux dans ce Diſcours ; mais la queſtion eſt ſi importante, & tient à tant de rap-

ports, qu'elle ne peut être traitée ſi laconiquement. Il faudroit un Volume comme celui du *Droit de la Guerre & de la Paix*, pour l'épuiſer.

On voit depuis peu un Poëme François intitulé, *Le Serein de Canarie.* La Préface, les Notes, les Vers forment une eſpèce de Traité complet ſur cette matière; & l'Epître Dédicatoire à M. l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, peint très-bien les qualités ſupérieures de ce Seigneur. Nous avons cru d'abord pouvoir comparer ce Poëme avec un autre composé en Vers Latins, & faiſant partie des *Poëmata didaſcalica*; mais le Poëte François a pris la matière plus en grand : il eſt plus inſtruit, plus développé, plus animé que le Poëte Latin : nous ne citerons qu'un morceau qui contient le précepte de ne pas expoſer les petits, renfermés dans les œufs, au bruit des grandes armes à feu;

Ne permettez jamais qu'un ſalpêtre mêlé
De charbon pétillant & de ſouffre brûlé,
Sortant avec effort de l'airain qui l'enſerre,
Faſſe trembler les nids par ſon affreux tonnerre.
Que de chagrins mortels, ô quel funeſte effroi
M'a cauſé, de ſon camp, la valeur de mon Roi!
Ajoûtant chaque jour conquêtes à conquêtes,
Il fourniſſoit matière à mille *horribles* fêtes;
Et les murs foudroyés par les enfans de Mars
N'étoient pas plus émûs que nos bruyans remparts.
De Menin en ſept jours les murailles forcées,
Par cent foudres d'airain n'étoient pas annoncées,
Que par un plus grand bruit, d'Ypres plus important,

On célébroit d'abord le ſac plus écla-
tant, &c.

Ce Poëme porte le titre de *Londres*, & ſe trouve à *Paris*.

TABLE

DES ARTICLES du mois de Mars, 1755.

ARTICLE XXVIII. *Lettres de M. l'Abbé De* (Villefroy,) *& Principes diſcutés.* 581

ART. XXIX. Guidonis Ferrarii S.J. Orationes &c. *Diſcours prononcés à Milan par le P. Ferrari, &c.* 507

ART. XXX. *Nouveaux ſujets de Peinture & de Sculpture.* 628

ART. XXXI. *Traité des Senſations, &c.* 641

ART. XXXII. *Mémoires de la Cour d'Auguſte, &c.* 669

ART. XXXIII. *Le Microſcope à la portée de tout le monde, &c.* 695

ART. XXXIV. *Œuvres de M. Houdar De la Motte, &c.* 708
ART. XXXV. *Catalogue des Livres de M. Secousse, &c.* 738
ART. XXXVI. *Nouvelles Littéres.* 749

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15 Février, 1755.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Avril, 1755. I. vol.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE *PRINCE* S*OUVERAIN* DE *D*OMBES.

AVRIL, 1755. I. vol.

A PARIS,

hez CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LV.

vec *Approbation, & Privilége du Roi.*

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 679 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1729.	12.
1702.	12.	1730.	12.
1703.	12.	1731.	12.
1704.	12.	1732.	12.
1705.	12.	1733.	12.
1706.	12.	1734.	12.
1707.	12.	1735.	14.
1708.	12.	1736.	15.
1709.	12.	1737.	13.
1710.	12.	1738.	13
1711.	12.	1739.	14.
1712.	12.	1740.	13.
1713.	12.	1741.	12.
1714.	12.	1742.	12.
1715.	12.	1743.	12.
1716.	12.	1744.	12.
1717.	12.	1745.	12.
1718.	12.	1746.	15.
1719.	12.	1747.	14.
1720.	5.	1748.	15.
1721.	12.	1749.	14.
1722.	12.	1750.	15
1723.	12.	1751.	14
1724.	12.	1752.	15
1725.	12.	1753.	16
1726.	12.	1754.	16
1727.	12.	1755.	5
1728.	2.		

Chacun de ces volumes se ve 15 f. en feuilles, & 16 f. broché

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Avril, 1755. I. vol.

ARTICLE XXXVII.

EXPÉRIENCES PHYSICO-MÉCHANIQUES sur différents sujets, & principalement sur la lumière & l'électricité produites par le frottement des corps. Traduites de l'Anglois de M. Hauksbée, par M. De Bré-

mond de l'Académie Royale des Sciences. *Revues & mises au jour ; avec un Discours préliminaire, des Remarques & des Notes, par M. Desmarest, avec des figures en taille-douce. Deux Tomes in-12. Le I. de 667 pages ; le II. de 596.* A Paris, chez la Veuve Cavelier & fils, &c. M. DCC. LIV.

CE Livre porte le nom d'un Auteur, qui en garantit la bonté. On y a joint le bel Eloge que M. De Mairan a fait du Traducteur : le mérite de ce laborieux Académicien est connu sur-tout par la Traduction qu'il nous a donnée, des *Transactions philosophiques*. En mourant à la fleur de son âge, M. De Brémond a laissé l'Ouvrage que nous annonçons.

Les talens de M. Hauksbée pour la Physique expérimentale, ses travaux & ses découvertes ont rendu

cet Anglois trop célèbre, pour qu'on ne ſoit pas jaloux de poſſéder, en notre Langue, le Recueil de ſes expériences, de ſes obſervations, & de ſes réſultats.

Les Diſcours, les Notes, les Remarques & les Additions de M. Deſmareſt, donnent à ce Recueil une perfection, qui acheve l'Ouvrage & le rend complet. Ce travail de l'Editeur en fait la partie la plus conſidérable, par ſon étendue; la plus curieuſe, par les faits & les détails raſſemblés; la plus profonde, par les rapports ſuivis & comparés; la plus utile, par les principes analyſés & diſcutés.

C'eſt donc ici une compilation, où un Auteur excellent, un Traducteur habile, & un ſçavant Editeur, ont, comme à l'envi, concouru à répandre toute la richeſſe & tout l'agrément, dont elle étoit ſuſceptible. On y trouve le cours des procédés, le manuel des opé-

rations, l'invention des machines ou leur perfection, le progrès des découvertes, la comparaiſon des principes & des ſyſtêmes; en un mot, l'Hiſtoire & la Critique de tout ce qu'on a, juſqu'à préſent, trouvé ou imaginé ſur les matières différentes, qui ont occupé & exercé le génie & l'induſtrie de M. Hauksbée.

Les expériences de ce fameux Phyſicien ſont aujourd'hui trop connues pour nous arrêter: d'ailleurs, dans la 2e & dans la 3e Section du Diſcours préliminaire, M. Deſmareſt rend un compte ſuivi & exact de tout l'Ouvrage. Ce Diſcours *hiſtorique & raiſonné* ſur les principes & ſur les expériences de M. H. enchérit beaucoup ſur ce qu'on pourroit attendre de notre attention dans le même genre. Nous nous bornerons donc à indiquer ſommairement les matières; enſuite nous hazarderons quelques

obſervations ſur quelques articles, qui intéreſſent l'Editeur autant que l'Auteur. A la fin de notre extrait, nous reviendrons ſur la première Section du *Diſcours* préliminaire; il s'agit là des *principes* de M. Hauksbée. L'Editeur, en les expoſant, s'eſt décidé pour l'*attraction* Newtonnienne, dont tout cet Ouvrage porte la teinture.

Le premier Volume eſt diviſé en ſix Chapitres: Les expériences de M. Hauksbée, *ſur la peſanteur, ſur la réflexion des corps dans différents milieux, ſur l'air, ſur la lumière produite par le frottement des corps dans différents milieux, ſur l'électricité, & ſur la variété de la lumière des phoſphores dans différents milieux*, font la matière de ces ſix Chapitres.

Le ſecond Volume ne contient que quatre chapitres. On y trouve les expériences du même Auteur,

10 sur l'ascension des liqueurs dans les tubes capillaires, & entre les surfaces des corps presque contigus; 2° sur les différentes modifications du son, par rapport à ses divers milieux de propagation; 3° sur les différents phénomènes de l'eau par rapport à ses divers degrés de températures. Le 4e chapitre contient quelques observations importantes sur divers objets de Physique & d'Histoire naturelle. La plûpart de ces Chapitres sont divisés en plusieurs Articles. Tous ces Chapitres & Articles sont ici rangés & distribués dans un ordre plus méthodique que celui de l'Original Anglois, dont l'Edition est de 1719.

Par-tout les machines nécessaires à ces expériences sont exactement décrites, & souvent dessinées proprement; les manipulations sont aussi développées avec la clarté la plus grande. Dans ses

remarques & dans ſes additions, l'Editeur n'a omis ni les expériences contraires, ni les difficultés raiſonnables. Quoiqu'il ait pris un parti, il n'en eſt pas moins ſincère dans le rapport des faits & des idées, qui combattent ce parti. Tous les Phyſiciens modernes ſont ici, en quelque ſorte, commis enſemble : la diverſité de leurs opinions, la contrariété de leurs raiſons, l'oppoſition de leurs principes, forment un conflit preſque perpétuel ; l'Editeur nous en donne le ſpectacle, preſque toujours avec autant d'équité & d'appareil, que s'il lui étoit indifférent de quel côté la victoire doit pencher. Quelque dévoué qu'il ſoit à l'*attraction*, il ne laiſſe pas quelquefois d'en abandonner l'étendart, pour ſe ranger ſous celui de l'*impulſion*, quand il y trouve quelque avantage ; & même, dans quelques occaſions, reſtant neutre au milieu des com-

battans, il ne hazarde que des assertions restraintes, des doutes & des probabilités, qui ne l'engagent à rien. Donnons-en un exèmple sensible; il est tiré du chap. 4[e] du premier Volume.

Il s'agit, dans ce chapitre, de la lumière excitée par le frottement des corps dans différents milieux; & dans la remarque que nous allons transcrire, il s'agit d'une proposition de l'Historien de l'Académie; sçavoir, que *tout est devenu phosphore*, proposition dont l'électricité administre tous les jours de nouvelles preuves. Après les avoir parcourues, M. Desmarest aboutit à ce sage résultat: » La » Physique a été plus ingénieuse » que satisfaisante sur les causes » (de ces phénomènes phosphori- » ques). Tout se réduit à admettre » un mouvement dans les parties » des corps lumineux, capable de » donner une agitation à la lu-

» mière ; chez les Cartésiens, la
» matière subtile est chargée de cet
» office, de concert avec la matière
» globuleuse. Ceux qui s'occupent
» des phénomènes électriques,
» voient de l'analogie entre la lu-
» mière de l'électricité & celle
» des phosphores. C'est reconnoî-
» tre pour agent tout à la fois la
» matière du feu & de la lumière,
» sous des termes différents : mais
» la manière dont la matière élé-
» mentaire du feu est combinée,
» pour produire ces phénomènes,
» ne sera pas si facile à saisir. L'air
» y influe sûrement, cependant
» d'une façon plus marquée sur
» certains corps que sur d'autres,
» suivant la nature des corps lumi-
» neux. La fermentation intérieure
» y concourt : si l'on connoissoit
» bien le méchanisme & tous les
» agens de la fermentation, qui
» dispose les corps, qui sont dans
» cet état, à animer les rayons de

» lumière ; on pourroit s'en for-
» mer une idée. Peut-être que les
» phosphores different réellement
» des corps lumineux électriques,
» en ce qu'ils ne font qu'ébranler
» une lumière extérieure par la
» disposition des parties de leur
» surface ; au lieu que la lumière
» & le feu semblent pénétrer inté-
» rieurement les corps électriques,
» & n'être produits que par des
» émanations qui s'exhalent de la
» masse de ces corps.

Au reste, comme le remarque M. Desmarest, c'est dans la lumière engendrée par le frottement de certains corps qu'on a trouvé le germe de l'électricité animale, le bruissement du fluide électrique &c. Ce fut sous les auspices & sur les traces de M. Hauksbée que M. Dufay s'engagea dans la carrière électrique, & y fit des progrès qui vont toujours en croissant. M. Desmarest en a saisi le fil, &

tracé l'hiſtoire ; il a *ſuivi la marche de l'eſprit humain :* ce ſont ſes propres termes, dont nous lui faiſons la juſte application. Sous ſa plume on voit l'électricité ſuſcitée par le frottement dans tous les régnes ; le mineral excepté, où elle n'a encore pénétré que par communication. » Ce fluide électrique, » *dit M. D.* lorſqu'il eſt excité » dans des corps dont la vertu eſt » aiſée à développer, s'inſinue avec » ſuccès & avec avantage dans les » ſubſtances métalliques, en pénétre la maſſe, en ébranle le phlogiſtique, & rend les métaux » électriques.« Au reſte, M. D. ne croit pas que ce ſoit de leur eſſence, que les métaux ſe refuſent à l'électricité, quand on les y ſollicite par le frottement : *cette obſtination,* dit-il, *ne vient probablement que de ce que leur phlogiſtique eſt trop concentré dans leurs pores.* Quelques expériences de M. Bernoulli

paroiſſent aſſez favorables à cette conjecture.

Dans le Chapitre de l'Electricité, on verra combien M. Haukſbée a contribué à développer cette partie de la Phyſique expérimentale : on y trouvera, comme l'obſerve l'Editeur, des *faits, qui ont été reproduits dans des Ouvrages où on les annonce comme nouveaux.* Après avoir réuni ſous de certains chefs, les expériences qu'il avoit faites, après les avoir conſiderées en détail, le Phyſicien Anglois tâche de les rapprocher, de les combiner enſemble, & de tirer de leur concert, des vérités qui puiſſent fixer les idées ſur l'électricité. Cependant il ne donne ſes propoſitions que comme des probabilités, qui courent le riſque d'être *confirmées ou détruites par des tentatives poſtérieures.* Les merveilles de l'électricité, les ſingularités qu'on y découvre tous

les jours, ne font qu'enflammer l'ardeur de nos Physiciens pour en rechercher les causes primordiales.

Sur tout ce que la pratique & la théorie de l'électricité nous fournissent de secours pour parvenir à cette découverte, il paroît que le feu élémentaire ou l'élément lumineux est l'agent principal des phénomènes, & qu'on peut le regarder comme le fluide électrique. Toutes les voies qu'on a prises pour déployer la vertu de l'électricité, & tous les effets qui en résultent, sont assez analogues à tout ce qu'on observe dans les opérations, où le fluide ignée manifeste sa force & sa nature : cette analogie, plus on la pousse, plus elle décèle une identité de principes. Ces deux fluides sont également répandus dans tous les corps; pour y rendre leur présence sensible, il ne faut que troubler le

repos de ces fluides par le frottement des corps, où ils ſont comme concentrés. Dans leurs propriétés, dans leurs actions, dans leurs beſoins, nulle différence : la chaleur & la lumière qu'ils excitent, ſont de la même eſpèce ; l'air eſt auſſi néceſſaire à l'un qu'à l'autre, pour ſeconder leur action, & pour en fortifier l'impreſſion. On délie leur activité, on la rend libre, en ébranlant le reſſort des ſubſtances élaſtiques où elle eſt comme captive. Leurs émanations, dans leurs cours, ſuivent des directions aſſez ſemblables. D'après ces obſervations & beaucoup d'autres, M. Deſmareſt conclut qu'un ſeul & même fluide eſt ignée, lumineux & électrique. Nous ne pouvons qu'applaudir à une opinion que nous avons, depuis aſſez long-temps, hazardée.

Cela ſuppoſé, eſt-il néceſſaire de chercher hors de l'athmoſphère

terreftre & des corps foumis à l'*électrifation*, la caufe des différences qui caractérifent & diverfifient fi prodigieufement les merveilles électriques ? En effet bruiffemens fourds, éclats frappans, commotions violentes, aigrettes piquantes, étincelles pétillantes, odeurs variées, jets lumineux &c. en un mot, toute cette foule de phénomènes, qui diftinguent les opérations électriques, ne coule-t-elle pas des qualités fenfibles, qu'on reconnoît dans les vapeurs ou exhalaifons dont l'athmofphère eft impreigné, & dans les matières fur lefquelles opérent nos Maîtres électriciens ?

Quelques Phyficiens, après M. H. ont été tentés de confondre le fluide électrique, avec le fluide magnétique : la témérité de cette conjecture n'a pas échappé à la critique de l'Editeur ; il n'a prefque oublié aucune des différences effentielles

qu'on a trouvées entre le magnétisme & l'électricité : » l'aimant, » *dit-il*, n'attire que le fer, ou les » matières qui contiennent des » parties ferrugineuses ; & l'électri- » cité maîtrise & exerce son action » sur toute sorte de corps. La vertu » magnétique ne suit qu'une di- » rection, au lieu que le fluide » électrique n'en affecte aucune. » L'électricité n'est pas perma- » nente, comme le magnétisme. » Toutes ces différences suffisent » pour décider qu'un des deux flui- » des n'est pas l'autre. « Ailleurs on a encore observé que l'*électricité ne maîtrise pas des corps si pesants que l'aimant.*

L'ascension des liqueurs, dans les tubes & dans les espaces capillaires, est un phénomène dont la France & l'Italie se disputent la découverte, & dont les Physiciens recherchent la cause avec une ardeur que le succès ne paroît pas

encore avoir couronnée. Pour peu qu'on ſoit initié dans l'Hiſtoire naturelle, on ſent, & M. Deſmareſt ne le laiſſe pas ignorer, combien il ſeroit important de connoître le principe, qui fait monter les liqueurs dans les tubes & dans les plus petits eſpaces; combien cette connoiſſance répandroit de jour ſur toute l'œconomie des plus délicates opérations, qui conſtituent la marche & les procédés de la nature dans la formation des animaux, des végétaux & même des minéraux.

Cette queſtion étant liée aux plus eſſentielles parties de la Phyſique, tous les Auteurs de ſyſtêmes ſe ſont mis à la torture pour la réſoudre: chacun d'eux a fourni ſon principe de ſolution; entre ces principes différents, on a vû bientôt s'allumer la même rivalité qu'entre les ſyſtêmes qui les produiſoient. De part & d'autre, on a

multiplié à l'envi les eſſais & les expériences, pour multiplier les embarras & les attaques réciproques : dans ce conflit, les principes ſe modifioient & ſe prêtoient, autant qu'on le pouvoit, aux beſoins imprévus qu'on faiſoit naître. Cette fléxibilité des principes arbitraires, a été bientôt pouſſée à bout par la bizarrerie des différents phénomènes. Quand un principe ne pouvoit plus, ſans ſe rompre, ſe plier aſſez pour ſatisfaire aux cas nouveaux, alors force étoit à ſes partiſans d'y renoncer & de l'abandonner ; l'ennemi triomphant de leur retraite ou de leur défaite, ne reſtoit maître du champ de bataille que pour le céder bientôt à quelque autre parti, toujours plus puiſſant pour en chaſſer l'ancien poſſeſſeur, que pour s'y établir : car dans cette guerre ſucceſſive & continuë, comme en beaucoup d'autres, il eſt bien plus aiſé de faire des conquê-

tes que de les garder ; on a toujours plus de force pour former que pour ſoûtenir l'attaque. De-là ces révolutions de *ſyſtêmes imaginés & adoptés en différents temps, pour expliquer les phénomènes des tubes capillaires.* M. Deſmareſt nous en donne l'*hiſtoire critique* à la fin du premier chapitre du ſecond Volume. Ce chapitre eſt, ſans contredit, le plus curieux, comme le plus long de l'Ouvrage qui nous occupe.

Ces ſyſtêmes y ſont diviſés en trois claſſes. Dans la première on attribue l'aſcenſion des liqueurs à l'*inégale preſſion du fluide.* La capacité des tubes capillaires étant étroite, l'action du fluide y eſt gênée, elle eſt plus libre à l'extérieur, ſa force s'y déploie avec plus d'avantage ; ainſi la preſſion qu'il exerce au-dehors, prévaut ſur la preſſion qu'il exerce au-dedans du tube. Ce ſyſtême ſoûtenu par le

P. Fabri & quelques autres anciens, a été retouché, réformé & même transformé, dans la suite, à mesure qu'on y a été nécessité, pour suppléer à son insuffisance reconnue. Ce sont MM. Bernoulli, Hartsoëker, Dufay & De Mairan, qui, en le maniant successivement, ont étayé sa foiblesse.

Dans les systêmes de la seconde classe, le principe dominant, l'*agent* supérieur est l'*adhérence, ou l'innixion des liqueurs sur les parois des tubes ou des autres espaces capillaires, jointe à l'action prépondérante des colonnes collatérales*. Vossius marche à la tête de cette classe; il est suivi de Borelli; M. Carré ferme la marche. Ils ont beau enchérir les uns sur les autres, notre sçavant Editeur leur oppose des difficultés qu'il croit insolubles.

La troisième classe est composée des Attractionnaires. Dans l'attraction

tion mutuelle des ſurfaces capillaires & des molécules qui compoſent les liqueurs, ils prétendent trouver un principe heureux, qui fait face à tous les phénomènes. M. Hauksbée eſt le premier qui a ſaiſi ce principe : l'explication qu'il donne du méchaniſme approprié à ce principe, a paru défectueuſe à M. Jurin ; mais celui-ci n'en a réparé le défaut qu'en empruntant des ſecours qui ont trop mal ſervi les autres hypothèſes, pour ne pas défigurer la ſienne. Des principes de l'attraction, M. Clairaut a tiré d'autres élémens pour ſes calculs. Il ſemble que M. Deſmareſt n'en eſt pas encore ſatisfait. Il eſt bien plus content du ſyſtême de M. Veitbrecht, qu'on trouve dans le 8e Tome du Recueil de l'Académie de Peterſbourg ; il l'expoſe avec une étenduë, qui prouve ſa complaiſance & ſa prédilection pour ce ſyſtême ; il en trouve le méchaniſme *auſſi*

lumineux que ſimple & naturel. L'expoſition qu'il en donne, eſt très-claire & très-méthodique; cependant l'attraction ne nous y paroît pas encore victorieuſe de toutes les difficultés que le phénomène nous préſente.

En effet ſuppoſant l'attraction réciproque entre les particules des liqueurs, & les anneaux des tubes capillaires, chaque point de ces anneaux eſt comme un centre où réſide cette attraction & d'où s'étend, en tout ſens, la ſphère de ſon activité. Que le ſecond anneau, qu'on conçoit au-deſſus de la ſurface de l'eau, en ſouléve une lame dont les bords s'appuyent & s'attachent aux points de cet anneau qui les attire; alors l'anneau ſupérieur agira ſur cette lame avec toute la force d'attraction qu'il exerce de bas en haut: en même temps l'anneau inférieur retiendra la même lame, avec toute la force

d'attraction qu'il exerce de haut en bas. Ainsi ces deux anneaux déploient sur une même lame deux forces essentiellement antagonistes & évidemment égales ; car leur attraction n'est pas plus inégale que leur masse, ni son action plus foible dans un sens que dans l'autre. La lame d'eau se trouve donc comme interceptée entre deux forces égales, dont l'une l'attire & l'autre la retient : entre ces deux anneaux émules, elle doit rester invariablement neutre & suspendue. Dans les lames inférieures, il n'y a rien qui doive favoriser l'ascension de cette lame supérieure : si elle les attire en haut, elle en est attirée en bas, avec une force au moins égale ; puisque si la gravité y pouvoit quelque chose, son pouvoir ne seroit qu'un obstacle de plus à l'élévation du liquide. De quelque côté qu'on se tourne, on ne trouve rien qui décide entre

ces deux attractions contraires & ennemies, tandis qu'on ne les considére avec M. Veitbrecht, que comme fixées dans les anneaux du tube capillaire, & dans les lames de la colomne du liquide ascendant.

Une autre difficulté que M. Desmarest ne dissimule, ni ne résoud, c'est que *la quantité d'eau, quoique plus allongée dans les petits tubes, est moins considérable que celle qui est dans les grands.* Le phénomène du mercure, dont l'Editeur avoue qu'*on ne peut rendre compte*, n'est pas le seul de cette espèce. D'ailleurs, selon M. D. qui, en ce point comme en beaucoup d'autres, s'écarte de M. Hauksbée, ou le corrige, *l'attraction & la pesanteur sont deux forces réelles, qui se contrebalancent ou qui tendent toujours à l'emporter l'une sur l'autre . . . . . Elles ne suivent point les mêmes loix en sens*

contraire : celles de l'attraction ſont encore indéterminées ; les phénomènes déconcertent ſans ceſſe toutes les proportions, auſquelles on tâche de les aſſujettir. De ces obſervations dont il ſeroit aiſé de groſſir le nombre, il s'enſuit que, ſi, comme le dit M. Deſmareſt, *ſouvent on n'arrive à la vérité qu'après avoir payé tribut à l'erreur*, nous pourrions bien être long-temps ſes tributaires, & que du moins nous ne ſçaurions encore nous flatter d'avoir acheté d'elle le prix que doit nous coûter la vérité.

Nous devons finir cet article par quelques réflexions ſur la première Section du Diſcours préliminaire, où M. Deſmareſt embraſſe les principes de M. Haukſbée : ce Diſcours eſt une défenſe hiſtorique de l'*attraction*, & une réfutation critique de l'*impulſion.* D'abord l'Editeur définit &

diſtingue *l'eſprit de ſyſtême & l'eſprit ſyſtématique* ; c'eſt-à-dire le zéle qui ſe paſſionne & s'aveugle pour un ſyſtême, & le talent qui ſçait en raſſembler, en lier, & en aſſortir toutes les parties tellement qu'il s'en forme un tout, où rien ne ſe démente. M. D. eſt quelquefois poſſedé du premier, & poſſéde toujours le ſecond dans un degré éminent : les intérêts de l'attraction influent dans la plûpart de ſes penſées ; ſes concluſions en étendent l'empire avec un zéle, qui ne s'arrête qu'aux termes où les phénomènes refuſent abſolument de s'y ſoumettre. Quoiqu'il ſçache donner à ſes preuves la plus grande valeur ; quoique nous l'ayions ſuivi avec l'attention la plus impartiale, cependant nous avons ſouvent ſenti de la répugnance à embraſſer pluſieurs de ſes réſultats, & tous nos ſcrupules ne ſont pas encore levés.

1°. Newton, lui-même, autoriſe les doutes qui nous reſtent. *Il y a*, dit-il dans une remarque de l'Editeur, *des agens capables d'unir enſemble les particules des corps par des attractions très-fortes ; & c'eſt à la Phyſique expérimentale à découvrir ces agens.* Il ne paroît pas qu'on doive chercher ces *agens* hors de la matière : dans cette ſphère peut-on les ſoupçonner d'opérer autrement que par l'impulſion ?

2°. Dans les expériences de l'électricité, la plûpart des faits, ſelon M. D. *établiſſent l'exiſtence d'une athmoſphère autour des corps électriques... perſonne n'a travaillé plus ſolidement que M. Haukſbée, pour la rendre ſenſible.* Le fruit de ce travail ne ſemble-t-il pas tourner au profit de l'impulſion, & en favoriſer la doctrine ?

3°. Dans une expérience rapportée à la page 225 du 1er Volume,

les écoulemens réciproques de la cire d'Eſpagne & du verre ſe pénétrent : M. Hauksbée attribue cette pénétration à *une force attractive ;* M. Deſmareſt ſoutient que, *pour l'expliquer, on doit admettre un méchaniſme différent de l'attraction.* S'il y a quelque part une néceſſité d'en revenir à l'*impulſion*, n'eſt-il point à craindre qu'il n'y ait, nulle part, aucune néceſſité de recourir à l'*attraction ?* Nous ſuppoſons ici qu'entre ces deux ſyſtêmes, il n'y a point de milieu qu'on connoiſſe.

4°. Les phénomènes de l'aimant, qui ſont encore le déſeſpoir de tous les ſyſtêmes, s'ils ont une face qui paroît très-favorable à l'*attraction*, n'ont-ils pas un revers qui ne lui paroît pas moins défavorable, puiſque cette pierre repouſſe d'un côté, comme elle attire de l'autre? Ne doit-on pas admettre ici la maxime, Tout ou Rien : *Bonum*

ex integrâ causâ, malum ex quolibet defectu. Encore n'est-ce pas ici le seul endroit où cette maxime incommode l'attraction? Il seroit aussi inutile qu'aisé d'allonger la liste des scrupules qui nous restent.

Mais, dira-t-on, combien de phénomènes qui mettent en défaut les loix de l'impulsion? Pour lui faire ce reproche, ne faudroit-il pas sçavoir comment ces Loix peuvent ou ne peuvent pas s'appliquer à ces cas différents? C'est-ce qu'on ignore autant que la manière dont agit l'attraction, & qu'on cherche encore plus que sa nature dont on fait toujours abstraction. Soyons donc aussi réservés que notre sçavant & judicieux Editeur, & concluons avec lui qu'il ne faut pas *s'attacher tellement à l'attraction, qu'on ne puisse reconnoître l'impulsion lorsqu'elle se décélera sensiblement.* Du reste nous ne sçaurions trop

recommander la lecture de ſon Ouvrage aux Amateurs de la Phyſique expérimentale & ſyſtématique.

ARTICLE XXXVIII.

ŒUVRES DE M. HOUDAR De la Motte, l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe ; Tomes X. en XI. Volumes. A Paris, chez Prault l'aîné, Quai de Conti &c. M. DCC. LIV.

EN reprenant les Œuvres de M. De la Motte, obſervons qu'il excelle dans l'art de raiſonner ſur les matières de goût. Cette qualité ſuppoſe beaucoup de pénétration dans l'eſprit, pour découvrir le fort & le foible d'un Ouvrage, & beaucoup de netteté dans le ſtyle, pour expoſer le jugement qu'on en porte. Il ſeroit à ſouhaiter que

M. D. L. M. eût exercé, toute sa vie, la profession de Critique; qu'il se fût plus appliqué à déterminer le prix des compositions étrangères, qu'à multiplier les siennes, ou à les défendre.

Nous avons, par exemple, dans son cinquiéme Tome (6e Volume) un petit morceau, qui fait regretter de n'en avoir pas un plus grand nombre de la même main & du même goût. C'est l'*examen du troisième Acte d'Athalie*. Quand on lit cette belle Pièce, on ne remarque pas tous les coups de maître qui s'y trouvent; on ne sent pas combien l'Auteur s'est rendu fidèle à conserver le caractère de chaque personnage. On sçait bien que, dans les grands morceaux, dans les situations principales, cette loi a dû être observée: on s'attend qu'Athalie sera furieuse; Mathan, fourbe & impie; Joad, plein de force & de

confiance en Dieu ; Joſabet, attentive ſur les deſtinées de Joas, &c. Mais que, dans les plus petits détails, ces affections ſoient nuancées ; qu'elles ſe faſſent diſtinguer des paſſions incidentes ; qu'elles percent malgré le concours des évènemens ; c'eſt-ce que tous les Lecteurs ne ſaiſiſſent pas, bien-loin d'en faire un mérite à l'Auteur.

Rien n'échappe à M. D. L. M. Il ſuit la trace de M. Racine ; il découvre les reſſources ou les attentions de ſon génie ; il ne diſſimule pas ce qui lui paroît hazardé ou moins ménagé : par exemple, le Grand-Prêtre Joad prédit, à la fin de ce 3[e] Acte, le changement de Joas, c'eſt-à-dire ſon apoſtaſie & ſon ingratitude envers Dieu. M. D. L. M. trouve que cette prédiction *nuit à l'intérêt qu'on prend* à ce jeune Prince ; qu'*elle mêle mal-à-propos de l'indignation contre lui à*

l'attendriſſement qu'il cauſoit &c. La remarque paroît juſte ; & nous ne voyons qu'une réponſe à y oppoſer : c'eſt que *l'intérêt qu'on prend* à la perſonne même de Joas n'eſt pas le ſentiment principal qu'excite la Pièce : il y a deux autres objets qui attachent, ſçavoir la juſte punition d'Athalie, & la conſervation du ſceptre dans la Maiſon de David. Rien n'altère le premier objet ; & pour l'effet du ſecond, il ſuffit qu'on ſçache qu'il y a dans le Temple un rejetton de cette royale Famille. La conduite future de Joas, eſt quelque choſe d'étranger par rapport aux évènemens actuels ; & d'ailleurs cette conduite n'étant préſentée que dans une prophétie toujours obſcure, on n'en eſt pas frappé au point de concevoir une ſorte d'indignation contre l'enfant qui va monter ſur le trône. Voilà, ce ſemble, tout ce qu'on peut dire en faveur de

M. Racine. Il ſeroit peut-être plus difficile de juſtifier le ſonge d'Athalie, ſur lequel M. D. L. M. fait auſſi des obſervations judicieuſes. Nous abandonnons cette tâche au Lecteur, & de même l'examen des *Remarques* ſur le Vers de Théramène dans la Tragédie de Phédre :

Le flot qui l'apporta, recule épouvanté.

M. Deſpreaux a voulu montrer que ce Vers *n'eſt point exceſſif.* M. D. L. M. embraſſe l'opinion contraire, & il l'appuie de tant de raiſons, qu'on ſe perſuade aiſément qu'il y en a quelques-unes de convaincantes.

Dans le reſte de ce Volume, on voit ſix Comédies, dont une eſt en Proſe & en Vers. L'Auteur a voulu courir cette carrière, & il s'y eſt diſtingué par l'élégance du ſtyle : ces Pièces ſont fort bien écrites ; peut-être y manque-t-il

la bonté du dessein, l'intérêt de l'action, la chaleur de l'exécution, le *vis comica* qui s'est perdu depuis bien des années : ajoûtons la morale, qui n'est bonne ni dans ces Comédies, ni dans tout le Théatre Lyrique de l'Auteur. Il remplit les deux Tomes suivans : Opéras & Ballets, c'est tout ce qu'on y voit. Les Connoisseurs disent que, depuis Quinault, M. D. L. M. est un de ceux qui ont le mieux travaillé pour l'Académie de Musique ; aussi remarquons-nous que les plus grands Maîtres se sont employés pour donner de l'harmonie à ces Vers que Boileau appelloit des *Lieux communs de Morale lubrique*. On ne disputoit point tant alors sur les défauts de notre Langue, sur les inconvéniens de notre Prosodie ; tout passoit sous la Lyre d'un Campra, d'un Destouches, d'un Marais ; & ces Amphions recevoient des complimens que le

Poëte partageoit à sa manière ; mais toujours en subalterne : car voilà le désolant de ce métier : Apollon, Dieu des Vers & Père de la Musique, ne se souvient guères que de la seconde qualité, quand il est sur le Théatre du Palais Royal ; & souvent se plaint-il beaucoup d'avoir été mal servi par la première. Laissons-le s'accorder avec lui-même, & disons que deux Volumes de Vers d'Opéra font, au moins, un grand vuide dans la vie d'un honnête homme.

Le 8e Tome commence par un Morceau bien fait, qui a pour titre, *Plan des Preuves de la Religion.* C'est une affaire de 7 ou 8 pages ; & tous les principes de la Religion naturelle, de la Religion révélée, (soit Mosaïque, soit Chrétienne,) de la Religion Catholique-Romaine s'y trouvent indiqués. C'est peut-être un des Ouvrages où la bonne Logique de l'Auteur se

manifeste le mieux. On a de suite 41 Cantates, tirées de l'Ecriture Sainte ; treize ont été mises en musique & gravées : les autres paroissent pour la première fois avec des Pseaumes, des Hymnes, des Cantiques, des Proses : tout ceci en Vers ; & c'est toujours trop : pour quelques beaux endroits, où l'on se repose agréablement, il faut passer bien des déserts.

En général, M. D. L. M. étoit beaucoup plus fait pour la Prose que pour les Vers : nous voyons, dans ce même Volume, quelques Discours estimables, entr'autres l'Eloge funèbre de Louis XIV. Ce Morceau dût être applaudi quand il fut récité dans l'Académie Françoise, & il le seroit encore plus aujourd'hui, parce que la gloire du feu Roi croît à mesure qu'on réfléchit mieux & plus long-temps sur les merveilles de son Régne. La seconde Partie de cet Eloge est

la plus belle & la plus frappante : on y fait voir le contraſte des adverſités du Monarque & de la grandeur de ſon ame. Cependant chaque trait de ce Tableau n'eſt qu'une ſorte d'ébauche : l'Auteur y déploie rarement les richeſſes de l'Eloquence ; il commence quelquefois avec force, & finit par des antithèſes ; témoin cet endroit, où M. D. L. M. a voulu peindre la mort du Roi : » Qu'eſt-ce qui fait » l'éclat de toutes ces morts célè- » bres que reſpecte & qu'admire » l'Univers ? Une fierté féroce, » un amour aveugle de la gloire, » ou le mépris inſenſé de la vie. » La mort du Roi préſente une » grandeur plus réelle. Il n'y pa- » roît grand, que parce qu'il ne » cherche point à le paroître ; ſa » fermeté n'eſt point faſtueuſe ; ſes » attendriſſemens ne ſont point des » foibleſſes ; & cet homme à qui » l'on auroit voulu faire oublier

» qu'il étoit mortel, semble n'avoir » appris toute sa vie qu'à mourir.« Voilà de l'enluminure ; & il ne falloit que le mot de l'Ecriture sur Ezéchias, *Spiritu magno vidit ultima & consolatus est lugentes in Sion.*

Un autre Discours est une Pièce de Critique & de goût, où l'on apprécie l'influence de la mémoire, de l'imagination, du jugement & de la méthode dans les compositions littéraires. Un 3^e^ Discours explique l'esprit de l'Académie Françoise dans la proposition des sujets qui doivent être traités pour les Prix ; & c'est-là que nous apprenons qu'il ne faut pas se contenter *d'une sécheresse dogmatique qui éclaire inutilement, puisqu'elle ne touche point. L'éloquence*, ajoûte M. D. L. M. *doit aller au cœur, & flatter même l'oreille, mais ce ne doit être que pour donner plus de force à la vérité. Il faut que le*

raisonnement prenne toutes sortes de formes, mais sans cesser d'être pressant; il peut même se cacher quelquefois, pourvû qu'il se fasse toujours sentir, & que dans le même temps qu'il intéresse le cœur par la passion, & qu'il flatte l'imagination par les tours, il saisisse l'esprit par une liaison d'idées & par une force de conséquences qui arrache son consentement. Quoique cette explication manque d'un certain degré de lumière & de force, elle suffit néanmoins pour détromper ceux qui croiroient que nos Académies se bornent à desirer de l'*élégance* pour les Pièces qui concourent aux Prix, & qu'elles n'exigent point des Auteurs les traits de la grande & véritable *éloquence.*

Nous voici parvenus au genre de Littérature, qui a peut-être attiré le plus d'éloges & de critiques à M. De la Motte. C'est son

Recueil de Fables. L'Auteur imagina que La Fontaine pouvoit avoir encore des Imitateurs, & que, sans espérer ses succès, il étoit possible de mériter *une place honorable au-dessous de la sienne.* Ces places inférieures étoient toujours la ressource de M. D. L. M. Il avoit assez de modestie pour ne pas aspirer au premier degré; & assez de confiance dans son travail pour s'attendre à figurer au second. Dans la carrière de l'Apologue, il crut même se distinguer en inventant des sujets nouveaux; en faisant parler non-seulement les animaux, mais aussi les Dieux, les génies, les plantes, les vertus, les vices, les facultés de l'ame, les Etres moraux ou métaphysiques; mais on n'approuva point ces dernières espèces de personnages. On rit d'assez bon cœur quand on trouva dans la XIII. Fable du 3e Livre, *Dom jugement, Dame mémoire;*

& Demoiselle imagination : dans la III. Fable du 4e Livre, *Demoiselle ignorance*, *Demoiselle opinion* ; dans la XIV. du 5e Livre, *Seigneur présent*, & *Seigneur avenir* ; dans la VIII. du 6e Livre, *Dame politesse* ; dans la XX. du même Livre, *Dame justice*, *& Sire intérêt*, &c. On demanda *de quelle couleur étoit tout ce monde là ?* C'est qu'en effet le Lecteur ne s'accoûtume guères à entendre discourir des objets qui ne tombent point sous les sens. D'ailleurs ce langage des Etres moraux ou métaphysiques retombe dans le pédantisme, ou dans la barbarie de nos vieux Romanciers, qui personifioient *bonne renommée*, *Dame justice*, *noble cœur*, *bon vouloir*, *folle amour*, & autres entités semblables ; le tout aux dépens de la raison & de la vraie Poësie.

On a reproché d'autres hardiesses à notre Fabuliste ; sur-tout

certaines expreſſions trop neuves, trop allégoriques, trop hazardées; par exemple, la ronce *ſert de Suiſſe à un clos* (L. 1. Fab. 9.) Le Ciron, voyageant ſur la corne d'un Bœuf, ſans que celui-ci s'en apperçoive, eſt un *Voyageur clandeſtin* (L. 1. Fab. 13.) Les oiſeaux, qui vont donner dans des lacets, malgré les avis d'une alouette pas plus écoutée que Caſſandre, ſont *des Troyens aîlés* (L. 1. Fab. 17.) L'âne faiſant la fonction de trompette, eſt le *Misène d'Arcadie*, parce qu'Enée avoit un trompette, nommé *Misène* (L. 2. Fab. 18.) Un cadran eſt appellé *Greffier Solaire* (L. 3. Fab. 2.) Des leçons de Géographie ſont des *ſédentaires voyages* (L. 4. Fab. 1.) Une groſſe rave eſt un *Phénomène potager* (L. 5. Fab. 19.) &c. Tout ceci a égayé les Critiques de profeſſion; mais les Juges équitables ſont convenus en même temps que l'Au-

teur n'étoit point un Fabuliste méprisable ; ils ont cité, parmi ses Fables, un grand nombre de sujets bien pris & bien exprimés ; nous en citerions nous-mêmes, si l'Ouvrage étoit moins connu ; mais nous ne choisirions pas les deux Fables nouvelles insérées dans cette Edition, l'une intitulée, *l'Ecrevisse Philosophe* ; l'autre, *la Justice & l'Intérêt* : toutes deux sont des plus médiocres. A la tête du Volume, est un *Discours sur la Fable* : Morceau bien écrit, & assez sûr pour les principes ; excepté peut-être ce qu'on y dit pour établir la liberté de personifier tout. On vient de voir l'excès & l'abus de ce sentiment.

Que dirons-nous du dernier Tome de ce Recueil ? Nous y sommes embarrassés. Il faut concevoir que Madame la Duchesse du Maine, qui avoit au suprême degré le goût des Lettres & du bel esprit, entre-

tient,

tient, dans ce Volume, un commerce reglé de Prose & de Vers, avec M.D. L. M. Celui-ci qui étoit inépuisable dans l'art des répliques, fait face à tout; on voit, s'il est permis de parler ainsi, les traits d'esprit voler de part & d'autre: mais le fond des choses n'est rien; & tout s'anime par le ton & la manière qu'on y met. On imagine sans peine, qu'au bout de trente ans les Acteurs n'existant plus, ce badinage cesse d'intéresser, & qu'on en recueille simplement le plaisir d'avouer que la Cour de Sceaux étoit très-spirituelle.

On ajoûte ici un nombre de Pièces frivoles, pour parfaire le Volume; & enfin les Œuvres de M. D. L. M. se perdent dans des Bouts-rimés & dans des Chansons, à-peu-près comme le Rhin se perd dans des sables.

Le mérite de cet homme de Lettres peut maintenant être ap-

précié au juſte ; & voici l'idée qui réſulte de tout ce que nous en avons dit. M. De la Motte fut moins ſçavant qu'homme d'eſprit ; moins heureux dans ſes compoſitions Poëtiques, que dans ſes Ouvrages en Proſe ; moins habile à ſaiſir les vrais principes, qu'à expoſer ceux dont il s'étoit laiſſé prévenir. En beaucoup de points, il penſa comme tout le monde, & s'exprima mieux que perſonne. La facilité qu'il eut à embraſſer preſque tous les genres de Littérature, empêcha peut-être qu'il ne fût ſupérieur dans aucun ; mais cette facilité même étoit quelque choſe d'unique ; & il ſeroit difficile de nommer un autre Littérateur qui, ſur ce point, pût entrer en concurrence avec celui-ci. M. De la Motte eut beaucoup d'adverſaires, quelques-uns raiſonnables, d'autres trop peu modérés ; & tous contribuérent à ſa gloire, parce

qu'il ſçut toujours répondre avec autant de politeſſe que d'eſprit. De tous les genres de Poëſie, le ſeul qu'il ne ſe permit point fut la Satyre; ce qui prouve mieux ſa probité, que les vertus de ſes Contemporains. Deſpreaux, qui finiſſoit, lui auroit encore remis un bon nombre d'Originaux; & puis quel ſiècle fut jamais un champ où les Satyriques ne puiſſent glaner? Au fond M. D. L. M. eut de la douceur, de l'honnêteté, de la Philoſophie & de la Religion. Il écrivit trop pour le Théatre; il ſe fit un ſtyle de galanterie qui dépare quelques endroits de ſes Ouvrages: ce n'étoient chez lui que des paſſions feintes; mais pourquoi en tranſmettre l'image toujours dangereuſe, & donner au Public des leçons qui ne peuvent faire qu'aimer le vice & mépriſer la vertu?

Cette Edition en onze Volumes

eſt, comme tant d'autres, qui contiennent tous les détails d'où l'on peut inférer la ſomme totale du mérite littéraire d'un Auteur. Cette ſomme ſeroit plus nette, s'il n'y avoit pas tant d'Articles dans le Catalogue ; car il faut faire des équations, des réductions de ce qui eſt en plus & en moins. Nous voulons dire que le médiocre contraſtant ici avec l'excellent & le mauvais avec le bon, on n'a pas ſi-tôt fait le calcul, quand on veut ſçavoir au juſte la valeur de tout le Livre & de celui qui l'a compoſé.

ARTICLE XXXIX.

*ESSAI SUR L'ÉDUCATION médicinale des enfans & ſur leurs maladies. Deux Volumes in-*12. Par M. Brouzet, Médecin ordinaire du Roi, de l'Infir-

merie Royale & des Hôpitaux de Fontainebleau ; Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Beziers &c. *A Paris, chez la Veuve Cavelier & Fils, ruë S. Jacques &c. M. DCC. LIV.*

ON a beaucoup écrit ſur l'*Education morale des* enfans, & très-peu ſur leur *éducation médicinale :* matière très-étendue & nullement épuiſée dans l'Ouvrage que nous annonçons. L'Auteur ne le donne que comme un *Eſſai.* » J'aurai aſſez fait, *dit-il*, ſi j'ai » réveillé l'attention des Médecins » ſur cette partie eſſentielle de leur » miniſtère ; ſi j'ai donné quelque » atteinte à la dangereuſe ſécurité » des parens ſur *l'éducation mé-* » *dicinale* des enfans ; ſi j'en ai » déſabuſé quelques-uns de l'idée » qu'ils s'étoient faite de leur *ſuffi-* » *ſance* à cet égard ..... ſi j'ai

» porté à penſer que l'autorité de » l'uſage doit être comptée pour » rien, &c.

La diſtribution générale eſt en trois Livres. » Le premier traite » de tout ce qui regarde *l'éduca-* » *tion médicinale* de l'enfant, de- » puis ſa formation ou ſa concep- » tion ; mais principalement de- » puis ſa naiſſance juſqu'au temps » du *ſevrage*. Le ſecond eſt deſtiné » à l'autre partie de l'enfance, qui » s'étend depuis le *ſevrage* juſqu'à » la *puberté*. Le troiſième enfin » traite des maladies propres aux » enfans & du caractère particulier » que prennent chez eux certaines » maladies, d'ailleurs communes à » tous les âges.« Voilà le plan de tout l'Ouvrage : l'Auteur y a fait entrer des détails, des pratiques, des avis utiles. Nous indiquerons quelques points, & nos Lecteurs curieux d'en apprendre davantage conſulteront le Livre.

On remarque, en général, beaucoup de modération dans les opinions de M. Brouzet : s'il ne s'interdit pas la liberté d'imaginer quelque chose de neuf, il a du moins l'attention de proposer simplement ses idées, & d'attendre que l'autorité des Experts & l'approbation du Public en fassent des Loix. Par exemple, il ne paroît point trop partisan de ce qu'on a dit & écrit sur les effets de l'imagination dans les femmes enceintes ; il croit *qu'on a trop étendu l'empire* de cette imagination : *mais convenons aussi*, ajoûte-t-il, *qu'il est difficile de se refuser entièrement aux preuves qu'on peut tirer de certains cas frappans en faveur de l'action des différentes passions de la mère sur le* fœtus. Après cela, il tente d'expliquer *la plûpart de ces cas* par les mouvemens mêmes du *fœtus;* & quoique ce systême soit ingénieux, l'Auteur

ne prétend ni le rendre général, ni en garantir la certitude.

Il en eſt à-peu-près de même de la queſtion, tant de fois agitée, ſi les mères doivent nourrir elles-mêmes leurs enfans. Ce ſeroit bien ici le cas de dire, qu'*il y a de grandes raiſons pour, & de grands exemples contre*. M. Brouzet traite la matière à charge & à décharge. Quoiqu'il trouve des avantages certains dans la nourriture & dans les attentions maternelles ; il ne diſſimule pas non plus les inconvéniens ; il touche ſur-tout l'article des paſſions, qui ſe trouvent ſouvent moindres dans les nourrices de la campagne que dans les femmes du monde : tout cet endroit eſt ménagé avec des égards pleins de diſcrétion & de prudence.

Il y a bien auſſi, dans la ſuite de ce premier Livre, des ouvertures ſyſtématiques, pour ſubſtituer le lait des animaux à celui de

femme ; pour exclure la bouillie ordinaire de la nourriture des enfans ; pour décréditer l'emmaillottement, & en général beaucoup d'usages reçus dans la première éducation de l'enfance. Mais M. Brouzet ne prononce nulle part en législateur : il propose les avantages & les défauts ; ce qu'on a écrit pour & contre les pratiques ordinaires. Et de tout cela résulte une observation qui se présente d'elle-même. C'est que les premiers momens de notre existence sont exposés à tant de hazards, qu'il est encore surprenant de voir l'Univers peuplé comme il l'est. La même Providence qui a dit, *Crescite & multiplicamini*, doit veiller d'une façon bien particulière sur la frêle machine que nous apportons en naissant. Sans cette vigilance paternelle, tout l'Art des Médecins ne tiendroit pas contre la multitude des dangers que la

Médecine elle-même nous fait envisager.

L'enfant conſidéré, depuis le *ſevrage* juſqu'à la puberté, eſt l'objet du ſecond Livre de l'Auteur. On croiroit que les beſoins de cet âge diminuent en raiſon de la croiſſance & de l'augmentation des forces : mais il en eſt peut-être de cela comme des inſtitutions morales ; elles deviennent plus néceſſaires & plus importantes, à meſure que la raiſon ſe développe. Le corps auſſi ne ſe perfectionne point, n'arrive point à la puberté, ſans mettre encore la patience des parens à de grandes épreuves. M. Brouzet nous parle de la *diéte* des enfans ſevrés ; c'eſt-à-dire, de la manière de les gouverner par rapport à la nourriture, aux ſecrétions, à la communication de l'air, au ſommeil, aux exercices & aux jeux propres de cet âge, aux affections de l'ame. Il ſeme de bonnes obſervations

ſur tous ces points : en voici une qui contredit les idées ordinaires. » Une opinion, *dit-il*, preſque » généralement reçue, fait regar- » der le ſucre comme un aliment » dangereux, comme ſingulière- » ment échauffant, comme très- » propre à engendrer des vers, & » par conſéquent comme prohibé » pour les enfans. Le mal que » l'excès de cet aliment peut pro- » curer, & les cas, dans leſquels » ſon excès eſt nuiſible, ne ſont » pas conſtatés par des obſerva- » tions aſſez déciſives. On peut au » contraire avancer hardiment, » que le ſucre mangé avec les crè- » mes & les mets de cette nature, » avec les fruits, ſoit confits, ſoit » ſimplement cuits, ſoit même » crûs ; que le ſucre, dis-je, non- » ſeulement n'eſt pas dangereux » dans tous ces cas, mais même » qu'il eſt un aſſaiſonnement ali- » menteux très-ſalutaire. Les

» inconvéniens de l'usage des su-
» creries observés chez les enfans,
» dépendent le plus souvent de
» causes très-étrangères au sucre;
» de la pâte pesante & massive,
» de toutes les espèces de pâtisse-
» rie, ou des laitages employés à
» leur préparation &c. « Toute la suite est à lire; elle contient une doctrine qui sera très-agréable aux enfans & à leurs gouvernantes, toujours curieuses de sucrer les alimens de leurs jeunes élèves. En récompense l'Auteur ne permet aux enfans d'autre boisson que l'eau pure; il veut qu'on les fasse lever *de bon matin*, qu'on les *accoûtume à se passer d'un bon lit*, &c.

Il passe à l'article de l'habillement, & cite la doctrine de M. Winslow, qui condamne ce qu'on appelle *les corps*. M. Brouzet croit néanmoins qu'ils peuvent être utiles à quelques égards: sur

quoi il nous vient en penſée de craindre qu'en Médecine, comme en Philoſophie ſyſtématique, on ne ſoutienne tout ce qu'on veut. Les raiſons de M. Winſlow contre *les corps*, paroiſſent excellentes ; & voilà notre Auteur qui, par ſes tempéramens, par ſes raiſonnemens étudiés, réconcilieroit peut-être le Lecteur avec ces ſortes de fourreaux ou d'étuis, qui gênent ſi fort les enfans, & probablement auſſi la nature. Laiſſons au Public la déciſion de cette légère controverſe. Il eſt toujours certain que, juſqu'ici, la bonne Théorie de M. Winſlow a changé peu de choſes dans la pratique.

Le ſecond Volume de M. Brouzet roule entièrement ſur *les maladies des enfans* : ce qui fait naître cinq chapitres : car il y a des maladies aiguës, des maladies externes, des maladies organiques, des maladies chroniques, des

maladies rares & extraordinaires. Chacune de ces divisions donne lieu à des paragraphes, dont chacun explique une espèce de maladie. L'Auteur est assez laconique sur la petite verole ; fléau terrible qui fait périr au moins un dixième du genre humain. Il ne dit rien de la pratique d'insérer la petite verole : objet néanmoins sur lequel il conviendroit bien qu'un habile Médecin dît son sentiment : ce sera peut-être pour une seconde Edition de l'Ouvrage.

Un mot sur la bonne grace du corps donne occasion à M. Brouzet d'examiner cette maxime de la Bruyere : *Un sot n'entre, ne sort, ne s'assied, ne se leve, n'est jamais sur ses jambes comme un homme d'esprit.* M. Andry a soutenu que cette régle est souvent fausse ; & il s'est autorisé de l'exemple de Voiture & de La Fontaine, qui avoient l'air niais. L'Abbé Des

Fontaines raiſonnant auſſi ſur ce point, a expliqué la penſée de La Bruyere, & l'a trouvée très-analogue à la plus exacte vérité. Notre Auteur dit ſon avis ; & d'abord il prétend que M. Andry & l'Abbé Des Fontaines pouſſent la remarque de La Bruyere au-delà de ſon ſens véritable ; qu'ils inſinuent l'un & l'autre que, pour ſe préſenter dans une compagnie de bonne grace, & d'une manière agréable, il faut entrer, ſaluer, comme un Maître à danſer. Nous ne ſçavons ſi les deux Critiques cités conviendroient de cette interprétation, s'ils la reconnoîtroient pour leur ouvrage. Mais quoi qu'il en ſoit, M. Brouzet a bien raiſon d'obſerver que ce ne fut jamais-là l'idée de La Bruyere ; & qu'il a ſeulement voulu dire, que *la bêtiſe perce à travers les mouvemens les plus étudiés ; & que l'eſprit ſe manifeſte auſſi dans un homme qui*

en eſt pourvu, malgré les attitudes les plus négligées de ſon corps, & même malgré l'air le plus gauche &c. De cette petite diſcuſſion il réſulte, ce ſemble, que La Bruyere a fort bien dit ; que M. Andry l'attaque mal-à-propos ; qu'apparemment l'Abbé Des F. le défend bien, & que notre Auteur ne l'explique pas mal. Nous renvoyons au reſte de ce Volume où l'Orthopédie de M. Andry eſt ſouvent citée. En général M. Brouzet s'autoriſe volontiers des bons Obſervateurs : ce qui fait l'éloge de ſon attention & de ſa modeſtie. Nous répétons que ſon Livre eſt eſtimable à bien des égards. Nous pourrions obſerver qu'il eſt trop court ſur quelques articles, trop diffus ſur d'autres ; & qu'en quelques endroits l'exactitude du langage n'eſt pas parfaite. Mais qu'eſt-ce que ces taches légères, en comparaiſon des principes utiles qu'on y trouve ?

ARTICLE XL.

BIBLIA HEBRAICA cum Notis Criticis & Versione Latina ad Notas Criticas facta. Accedunt Libri Græci qui Deutero-Canonici vocantur, in tres classes distributi Auctore Carolo-Francisco Houbigant, Oratorii Jesu Sacerdote. *Bible Hébraïque avec des Notes Critiques, & une Version faite conformément aux Notes. On y a joint les Livres appellés Deutero-Canoniques.* Par le R. P. Charles-François Houbigant, Prêtre de l'Oratoire. 4 Volumes *in-fol. A Paris, chez Briasson & Durand, rue S. Jacques. M. DCC. LIII. &c.*

LE grand Ouvrage, dont on voit ici le titre, fut annoncé, il y a huit ans, par des Prolégomènes très-étendus & très-instruc-

tifs : c'étoit un Volume *in*-4°. de près de 400 pages. Au mois de Novembre 1747, nous en rendîmes compte avec assez de soin, pour qu'il nous soit permis de renvoyer le Lecteur à notre Analyse. La collection entière de nos Mémoires ne forme qu'un Livre : ce qu'elle dit en un endroit, ne doit point être répété dans un autre ; il ne s'agit, quand l'occasion l'exige, que de rapprocher les diverses parties d'un même tout, & de suppléer à ce qui pourroit n'avoir pas été suffisamment éclairci.

C'est ainsi que nous allons en user à l'égard des Prolégomènes de cette belle Bible. Le R. P. Houbigant les redonne à la tête de son premier Volume ; nous n'en ferons pas un second Extrait : mais nous nous croyons obligés à trois choses ; premièrement, à retracer en peu de mots le plan de l'Auteur ; secondement, à insister sur le der-

nier chapitre de ses Prolégomènes : morceau totalement omis dans notre Analyse de Novembre 1747; troisièmement, à faire part au Public de quelques observations sur le projet & l'exécution du présent Ouvrage. Voilà nos préliminaires : ils nous feront entrer tout naturellement dans le Pentateuque, & dans les autres Livres saints qu'on nous donne ici en Hébreu, en Latin, ornés de Notes, de Préfaces, de Tables &c.

I.

On a publié beaucoup de Bibles Hébraïques, mais aucune dans le goût de celle-ci. Louis Capelle la désira vers le milieu du dernier siècle ; on voit les traces de ce desir dans toute sa *Critique sacrée*, Livre d'un très-grand prix, & qui a été infiniment utile au P. Houbigant, comme il l'avoue lui-même dans ses Prolégomènes. Il s'agissoit,

ſelon Capelle, de comparer le Texte Hébreu avec lui-même & avec les autres Textes & Verſions; de reconnoître, par cette voie de comparaiſon & par les régles de la Critique, les fautes de Copiſtes qui ſe ſont gliſſées dans ce Texte. Obſervons bien la nature de ces fautes, & ne les confondons pas avec des corruptions préméditées, avec des altérations faites à deſſein. Quoique beaucoup d'Auteurs, & même des SS. PP. aient écrit que les Juifs ont corrompu leurs Livres dans pluſieurs points, qui étoient favorables au Chriſtianiſme; ce ſentiment toutefois n'eſt pas le mieux prouvé, & les meilleurs Critiques ne voient dans le Texte Hébreu que des fautes de Copiſtes. C'eſt auſſi à quoi ſe borne le P. Houbigant: tout ſon gtand Ouvrage ne tend qu'à purger nos Bibles Hébraïques de ces taches étrangères; toute la ſuite des

longs Prolégomènes qu'on retrouve ici, n'expoſe que la méthode relative à cet objet.

Il falloit quatre choſes pour le ſuccès d'une telle entrepriſe. 1° Conſtater l'état actuel des exemplaires Hébreux tant Mſſ. qu'Imprimés. 2° Diſtinguer toutes les eſpèces de fautes nées de l'ignorance ou de la précipitation des Copiſtes. 3° Chercher dans les Textes, dans les Verſions, dans les Paraphraſes, les moyens de remédier à ces fautes. 4° Appliquer ces moyens ſuivant les régles d'une ſaine Critique.

Notre Auteur s'eſt propoſé toutes ces obligations, & chacune d'elles dans toute ſon étenduë. Nous lui avons rendu juſtice à cet égard dans nos Mémoires de Novembre 1747; mais il reſte un point qui touche l'exécution même de l'Ouvrage, & dont nous n'avons pas rendu compte.

C'eſt-ce qu'il faut maintenant expliquer.

II.

L'Ouvrage du P. Houbigant comprend trois choſes. 1o Le Texte Hébreu ordinaire. 2° Des Notes, qui corrigent ce Texte. 3° Une Verſion Latine appropriée à ces corrections. Voilà préciſément ce qu'avoit imaginé le ſçavant Capelle. * Il ne vouloit pas qu'on touchât au Texte Hébreu, parce que ſon antiquité le rend vénérable, & qu'aucun particulier ne peut jamais être aſſez autoriſé pour y faire des retranchemens, pour y inſérer des additions. Il demandoit qu'on plaçât aux marges ou dans des notes, les diverſes leçons re-

---

* Voyez ſa *Critique ſacrée*, Liv. 6. chap. 10. pag. 434. Il retrace encore ailleurs le même plan ; il ne s'en écarte nulle part.

cueillies des autres Textes, Versions, Paraphrases &c. avec les corrections formées par la voie du raisonnement, & en vertu d'une Critique éclairée. Enfin il trouvoit convenable que, dans la Version Latine qui accompagneroit le Texte Hébreu, on tînt compte des leçons ou corrections les plus naturelles & les mieux choisies; c'est-à-dire, qu'on dressât de telle manière cette Version, qu'elle représentât toutes les améliorations indiquées dans les Notes.

Le P. Houbigant n'a pas seulement ici l'avantage & le mérite de l'exécution; il ajoûte au plan de Capelle, ou plutôt il le simplifie en supprimant du Texte Hébreu tous les points voyelles: méchanique d'une origine trop récente, d'une autorité trop mince, d'une utilité trop équivoque, pour tenir un rang dans le corps des divines Ecritures. L'Auteur a bien senti

que cette ſuppreſſion bleſſeroit quelques Hébraïſans livrés à l'habitude des points. Sur quoi il trace une eſpèce d'Apologie, qui n'eſt nullement celle de la *Ponctuation Maſorétique*. On ne doit pas s'en étonner : tous ces Prolégomènes inſtruiſent plutôt le procès de la Maſore, qu'ils n'en préconiſent les uſages. Capelle & Morin s'étoient déja élevés avec force contre ceux qui regardoient la Maſore comme le rempart, ou, pour parler le langage de cette queſtion, comme *la Haye de la Loi*. Le P. H. prend un ton bien plus fort ; il fait voir en combien de manières cette *Haye* peut être enfoncée & détruite. Il acheve lui-même de la percer de toutes parts. Tous les Rabbins & tous les Buxtorfs ne tiendroient pas contre l'impétuoſité de cet adverſaire. On lira volontiers ces deux morceaux ; celui qui concerne la ſuppreſſion des points,

& celui qui comprend la critique générale de la Masore.

Quant aux Notes répandues si libéralement dans cette Bible, on en verra aisément les raisons & les sources, en parcourant ces Prolégomènes. Qu'on n'oublie pas que ces Notes sont la partie essentielle de l'Ouvrage ; qu'en vertu & à cause de ces Notes le P. H. mérite un rang très-distingué, parmi ceux qui ont traité la *Critique sacrée* ; que dans ces Notes on á, selon les principes de l'Auteur, tout ce qui rapproche le Texte Hébreu de son intégrité primitive ; que par ces Notes la Version Latine acquiert toute sa valeur intrinséque, tout son mérite distinctif &c. Ces diverses considérations suffiront pour persuader tout Lecteur attentif, que les Prolégomènes du P. H. sont & ont dû être, presque dans tous leurs détails, la base & le fondement de ses Notes.

Cette Verſion Latine, qui figure ici à côté du Texte Hébreu, eſt duë totalement aux travaux de l'Auteur. Aucune autre, pas même la Vulgate, quoique vénérable à tant de titres, ne lui a paru compatible avec ſon plan ; & l'on en voit tout-d'un-coup la raiſon. Ces Notes raiſonnées, qui terminent chaque Chapitre, auroient exigé des changemens infinis dans quelque ancienne Verſion que ce fût. Quelle bigarrure par conſéquent ; quelle diſſonance de ſtyle ; quelle difficulté, ou plutôt quelle impoſſibilité d'unir l'antique avec le moderne, de compoſer un tout de parties ſi peu analogues !

Le P. H. a donc fait une Traduction pleine & entière ; obſervant d'éviter le ſtyle diffus des Paraphraſes, & la ſéchereſſe ſervile des Verſions littérales. Il a voulu écrire purement, clairement, ſimplement, d'une manière appro-

priée à la Langue Hébraïque, ſans ceſſer d'être conforme aux régles de la Langue Latine. On ne trouvera dans ſon Ouvrage ni la barbarie d'Arias Montanus, ni l'afféterie de Caſtalion ; deux extrémités dont celle-ci eſt peut-être la moins excuſable : la première déplaît au Lecteur, la ſeconde le révolte & rend le Traducteur ridicule. Nous parlons ici pour les Sçavans bien inſtruits de ces défauts tant reprochés aux Interprètes modernes de la Bible. S'il falloit citer des exemples, nous ſerions très-prolixes, & il nous reſte une infinité de choſes à dire.

III.

Rien, à notre avis, n'eſt plus délicat ni plus difficile que la *Critique ſacrée*. Il faut, pour l'exercer, autant de ſagacité que d'érudition, & plus encore de ſageſſe que d'aſſiduité au travail. Le R. P.

Houbigant eſt entré dans cette carrière avec des qualités du premier ordre. On ſent, à la tête de ſon Ouvrage, un homme de beaucoup d'eſprit ; un Critique capable de ſaiſir le vrai, & de le dire ; un Ecrivain, qui n'a point ſacrifié les agrémens du ſtyle à la multitude des connoiſſances ; un Sçavant, qui embraſſe & développe, en maître, toutes les parties de ſon ſujet. Ceux qui donneront à ſes Prolégomènes toute l'attention qu'ils méritent, y trouveront une fineſſe exquiſe, un art preſque ſans exemple. Tantôt l'érudition y eſt répandue à pleines mains ; & tantôt l'eſprit y étincelle à chaque ligne. Ici les principes ſont établis avec toute la gravité qu'exige l'importance de la matière ; là les objections ſont réſolues avec tout le feu qui naît de la plus grande controverſe. Quelquefois l'Auteur s'appuie d'exemples ; il fait parler, en ſa faveur, la

fiction, l'apologue ; il emploie les tours oratoires, les mouvemens de l'éloquence. En d'autres endroits, il paroît se borner à la Dissertation, & il n'en raisonne pas moins vivement ; il n'en réfute que plus puissamment ses adversaires. En un mot, tout ceci est capable d'opérer un grand effet, sur-tout à l'égard des Lecteurs qui aiment qu'on leur montre la route sans hésiter ; qui sont bien-aises qu'on ne leur laisse rien à décider ; qui ne doutent pas, en s'attachant à un Auteur, que le ton de fermeté qu'ils lui voient prendre, ne soit la preuve & le prix de ses progrès dans le chemin de la vérité.

Après l'éloge très-sincère de cette belle Bible & de celui qui nous la donne, il doit nous être permis de faire aussi quelques observations, dont le Public & l'Auteur lui-même jugeront. Ce

ne ſont point des critiques, mais de ſimples doutes & de pures queſtions.

1°. L'Ouvrage du P. Houbigant étant deſtiné à montrer toutes les fautes répandues dans le Texte, ou plutôt dans les copies du Texte des SS. Livres, ne convenoit-il pas d'inſiſter ſur un point que les plus célèbres Critiques* ont eu extrêmement à cœur? C'eſt de faire voir que toutes les taches, provenant de l'ignorance ou de la précipitation des Copiſtes, n'ôtent rien au Texte de ſon intégrité ni de ſon autorité,

---

* Nous pouvons nommer Capelle, le P. Morin, Walton. Les deux premiers adoptent la penſée du Cardinal Bellarmin, qui dit au ſecond chapitre de ſon Livre *de Verbo Dei: Non tanti momenti ſunt ejuſmodi errores ut in iis quæ ad fidem & bonos mores pertinent, ſacræ Scripturæ integritas deſideretur.* Le premier (Louis Capelle) eſt ſi attentif ſur ce point, qu'il y revient à diverſes repri-

en ce qui concerne la foi, les mœurs, tout l'eſſentiel, en un mot, des ſaintes Ecritures. Notre Auteur inſinue bien quelque part (p. CXXXII.) deux ou trois mots ſur cet important objet, mais ce n'eſt que comme par hazard, à l'occaſion d'une autre difficulté, & ſans prendre à tâche de calmer les Lecteurs qui pourroient être allarmés, en liſant ſa Bible, des fautes annoncées dans ſes Prolégomènes, diſcutées dans ſes Notes, enregiſtrées, à la fin de ſes Tomes, dans de longues liſtes, portant

---

ſes. Il dit, au ſecond & au cinquième chapitre de ſon ſixième Livre, que la plûpart des variantes, qu'on trouve dans le Texte Hébreu, ſont d'une conſéquence très-légère & preſque nulle; qu'on eſt bien le maître de choiſir entre celles-ci ou celles-là; que ces différences n'intéreſſent en rien la foi ni les mœurs &c.

chacune le titre d'*Index mendorum*. *

20. La précaution que nous venons d'indiquer, n'étoit-elle pas d'autant plus néceſſaire, que le P. Houbigant n'exige apparemment de ſes Lecteurs aucune préférence pour les LXX. ou pour la Vulgate, mis en parallèle avec le Texte Hébreu ? Voici notre penſée. Ceux qui élèvent les LXX. ou la Vulgate, bien au-deſſus du Texte Hébreu, ne s'embarraſſent guères que ce Texte conſerve ou ne conſerve pas ſon intégrité quant à la doctrine de la foi & des mœurs ; ils ont leur reſſource dans les LXX. ou dans la Vulgate, ils abandonnent, ils mépriſent tout autre Texte ou Verſion. Ces gens-là ne ſont pas les plus habiles hommes

* Celle du premier Tome en contient 645.

du monde, mais du moins ne peuvent-ils craindre les longues listes de fautes remarquées dans le Texte Hébreu : bien-loin même de les redouter, ils seroient prêts à les grossir, afin de diminuer d'autant plus le prix de ce Texte, qui ne leur paroît digne que de l'admiration frivole des Juifs modernes. Le sçavant Auteur ou Editeur de la nouvelle Bible n'est point dans ce cas, & ne veut apparemment y mettre personne. A son exemple, ses Lecteurs devroient croire que comme il y a beaucoup de fautes dans l'Hébreu, il y en a pareillement beaucoup dans les LXX. & dans la Vulgate : mais si ces Lecteurs ne sont pas assez prévenus que l'intégrité de la sainte Parole, quant à la Foi & aux mœurs, subsiste dans l'Hébreu malgré ses fautes ; ils pourront douter que le même avantage persévère dans

les LXX. & dans la Vulgate * ; d'où il arrivera que leur appui manquant ou s'affoiblissant de toutes parts, ils seront aussi moins fermes dans la Religion.

3°. Dans le siècle où nous vivons, & tandis que les incrédules dressent toutes leurs batteries contre la certitude & l'autorité des Livres saints ; étoit-il à propos de présenter, dans une Edition de l'Ancien Testament, des Catalogues immenses de fautes ? ou bien, si l'on se déterminoit à cette entreprise, ne falloit-il pas manifester aux yeux de tout le monde, la frivolité des conséquences que les impies voudroient tirer de l'état où se trouvent nos saints Livres ? Quand

* Nous parlons ici indépendamment de la décision du Concile de Trente, qui déclare la Vulgate authentique : cette controverse ne roule que sur la comparaison des Livres entre eux.

on publia en 1742, à la Haye, le premier Volume de la Bible Françoise, avec un Commentaire formé principalement de Notes choisies dans des Livres Anglois; on donna, en même-temps, un Discours préliminaire, où la question des Variantes étoit très-bien traitée contre les Déistes. On y faisoit voir que le grand nombre de ces diverses leçons, qu'on nomme fautes, ou principes, effets, indices de fautes, vient de l'antiquité des Livres, de la multiplication des copies, surtout de l'attention scrupuleuse avec laquelle on a comparé ces copies entre elles: on observoit très-judicieusement que jamais on n'a usé de la même exactitude à l'égard des Auteurs profanes, & qu'on n'auroit pû se charger d'un examen si rigoureux, sans passer pour amateur de minucies & pour observateur de petites choses. » Les mêmes gens, *dit l'Auteur*

» *de ce Discours* *, qui font sonner » si haut les diversités de leçons » qu'on trouve dans les Mss. des » Auteurs sacrés, traiteroient de » bagatelles & dédaigneroient » comme un rien, des variétés » toutes semblables qu'on auroit » recueillies des Mss. d'un Héro- » dote ou d'un Tite-Live .... Je » ne sçaurois assez admirer que les » Variantes des Livres Hébreux » soient si peu considérables au » prix de celles dont les Auteurs » profanes fourmilleroient, si l'on » en recueilloit avec la même » exactitude les petites variétés » jusqu'aux différences de ponctua- » tion. Jamais nos Livres sacrés ne

---

* Cette Pièce est principalement composée de l'*Introduction* que M. Stackhouse a mise à la tête de son *Histoire de la Bible*, & de la *Préface* de M. Lenfant, faite pour la Bible de David Martin.

» se seroient si purement conservés » dans le cours de tant de siècles, » si la Providence divine n'eût » veillé d'une façon singulière à » leur conservation. Jamais nous » ne bénirons assez vivement cette » adorable Providence, de ce qu'el- » le n'a pas permis que les fautes » qui s'y sont glissées, aient altéré » ces saints Livres dans les endroits » essentiels à notre salut, ou d'une » manière qui donne la moindre » atteinte à leur autenticité.« Voilà des raisons très-capables de fermer la bouche aux Incrédules, & nous souhaiterions qu'à la tête de la nouvelle Bible on trouvât quelque chose de semblable. On en concluëroit que les longs Catalogues de fautes dressés par le P. Houbigant, n'ont rien qui doive étonner; que ce sont des monumens d'exactitude, & non des argumens dont les ennemis de la Religion puissent faire usage; que, dans ces

Catalogues, presque tous les détails roulent sur des objets qui n'entraînent par eux-mêmes aucune conséquence, si ce n'est de faire voir qu'on a toujours lû, toujours copié nos saints Livres, & qu'on s'est attaché à en remarquer les moindres altérations.

4°. Quoique, par la protection de Dieu, ces Livres n'aient contracté aucun vice essentiel, il n'en est pas moins vrai que leur dignité, leur sainteté doit inspirer beaucoup de crainte, à quiconque se charge de les examiner en Critique. Un seul homme entreprendre la revision entière de la Bible; se faire juge de ce qui est ou n'est pas la parole de Dieu! Ce coup d'œil n'est-il pas effrayant? Cet homme, il est vrai, s'autorisera de la comparaison du Texte, soit avec lui-même, soit avec les autres Textes, Versions, Paraphrases, &c. Il ne se déterminera qu'après avoir pesé

tout mûrement, après s'être persuadé que telle ou telle leçon ordinaire doit céder à une meilleure; en un mot, cet homme suivra toutes les régles que le P. Houbigant explique si bien dans ses Prolégomènes; mais qu'il nous soit encore permis de demander si ces précautions peuvent exclure toute défiance; si l'on peut se répondre par-tout de son attention, de ses lumières, de son raisonnement, de la bonté des sources auxquelles on a recours, des rapports qu'on établit ou qu'on découvre entre elles, &c.? Notre Auteur regarde le *jugement humain* comme la partie qui domine en chef dans la Critique; comme l'instrument principal dont se sert la Providence pour la restauration ou la conservation des Livres, qui contiennent sa parole: enfin de même que *ce jugement* a été donné aux hommes pour reconnoître la force des preu-

ves de la Religion; ainſi, *continue le P. H.* cette même lumière naturelle doit nous conduire dans l'examen des Textes, des Verſions, de tous les monumens, en un mot, qui appartiennent à la Critique ſacrée. Il y a bien de l'eſprit & de la fineſſe dans cet endroit des Prolégomènes ; nous avouons même qu'à certains égards il s'y trouve bien du vrai : cependant ce *jugement humain* eſt ſi expoſé à l'erreur, aux préjugés, à l'activité des paſſions, à mille inconvéniens qui le bornent, le traverſent, le diſtrayent, l'obſcurciſſent, qu'on doit toujours craindre de s'égarer après un tel guide : & pour ce qui regarde les preuves de la Religion, il ſemble qu'elles portent avec elles une évidence que ne peuvent preſque jamais avoir les raiſons, tirées d'un examen critique des Textes & des Verſions de l'Ecriture. Louis Capelle diſoit

qu'en cette matière il ne falloit point parler comme le Prêtre chargé d'annoncer un oracle : *non tanquam oraculum ex tripode* ; que le plus sûr & le mieux étoit, après bien des recherches, de laisser aux Lecteurs, c'est-à-dire au Public, le choix entre les diverses leçons : nous approuvons fort ce tempérament & cette modestie. Le P. Houbigant prend un ton plus ferme ; il se charge de choisir, de prononcer ; & l'on ne peut pas dire qu'il s'acquitte de cette fonction en homme peu convaincu des droits de son Tribunal. Resteroit à sçavoir, si la conduite de Capelle n'auroit pas bien les mêmes avantages, sans être exposée aux mêmes inconvéniens ?

Tout ce que nous venons de dire, ne présente que des observations générales ; il faut entrer dans le détail de cette Critique sacrée, c'est-à-dire dans l'Ouvrage

même ; mais nous ne pouvons que l'effleurer ici, notre Analyſe ayant déja beaucoup d'étenduë. Remarquons d'abord que les Notes du P. Houbigant ſont communément pleines de diſcuſſions ſçavantes, & qu'il rend toujours raiſon des changemens ou corrections qu'il adopte dans ſa Verſion. Enſuite voici deux endroits que nous diſcutons, & par où nous terminerons ce premier Extrait.

Au Chapitre IV. de la Genèſe ℣. 8. le P. Houbigant décide qu'il y a deux mots d'omis. Après ce membre de phraſe, *Caïn dit à ſon frère Abel*, le Texte n'ajoûte rien, & n'explique point ce que Caïn *dit* ; or le Samaritain, les LXX. la Verſion Syriaque, le Targum de Jeruſalem, & celui de Jonathan y ſuppléent, en ajoûtant, *paſſons dans le champ*, ou *ſortons à la campagne*. La Vulgate, que notre Auteur pouvoit citer, dit

aussi : *Egrediamur foras.* Voilà donc, en suivant cette Critique, une *addition* jugée nécessaire, une omission & une faute bien marquée dans le Texte Hébreu. Cependant raisonnons quelques momens. 1° Sans l'*addition*, l'Hébreu peut avoir un sens raisonnable : *Caïn*, dira-t-on en traduisant le Verset, *parla à son frère* *, *& quand ils furent ensemble à la campagne, le premier se jetta sur le second, & le tua.* On peut supposer aussi, avec S. Jerôme dans ses Questions Hébraïques, que le discours de Caïn fut la répétition de ce que Dieu lui avoit dit ; par-là le sens du verset sera complet. 2° La Version Arabe, la Paraphrase d'Onkelos, celles de Théodotion, de

* On montre que le mot Hébreu, qui signifie *dire*, est pris, en d'autres endroits de l'Ecriture, pour celui qui signifie *parler* à quelqu'un. Voy. Ps. IV. 5.

Symmaque & d'Aquila ne portent point l'*addition* : ce qui peut faire croire qu'il y a eu de très-anciens exemplaires Hébreux, conformes en ce point à ceux d'aujourd'hui. 3° Saint Jerôme, dans les mêmes Queſtions Hébraïques, dit expreſſément que l'*addition* eſt ſuperflue dans le Samaritain & dans notre ancienne Verſion Latine : ſur quoi le P. Houbigant obſerve que, dans ce Livre des *Queſtions Hébraïques*, le ſaint Docteur expoſe moins ſa penſée que celle des Juifs de ſon temps ; mais il ſemble que cette réponſe n'eſt pas fondée, du moins par rapport à cet endroit du Livre de ſaint Jerôme ; car ce Pere, joignant-là notre ancienne Verſion Latine au Samaritain, marque évidemment qu'il parle en ſon nom & ſuivant ſa propre penſée. 4° Quand ce ſaint Docteur n'expoſeroit que celle des Juifs de ſon temps, il s'enſuivroit toujours

que ces Juifs lisoient sans l'*addition* ; or peut-on prouver que dès-lors tous leurs Livres fussent altérés dans ce verset ? 5° Nous croirions assez que l'*addition* est bonne & utile ; qu'elle a été insérée judicieusement dans le Samaritain, dans les LXX. dans la Vulgate & les autres, pour rendre le sens plus clair & plus complet ; mais nous ne pensons pas que la nécessité de cette *addition* soit démontrée : or l'Auteur donne pour régle, à la page CXXXIV. de ses Prolégomènes, qu'il ne faut pas, sans nécessité, multiplier les corrections : *Emendationes ne plures fiant quàm necessitas ipsa coget.*

Au Chap. V. vers. 32. de la Genèse, le P. Houbigant compare les trois Chronologies, depuis Adam jusqu'à la 500e. année de Noé : la première, contenue dans l'Hébreu ordinaire, est de 1556 ans ; la seconde, comprise dans le Samari-

tain, eſt de 1207. la troiſième, énoncée par les LXX, eſt de 2142. Notre Auteur n'eſt pas éloigné de regarder cette dernière comme fabuleuſe : nous ne voulons point diſputer ſur cet article ; c'eſt aux deux autres Chronologies que nous donnons quelque attention. *

Le P. H. penche fort à croire qu'il y a plutôt faute dans l'Hébreu que dans le Samaritain. Avec ſa

* *Chronologie de l'Hébreu.*		*Chronologie du Texte Samar.*	
Adam engendra à . .	130 ans	Adam engendra à . .	130 ans
Seth à .	105	Seth à . .	105
Enos à . .	90	Enos à . .	90
Caïnan à . .	70	Caïnan à . .	70
Malaleel à .	65	Malaleel à .	65
Jared à . .	162	Jared à . .	62
Enoch à . .	65	Enoch à . .	65
Mathuſale à	187	Mathuſale à	67
Lamech à	182	Lamech à .	53
Noé à . .	500	Noé à . .	500
Total	1556	*Total*	1207

ſubtilité & ſon eſprit ordinaire, il explique comment les 349 ans, dont l'Hébreu ſurpaſſe le Samaritain, ont pû être ajoûtés, par mépriſe, dans la première de ces Chronologies. Selon lui, les Copiſtes auront d'abord répété trois centaines d'années à la tête de trois générations ; ſçavoir, celles de Jared, de Mathuſale, & de Lamech, parce qu'ils auront eu l'imagination remplie des centaines qui abondent dans ce chapitre. Enſuite, à cauſe de quelque reſſemblance dans les Lettres, il ſera arrivé que les mêmes Copiſtes auront mis des noms de nombre les uns pour les autres ; à la génération de Mathuſale 80 pour 60, & à la génération de Lamech 82 pour 53, d'où ſera venue l'augmentation de 49 ans, laquelle jointe aux trois centaines qui précédent les trois générations, aura formé les 349 ans dont l'Hébreu ſurpaſſe le Samaritain. Encore

une fois, le P. H. ſe déclare pour ce ſyſtême; & il le croit d'autant plus probable que par-là tous les Patriarches, à commencer par Enos, n'auront engendré dans un âge ni trop avancé, ni trop diſparate; au lieu qu'en ſuivant l'Hébreu, Jared, Mathuſale, Lamech, auront engendré près de 100 ans plus tard que les autres Patriarches: ce qui n'eſt pas vrai-ſemblable.

Nous ſouhaiterions que ces raiſons fuſſent déciſives; voici ce qui ſuſpend notre ſuffrage. 1° Si la Chronologie de l'Hébreu a été altérée par un Copiſte dans un point ſi remarquable, comment ne s'en eſt-on pas apperçu à la première lecture qu on a faite de l'exemplaire altéré? Comment tous les autres exemplaires ont-ils contracté la même tache? Comment a-t-elle paſſé dans preſque toutes les autres Verſions: nous

pouvons

pouvons nommer la Syriaque, l'Arabe, le Targum d'Onkelos, la Vulgate? 2° Saint Jerôme assure, dans ses Questions Hébraïques, qu'il avoit vû des exemplaires du Samaritain, où il y avoit, comme dans l'Hébreu ordinaire, 187 pour la génération de Mathusale, & 182 pour celle de Lamech. Par ce moyen le Samaritain ne différeroit plus de l'Hébreu que par la centaine d'années placée dans l'Hébreu avant la génération de Jared, & omise dans le Samaritain avant cette même génération. Or l'on conçoit aisément que 100 ans ont pû être omis par un Copiste; qu'il y a du moins plus de probabilité à cette omission qu'à l'addition de 349 ans. 3° La considération des proportions d'âges entre les Patriarches, pour le temps de leurs générations, est quelque chose d'assez foible, puisqu'on n'a aucune preuve que la suite Chrono-

logique procéde par les aînés des familles. Mais, reprend le P. H., ſi Jared n'étoit pas l'aîné de Malaléel, ni celui-ci l'aîné de Caïnan, ni celui-ci l'aîné d'Enos, il s'enſuivroit que Malaléel, Caïnan, Enos auroient eu des enfans dans un âge trop peu avancé. Point du tout, répondrons-nous, à moins qu'on ne prouve que ces Patriarches n'ont pû avoir d'enfans avant 65, 70, 90 ans: ce qui n'eſt nullement ſuſceptible de preuve. D'ailleurs, quand il feroit vrai que, dans la liſte de ces Patriarches, quelques-uns comme Caïnan, Malaléel, Jared, Mathuſale étoient les aînés; quel inconvénient y auroit-il à reconnoître que les autres ne l'étoient pas? Mais, ajoûte l'Auteur, dans une Diſſertation placée à la tête de ſon ſecond Volume, il faut bien que toute la ſuite Chronologique procéde par les aînés, puiſque, ſelon l'Ecrivain

ſacré, chaque père, nommé dans cette ſuite, eut des fils & des filles, *genuit filios & filias*, après le fils pareillement nommé dans la même ſuite. Cet argument, dirons-nous encore, n'eſt point démonſtratif : car il eſt dit d'Adam, après la génération de Seth, qu'il engendra des fils & des filles, *genuit filios & filias* ; cependant Seth n'étoit aſſurément point l'aîné ; il y avoit eu, dans la famille d'Adam, Caïn, Abel, la femme de Caïn, peut-être auſſi celle d'Abel, & probablement encore beaucoup d'autres. Quelle apparence y a-t-il que les générations aient été retardées dans ce premier âge du monde ; quelle raiſon au contraire n'y a-t-il pas de croire que le mot du Seigneur, *Creſcite & multiplicamini*, eut promptement & abondamment ſon effet ?

Le grand principe de ſolution, dans toute cette controverſe Chro-

nologique, eſt que Moïſe, ſans vouloir marquer l'ordre de primogéniture entre les enfans des Patriarches, s'eſt attaché uniquement à nommer les fondateurs du Peuple de Dieu dans la poſtérité d'Adam : c'eſt ce que nous obſerverons encore, quand il faudra parler de la Chronologie des Patriarches après le déluge. Car le P. H. fait auſſi des obſervations ſur ce point : nous tâcherons d'en rendre compte ; mais ce ne peut être que dans un autre Article de ces Mémoires. Remarquons deux choſes avant que de conclure celui-ci : La premiere, qu'en préférant la Chronologie Samaritaine d'avant le déluge à celle de l'Hébreu, notre Auteur s'abſtient néanmoins de traduire conformément à ſon opinion & à ſa note ; c'eſt-à-dire que, dans ſa Verſion Latine, il ſuit la Chronologie de l'Hébreu : c'eſt une attention dont on doit lui

sçavoir gré. La seconde remarque est, qu'en reprenant ce grand Ouvrage, nous aurons occasion de rappeller quelques traits importans des Prolégomènes : morceau capital dans cette entreprise, & sans lequel on ne peut connoître toute l'étenduë des lumières, de la sagacité & du travail de l'Auteur.

ARTICLE XLI.

JOSEPHI-AURELII de Januario Consiliarii Regii Respublica Jurisconsultorum. Editio novissima. *La République des Jurisconsultes. Par M. Joseph-Aurèle de Gennaro, Conseiller au Conseil Royal de Naples.* In-8°. *pag. 320.* A Naples, chez Dominique Terres &c. M. DCC. LII.

Suite de l'Article X. au mois de Janvier, II. vol. 1755.

ON conçoit qu'en arrivant dans une Isle toute remplie de Jurisconsultes, il faut essuyer des formalités. Les quatre Voyageurs Genutius, Pinarius, Numicius, & Nautius, accompagnés de Septimius, qui avoit voulu les suivre, furent obligés, à la descente du vaisseau, d'articuler, en présence de l'Edile, leurs noms, leur patrie, leur origine; & de recevoir un Conducteur, qui devoit leur apprendre les usages du Païs. Ils tomberent en bonnes mains: ce Conducteur, nommé Attilius, étoit très-poli & très-instruit. Il n'y avoit qu'à l'interroger pour sçavoir à point nommé, ce qui se passoit dans l'Isle, & les raisons de tout ce qu'on y voyoit.

Nos cinq Voyageurs apprirent de lui que Balde conservoit encore

l'habit monaſtique, avec lequel il avoit voulu être enterré : obſervation frivole, ſi l'on veut ; mais M. de Gennaro en prend occaſion de rappeller les Loix Eccléſiaſtiques, qui défendent l'exercice de la Juriſprudence aux Moines. Il cite les remontrances que S. Bernard faiſoit au Pape Eugene, ſur les atteintes trop ſouvent données à ce point de diſcipline, &c.

Attilius dit à nos jeunes Juriſconſultes qu'Alexandre d'Alexandre (ab Alexandro) menoit dans cette République un train de vie conforme à ſon Livre intitulé *Dies Geniales* : Ouvrage commenté par Tiraqueau, & ſujet de diſpute entre l'Auteur & le Commentateur : car Tiraqueau ayant fait voir ſenſiblement le Plagiat d'Alexandre ; celui-ci accuſoit l'autre, à ſon tour, de n'avoir que des vuës d'orgueil & d'ambition.

Ce reproche perſonnel n'étoit

peut-être pas trop fondé ; mais la Critique du mérite Littéraire de Tiraqueau eſt importante : c'eſt Attilius qui la fait ainſi : » On ne » peut nier que cet Auteur n'ait » eu une lecture infinie ; mais, » dans ſes Œuvres, il n'y a ni poli-» teſſe, ni choix, ni méthode. » Quand il eſt queſtion de citer, » Tiraqueau accable ſon Lecteur » ſous le poids des autorités : tantôt » il fait le praticien, tantôt l'éru-» dit, & preſque toujours mal-» à-propos. Tout ce qu'on peut » dire de plus favorable ſur ſon » compte, c'eſt le Vers d'Horace » ſur Lucilius.

> Cùm flueret lutulentus, erat quod tollere velles.

Attilius ne prenoit pas toujours le ton dogmatique avec ſes hôtes : il les interrogeoit quelquefois. Ce fut, par exemple, une queſtion

considérable & bien entendue, que de leur demander s'ils avoient allié l'étude de la Philosophie avec celle de la Jurisprudence. Numicius, répondant pour lui-même, avoua que, dès sa jeunesse, on lui avoit fait étudier la Philosophie d'Aristote, corrompue par les mauvais Commentaires : Philosophie, ajoûtoit-il, pleine d'inepties, de frivolités, & dont je me suis vengé par une Satyre en Vers Elégiaques. On peut bien juger que la compagnie pria le Poëte de s'en rappeller quelques traits. Il en avoit lui-même très-bonne envie, & il récita la Satyre toute entière. Voici le commencement du morceau qui regarde la Physique.

Res Physicæ ; taceo quanta involvantur
 in umbra ;
Quantaque præ se se somnia vana
 ferant.

Materiam, formamque putant primordia rerum :
Sed sibi quid velit hæc, quid notet illa, latet.
Materiam (quisnam risu non ilia rumpet ?)
Nec quid, nec quantum, quale nec esse, docent.
Heu quot de *forma* fatuas in mente chimæras,
Illas vix uno percipiente, creant !
Principii meret ipsa etiam *privatio* nomen :
Dicimus, hæc nihil est, nil parit indè nihil ;
In furias abeunt, non hoc obstare frementes ;
Dant animam nihilo, quod nihil esse negant, *&c.*

Cette Pièce, qui n'est pourtant que médiocre, plut au Conducteur des Jurisconsultes étrangers. Attilius voulut en avoir une copie :

Numicius faisoit difficulté de la donner, craignant que le grand Défenseur d'Aristote, Antoine Govea, n'en fût offensé : mais Attilius sçut bien répondre que Govea, prenant le parti d'Aristote contre Ramus, ne s'étoit pas fait le champion des mauvais Aristoteliciens ; de ces gens qui ont imaginé une foule de mots barbares pour disputer éternellement sur des riens. Cette sage explication fut suivie d'une promenade que les Etrangers firent au Portique des Stoiciens : monument révéré dans l'Isle, & dont Edmond Merille, autrefois Professeur de Droit à Bourges, étoit alors le Garde, le Concierge, le Gouverneur, si l'on désire un terme plus honorable. Ce Docteur & ses pareils, gens amateurs de la Philosophie de Zénon, veilloient tour-à-tour sur ce lieu respectable. Cujas n'étoit pas trop content du choix qu'on

avoit fait de Merille pour cette fonction. Il y avoit de la brouillerie entre ces deux Juriſconſultes ; & Merille y avoit donné lieu de deux façons, premièrement en publiant un Livre, où il marquoit les variations de Cujas dans l'interprétation des Loix ; ſecondement, en prenant parti pour Jean Robert, Juriſconſulte d'Orléans, & perpétuel adverſaire de Cujas. Attilius n'oublia point de reprocher à Merille ces deux incartades : d'où l'on peut juger combien M. de Gennaro, Auteur de ce Livre & de toutes les converſations qu'il contient, avoit à cœur de relèver le mérite de Cujas ; quelle idée il s'étoit faite des connoiſſances de ce grand homme, & de quel zéle il étoit animé pour défendre ſa gloire. Nous aurons occaſion de remarquer ailleurs les mêmes ſentimens.

Les Juriſconſultes anciens ont-ils

été Philoſophes ? C'eſt une queſtion qui fut traitée doctement & paiſiblement par Merille & par un jeune Etranger, qui étoit auſſi venu voir la demeure des Stoïciens. Ce jeune homme très-habile prétendoit que les anciens Interprètes des Loix avoient raiſonné juſte, mais ſans la ſubtilité des Dialecticiens ; qu'ils avoient eu des connoiſſances ſur les nombres & ſur les grandeurs, mais ſans être parfaits Géomètres ; qu'ils poſſédoient les principes de la morale, mais ſans avoir lû tout ce que les Grecs ont écrit ſur la ſcience des Mœurs. Merille portoit plus loin le ſçavoir de ſes Maîtres : il produiſit, en leur faveur, diverſes raiſons tirées ſurtout de Ciceron ; mais ces raiſons font plutôt connoître les qualités que Ciceron exigeoit des Juriſconſultes, qu'elles ne certifient la capacité réelle & poſitive de ces anciens Docteurs.

Après la promenade au Portique des Stoïciens, on revint chez Attilius; on y prit un repas Philosophique; & à peine étoit-on levé de table que parut un Poëte, nommé Torquatus, grand ennemi de la Philosophie de Descartes, contre laquelle il récita une Elégie, dont on jugera par ce morceau, qui concerne les trois élémens & la formation des tourbillons.

Materia est, Auctore Deo, divisa minutas
In partes; & pars quælibet æqua fuit.
Circà se centrumque suum pars quæque movetur;
Præter & hunc, motus partibus alter inest:
Quippe aliæ atque aliæ massam glomerantur in unam,
Et se præcipites, vorticis instar, agunt:
Pullulat hinc grave certamen; partesque vicissim

Frangi contactu proximiore solent :
Atque ità conspectus non est his partibus unus ;
Non eadem moles, ac neque pondus idem.
Hæc longa, illa brevis, hæc aspera, & illa rotunda,
Hæc parva, illa ingens, hæc gravis, illa levis.
Et quia particulis dispar est indita forma ;
Dispar est etiam in vortice cuique situs.
Pergunt ad centrum tenues ; sunt inde rotundæ ;
Crassæ circumstant exteriore loco.
Atque omnem gignit, sub imagine vorticis, orbem
Materia hæc triplex, crassa, rotunda, levis.

A l'égard du caractère de Descartes, Attilius voulut le tracer lui-même : c'étoit, *dit-il*, un

homme très-entendu : il se fit beaucoup de réputation par d'ingénieuses bagatelles, qui n'en méritoient guères. Il mêla tellement la mauvaise Philosophie avec la bonne, qu'en vertu de la proximité de l'une & de l'autre, les erreurs chez lui se tournent souvent en vérités, & les vérités en erreurs. *Fuit Cartesius vir egregius, qui quandoque ex ipsis inaniis, ingenio ornatis, gloriam, quam merebat exiguam, mercatus est plurimam; & philosophandi vitia ità virtutibus miscuit, ut, propter utrorumque affinitatem, sæpissimè in vitium virtus, in virtutem vitium se converterit.*

La République des Jurisconsultes étoit gouvernée comme celle des Romains. On y voyoit des Sénateurs, des Chevaliers & des Plébeiens. Dans le rang des Sénateurs étoient les anciens Maîtres de Jurisprudence, depuis Sextus

Papyrius jusqu'à Modestinus, qui vivoit sous Alexandre Sevère. Les Chevaliers étoient ceux qui avoient simplement professé le Droit, depuis que la succession des grands Jurisconsultes avoit cessé. Enfin le peuple étoit composé de la foule des Juristes ou petits Commentateurs, qui avoient pour Chef Accurse & Bartole. Les Consuls, au temps du voyage de nos Etrangers, étoient Ulpien & Papinien; Cujas exerçoit la Préture: dignité qui lui avoit fait bien des jaloux. On compte ici, parmi ces adversaires, Duaren, Doneau, Hotman, Baudouin, Bodin, Robert. Mais, reprend Attilius, cette brigue n'a pû entamer la réputation de Cujas. * Cet homme, de la

* Insignis vir quanto humili natalium sorte neglectior, tanto ingenii laborumque gloriâ supra omnium invidiam excelsior, eam sibi in orbe toto gratiam

naiſſance la plus obſcure, s'eſt élevé par ſon mérite & par ſes travaux au premier degré de l'eſtime publique. Il a traité tous les points de la

---

ac benevolentiam conciliavit, ut qui illi fortè adverſari tentarunt, victi ac ſpreti, cedere coacti, à certamine plus ignominiæ quàm laudis ſibi compararerint. Intactum in Juriſprudentia reliquit nihil: & quæ ſcribit non tam ex aliis excerpta, quàm à ſe inventa ſanè fatentur omnes: ità omnia ſuo loco poſita, non nimis protracta, quæ nauſeam creant; non arctè ac jejunè tractata, quæ explicationis paulò diffuſioris pariunt deſiderium. Candidâ perſpicuitate brevis; elegans ſub amabili ſimplicitate; cautè eruditus, quantum patitur occaſio; ubique docens, ne aliquâ parte arguatur otioſus; tàm nihil habet inane, nihil inconditum, nihil curtum, nihil claudicans, nihil redundans! amœnus in Obſervationibus; ſubtilis in Tractatibus; uber ac planus in Commentariis; generoſus in refellendis objectis; accuratus in confingendis Notis, in Paratitlis brevis ac ſucci plenus; rectus prudenſque in Conſultationibus, &c.

Juriſprudence ; ſa doctrine eſt à lui, il ne la doit qu'à ſon génie. Quel ordre il met dans les matières ; quelle ſageſſe dans la manière de les traiter ! Il eſt court ſans obſcurité ; élégant ſans s'éloigner de la ſimplicité ; ſçavant quand les circonſtances l'exigent ; toujours inſtructif ; toujours plein, toujours ſatisfaiſant. Il a de l'aménité dans ſes Obſervations ; de la fineſſe dans ſes Traités ; de l'abondance & de la facilité dans ſes Commentaires ; de la force dans ſes réponſes aux objections ; de l'exactitude dans ſes Notes ; de la briéveté & de l'énergie dans ſes ſommaires ; de la juſteſſe & de la prudence dans ſes Conſultations,&c. Toute la ſuite de cet éloge devroit être lûe avec la réfutation de ce qu'Alberic Gentilis a écrit contre Cujas. Cet Alberic étoit le Scioppius des Juriſconſultes ; c'eſt-à-dire, un chien déchaîné qui mordoit à tort & à

travers ; mais qui trouvoit auſſi, de temps en temps, des gens qui ſçavoient venger leurs injures.

Il y avoit, dans la République des Juriſconſultes, deux Cenſeurs qui exerçoient leur Magiſtrature durant cinq ans. L'un étoit Patricien ; & l'on avoit déferé, depuis peu, cet honneur à Caton. L'autre étoit un Plébeien, nommé Martin de Fano, homme aſſez obſcur, mais droit, impartial, capable de rendre juſtice aux Juriſconſultes de ſon ordre.

On avoit donné au Senat un Chef, qui étoit l'illuſtre Servius Sulpicius, dont Ciceron parle ſi ſouvent dans ſes Ouvrages. Le choix qu'on avoit fait de lui, étoit la récompenſe de ſes ſervices. Il avoit pacifié la République troublée par les mouvemens que Laurent Valle y excitoit. On explique ici l'entrepriſe de ce Grammairien, très-ennemi des Juriſconſultes ; on

apprécie au juſte ſes talens, qui ſe trouvent réduits à peu de choſe; & la fineſſe de tout ceci eſt, qu'on y peint les perſonnes & les choſes ſous les emblêmes de l'ancienne République Romaine.

Dans un Etat tout composé de Gens de Lettres, des Cenſeurs ſont faits pour mettre l'ordre parmi les Ecrivains. Caton ſe livra aux fonctions de ſa charge, & la rigueur de ſa cenſure tomba ſur les Juriſconſultes du rang des Patriciens; par exemple, ſur Q. Ælius Tuberon, qui marquoit trop de prédilection pour les termes antiques & ſurannés; ſur Cocceïus Nerva, qui étoit trop minucieux dans ſes Leçons de Juriſprudence; ſur Claudius Saturninus, qui s'attachoit toujours à des opinions ſingulières; ſur Julius Paullus, qui ſe permettoit des traits de Satyre contre des hommes d'un mérite reconnu; ſur Ulpien, qui donnoit dans des ſub-

tilités frivoles ; sur Hermogenien, qui remplissoit ses Traités de Jurisprudence d'expressions barbares ; sur Alciat, qui avoit composé trop jeune quelques-uns de ses Ouvrages ; sur Duaren, qui paroissoit quelquefois plus habile dans la Grammaire que dans la Politique ; sur Barnabé Brisson, qui étoit trop prolixe, & qui avoit pris plus de peine à compiler qu'à composer ; sur Saumaise, qui s'estimoit trop lui-même & méprisoit trop les autres ; sur Joseph Scaliger, qui ne sçavoit louer personne sans le blâmer en même temps ; sur François Hotman, qui ne manquoit pas d'éloquence, mais d'élévation dans l'esprit ; sur Antoine Augustin, qui ne traitoit rien avec précision : une infinité d'autres subirent aussi le jugement du Censeur ; mais quand on en fut à Cujas, personne n'osa l'accuser ; tous le regardoient comme leur Maître, ou reconnoissoient

que ſes fautes même étoient les écarts d'un grand homme : *Rarò peccavit, aut cum decore, ſi quando accidit, peccavit.*

Le Cenſeur des Plébeïens ne manqua pas non plus de faire ſon devoir. Il nota Balde, Bartole, Philippe Decius, Paulus Pariſius, Barthelemi de Cæpola, & quelques autres ; mais il ne toucha point à la lie des Auteurs : c'eût été peine perdue, que de vouloir les corriger. Il critiqua les titres ambitieux ou affectés de quelques Ouvrages, entr'autres les *Queſtions Sabbathines* de Roffredus ; les *Queſtions Mercuriales* de Jean d'André, &c. Sur quoi le Conducteur de nos jeunes Juriſconſultes ſe mocqua auſſi très-à-propos du *Triſmegiſte Legal* ; de *l'Anatomie du Droit* ; des *Fineſſes du Droit civil* ; du *Soleil de la Juriſprudence* ; des *Vergers de la Juſtice, &c.* Il oppoſa la pratique ſage & modeſte des

Anciens qui ne connoiſſoient, pour les titres de leurs Livres, que les termes de *Queſtions*, de *Réponſes*, de *Notes*, de *Traités*. Oui, continuoit Attilius, ſi l'on me donne déſormais des Livres dont les titres ſoient en ſtyle précieux ou recherché, je ſuis réſolu de les laiſſer-là, perſuadé qu'il n'y a rien de bon dans des Ouvrages qui s'annoncent d'une manière ſi ridicule : *Huic propoſito firmiter hæreo : ſi quis mihi detur liber, cui ſit appictus hujuſcemodi adulterinus & meretricius aſpectus, ſtatim, né mihi lectio nauſeam creet, claudo, atque è manibus abjicio, aliiſque evolvendum, qui cupiant, trado ; nec ſatìs inducor ut credam, boni aliquid plerumque continere eos codices qui ſub veſtibulo externas haſce oculis proponunt ineptias.*

Il y avoit déja long-temps que nos Voyageurs n'avoient été régalés de l'entre-acte ordinaire ; c'eſt-

c'eſt-à-dire, de quelque Poëſie propre à les réjouir. Par bonheur un jeune homme, nommé Rutilius, les mena ſouper chez lui, & durant le repas il leur récita une élégie qui contenoit les plaintes d'un mari contre ſa femme, la plus méchante créature du monde. Cette Pièce n'eſt pas mauvaiſe ; mais on ne s'attend point à pareille ſcène, après avoir vû le grave Caton faire la Police dans les Etats de la Juriſprudence.

On croyoit que les Cenſeurs avoient terminé leur fonction : mais point du tout. Voilà Duaren qui ſe met en tête d'accuſer devant eux tous les Juriſconſultes plagiaires. Rumeur auſſi-tôt dans la République : perſonne ne ſe crut en ſûreté : Balde, Bartole, Duranti, Jean d'André, Jaſon Maynus ; les plus illuſtres même d'entre les Modernes, Alciat, Budée, Pierre Pithou, Godefroi, Gravina

appréhenderent le jugement des Censeurs. Il n'y eut pas jusqu'au grand Cujas, l'homme du monde le plus irréprochable en ce genre, qui ne regardât l'entreprise comme une affaire capable de bouleverser l'Isle. Mais Duaren ne tint compte des clameurs. Il pressa les Censeurs, & ceux-ci portèrent un Edit, qui ajournoit au terme de vingt jours tous les Jurisconsultes, pour rendre compte de leurs productions. Alors la République se partagea en deux factions, celle des Italiens & celle des François. Les premiers s'attribuoient la gloire d'avoir rétabli la Jurisprudence; les seconds prétendoient que cet honneur leur appartenoit. Enfin les Italiens, dans un Conseil qu'ils tinrent entre eux, imaginerent un moyen pour imposer silence à Duaren : ce fut de réveiller l'accusation de Plagiat intentée contre lui-même. A la vérité, cette accu-

ſation partoit d'un homme mépriſable ; de cet Alberic Gentilis, qui faiſoit métier de déchirer la réputation de tout le monde : mais quand on n'eſt pas exemt de tout reproche, la récrimination d'un adverſaire quel qu'il ſoit, a preſque toujours ſon effet. Duaren ne tint pas contre la crainte d'être mis lui-même en cauſe, & de groſſir le nombre de ces Plagiaires qu'il vouloit faire punir par le Cenſeur. Peu-à-peu il ſe déſiſta de ſon projet ; & les Jeux ſéculaires, qui furent célébrés ſur ces entrefaites, acheverent d'éteindre tout le feu des controverſes, & de pacifier la République des Juriſconſultes.

La célébration de ces Jeux fut fort ſolemnelle. Les premiers Poëtes de l'univers s'y rendirent. On y reçut Virgile, parce qu'il avoit toujours parlé en homme très-inſtruit des Loix ; Ovide, parce qu'il s'étoit appliqué, dans ſa jeu-

neſſe, à la Juriſprudence, & que ſon Livre des Faſtes n'eſt point étranger aux uſages du Barreau. On y vit Lucain, qui étoit curieux de connoître Grotius, auteur d'un beau Commentaire ſur la Pharſale. Pour Horace, il ne fit que paſſer dans l'Iſle; ce pays lui parut triſte & peu analogue à ſon caractère; d'ailleurs il craignoit le reſſentiment des Juriſconſultes Galba & Fabius, qu'il avoit maltraités dans ſes Satyres.

Point de Jeux ſéculaires, dans l'ancienne Rome, ſans Poëmes deſtinés à perpétuer la mémoire de cette fête: on garda le même uſage dans la République des Juriſconſultes. Un jeune Etranger vint réciter, dans l'aſſemblée de tous ces Sages, un Poëme qui contient peut-être deux mille Vers: c'eſt l'Hiſtoire de toute la Juriſprudence: matière extrêmement difficile à ſoumettre aux régles de la

Poësie. Il nous ſemble que l'Auteur s'eſt ſurpaſſé dans ce morceau. Il dit tout ce qu'il veut ; les diſpoſitions même des XII. Tables ſe plient ſans effort ſous la meſure de ſes Vers. On doit lire la Pièce entière, qui nous paroît un chef-d'œuvre en ſon genre.

Après cette ſéance, qui dut être longue, le Senat examina les plaintes qu'on faiſoit de toutes parts contre Tribonien, auteur de la Compilation du Code. Cet homme avoit des ennemis ſans nombre ; Hotman étoit ſa partie principale. On l'accuſoit, dans ſes Mœurs, d'avarice & d'irréligion ; dans ſon Ouvrage, d'avoir manqué de méthode, de ſtyle, de préciſion, de fidélité à rendre la penſée des anciens Juriſconſultes. Le Chef du Senat, Servius Sulpicius, prononça une longue harangue contre lui ; & enfin, on étoit près de le condamner, de l'exiler, lorſqu'un Tribun

du peuple mit opposition au décret. C'est la dernière scène dont nos Etrangers furent témoins. Depuis deux ans, ils étoient en voyage; l'amour de la patrie se fit ressentir vivement à eux, ils se rembarquerent, & après une navigation de 14 mois, ils arriverent dans leurs familles.

Ici finit le Volume & l'Ouvrage que M. de Gennaro donna en 1731. Il a composé depuis un autre Tome, sous le titre de *Feriæ Autumnales post reditum à Republica Jurisconsultorum*; l'Edition en a été faite en 1752; & ce Livre a autant d'étenduë que *la République des Jurisconsultes*. Nous distinguons trois parties dans cette nouvelle composition.

1°. Les quatre Compagnons de voyage, Pinarius, Genutius, Numicius & Nautius, vont passer l'automne à Caprée, & s'y amusent de diverses choses, entre autres du

Titre des Pandectes, qui traite *des diverſes régles du Droit ancien*, (de diverſis regulis Juris antiqui.) Nautius récite, ſur cet objet, un long Poëme élégiaque, où toutes les Loix de ce Titre, au nombre de 211, ſont compriſes. Nous ne concevons pas d'entrepriſe plus ingrate & plus difficile que celle-ci. Les Vers qu'on nous donne, ſont néanmoins agréables & coulans.

2°. Au bout de ces *Feriæ Autumnales*, on trouve quelques Poëſies particulières de M. de Gennaro : ce ſont des Epigrammes, des Epithalames, & une Pièce aſſez longue en l'honneur du Cardinal d'Althan, alors Vice-Roi de Naples.

3°. Le Volume eſt terminé par les Eloges donnés en divers Journaux aux Ouvrages, & à la perſonne de M. de Gennaro. On a, dans une de ces Notices, l'état des Livres composés par ce docte

Napolitain. Outre la *République des Jurisconsultes* & les *Feriæ Autumnales*, il a publié en 1735 une Histoire (Italienne) de la famille Montalte, *in*-4°; en 1752, un Volume de Vers Latins, *in*-4°; c'est M. Jean-Antoine Sergio, qui a pris soin de l'Edition, & qui l'a ornée d'une Préface. Enfin nous connoissons un *in*-4° du même Auteur, sous le titre de *Delle viziose maniere del difender le cose nel foro*, & nous rendrons compte incessamment de ce Livre qui est instructif & curieux.

ARTICLE XLII.

HISTOIRE ET COMMERCE des Colonies Angloises dans l'Amérique Septentrionale, où l'on trouve l'état actuel de leur production, & des détails curieux sur la constitution de leur

*gouvernement, principalement sur celui de la nouvelle Angleterre, de la Pensylvanie, de la Caroline & de la Géorgie; vol. in-*12. pag. 336. A Londres, & se vend à Paris, chez Le Breton, Desaint, Pissot, Lambert. M. DCC. LV.

LEs Anglois possedent bien plus de terrein en Amérique qu'en Europe. Les Colonies qu'ils ont établies dans l'Amérique Septentrionale, sont la principale source de ces forces & de ces richesses, dont la Nation Britannique est si fière & si jalouse. Le haut degré de puissance, où nous l'avons vue s'élever si rapidement dans l'ancien monde, n'est guères que le fruit de ses conquêtes & de ses établissemens dans le nouveau. L'Histoire des Colonies Angloises & leur commerce sont donc des objets intéressans; les hommes

d'Etat y doivent encore plus d'attention que les gens de Lettres.

Dans sa Préface, l'Auteur n'a pas manqué de faire sentir l'importance de son travail : aujourd'hui les esprits sont disposés à la reconnoître ; les intérêts du Commerce sont devenus, en quelque sorte, aussi chers à la Littérature qu'à la Politique. De brillans Ecrivains les ont mis dans un jour & dans un degré d'estime, où la réputation de ces Auteurs & l'utilité publique trouvent également leur compte. Quoique, selon nos mœurs, quelques-uns de ces hommes de Lettres ne pussent s'adonner aux détails du négoce sans déroger à leur rang, ils n'en ont, ce semble, acquis que plus de gloire en apprenant eux-mêmes, & en communiquant aux autres, avec tant de solidité & d'agrément, la Science générale & particulière du Commerce. Cette Science est

devenue un objet d'émulation ; un fonds public de réflexions, d'étude & d'induſtrie : de-là cette concurrence de lumières qui éclairent tous les ordres de l'Etat ſur une branche ſi eſſentielle des intérêts nationaux. Ce ſont-là autant de préjugés favorables à l'Hiſtoire que nous annonçons.

L'Auteur l'a diviſée en huit Chapitres. Les Colonies de la Baye d'Hudſon, de l'Iſle de Terre-neuve, de l'Acadie ou nouvelle Ecoſſe, de la Nouvelle-Angleterre, de la Nouvelle-York & du Nouveau-Jerſay, de la Penſilvanie, de la Virginie & du Maryland, de la Caroline & de la Nouvelle-Géorgie, ont fourni la matière de ces huit Chapitres. Ils commencent tous par une narration abrégée, de la manière dont la contrée, qui eſt leur objet, a été découverte. La deſtinée de ces pays eſt, en quelque ſorte, de paſſer rapidement

d'une domination sous une autre; jusqu'à ce que leur Etat soit fixé par l'établissement des Anglois. Ces révolutions sont toujours la suite de quelques exploits de Mer ou de Terre, ou la conclusion de quelque Traité de Paix.

De l'état de ces Colonies, l'Auteur passe aux productions naturelles qu'on tire du pays, au commerce qu'on y fait, & aux avantages qu'en recueille l'Angleterre. Il n'oublie ni les limites de ces Provinces, ni les qualités de leur climat, & quand il rencontre des détails particuliers sur quelque branche de leur commerce, il se fait un devoir d'en rendre compte. Souvent il y joint ses propres observations sur les moyens qu'emploie l'Angleterre pour élever la balance de son commerce au-dessus de la nôtre. En vouant sa plume aux Colonies Angloises, notre Historien ne cesse pas d'être bon François;

il ſemble n'écrire ſur les avantages de l'Angleterre, que pour en tirer des réflexions utiles à la France, ſa patrie.

Ce plan d'Hiſtoire, que nous venons de tracer, a néceſſairement une marche trop uniforme : c'eſt une monotonie trop conſtante ; les mêmes tours ſe répetent ſouvent ; la Lecture en eſt plus inſtructive, mais moins amuſante. Si nous donnions un extrait ſuivi de chaque Chapitre, ces défauts y ſeroient bien plus ſenſibles que dans l'Ouvrage, dont la partie hiſtorique eſt ſi abrégée que nous ſommes obligés de l'omettre pour nous borner aux affaires du Commerce, c'eſt-à-dire, aux avantages que l'Angleterre tire de ſes Colonies, à quelques ſingularités de ces établiſſemens, & à quelques obſervations de l'Hiſtorien.

Le Commerce de la Baye d'Hudſon conſiſte principalement en pel-

leteries, & en colle de poisson : quoiqu'il soit devenu plus avantageux, depuis qu'en Europe les pelleteries sont d'un meilleur débit ; cependant il ne sçauroit être fort lucratif ; les retours ne sont pas assez abondants, & les dépenses nécessaires sont trop fortes. On croit que ce qui attache les Anglois à cette Colonie, c'est l'espérance de découvrir un passage par le Nord-Ouest dans la Mer du Sud ; mais, comme le remarque l'Historien, d'habiles Marins doutent si cette découverte seroit aussi avantageuse que les Anglois se l'imaginent : les glaces rendent la navigation de la Baye si difficile, qu'elle ne peut guères servir à établir entre la Mer du Sud & l'Océan Septentrional, une communication aisée & profitable.

Les François & les Anglois ont eu long-temps ensemble des établissemens dans l'Isle de Terre-

Neuve : quand ces deux Nations étoient en guerre, cette Isle étoit un théatre, où leurs partis mesuroient leurs armes avec des succès assez variés. En 1713, à la paix d'Utrecht, la France céda toute l'Isle à l'Angleterre, & ne se réserva que le droit d'y construire des échaffauts & des cabannes, pour la commodité de ses pêcheurs. Sans le malheur des temps, qui rendoit alors cette cession nécessaire, on ne pourroit excuser nos Plénipotentiaires d'y avoir consenti. Depuis cette époque, le Ministère Anglois n'est devenu que plus éclairé & plus jaloux sur les avantages que lui donne la possession de cette Isle, qui le rend maître, en quelque sorte, de la pêche. Il en tire, seulement en merluche, 134000 liv. sterlings, ou 3174000 liv. tournois, *non compris le fret.*
» Cette somme, *nous dit-on*, est
» pur bénéfice : car le débit du

» rebut de cette pêche, que l'on
» vend aux Antilles pour la nour-
» riture des Négres, & celui de
» l'huile de morue, ſuffiſent pour
» rembourſer les dépenſes qu'elle
» entraîne ... Auſſi, *ajoûte-t-on*,
» tous les papiers publics, qui ſe
» diſtribuent à Londres, ne ceſſent
» d'exciter le Gouvernement à ſai-
» ſir la première occaſion qui ſe
» préſentera d'empêcher la France
» d'y prendre part. Et ſi, dans ce
» dernier Royaume, on n'eſt
» très-attentif à la conſerver, ils
» (les Anglois) ne tarderont pas
» à ſe l'approprier. Occupant déja
» l'Iſle de Terre-Neuve, ils offuſ-
» quent l'entrée du Canada, & en
» rendent, en quelque ſorte, la
» poſſeſſion précaire pour les Fran-
» çois. « L'Auteur n'a pas manqué
de rapporter les paſſages des Ecri-
vains, qui ont prétendu que l'Iſle de
Terre-Neuve avoit été découverte,
& étoit fréquentée par les François,

& ſur-tout par les Baſques, avant que *Chriſtophe Colomb eût trouvé le Nouveau-Monde.*

L'Acadie, ou Nouvelle-Ecoſſe, fut cédée aux Anglois, comme Terre-Neuve, par le Traité d'Utrecht : cette contrée étoit pour eux une acquiſition importante : les François qui y étoient êtablis, s'allioient avec les Sauvages leurs voiſins, & en tiroient d'utiles ſecours pour faire des incurſions ſur le domaine des Anglois. *Du côté de la Mer*, dit l'Auteur, *Port-Royal*, appellée depuis Annapolis, *ſervoit de retraite aux Armateurs qui couroient ſur les vaiſſeaux Anglois. C'étoit le Dunkerque de l'Amérique.* Le commerce qu'on y fait, conſiſte toujours en bois de conſtruction, en fourrures, en poiſſon, &c. On trouve ici le projet formé par le Lord Hallifax, & accepté par la Cour en 1749, pour augmenter la Colonie de la

Nouvelle - Ecosse. Le Gouvernement d'Angleterre y offre des Terres aux Officiers & aux Soldats réformés, qui voudroient y passer & s'y établir. Les conditions du Projet furent publiées au mois de Mars; elles étoient si favorables qu'au mois de Mai, il s'embarqua pour l'Acadie 3750 personnes. Etablis sur les côtes qui bordent la Baye de Chebucto, ces nouveaux Colons y ont bâti une ville qu'ils ont nommée *Hallifax*, en l'honneur de l'Auteur du Projet.

Au commencement du 17e siècle, on tenta sans succès plusieurs établissemens dans la Nouvelle-Angleterre, qui comprend environ cent lieuës de côte depuis le 41e degré de latitude septentrionale jusqu'au 45e. Les Non-Conformistes persécutés dans leur patrie, obtinrent du Gouvernement la permission de traiter avec les Concessionnaires de la Virginie septentrio-

nale, & d'en acheter un aſyle où ils puſſent jouir de la liberté de conſcience. En 1621, ils s'embarquerent au nombre de 120. Le temps contraire les força de débarquer dans un endroit qui ne dépendoit d'aucune Puiſſance : ils commencerent par ſe reconnoître Sujets de la Couronne d'Angleterre; enſuite ils ſe firent des loix qu'ils jurerent d'obſerver. En 1629, ils n'étoient encore que 300 colons, & déja la faveur du Commerce les avoit mis en état de rembourſer les emprunts qu'ils avoient faits pour leur fondation. Voilà les commencemens de la plus floriſſante des Colonies Angloiſes.

La *haute commiſſion* établie ſous Charles I. devint une inquiſition Proteſtante, qui détermina des milliers d'Anglois à ſe retirer dans la Nouvelle-Angleterre; ils y fonderent de nouvelles colonies & de nouvelles villes. De pareilles

déſertions allarmerent la Cour ; elle voulut en arrêter le progrès par une proclamation dont on ſe moqua. Chaque Colonie ſe donna d'abord des Loix & des Magiſtrats, enſuite elles s'unirent toutes enſemble. En 1684, Charles II. revoqua les chartes favorables que ces Colonies avoient obtenues, & changea leur conſtitution pour augmenter leur dépendance de la Métropole. On continua de les gêner ſous Jacques II. Leur progrès en ſouffrit juſqu'au temps où Guillaume III. leur accorda une charte qui ranima leur Commerce & rappella l'abondance. *Les richeſſes & la puiſſance* de la Nouvelle-Angleterre, dit l'Hiſtorien, *ſont aujourd'hui portées à un point qui donne de la jalouſie à l'Etat, dont elle tire ſon origine.* C'eſt la ſeule Colonie Angloiſe qui ait montré du zéle pour la converſion des Sauvages. Ces Colons ne jouirent pas

plutôt de la liberté de conſcience en Amérique, qu'ils y leverent l'étendart de la perſécution contre les Quakers, les Anabaptiſtes & d'autres Sectaires. Le peuple ſe porta contre eux à des excès auſſi violents que ceux qui l'avoient chaſſé de l'Angleterre : tant l'eſprit de ſecte eſt peu conſéquent ! Le ſol de la Nouvelle-Angleterre eſt auſſi agréable & auſſi fertile que ſa ſituation eſt commode pour le Commerce. Ainſi on ne doit pas s'étonner que cette Colonie ſoit ſi peuplée & ſi riche.

La Nouvelle-York ne manque d'aucun des avantages dont jouit la Nouvelle-Angleterre : ſa ſituation donne à ſes habitans une grande ſupériorité ſur les François du Canada dans le commerce des pelleteries. Outre que les Anglois ſçavent fournir mieux & à meilleur marché, les étoffes qui conviennent aux Sauvages, ils ont encore

bien plus de facilité à transporter leurs marchandises. On sçait assez combien la navigation est difficile à l'embouchure, & sur tout le cours du fleuve Saint-Laurent. De-là le progrès de la Nouvelle-York, dans le commerce des pelleteries. *Ses succès*, dit notre Historien, *peuvent faire craindre que les François ne cessent de dominer dans ce commerce, si on ne prend pas des mesures pour écarter ou diminuer du moins les obstacles qu'ils y ont eus à combattre jusqu'ici.*

Persécutés dans l'ancienne & dans la Nouvelle-Angleterre, les Quakers trouverent un asyle dans le continent de l'Amérique septentrionale, vers le 40e degré de latitude. William Pen, chef de cette Colonie, donna son nom (*Pensilvanie*) au pays où il l'établit. Muni de Patentes, qui lui assuroient la possession de cette contrée,

il s'y rendit en 1681. Le terrein qu'il avoit choisi, ne laisse rien manquer aux besoins & aux délices de ses habitans. Pen acheta des Sauvages une étenduë de pays qu'un autre eût envahi sans scrupule. Les Pensilvains vivent avec eux dans une union, qui les a toujours exemtés de prendre les armes, & par conséquent de violer leur Religion qui défend de les manier. Le Fondateur de cette Colonie en fut le Législateur : Philadelphie, Capitale de ces Quakers, exprime dans son nom la prétendue charité de cette secte. Enrichis d'abord, par la culture du tabac, les Pensilvains ont bientôt repris leurs premières occupations, qui étoient d'élever du bétail, de semer des grains, de construire des bâtimens de mer, &c. *Ils y trouvent mieux leur compte*, dit l'Auteur, *qu'à empiéter sur un commerce déja saisi.* Aujourd'hui

ils ſouffrent des troupes, mais ce ſont les autres ſectes qui les fourniſſent & qui les entretiennent. L'Angleterre n'a guères de Colonies ſi belles & ſi utiles à ſes intérêts. En 1704, la Penſilvanie conſommoit déja pour 180000 livres ſterlings de marchandiſes, venant d'Angleterre; & les impôts levés ſur ſes productions naturelles apportées dans ce Royaume, produiſoient dans les revenus publics, une augmentation de 30000 livres ſterlings. Nous renvoyons à cette Hiſtoire ceux qui ſeront curieux de ſçavoir toute l'étenduë du Commerce que les Anglois font en Penſilvanie.

La Virginie eſt une des Colonies Angloiſes, qui a eu le plus de peine à ſe former & à ſe ſoûtenir : elle a eu de vives attaques de la part des Sauvages, il s'y eſt même allumé des ſéditions. Paſſant légérement ſur tous ces troubles, l'Auteur ſe

hâte de rendre compte du changement qu'elle essuia en 1680 : alors sa constitution fut fixée & réduite à une administration qu'on trouve ici trop arbitraire. Dans un pays si fertile & si agréable, les Virginiens se sont bornés à la culture du tabac; *ils en ont*, dit l'Historien, *porté la préparation à une si grande perfection, que le tabac qu'ils débitent, passe pour le meilleur du monde.* La grande consommation qui s'en fait en Europe, a tourné leur industrie du côté de ce commerce.

Le Maryland fut détaché de la Virginie par George Calvert Baltimore, qui en ayant obtenu la concession, mourut avant l'expédition des Lettres patentes. Son fils Cécile se les fit délivrer en 1633. Ce Lord, quoique Catholique, ouvrit dans le Maryland, une retraite aux Non-Conformistes persécutés en Virginie. Pour

conſerver cette poſſeſſion, les Baltimores, deſcendans de ſon premier propriétaire, ont embraſſé la Religion Proteſtante. Les Anglois n'ont guères de commerce plus avantageux que celui de la Virginie & du Maryland. En 1750, il venoit de-là en Europe, chaque année, 100000 boucauts de tabac, dont la moitié réexportée enrichiſſoit annuellement la Nation de 400000 liv. ſterlings. Cette branche de commerce s'eſt ſi fort accrue que, par un calcul dont on trouve ici les *baſes*, elle devroit produire à l'Echiquier environ 410000 liv. ſterlings; à n'eſtimer la conſommation qui s'en fait dans ce Royaume que 20000 boucauts. Il eſt étonnant que la France n'ait point encore ſongé à ſe procurer une plante d'un commerce ſi lucratif. La Caroline & la Georgie ſont peut-être les plus foibles Colonies, dont on parle dans cette Hiſ-

toire. Le ſol de l'une eſt cependant ſain & fertile, & celui de l'autre n'eſt point ingrat. Mais la conſtitution n'a pas favoriſé le progrès de ces Colonies. Dans la Caroline, les Seigneurs propriétaires ont toujours aſpiré au deſpotiſme, & les Colons de leur côté n'ont rien négligé pour écarter la ſervitude. De-là tant de troubles qui ont agité cette Colonie. Dans la Géorgie, le peuple n'a aucune autorité; ſa vie & ſes biens ſont à la diſcrétion d'un petit nombre de Magiſtrats dévoués aux Commiſſaires qui les nomment, & qui d'ailleurs exercent une domination preſque arbitraire. Ce défaut, dans la conſtitution, nuit beaucoup à la population, & empêche que le progrès de cette Colonie ne réponde à l'argent que la Nation Angloiſe a dépenſé pour elle. Un bon ouvrage à faire, ce ſeroit des plans de légiſlation appropriés aux différentes

Colonies, c'est-à-dire, à la nature de leur climat & de leurs Colons, au caractère & aux dispositions des Nations voisines. Dans l'établissement & dans le gouvernement de leurs Colonies, les Anglois sont des modèles qu'on peut encore perfectionner. On ne sçauroit trop les imiter dans l'accueil qu'ils font aux étrangers qui leur demandent des établissemens dans leurs domaines. Par-là, comme le remarque l'Auteur, *l'Angleterre & ses Colonies deviennent le pays de toutes les Nations, & le peuple Anglois se fortifie de ce que les autres perdent.*

Quand on aura levé les obstacles qui retardent la population dans la Géorgie, notre Historien nous avertit que cette Colonie *donnera un échec considérable au commerce des François de la Louisiane, par le trafic qu'elle fera avec les Sauvages de l'intérieur des Terres.*

Il relève l'erreur de ceux qui se sont imaginé que les Anglois n'ont fait tant de frais en faveur de la Géorgie, que parce que, cette Province étant située au débarquement du canal de Bahama, ils vouloient se rendre maîtres d'arrêter les galions & tous les navires qui reviennent de Porto-bello, & de la Vera-Crux; car tous ces vaisseaux doivent nécessairement passer dans ce canal : mais la force des courans qui regnent dans le détroit, & assez loin au long des côtes de la Floride, empêchent de croiser dans ce parage. C'est plutôt sur le Golphe du Méxique, que les Anglois ambitionnent un Port : ils y *maîtriseroient totalement la navigation*, dit notre Auteur; c'est à ce but qu'ils tendent en favorisant l'établissement de la Géorgie.

ARTICLE XLIII.

LA VIE DES PEINTRES Flamands, Allemands & Hollandois, avec des Portraits gravés en Taille-douce, une indication de leurs principaux Ouvrages, & des réflexions sur leurs différentes manières. Par M. J. B. Descamps, Peintre, Membre de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, & Professeur de l'Ecole du Dessein de la même Ville. Tome II. *in*-8°. pag. 480. *A Paris, chez Jombert, rue Dauphine; Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais; Pissot, Quai de Conti; Durand, rue S. Jacques.* M. DCC. LIV.

LE premier Tome de cet Ouvrage parut en 1753, & nous en rendîmes compte au mois de

Juillet de la même année. Si l'on daignoit relire notre Extrait, on y verroit, au premier coup d'œil, le deſſein de l'Auteur ; les ſecours qu'il a eus pour la compoſition de ſon Livre ; les avantages que l'Hiſtoire des Arts peut retirer d'une telle entrepriſe : enfin on ſe formeroit une idée du zéle, des talens & du ſuccès de M. Deſcamps. Ici nous ne devons pas nous répéter : il nous ſuffit de rentrer dans la même carrière ; c'eſt-à-dire de reprendre la ſuite des Notices, qui concernent les Peintres Flamands, Allemands & Hollandois.

Ils ſont dans ce Volume au nombre de 228, dont 56 ont des Portraits très-bien deſſinés & gravés : nous pouvons citer en particulier ceux de Van Dyck, de Van Champagne, de Rembrant, de Teniers, de Gerard Douw, de Philippe Wouwermans, de Guillaume Kalf, &c. Ces petits Morceaux, détachés de

l'Ouvrage, pourroient encore former, dans le Cabinet d'un Curieux, des ſuites très-agréables. Mais conſidérons ici la Partie hiſtorique qui fait l'eſſentiel de ce Livre.

M. Deſcamps, parlant de Van Dyck, ne dit point, comme M. le Marquis d'Argens, qu'il *croit, ſans balancer*, que c'eſt *le plus grand Peintre* qui *ait été*. En cette matière, ainſi qu'en mille autres, il faut tâcher de n'être point ſeul de ſon avis. » Si Van Dyck, *dit* » *M. D.*, eût fait moins de Portraits & plus de Tableaux d'hiſtoire, peut-être auroit-il égalé » Rubens, comme il l'a ſurpaſſé » dans la délicateſſe de ſes teintes » & dans la fonte de ſes couleurs. » Ce fut le ſentiment des ennemis » mêmes de Van Dyck .... mais » comme il ne faut pas juger ſur des » conjectures, nous dirons ſeulement que Van Dyck a ſurpaſſé » Rubens dans le Portrait, & qu'il

» lui fut inférieur dans les Tableaux » d'hiſtoire.« Voilà le genre le plus éminent ; ſi Rubens s'y diſtingua plus que Van Dyck, celui-ci ne peut avoir *été le plus grand Peintre* du monde. D'ailleurs Raphaël, le Corrège, le Pouſſin, le Sueur, & quelques autres, ont des droits bien réels ſur le premier degré d'honneur & d'eſtime. Mais il faut toujours reconnoître que Van Dyck fut un excellent homme dans ſa profeſſion ; que *ſes Portraits ſont des modèles de fineſſe & de préciſion ;* qu'*il peignoit ſes têtes avec tant d'art & de vérité, qu'il n'eſt guères poſſible de le ſurpaſſer ;* qu'*il deſſinoit & colorioit de même les mains ;* que *ſes attitudes ſont ſimples, mais avec choix, &c.* Ainſi parlons-nous d'après la Notice de M. Deſcamps, qui eſt un Maître de l'Art. Suivons-le pareillement dans quelques détails, qui regardent la vie de Van Dyck.

Ce Peintre naquit à Anvers en 1599, d'un père dont la profeſſion étoit de peindre ſur verre. Il réuſſiſſoit dans cet Art; mais le nom du père ſeroit demeuré inconnu ſans les talens extraordinaires du fils. Le jeune Van Dyck fut mis de bonne heure ſous la conduite de Rubens; & bientôt il ſe diſtingua dans cette Ecole. Un jour que les Elèves de ce Maître examinoient, en ſon abſence, une deſcente de Croix qu'il venoit de finir, malheureuſement un d'entre eux, pouſſé par ſon camarade, tomba ſur ce Tableau dont les couleurs étoient toutes fraîches, & en effaça une partie, ſçavoir le bras de la Magdelaine, avec la joue & le menton de la Vierge. Ces jeunes gens bien étonnés, & craignant la colère du Maître, déterminerent que le plus capable de la troupe prendroit la palette, & tâcheroit de remédier, ſur le champ, au malheur qui étoit

arrivé. Ce *plus capable* au reste ne se déclaroit point ; & personne n'osoit prétendre à cet honneur, lorsqu'un de l'assemblée nomma Van Dyck : » Tous applaudirent : » Van Dyck seul douta du succès ; » mais enfin pressé par leurs priè- » res, & craignant lui-même la » colère de Rubens, il se mit à » l'ouvrage & peignit si bien, que » le lendemain Rubens, en exami- » nant son travail de la veille, dit, » en présence de ses Elèves qui » trembloient ; voilà un bras & une » tête qui ne sont pas ce que j'ai » fait hier de moins bien, &c. « Cette descente de Croix est aujourd'hui dans l'Eglise de Notre-Dame d'Anvers.

Van Dyck alla se perfectionner en Italie ; il étudia beaucoup à Venise d'après les Ouvrages du Titien & de Paul Veronèse ; il résida pendant plusieurs années à Gènes, où, *en admirant ses talens, on le combla*

de richesses. Enfin il vit Rome, l'Athènes des Artistes, & le centre des belles choses. Dans la suite, la Sicile, l'Angleterre, la France, la Flandre le posséderent successivement: mais ce fut en Angleterre qu'il fit plus de séjour; il s'y établit, s'y maria, y acquit des richesses immenses, qu'il ne sçut pourtant pas conserver, s'étant laissé infatuer des *prestiges de l'Alchymie.*

Ce grand homme auroit dû vivre un siècle: il mourut à 42 ans, & l'on a néanmoins de lui un nombre prodigieux de Tableaux. On en voit la liste dans l'Ouvrage de M. Descamps, qui n'a prétendu nommer que les plus célèbres. Nous n'y trouvons point cette fameuse *Assomption de la Vierge*, que Van Dyck avoit *peint*, selon M. le Marquis d'Argens, *pour le Maître-Autel des Jésuites d'Anvers, & qui contient plus de 80 figures. C'est sans contredit*, ajoûte le

même Auteur, *le plus beau Tableau du monde : c'eſt-là qu'on voit combien Van Dyck l'emporte ſur Raphaël pour la couleur, pour le pinceau, pour le clair-obſcur, pour la force, pour la vérité du détail dans les Têtes, pour la fraîcheur des carnations, pour la beauté du payſage.* Croirons-nous que tout cela ſoit vrai, & que M. Deſcamps ne nous en diſe rien ? Cet Ecrivain judicieux & attentif remarque, dans ſa vie de Rubens, qu'il y a de ce Maître, & non de Van Dyck, une très-belle Aſſomption de la Vierge, dans l'Egliſe des Jéſuites d'Anvers : une Liſte Mſ. que nous avons ſous les yeux, & qui expoſe tous les Tableaux de Rubens & de Van Dyck, actuellement exiſtants dans les Egliſes d'Anvers, marque de même une Aſſomption de la Vierge, *qui ſe voit chez les Jéſuites de cette Ville, & qui eſt de Rubens.* Sur quoi nous demandons s'il n'eſt

pas fort probable que M. le Marquis d'Argens donne à Van Dyck l'Ouvrage de ſon Maître ? Les Connoiſſeurs, très-inſtruits d'ordinaire de la fortune des belles Pièces, peuvent décider aiſément cette queſtion. Nous n'ajoûtons plus qu'un mot ſur les ſuccès de Van Dyck.

Durant ſa vie, ils ne furent pas exemts de contradiction : tantôt la jalouſie de ſes confrères ; tantôt l'ignorance ou l'avarice de ceux qui le mettoient en œuvre, exercerent ſa patience. Par exemple, on lui avoit commandé, pour la Collégiale de Courtray, un grand Tableau d'Autel : c'eſt le Crucifiement de N. S. qu'on admire aujourd'hui. L'Ouvrage étant achevé, les Chanoines en corps le regarderent avec mépris ; ils traiterent le Peintre de miſérable barbouilleur ; ils dirent que le Chriſt avoit l'air d'un portefaix, que les autres figu-

res reſſembloient à des maſques : tout ce Chapitre enfin tourna le dos à Van Dyck ; & il reſta ſeul avec quelques Ouvriers ou Domeſtiques qui, pour le conſoler, l'exhorterent à remporter ſon Tableau, & à ſe ſervir de la toile pour faire des paravants. L'Artiſte ne ſe rebuta pourtant point ; il plaça ſon Tableau, puis alla prier les Chanoines de le venir voir ; mais ces Eccléſiaſtiques étoient auſſi peu connoiſſeurs que prévenus. Ils traiterent Van Dyck à-peu-près comme la première fois, & ils ne le payerent que de très-mauvaiſe grace. Cependant, à la longue, ce chef-d'œuvre fut connu. Des Curieux en parlerent ; on accourut pour le voir ; on l'admira. Alors les Chanoines *arrêterent*, dans un Chapitre, *que le Tableau* de leur grand Autel *étoit beau ;* & pour réparer l'injure faite à l'Auteur, ils le prièrent de compoſer encore deux

Tableaux pour la même Egliſe. Mais Van Dyck étoit picqué : il répondit qu'il y avoit aſſez de barbouilleurs à Courtray, ſans qu'il fût beſoin d'en faire venir d'Anvers ; & jamais il ne voulut travailler pour ce Chapitre, qui employa depuis Gaſpard de Crayer, très-bon Peintre, mais inférieur à Van Dyck.

Il y a dans cette Notice une légère mépriſe : on y rapporte *une réponſe aſſez heureuſe*, faite, dit-on, par Van Dyck, *à la Reine Marguerite de Bourbon, fille d'Henri IV.* Nous ne connoiſſons point de Reine, appellée *Marguerite*, qui ait été *fille* de ce Prince : il faut dire apparemment, *Marguerite de Valois, femme d'Henri IV.* ou bien *Eliſabeth de France*, ou *Henriette de France*, l'une & l'autre *filles* de ce Monarque ; la première, *Reine* d'Eſpagne ; la ſeconde, *Reine* d'Angleterre.

Philippe Van Champagne, ap-

pellé, en France, *Champagne* tout court, eſt un des *Illuſtres* de ce Volume. Il naquit à Bruxelles en 1602, mais le lieu ordinaire de ſon ſéjour fut Paris : auſſi a-t-on, dans cette Capitale, un très-grand nombre de ſes Tableaux ; les plus eſtimés ſont à Notre-Dame, aux Carmelites de S. Jacques, à S. Gervais, en Sorbonne, au Luxembourg, au Palais Royal &c. Champagne étoit un modèle pour les qualités de l'ame. Il joignoit une candeur admirable à la plus ſolide piété ; il ne ſe permit jamais aucune indécence dans ſes Ouvrages ; il ne fut ni jaloux de ſes Confrères, ni ſenſible aux paſſe-droits qu'on ne laiſſa pas de lui faire de temps en temps. Quant au mérite Pittoreſque, voici la penſée de M. Deſcamps : » Quoi-
» que Champagne eût une grande
» facilité à produire, ſes Ouvrages
» n'en ont pas plus de feu : trop
» attaché à la nature, ſans en faire

» choix, ſon modèle étoit ſon unique guide, & ſes copies ſont ſouvent froides. Son deſſein très-correct ſe ſentit ſouvent du même défaut ; il n'avoit pas, dans le génie, la reſſource qu'ont les grands hommes, de ramener la nature à l'art. Ses Tableaux ſont de bonne couleur, ſans être brillans ; bien finis, & particulièrement ſes Portraits. Il peignoit bien le Payſage & l'Architecture. Champagne mourut en 1674, *eſtimé de tout le monde & généralement regretté.*

M. Deſcamps s'eſt attaché ſingulièrement à faire bien connoître le célèbre Rembrant. Ce fut un perſonnage extraordinaire. Il étoit d'une naiſſance très-obſcure, fils d'un Meunier d'auprès de Leyde ; & la nature avoit mis en lui un fond de génie inépuiſable. *Il ſemble qu'il eût inventé l'art, s'il n'avoit pas été trouvé... Sa façon*

de faire étoit une eſpèce de magie. Perſonne n'a plus connu que lui les effets des différentes couleurs entre elles ; n'a mieux diſtingué celles qui ſont amies, d'avec celles qui ne ſe conviennent pas...Tout eſt chaud dans ſes Ouvrages. Il a ſçû, par une entente admirable du clair obſcur, produire preſque toujours des effets éclatans dans tous ſes Tableaux. Du reſte, Deſſinateur médiocre, Peintre ſans nobleſſe, ſans élévation, Artiſte bizarre, ſoit pour le choix des ſujets, ſoit pour la manière de les traiter : dans lui nulle étude des grands Maîtres ; nulle paſſion pour la gloire : c'étoit un homme qui agiſſoit par inſtinct ; qui travailloit pour gagner ; qui n'avoit d'autres inclinations que celles du plus bas peuple : ſon œuvre eſt immenſe, parce qu'il entreprenoit beaucoup, peignoit ſans ceſſe, gravoit facilement ; le tout pour amaſſer des florins dont il

étoit fort curieux, sans se picquer de vivre comme les honnêtes gens. En un mot, sans mérite personnel, il eut, au suprême degré, plusieurs des qualités qui font les excellents Peintres : c'est ce que justifie la Notice contenue dans ce Volume. On peut y joindre celle qui fut donnée, il y a quatre ans, avec le *Catalogue raisonné de toutes les Pièces qui forment l'Œuvre de Rembrant.*

Il y a eu deux Teniers en Flandre, le père & le fils, tous deux bons Peintres ; mais le fils meilleur que le père. Quand on se picque d'avoir du *Teniers*, c'est toujours le fils qu'on entend. Ce fut un imitateur singulier : il sçavoit rendre si parfaitement les Tableaux des plus fameux Maîtres d'Italie & de Flandre, qu'*on s'y méprend encore quelquefois :* mais sa gloire n'a pas été bornée à ce succès. On a de lui une quantité prodigieuse de Pièces

originales, ſur-tout dans le genre de *Fêtes de Village*, terme qui comprend tous les Sujets de la Campagne, ſans en exclure même une multitude d'autres actions où la gaieté & la naïveté dominent, telles que ſont des parties de Buveurs, des Tabagies, des Cabarets, des Corps-de-Gardes, &c. Pour mettre plus de naturel dans ſes Tableaux, Teniers *ſe mêloit avec les habitans de la campagne*; mais *il ne portoit dans leur ſociété que ſon génie & ſon œil imitateur*; il n'étudioit que *leurs différentes attitudes, leur âge, leur caractère, leurs paſſions différentes*: rendu à lui-même & à ſes propres inclinations, il fréquentoit les Grands dont *il fut aimé & conſidéré juſqu'à la fin de ſa vie, qui arriva à Bruxelles en 1690*; il étoit alors âgé de 80 ans. Ce fut un Peintre aimable, extrêmement varié, ſpirituel, facile, ſçavant dans l'Art de

placer les couleurs locales, & dans celui de produire l'effet. On a une belle ſuite de ce Maître chez M. Le Bas, qui a ſouvent gravé d'après lui. M. Deſcamps indique cette ſource déja bien connue des Amateurs.

Comme ce ſujet de *la vie des Peintres* eſt agréable, nous ne voulons pas l'épuiſer dans ce premier Extrait. Nous y reviendrons dans un autre Volume de ces Mémoires. M. Deſcamps nous fournit encore quelques Artiſtes qu'on ſera bien-aiſe de connoître, ſans compter une foule d'autres qui ſervent à l'Hiſtoire de cet Art.

ARTICLE XLIV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

LORRAINE.

DE NANCY.

ON publie dans cette Ville le réſultat de ce qui s'eſt paſſé dans la ſéance publique de la Société Royale, tenue le 9 Janvier dernier.

D'abord on y a couronné un Diſçours de M. Lemoine, Avocat à la Cour ſouveraine de Lorraine & de Barrois : cette Pièce roule *ſur le choix des études*. L'Auteur y invite les citoyens à choiſir les plus néceſſaires à l'homme en particulier, & les plus utiles à la ſociété

en général. Mais quelles ſont ces études ? Au premier rang paroiſſent l'Agriculture, les Arts méchaniques, l'Architecture : voilà les connoiſſances néceſſaires à l'homme. Au ſecond rang ſont l'Art militaire, la Juriſprudence, le Commerce : voilà les ſciences utiles à la ſociété. On ne dit guères que des choſes communes dans ce Diſcours, mais le tour eſt éloquent; la manière eſt noble. L'Orateut s'anime ſur-tout dans le Morceau qui concerne l'Agriculture: » Parce » qu'on voit, *dit-il*, dans l'opprobre & dans la miſere cette nombreuſe partie de la Société, dont » les travaux & les ſueurs fertiliſent les campagnes, on s'habitue à » mépriſer l'objet de leurs pénibles » occupations ; on le regarde comme indigne d'exercer les réflexions d'un eſprit cultivé, & l'on ſe » perſuade que le travail du corps » ſuffit pour forcer la terre à nous » enrichir

» enrichir de ſes tréſors. Eh quoi ! » on pâlira ſur les Livres, on ſe con- » ſumera en recherches & en com- » binaiſons, pour pénétrer dans des » ſecrets que la nature a voulu nous » cacher, & dont la découverte » même n'auroit rien d'avantageux » à l'homme ; & l'on dédaignera de » travailler à augmenter les vérita- » bles ſources de l'abondance ! Des » ſyſtêmes hazardés, des paradoxes » ingénieux, des imaginations fa- » buleuſes immortaliſeront leurs » Auteurs ; & l'on craindra de s'avi- » lir en perfectionnant le plus utile » de tous les Arts, le plus digne de » l'homme & le plus glorieux, puiſ- » qu'on n'y peut faire d'heureuſes » découvertes ſans mériter à juſte » titre le nom de bienfaiteur de » l'humanité !

Voilà de l'éloquence & de la raiſon : mais les hommes iront leur train ; ils ne ſe porteront aux travaux eſſentiels que quand ils les

verront honorés, diſtingués, couronnés en quelque ſorte. Nous ſommes inſenſés de préférer un inſtrument de Mathématique ou de Muſique à la bêche & à la charrue : mais le plaiſir, la vanité, l'exemple nous ſéduiſent, nous détournent du vrai, ne nous laiſſent que le faux. Nous aimons les deſcriptions de la vie champêtre dans une Eglogue ; nous aimons même à diſcourir philoſophiquement des travaux de la Campagne. Mais quand nous voyons le Laboureur courbé ſur ſon ſoc, & le pâtre couvert de haillons à la ſuite de ſon troupeau, notre Philoſophie nous abandonne. Encore une fois, il faut aux hommes de l'éclat, du beau, de l'agréable : mettez leur imagination en jeu, intéreſſez leur amour propre, faites leur appercevoir les traces de l'honneur, les titres de diſtinction ; vous tirerez d'eux des prodiges. Nous ne doutons point, par exemple, que l'Aca-

démie d'Agriculture établie à Florence, ne doive renouveller tout ce pays : on cherchera volontiers les moyens de rendre la terre plus fertile, parce qu'il ſera beau d'expliquer ces moyens dans des ſéances d'Académie ; parce qu'on ne ſera pas ſimplement Cultivateur, mais homme de Lettres ; & ſi les Inſtituteurs de cette Société ſont bien conſeillés, ils recevront, dans leurs aſſemblées, les Laboureurs mêmes ; ils feront accueil à leurs vuës : par-là l'émulation deviendra générale ; & l'Agriculture ſera l'affaire de tout le monde, parce que tout le monde la verra honorée.

Après le Diſcours de M. Lemoine, on a, dans le Recueil de Nancy, un *Diſcours prononcé par M. le Comte de Cuſtine, Directeur de la Société Royale.* C'eſt l'ouverture de cette ſcène académique, & une des meilleures pièces, en ce genre, que nous ayions luës. L'Auteur

s'acquite de ſa fonction briévement, noblement, de manière à encourager les aſpirans aux couronnes littéraires; mais ſans diſſimuler les perfections qui manquent à leurs eſſais. Il donne de ſuite les Extraits de tout ce qui a concouru aux Prix.

C'eſt 1° un *Diſcours qui a pour titre, De l'utilité des Sciences & des Arts par rapport aux mœurs.* L'Auteur, attaché aux routes communes, décide que *les Sciences & les Arts tendent de leur nature à rendre l'homme meilleur, & qu'ils l'ont rendu tel dans tous les temps.* Cela eſt ſi exceſſivement oppoſé au ſyſtême de M. Rouſſeau de Genève, qu'il pourroit bien ſe trouver encore ici une extrémité vicieuſe. Il ſemble que M. le Comte de Cuſtine indique ce défaut dans ſon Extrait; & nous nous en rapportons volontiers à ſa déciſion. Ajoûtons ſeulement qu'il y a une contre-vérité

trop marquée dans la ſeconde partie du Diſcours. L'Orateur y prétend qu'Athènes ſçavante eut autant & plus de vertu, que Sparte purement guerrière. En laiſſant le fait des *vertus* à part, il faudroit encore prouver que Sparte n'eut ni études, ni arts, ni connoiſſances. M. De la Nauze, dans le XIX. Volume de l'Académie des Belles-Lettres, démontre le contraire.

2°. Un *Diſcours intitulé, Eſſai ſur les Paſſions*; c'eſt pour montrer combien elles ſont utiles aux hommes : il y a encore là peu de préciſion & de vérité. On confond ſouvent de véritables vertus avec les paſſions; ce qui fait dire à M. le Comte de Cuſtine, que l'Orateur *étend trop le domaine des paſſions, en y comprenant l'amour de la patrie, la tendreſſe conjugale, la piété filiale & l'amitié.* Du reſte, on a trouvé que cette Pièce étoit écrite avec aſſez de chaleur.

3°. Des *Réflexions ſur le Goût.* Le Préambule de cet Extrait, qui eſt encore de M. de Cuſtine, pourroit bien effacer le Diſcours même, où il ſemble qu'on ne dit rien que de fort commun.

4°. Une *Diſſertation ſur les moyens de donner de l'étendue à ſon eſprit.* L'Auteur, dit M. de Cuſtine, *traite la matière en homme qui la poſſéde ; mais plus deſireux d'inſtruire que de plaire, il néglige les ornemens & ſe contente d'écrire avec pureté. C'eſt ſans doute ce qui le fait paroître froid, & rend par conſéquent ſon Diſcours moins intéreſſant.*

5°. Un Mémoire du ſieur Deranton, qui a pour titre : *Conſtruction d'un nouvel échappement à repos, à force égale, à frottemens réduits, & indépendant de la machine.* Cet échappement a remporté le Prix deſtiné aux Arts. Le Mémoire & l'Extrait en expliquent bien les

avantages ; & une figure gravée fait tout entendre aux yeux.

Au mois d'Octobre 1754, on lut dans une séance publique de la même Société, un Discours de Réception, composé & envoyé par M. le Corvaisier, Secrétaire perpétuel de l'Académie d'Angers. Cet homme de Lettres, bien connu par son *Eloge du Roi*, publié l'année dernière, avoit encore un très-beau champ d'*Eloge*, en entrant dans une Compagnie fondée par le Roi de Pologne. Ce grand Prince est l'objet presque unique du Discours que nous annonçons. L'Auteur y suit toutes les compositions littéraires, toutes les institutions utiles, toutes les constructions magnifiques qui éternisent la Mémoire de Stanislas. Comme la Pièce a été imprimée à Paris, * on s'en procurera

* C'est un *in*-8° de 30 pages, qui se trouve chez Lottin, rue S. Jacques.

facilement la lecture : nous n'en citons qu'un morceau qui eſt comme le prélude des Eloges détaillés dont le Diſcours eſt rempli.

» Quelque éloigné qu'on ſoit des » contrées que (Staniſlas) gouver- » ne, peut-on ignorer qu'en qualité » de Sçavant il inſtruit l'Univers ? » que, comme Souverain, il fait » des heureux. Toujours ſemblable » à lui-même, il agit conformé- » ment à ce qu'il écrit : l'élévation » de génie qui regne dans ſes Ou- » vrages, eſt toujours unie à celle » des ſentimens, qui dirige ſes » actions & qui les immortaliſe. » C'eſt en Roi qu'il eſt ſçavant, » mais en Roi Chrétien; en Roi qui » aime les hommes & qui aime leur » bonheur. S'il régne, c'eſt en Phi- » loſophe qui connoît l'étenduë de » l'hommage qu'il doit à la Divi- » nité, & qui le lui rend avec fer- » veur; qui prévoit les beſoins des » hommes, & qui ſçait y pourvoir

» avec magnificence ; qui aime les » Arts, & qui les protège avec une » autorité bienfaisante ; qui juge les » talens, & qui les couronne avec » éclat.

De Paris.

On débite ici, sous le titre de Londres, & en 4 Volumes *in*-12. le commencement d'une *Analyse raisonnée de Bayle* : nous disons *le commencement*, parce qu'il y aura une suite, peut-être d'un pareil, ou même d'un plus grand nombre de Volumes. Nous n'avons pû lire encore que le premier Tome ; mais c'en est assez pour faire connoître cette nouveauté, en attendant que nous puissions l'analyser de suite dans le corps de nos Mémoires.

L'Auteur, qui nous est inconnu, s'attache d'abord au fameux *Dictionnaire historique & critique* : Ouvrage qui n'a d'autre liaison que celle des Lettres de l'Alphabet. On

ſe propoſe ici de lui donner une forme ſuivie en réduiſant, ſous des claſſes déterminées, les diverſes & preſque innombrables Obſervations de Bayle : par exemple, il y a, dans le 1er Tome de cette *Analyſe*, un Article *ſur l'Hiſtoire* ; un 2e, *ſur la Religion* ; un 3e, *ſur la Politique* ; un 4e, *ſur les gens de Lettres &c.* Articles formés des penſées que Bayle a répandues çà & là touchant ces matières.

Pour donner du corps à ces Articles, il a fallu rapprocher des traits analogues, c'eſt-à-dire qui concourent à un même objet ; ménager des liaiſons, aſſortir des tranſitions, écarter les détails d'une érudition trop incommode &c. Et comme le ſtyle de Bayle eſt ſouvent inégal, plus ſouvent encore négligé, on s'eſt permis de le retoucher en pluſieurs endroits.

Tel eſt à-peu-près le plan que l'Auteur anonyme nous trace de

ſon Ouvrage ; il laiſſe au Lecteur le ſoin d'eſtimer la grandeur de l'entrepriſe, & ce qu'il en a coûté de peines & d'attentions pour l'exécuter. En effet, nous concevons qu'il a été néceſſaire de lire tout le Dictionnaire ; d'en ſéparer un grand nombre de morceaux ; de prendre des phraſes tantôt dans le Texte, tantôt dans les Remarques ; de faire des coupures & des jonctions, des changemens & des additions. Reſteroit à ſçavoir ſi tout ce travail ſuppoſe plus de génie que de patience ; s'il n'en réſulte pas un Livre totalement éloigné du deſſein & des vuës de Bayle ; ſi l'on ne dénature pas les Obſervations de ce Critique, en les détachant des endroits qu'elles occupent ; ſi l'on ne leur ôte pas du moins une partie de l'éclat qu'elles ont dans le Dictionnaire ; ſi l'on ne peut pas dire d'elles, que, hors de leur place, ce ſont des Tableaux mis dans un faux

jour ; enfin ſi les corrections qu'on fait au ſtyle, ſont toujours auſſi néceſſaires & auſſi heureuſes qu'il ſeroit à ſouhaiter.* Mais quoi qu'il en ſoit de ces queſtions, dont le public des gens de Lettres doit être juge ; voici une obſervation que nous eſtimons très-importante.

Il eſt certain que le Dictionnaire de Bayle eſt infiniment décrié pour la Religion & pour la Morale. Les Incrédules vont y puiſer leurs objections & leurs blaſphêmes. Les

---

* Par exemple à la pag. 127, de ce premier Volume, on parle de la *Retraite tardive des Auteurs*, & l'on obſerve que les Poëtes & les Orateurs devroient être les plus diligents *à plier bagage &c*. Bayle dit, *à ſe retirer* : expreſſion moins triviale que celle de l'*Analyſe*. Il ſemble, *continue-t-on*, que le Public ſoit condamné à boire juſqu'à la lie *tout leur nectar*. Bayle dit, tout leur *prétendu* nectar : & il paroît que le terme *prétendu* n'étoit point inutile ; pourquoi le retrancher dans l'*Analyſe* ?

libertins y cherchent & y trouvent mille traits qui ſont rougir la pudeur. Tous les ennemis d'un culte religieux & de la vertu ſont, de ce pernicieux Livre, la baſe de leurs lectures indiſcrétes ou paſſionnées. Cent fois on a dévoilé les ſophiſmes du Philoſophe de Roterdam, la partialité de ſes jugemens, la fauſſeté de ſes anecdotes, la malignité de ſes principes, la médiocrité même de ſes lumières ſur pluſieurs des points qu'il traite. Mais que ne peuvent point le ton, le ſtyle, la manière de dire les choſes! Bayle auroit ſuccombé ſous le poids des Critiques, ſi la raiſon & la vertu avoient eu ſeules droit de ſuffrage. L'imagination des Lecteurs & leurs paſſions ſont intervenues dans la controverſe. On a trouvé l'Auteur agréable & intéreſſant; on a oublié ſes défauts, on les a même tranſformés en perfections, on en a fait l'éloge; & ce ſcandale public eſt

reſté dans le Chriſtianiſme ; il ſe perpétue, il s'accroît à meſure que les Editions du Dictionnaire ſe multiplient.

Ce Livre néanmoins étant diſpendieux par la forme des Volumes, & préſentant au Lecteur un frontiſpice immenſe d'érudition ; il n'y avoit guères que les hommes de Lettres riches & ſtudieux qui puſſent ou vouluſſent l'acquérir : du moins n'étoit-il pas encore bien ordinaire que les femmes, les jeunes gens, les Littérateurs médiocres oſaſſent s'en occuper. Mais qu'arrive-t-il aujourd'hui ? L'Analyſe qu'on nous donne, met préciſément Bayle à la portée de tout le monde ; c'eſt-à-dire de tous les âges & de tous les états ; des Provinces comme de la Capitale ; de la jeune perſonne qui n'en eſt qu'aux élémens de l'inſtruction, & de l'enfant qui eſt encore dans le train des études, &c. Or quels ſeront les effets

de cette lecture ? Le 1[er] Volume, que nous avons parcouru, contient déja tous les principes d'incertitude en matière de Religion, & toutes les nuances des plus grandes obſcénités. Dans Bayle, ces choſes ſont comme inondées de citations, de critiques, de paſſages Grecs & Latins : ici tout eſt ſans voile, ſans digreſſions, ſans mêlange ; on n'a beſoin ni de recherches, ni d'étude pour découvrir le poiſon ; il ſe trouve réuni, pour ainſi dire, dans la coupe ; il eſt préſenté comme par enchantement. Encore une fois, quelles peuvent être les conſéquences d'un Ouvrage ſi dangereux ? Nous oſons conjurer l'Auteur anonyme de réfléchir lui-même ſur ſon entrepriſe ; & nous réclamons hautement le zèle de tous ceux qui peuvent & doivent le combattre.

Deſcription hiſtorique & géographique des plaines d'Héliopolis Avril, 1755. I. vol.

& de Memphis, *in*-12. Chez Briaſſon & Ducheſne &c. Cet Ouvrage eſt de M. Fourmont, neveu des deux célèbres Académiciens de ce nom. Il a fait un long ſéjour en Egypte, & il donne ici une partie de ſes obſervations : nous en rendrons compte plus au long ; ainſi que des Livres ſuivants.

Voyage Pittoreſque des environs de Paris, *ou*, *Deſcription des Maiſons Royales*, *Châteaux & autres Lieux de plaiſance*, *ſitués à 15 lieuës aux environs de cette Ville* ; *in*-12. Par M. D***. Chez Debure l'aîné, Quai des Auguſtins &c. C'eſt comme la ſuite, ou le complément du Voyage Pittoreſque de Paris, donné par le même Auteur & dont on a deux Editions.

Paraphraſe & explication des Proverbes de Salomon, *de l'Eccléſiaſte*, *de la Sageſſe & de l'Ecclé-*

ſiaſtique ; 2 vol. in-12. *Paraphraſe* de tout le Nouveau Teſtament ; 4 vol. *in*-12. Chez Vincent, rue S. Severin. M. DCC. LIV.

Tableau du Gouvernement actuel de l'Empire d'Allemagne, ou Abrégé du Droit public de l'Empire. Par J. J. Schmauſſ. Conſeiller de Cour & Profeſſeur de Droit en l'Univerſité de Gottingue. *Traduit de l'Allemand avec des Notes hiſtoriques & critiques &c. in*-12. Chez la Veuve Bordelet, rue Saint-Jacques, &c.

Comme il y a une grande quantité de Livres nouveaux, & que nous voulons rendre compte avec ſoin de ceux qui parviennent à notre connoiſſance ; les Auteurs, Libraires, & Lecteurs ſont priés de nous permettre des délais, ſoit pour les Annonces, ſoit pour les Analyſes.

LETTRE aux Auteurs de ces Mémoires ſur un endroit du Livre intitulé, *Annales de l'Empire.*

Je ne ſçai, MM. RR. PP. ſi vous connoiſſez les Annales de l'Empire depuis Charlemagne, par l'Auteur du ſiècle de Louis XIV. (2 vol. *in*-8°. A Bâle 1753.) Ce Livre méritoit bien autant votre attention que cette *Hiſtoire univerſelle*, pleine de fauſſetés & d'impiétés, dont vous nous rendîtes compte l'an paſſé *. J'ouvre ces *Annales de l'Empire*, & dans la liſte des Empereurs & des Papes, depuis Charlemagne juſqu'à Charles VI, morceau en deux colonnes, placé à la tête de tout l'Ouvrage, je trouve ce

* Ces Annales de l'Empire ne nous ſont point tombées entre les mains dans le temps qu'elles ont paru. Si le Critique qui nous écrit, veut nous communiquer toutes ſes obſervations ſur cet Ouvrage, nous en ferons part au Public.

qui ſuit ſur le Pape Pie V. canoniſé il y a environ 40 ans.

» Pie V. (Ghiſleri Dominicain) » 1566. On lui reprocha d'avoir » donné trop de dignités à Jacques » Buoncompagno ſon Bâtard, en » faveur duquel il ne démembra » pourtant pas l'Etat Eccléſiaſtique » comme ſes Prédéceſſeurs.

Surpris, MM. RR. PP. de lire que le ſaint Pape Pie V. avoit eu un *Bâtard*, nommé *Jacques Buoncompagno*; je cherche dans mes Livres, & je trouve par-tout l'éloge des vertus de ce Pontife; de ſa tempérance, de ſes travaux pleins de zéle, de ſon aſſiduité à la prière &c. Seulement voici un trait que racontent les Bollandiſtes d'après l'ancien Hiſtorien * de Pie V. Un jour le valet d'un Boulanger de Naples vint publier à Rome, que le Pape Pie V.

* Cet Auteur s'appelle Gabutius, Clerc Régulier Barnabite; ſon Livre a été imprimé en 1605.

étoit ſon Père. On l'arrêta, on lui demanda des preuves; il n'en produiſit point d'autres qu'une Lettre qu'il diſoit lui avoir été écrite par le Cardinal Ghiſleri avant ſa Promotion au Pontificat. Mais dans l'examen qu'on fit de cette Lettre, elle fut trouvée fauſſe; un compagnon du calomniateur fut convaincu de l'avoir fabriquée; le calomniateur avoua toute l'intrigue; & après avoir été fuſtigé dans les rues de Rome, il fut envoyé aux Galères. L'Hiſtoire ajoûte que les Chefs de nos Huguenots de France voulurent engager un Juriſconſulte Romain, qui étoit mécontent de Pie V. à donner vogue aux prétentions de cet Avanturier; mais que leur tentative n'eut point d'effet. Une vie Eſpagnole du même Pape, imprimée en 1595, aſſure que le Juriſconſulte ne voulut jamais prêter ſon miniſtère à la calomnie.

Je demande préſentement, MM.

RR. PP. si c'est là le fondement du récit qui se trouve dans les *Annales de l'Empire ?* Je ne puis le croire, puisqu'outre la fausseté notoire & prouvée de l'imputation faite à Pie V. celui qui en étoit l'Auteur ne s'appelloit point *Jacques Buoncompagno*, & que bien loin de *recevoir trop de dignités* du Pontife, il fut traité par le ministère public comme un malfaiteur. Il faut donc que l'Ecrivain des *Annales* ait eu quelque autre pensée dans l'esprit ; & je suis bien trompé si ce que je vais dire, ne touche pas le vrai point de la chose.

Dans cette liste de Papes, placée à la tête des *Annales*, je remarque que Gregoire XIII. a été omis ; c'est-à-dire qu'immédiatement après Pie V, & sans Pontife intermédiaire, on y voit le Pape Sixte V. qui très-certainement ne succéda point à Pie V. mais à Gregoire XIII. Or celui-ci s'appelloit *Hugues Buon-*

compagno; & j'apprends de Ciaconius que, dans sa jeunesse, avant que d'être promu aux Ordres sacrés, il avoit eu un fils, nommé *Jacques Buoncompagno*. Ciaconius ne dit point qu'il fût *Bâtard*; je le suppose pourtant ici, & j'accorde encore, si l'on veut, que, quand Gregoire fut Pape, ce *Jacques Buoncompagno* reçut de lui *trop de dignités*.

Vous prévenez, MM. RR. PP. la conjecture ou plutôt la demonstration que j'ai droit de former présentement. N'est-il pas manifeste que l'Auteur des *Annales de l'Empire* transporte au Pape Pie V. ce qui ne pourroit convenir qu'à Gregoire XIII. & qu'en supprimant le nom & l'époque de celui-ci, l'*Annaliste* fait refluer sur un des plus saints Pontifes qui aient gouverné l'Eglise, une tache dont il n'y auroit, tout-au-plus, que son successeur qui seroit coupable? Mais quelle raison, quel motif dans cette manœuvre? Est-ce une méprise de l'Auteur? Est-ce le sujet d'une querelle à faire au Libraire de Bâle? C'est-ce que je vous laisse à décider? Je suis &c.

X. de Mars, 1755.

TABLE
DES ARTICLES
du mois d'Avril, 1755.

I. Volume.

ARTICLE XXXVII. *Expériences Physico-Méchaniques; traduites de l'Anglois*, &c. 773

ART. XXXVIII. *Œuvres de M. De la Motte*, &c. 802

ART. XXXIX. *Essai sur l'éducation médicinale des enfans*, &c. 820

ART. XL. Biblia Hebraïca cum Notis Criticis, &c. *Bible Hébraïque du R. P. Houbigant*, &c. 833

ART. XLI. Josephi-Aurelii de Januario Respublica Jurisconsultorum, &c. *La République des Jurisconsultes*. Suite de l'Art. X. au II. vol. de Janvier. 869

ART. XLII. *Histoire & Commerce des Colonies Angloises*, &c. 896

ART. XLIII. *La Vie des Peintres Flamands, Allemands & Hol-*

landois. Par M. Descamps, &c. 918

Art. XLIV. *Nouvelles Littéraires.* 935

ERRATA

De Mars, 1755.

Pag. 722 *l.* 22, Ouvtage, *lis.* Ouvrage. p. 733 *l. dern.* concesser, *lis.* concessere. p. 735 *l.* 18, parmi les Grecs, *ôtez ces trois mots.* ibid. *l.* 21, parmi les Latins, *ôtez ces trois mots.* p. 764 *l.* 12, de Dijon, *lis.* de Besançon.

D'Avril, 1755. I. vol.

P. 844 *l.* 3, à la tête, *lis.* à la lecture.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15 Mars, 1755.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'Herissant, rue N.D.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Avril, 1755. II. vol.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

AVRIL, 1755. II. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES ME'MOIRES COMMENCE'S en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 682 volumes : Sçavoir,

ANNE'ES.	VOL.	ANNE'ES.	VOL.
1701.	9.	1729.	12.
1702.	12.	1730.	12.
1703.	12.	1731.	12.
1704.	13.	1732.	12.
1705.	12.	1733.	12.
1706.	12.	1734.	12.
1707.	12.	1735.	14.
1708.	12.	1736.	15.
1709.	12.	1737.	13.
1710.	12.	1738.	13.
1711.	12.	1739.	14
1712.	12.	1740.	13.
1713.	12.	1741.	12.
1714.	12.	1742.	12.
1715.	12.	1743.	12.
1716.	12.	1744.	12.
1717.	12.	1745.	12.
1718.	12.	1746.	15.
1719.	12.	1747.	14.
1720.	5.	1748.	15.
1721.	12.	1749.	14.
1722.	12.	1750.	15.
1723.	12.	1751.	14.
1724.	12.	1752.	15.
1725.	12.	1753.	16.
1726.	13.	1754.	16.
1727.	12.	1755.	6.
1728.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 s. en feuilles, & 16 s. broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Avril, *1755*. II. vol.

ARTICLE XLV.

MÉMOIRES POSTHUMES de M. Jean-Philippe Loys De Cheſeaux, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris, Aſſocié étranger de celle de Gottin-

*gue *, sur divers sujets d'Astronomie & de Mathématiques, avec de nouvelles Tables très-exactes des moyens mouvemens du Soleil & de la Lune. Volume in-4°. pag. 224.* A Lausanne, chez Antoine Chapuis Imprimeur. M. DCC. LIV.

L'AUTEUR de ce Livre a fait comme plusieurs célèbres Mathématiciens qui l'ont précédé. Il s'est hâté d'acquérir de la Science, pour n'en point jouir. A peine commençoit-il à se faire connoître des Sçavans, que la mort, toujours ennemie du progrès & de la gloire des connoissances, l'a enlevé. Ce qu'on donne ici, sous son nom, est tout propre à exciter des regrets. Quand on n'y verroit que des conjectures, il faudroit toujours re-

* Cet Auteur étoit petit-fils de M. De Crouzas.

connoître que, pour conjecturer ainsi, l'esprit & l'érudition ne doivent pas être médiocres.

M. De Cheseaux *s'est proposé de faire voir le rapport de quelques passages* du Prophète Daniel *avec l'Histoire, dont les évènemens sont les objets de la Providence, & avec l'Astronomie, dont les phénomènes sont les objets de la puissance du Créateur.* On ne comprend bien toute l'étenduë de ce projet qu'après en avoir vû l'exécution dans les détails de l'Ouvrage.

Le premier passage, auquel s'arrête l'Auteur, est compris dans les versets 13 & 14 de Daniel : *Un Saint* (un Ange) *dit à un autre, que je ne connois pas : Jusqu'à quand durera la vision touchant le Sacrifice continuel & touchant la désolation ? ..... Et cet autre dit : Jusqu'à deux mille trois cents jours, soir & matin, & alors le*

*Sanctuaire sera purifié.** Daniel eut cette vision, & toute celle du chap. 8. en l'année 3e de *Belsatsar*, (comme écrit toujours M. De Cheseaux avec les Protestans, ou *Baltazar*, comme s'exprime notre Vulgate.) Sur quoi il faut d'abord observer deux choses que l'Auteur ne se charge point de prouver, mais qu'il suppose d'après le Docteur Prideaux. La première est, que le *Belsatsar* ou *Baltazar* de Daniel ne doit point être distingué de *Nabonadius*, dont on voit

---

* Cette Traduction suit à peu-près la Vulgate. M. De Cheseaux traduit le ℣. 14. *& il me dit jusqu'à deux mille & trois cents soirs & matins ; après quoi le Sanctuaire sera nettoyé.* Toute la différence consiste dans ces 2300 *soirs & matins*, que M. De Cheseaux se contente d'exprimer sans le mot de *jours :* différence qui seroit légère en elle-même sans l'usage qu'en fait l'Auteur, & que nous verrons bientôt.

le nom avec celui des autres Rois de Babylone, dans le Canon de Ptolomée. La ſeconde eſt, que ce Baltazar ou Nabonadius commença ſon règne la 193^e^ année de l'Ere de Nabonaſſar, & la 555^e^ avant Jeſus-Chriſt.

Or, en ſuppoſant ces deux principes, M. De Cheſeaux s'eſt délivré tout-d'un-coup d'une multitude de diſcuſſions, où il auroit fallu entrer vis-à-vis de tous les Chronologiſtes du monde. Qui d'entre eux, en effet, n'a pas dit ſon avis ſur le Baltazar de Daniel, & ſur Darius Mede ſon ſucceſſeur ? Et dans la comparaiſon de ces Princes avec les Rois Babyloniens, dont Hérodote, Xénophon, Béroſe, Megaſthène, Joſephe ont parlé, combien de difficultés a-t-il fallu propoſer, balancer, réſoudre ou pallier ?

Selon notre Auteur, le ſentiment du Docteur Prideaux *eſt bien*

établi : proposition dont Scaliger, Petau, Marsham ne convien-droient pas s'ils revenoient au monde ; mais ici notre fonction n'est pas d'attaquer l'hypothèse qu'embrasse M. De Cheseaux. Il faut seulement en voir le développement & les conséquences.

Baltazar monta sur le trône l'an 193 de l'Ere de Nabonassar, 555 avant Jesus-Christ ; mais en quel temps précis de l'année commença ce règne ? L Auteur se détermine pour le milieu de l'Automne ; & il en donne des raisons plausibles ; nous indiquons celle-ci : on prouve très-bien que la prise de Babylone, où Baltazar (Nabonadius de Ptolo-mée) fut tué, arriva vers l'automne de 538 avant Jesus-Christ ; or de-puis l'Automne de 555 jusqu'à l'Au-tomne de 538 on trouve justement les 17 années de règne que Ptolo-mée donne à Nabonadius.

On pourroit dire que ces dix-sept

années ne furent peut-être pas aussi précises qu'on les trouve par ce calcul ; qu'il est ordinaire à Ptolomée de compter pour années entières des années commencées : ce qui supposé, dans le cas présent, pourroit reculer l'époque du règne de Nabonadius jusqu'en l'année 554 avant Jesus-Christ. M. De Cheseaux ne se fait point cette difficulté, qui est pourtant toute naturelle ; mais il en prépare assez la réponse par d'autres observations qui ne lui échappent pas. En effet, il faut, selon lui, admettre, entre Nériglissor & Nabonadius, tous deux Rois de Babylone, un Prince intermédiaire qui ne régna que neuf mois, & que Bérose nomme *Laborosoarchodius*, (c'est le Baltazar du P. Petau.) Il faut de plus reconnoître que l'an 193 de Nabonassar tomboit à-peu-près sur l'année Julienne commençant en Janvier, d'où il s'ensuit que Nabona-

dius a dû monter ſur le trône dans les derniers mois de 555, (ce qui répond au milieu de l'Automne de cette même année :) autrement il arriveroit ou qu'il n'y auroit point d'eſpace pour les neuf mois de Laboroſoarchodius, ou que le commencement du règne de Nabonadius iroit gagner l'an 194 de l'Ere de Nabonaſſar : le premier de ces deux cas contrediroit Béroſe ; le ſecond ne s'accorderoit point avec Ptolomée. Ainſi pour concilier tout, il eſt néceſſaire de fixer le commencement du règne de Baltazar ou Nabonadius vers le milieu de l'Automne 555 avant Jeſus-Chriſt. Obſervons ici, en paſſant, qu'il s'eſt gliſſé deux fautes dans deux citations de M. De Cheſeaux. Il indique, pour le paſſage de Béroſe, *la préparation évangélique d'Euſebe, Liv. IX. Chap. XI*: c'eſt *Chap. XLI.* Il cite dans une Note Athenée, *Liv. IX.* c'eſt *Liv. XIV.*

Ce fut la troisième année de Baltazar que Daniel eut la vision qu'il décrit dans son VIII. Chapitre ; par conséquent cette vision lui fut donnée dans le cours de l'année qui s'écoula depuis le milieu de l'Automne 553 jusqu'au milieu de l'Automne 552 avant Jesus-Christ. Voilà une détermination qui suffiroit à quiconque écriroit l'Histoire ; mais un Mathématicien pousse encore plus loin ses prétentions ; & M. De Cheseaux entreprend de fixer le mois où Daniel eut sa vision ; c'est même de-là que dépend toute la partie Astronomique de cet Ouvrage.

Il y a, dans le ℣. 14 du 8e chap. de Daniel, *jusqu'à 2300 jours, soir & matin :* ce qui est la réponse à cette question de l'Ange : *Jusqu'à quand* durera *la vision ?* La plûpart des Interprètes ont entendu ces *2300 jours* des six années & demie de calamité & d'oppression qu'é-

prouverent les Juifs ſous la tyrannie d'Antiochus. D. Calmet en fixe l'époque à l'an 143 de l'Ere des Grecs, temps auquel Antiochus ſe rendit maître de Jeruſalem; il en marque le terme à l'an 149, temps de la mort du même Prince. D'autres Commentateurs, indiqués dans la *Synopſe des Critiques*, font tomber la Prophétie du ℣. 14, non ſur des *jours*; mais ſur les ſacrifices qui ſe faiſoient tous les jours dans le temple, l'un le ſoir, l'autre le matin*: par-là ils ne comptent que 1150 *jours* qui répondent en effet à 2300 Sacrifices; & à l'égard de l'accompliſſement des paroles de la Prophétie, ils en aſſignent le terme aux trois années de l'entière profanation du temple, lorſque Antiochus y éleva la Statue de Jupiter Olympien: ces trois années

---

* Ils liſent, comme M. De Cheſeaux, *juſqu'à 2300 ſoirs & matins.*

s'étendent depuis 145 des Grecs jusqu'en 148, lorsque Judas Machabée rétablit le saint culte.

M. De Cheseaux entend aussi les *2300 soirs & matins*, non des *jours*, mais des Sacrifices, & ne reconnoît qu'un nombre de 1150 jours : c'est-ce qu'il a de commun avec les Interprètes cités dans la Synopse. Du reste il s'éloigne totalement d'eux & de tous les autres, quant à l'application de la Prophétie. Il ne croit pas qu'on puisse trouver, dans le temps même des persécutions d'Antiochus, aucun intervalle auquel ce nombre de 1150 jours convienne. Nous ne pouvons dissimuler que l'Auteur traite un peu bien cavalièrement ce point de Critique : quand on abandonne les routes fréquentées par tout ce qu'il y a eu d'habiles Interprètes de l'Ecriture ; on doit, ce semble, en détailler les raisons, & ne pas se contenter d'une légère

obſervation, ſuivie de la qualification générale de *fauſſeté* à l'égard de tous les ſentimens qu'on n'approuve pas.

Mais quoi qu'il en ſoit, que ſignifieront donc, ſelon notre docte Chronologiſte, ces termes de la Prophétie, *Juſqu'à 2300 ſoirs & matins?* Rien autre choſe que l'intervalle entre la viſion & les évènemens : ce qu'il eſt néceſſaire de bien expliquer & de bien concevoir. Cette queſtion du ℣. 13. *juſqu'à quand* durera *la viſion*, paroît à M. De Cheſeaux ne pas indiquer la durée des évènemens annoncés dans la viſion ; mais l'intervalle de temps qui devoit s'écouler entre la viſion & ſon accompliſſement. Or ſi tel eſt le ſens de la queſtion, tel doit être auſſi le ſens de la réponſe ; ainſi ces termes, *juſqu'à 2300 ſoirs & matins*, ſignifieront l'intervalle entre la viſion & les évènemens.

Mais quoi ? reprendra-t-on, la Prophétie n'indique-t-elle pas la désolation du temple de Jerusalem sous le règne d'Antiochus ? Oui, répondra M. De Cheseaux, c'est-là le terme ultérieur de l'oracle ; mais il y en a un plus voisin, plus immédiat, & c'est l'intervalle placé entre ce désastre & la vision. Cependant, repliquera-t-on, comment 2300 Sacrifices, qui ne répondent qu'à 1150 jours, peuvent-ils remplir l'espace de temps qui s'est écoulé entre la vision de Daniel & les excès d'Antiochus ? espace de près de quatre siècles.

Ici M. De Cheseaux reconnoît lui-même que depuis l'an 552 temps de la vision jusqu'à l'an 168 avant Jesus-Christ, temps de la grande persécution d'Antiochus, il s'est écoulé 384 ans : aussi n'ajuste-t-il ses 1150 jours qu'aux trois grandes Fêtes annuelles des Juifs, celle de Pâques, celle de la Pente-

côte, & celle des Tabernacles : en 383 ans ces Fêtes ſont au nombre de 1149 ; & ſi Daniel a eu ſa viſion après la Fête des Tabernacles de l'an 552, de-là juſqu'à la Fête de Pâques 168 incluſivement, il y aura eu 1150 de ces ſortes de grandes Fêtes : or il eſt aſſez bien prouvé que la grande perſécution d'Antiochus commença avant la Pentecôte de l'an 168. Voilà donc le terme des 1150 jours de Fêtes, & par conſéquent de la Prophétie : d'où il eſt aiſé de conclure que Daniel aura eu véritablement ſa viſion après la Fête des Tabernacles de l'an 552, c'eſt-à-dire après le 22e de Tiſri, (mois qui répond à notre Septembre & partie d'Octobre ;) & comme la 3e année de Baltazar doit avoir fini, ſuivant l'explication donnée plus haut, vers le milieu de l'Automne 552, il s'enſuivra que Daniel aura eu ſa viſion dans le court intervalle de

temps qui s'eſt écoulé entre le 22e de Tiſri & le milieu de l'Automne de cette même année 552.

Ainſi tranſcrivons-nous la Doctrine Chronologique de M. De Cheſeaux ſur cette Prophétie du 8e Chapitre de Daniel. Elle eſt ingénieuſe ; elle eſt déduite avec juſteſſe des principes poſés par l'Auteur ; mais nous ne croyons pas qu'il perſuade aiſément ſon ſyſtême des 1150 jours à diſtribuer ſur toutes les grandes Fêtes Judaïques de 384 années.* Cela n'eſt fondé ni en exemple, ni ſur la lettre de la Prophétie ; & il vaut encore mieux dévorer les difficultés inſéparables de l'hiſtoire d'An-

* Comme *le Sacrifice perpétuel*, l'un du matin, l'autre du ſoir, ſe faiſoit chaque jour, eſt-on bien fondé à ne choiſir que les trois grandes Fêtes annuelles pour leur attribuer ce *Sacrifice perpétuel ?*

tiochus & de la persécution qu'il fit aux Juifs, que de suivre une hypothèse aussi arbitraire que celle de ces 1150 jours repartis suivant la manière qu'imagine M. De Cheseaux.

Il ne s'en tient pas à l'explication de cette Prophétie ; il songe aussi à celles du Chap. VII. ℣. 12, & du Chap. XII. ℣. 7 ; mais son explication n'est qu'un mot qui lui échappe comme en passant.

1°. Dans ces mots du Chap. VII. *La domination fut enlevée aux autres bêtes, après que la vie leur eut été prolongée jusqu'à un temps & un temps* ; M. De Cheseaux voit la destruction de l'Empire des Perses & de l'Empire des Grecs, après qu'ils eurent duré successivement l'espace de 508 années, qui font *les deux temps* de l'Ecriture. Si l'on y ajoûte les 210 ans qui s'étoient écoulés depuis Nabonassar, jusqu'au règne de Cyrus à Babylone ; on

aura un eſpace de 718 ans, ou 720 ſi l'on veut pouſſer juſqu'à l'année où Octavien, vainqueur de Cléopatre, reçut le titre d'Auguſte l'an 727 de Rome. Notre Auteur explique cela d'un manière embarraſſée; ne diſtinguant point, dans l'énoncé de ſes calculs, le règne des Babyloniens de celui des Perſes & des Grecs, quoiqu'il le diſtingue équivalemment dans ce qui fait l'eſſentiel de ſa concluſion.

2°. On lit au ℣. 7 du XII. Chapitre de Daniel : *J'entendis l'homme vêtu de lin ..... qui jura par celui qui vit éternellement, que ce ſera juſqu'à un temps, à des temps, & une moitié d'un temps*, &c. Paroles que M. De Cheſeaux compare 1° avec celles du Chapitre XII. de l'Apocalypſe ℣. 14, où il eſt dit que *des aîles furent données à la femme pour s'envoler vers le déſert, où elle eſt nourrie pendant un temps, des temps & la moitié*

d'un temps &c. 2° Avec celles du même Chapitre ℣. 6, où on lit que *la femme s'enfuit dans le désert, où elle est nourrie pendant 1260 jours.* De-là l'Auteur conclut que *le temps, les temps & la moitié du temps* de Daniel sont aussi un espace de *1260 jours*, c'est-à-dire de *1260 ans.* Sur quoi nous observons que les rapports de l'Apocalypse, avec la vision de Daniel, sont sensibles; mais qu'on ne démontre point que les *1260 jours* soient *1260 ans*; que d'ailleurs il reste à demander quels sont les évènemens, dont le terme est fixé à ces *1260 jours* ou *1260 ans?* M. De Cheseaux n'explique rien de tout ceci,* il se hâte seulement d'en-

* Les autres Interprètes expliquent les 1260 *jours* des 3 ans $\frac{1}{2}$ que dura la grande persécution des Juifs sous Antiochus. Mais ce nombre de 1260 exprime des *jours*, non des *années.*

trer dans la partie Aſtronomique de ſon Ouvrage. Nous ne pouvons que l'indiquer, tant parce que notre Extrait a déja de l'étenduë, qu'à cauſe de la matière même qui n'eſt pas ſuſceptible d'analyſe.

L'Auteur trouve, dans les nombres 2300 & 1260 du Prophète Daniel, deux Périodes cycliques, &, dans la différence de l'un & de l'autre, un autre cycle de 1040 ans. Le premier comprend 840057 jours, $7^{h.}$ 23′; le ſecond 460205 jours, $7^{h.}$ 23′; le 3e, qui eſt la différence, 379852 jours précis. Or ce dernier cycle eſt le plus parfait qu'on ait trouvé juſqu'ici. Il concilie l'année ſolaire, le mois lunaire & le jour : ce que l'Auteur appelle *faire harmoniſer* les mouvemens des Aſtres. Il tient à-peu-près le milieu entre toutes les tables des plus célèbres Aſtronomes &c. Les preuves de tous ces avantages ſont ici fort détaillées : *Avril*, 1755. II. vol.

mais voici encore ce qu'il faut conſidérer ; c'eſt que l'Epoque de ce Cycle, ou plutôt du Période cyclique 2300, dont il eſt la différence, tombe à l'année 552 avant Jeſus-Chriſt, laquelle a des caractères fort remarquables. Car l'*Equinoxe du Printemps, le Solſtice d'Eté, & l'Equinoxe de l'Automne arriverent*, cette année-là, *tous les trois à la même heure, ſçavoir à celle de Midi pour le Méridien de Paris, ſuivant les Tables de M. Caſſini ; & pour le Méridien de Jeruſalem, ſuivant le moyen mouvement qui réſulte du Cycle de 1040 ans.*

Cette circonſtance étant une fois donnée, on en déduit géométriquement l'excentricité de l'orbite du Soleil ; la plus grande équation de ſon centre ; le lieu de ſon apogée, le lieu moyen de cet Aſtre, & ſa longitude moyenne à Midi au Méridien de Jeruſalem : on

on détermine également les élémens de la Théorie de la Lune; ce qui s'exécute ici par des développemens de plus de 50 pages. On y ajoûte une Dissertation sur la grandeur & la figure de la Terre; morceau qui, selon les idées de l'Auteur, devoit encore tenir aux Prophéties de Daniel. M. De Cheseaux travailloit à montrer ces rapports, lorsque la maladie, dont il mourut, vint arrêter pour toujours ses sçavantes recherches.

Nous abandonnons au Lecteur tous les procédés Astronomiques & Géomètriques, dont ce Livre est orné; & nous finissons par quelques-unes des réflexions de l'Auteur. » Qui a pû apprendre, *dit-il*, » à Daniel le rapport merveilleux » des Périodes, qu'il a employés, » avec le mouvement des Astres? » & par quel hazard est-il arrivé

» que, non-content d'employer de
» tels Périodes, il ait encore choisi
» pour leur époque une année ca-
» ractérisée d'une façon si singu-
» lière par les circonstances du
» cours du Soleil ? Si le Créateur
» avoit disposé tant soit peu diffé-
» remment un seul des élémens
» de la Théorie du Soleil, jamais
» la circonstance de l'arrivée des
» Equinoxes & d'un Solstice à la
» même heure & dans la même
» année, n'auroit pû avoir lieu :
» il a donc, en disposant ces élé-
» mens, prévu qu'ils pourroient un
» jour donner lieu à cette circons-
» tance & à d'autres très-remar-
» quables..... Il a encore, entre
» plusieurs milliers d'années diffé-
» rentes, choisi précisément celle-
» là pour l'accomplissement de ses
» oracles : il a choisi, entre un nom-
» bre infini de Périodes & d'inter-
» valles d'années, les deux seuls
» nombres ronds qui fussent cycli-

» ques, & qui le fussent de ma-
» nière que leur différence fût elle-
» même un Cycle parfait & l'uni-
» que. Pourroit-on, à tant de traits
» réunis, méconnoître, dans l'Au-
» teur de ces anciens & respecta-
» bles Livres (de l'Ecriture), le
» Créateur du Ciel & des choses
» qui y sont; de la terre & de ce
» qu'elle renferme; de la mer & de
» ce qu'elle contient ?

Cette conséquence, tout-à-fait religieuse & digne d'éloges, ne doit pas nous empêcher de faire deux ou trois questions sur la manière dont l'Auteur lie ses Cycles aux oracles de Daniel. Selon M. De Cheseaux, ce Prophète n'énonce, dans sa vision du VIII. Chapitre ℣. 14, que *2300 soirs & matins*, qui ne font que 1150 jours : comment peut-on trouver là un Cycle de 2300 ans ? Le même Prophète n'exprime, dans sa vision du XII. Chapitre ℣. 7, qu'*un temps*, *des*

temps & la moitié d'un temps; expreſſions qui, comparées avec celles du Chapitre XII. de l'Apocalypſe, peuvent bien inſinuer *1260 jours*; mais comment encore tirer de-là un Cycle de 1260 ans; & ſi les viſions du Prophète ne manifeſtent que *1150 jours* & *1260 jours*, comment la différence de ces deux quantités de jours donnera-t-elle un Cycle de 1040 ans?

Nous ne voyons qu'une manière de réſoudre ces queſtions; c'eſt de dire qu'à l'égard des trois Cycles, on ne ſaiſit que les nombres 2300 & 1260, d'où l'on tire la différence 1040: tout cela indépendamment de ce qu'énonce la Prophétie pour les évènemens hiſtoriques. Par ce moyen on fait abſtraction des *jours*; on ne ſe ſert des nombres 2300 & 1260 que pour le calcul des Cycles, & l'on applique des années à ces nombres. Si

c'eſt la penſée du docte Auteur, il lui reſteroit encore à nous expliquer ſi l'Eſprit-Saint, qui inſpiroit le Prophète, a réuni ces deux intentions très-diſparates; l'une, de faire annoncer des évènemens qui ne devoient durer qu'un nombre de jours; l'autre, de donner au monde des Cycles qui exprimeroient l'harmonie des mouvemens céleſtes durant une longue ſuite de ſiècles? Mais c'en eſt aſſez ſur ce point & ſur ce Livre; où nous craignons qu'il n'y ait trop de conceptions ſyſtématiques, trop d'explications arbitraires, & point aſſez de clarté. Du reſte, il faut être très-habile pour imaginer toutes ces choſes, & pour les arranger comme elles ſont ici.

Le Volume contient encore quelques Ouvrages; ſçavoir, un *Problême ſur l'oſcillation du Pendule*; des *Réflexions ſur les Satellites en général*, & *ſur ceux de*

Saturne en particulier; des principes *sur l'équilibre &c.* des *Probabilités sur la longueur de la vie humaine*; une *Résolution Géométrique de la racine cubique*; des *Tables des Equinoxes*, *du Soleil*, *de la Lune*. Enfin un *Avis aux Astronomes*, pour leur dire que, selon *les conjectures de l'Auteur*, *il paroîtra une Comète en 1757*. On en trace ici la route & les diverses positions relatives seulement aux mois de Juillet & d'Août, 1757, &c.

ARTICLE XLVI.

MEMORIE DEGLI Intagliatori moderni in Pietre dure, Cammei, e Gioje, dal Secolo XV. fino al Secolo XVIII. &c. *in*-4°. pag. 175. *Mémoires sur les Graveurs modernes en Pierres fines &c.*

A Livourne, chez Jean-Paul Fantechi. M. DCC. LIII.

L'Auteur de ces Mémoires est un Professeur de Florence, nommé M. André-Pierre Giulianelli. Pour se délasser des travaux du Professorat, il a fait deux choses qu'on voit dans ce Volume. 1° Il a traduit dans sa Langue une Partie du bel Ouvrage de M. Mariette sur les Pierres gravées; cette Partie est *l'Histoire des Graveurs en Pierres fines :* morceau qui n'a que 42 pages dans le François, & 58 dans l'Italien. 2° L'Auteur Florentin a rassemblé un assez grand nombre de Notes & d'Observations qui forment un *Supplément* à l'Ouvrage de M. Mariette. Ces Additions remplissent environ 100 pages; & si l'on y ajoûte un Article, copié de George Vasari, sur les Graveurs en Pierres fines, avec une petite Préface, une Table ou Liste

des Graveurs, & une Epître dédicatoire, on a la ſomme de tout ce que comprend le Volume.

Nous reconnoiſſons avec plaiſir qu'il s'y trouve des choſes utiles; qu'en quelques endroits M. Giulianelli place des Additions dont il ſeroit poſſible de faire uſage; mais il doit auſſi nous être permis d'obſerver que ſouvent le Profeſſeur de Florence écoute trop le deſir qu'il a eu de reprendre & de cenſurer. Voici quelques détails à ce ſujet; ils ſont le fruit de l'attention que nous avons donnée à ce Livre: ſi M. Mariette jugeoit à propos de s'expliquer lui-même, nous ſommes perſuadés que ſa juſtification ſeroit complette. Nous ne parlons ici ni en ſon nom, ni en conſéquence des éloges que nous donnâmes à ſon Ouvrage aux mois de Juin, Juillet & Septembre, 1750. La ſeule équité, jointe à l'évidence des faits, nous oblige de ne pas

adopter toutes les Critiques de M. Giulianelli.

D'abord nous remarquons, avec un déplaiſir ſenſible, que ce Profeſſeur accuſe les François de louer rarement & comme à regret les Italiens ; qu'il cite avec une ſorte de ſurpriſe, l'aveu que fait M. Mariette de l'étenduë & de la fineſſe des connoiſſances qui ſe ſont conſervées ou renouvellées en Italie. Ces ſentimens, trop marqués dans les Mémoires dont nous rendons compte, ſont auſſi peu fondés en preuve, qu'ils feroient peu d'honneur à notre Nation, s'ils venoient à prévaloir au-delà des Monts. Les Italiens ſont nos aînés dans toutes les parties de la Littérature & des Arts : c'eſt une vérité que nous avons reconnue cent fois ; tous nos Livres la répétent avec complaiſance ; &, ſi nous pouvons citer nos Mémoires comme un témoin de quelque autorité, combien de

fois n'y a-t-on pas fait l'éloge des illuſtres Littérateurs & Artiſtes d'Italie !

M. Giulianelli ne ſe borne pas à l'imputation déſavantageuſe que nous venons de voir ; il ſemble regarder en général les Livres qui ſe publient en France comme des productions, dont l'annonce eſt toute propre à tromper les Lecteurs. On verra, dit-il, en parcourant l'Ouvrage de M. Mariette, *combien peu il faut ſe fier aux beaux Frontiſpices des Livres François.* Cependant quels *Frontiſpices* mettons-nous à nos Livres ? En nul endroit de l'Europe, on n'évite plus qu'en France les Titres ſymboliques ; les annonces empoulées ; les promeſſes pleines d'affectation ; & quand il arrive à quelqu'un de nos Ecrivains de préſenter un édifice littéraire avec un front trop vaſte ou trop chargé d'ornemens, nous ſçavons bien le

lui reprocher ou nous en moc-
quer.

Mais enfin comment le Livre de M. Mariette peut-il se trouver dans le cas des *Frontispices trompeurs ?* Tout cet Ouvrage compris en deux petits *in-fol.* ne porte que le titre de *Traité des Pierres gravées ;* & quand la diversité des matières oblige l'Auteur à les distinguer par des Titres particuliers, voici ce qu'il met : *Histoire des Graveurs en Pierres fines ; Manuel de la Gravure en pierres fines ; Bibliothèque Dactyliographique*, ou *Catalogue raisonné des Ouvrages qui traitent des Pierres gravées ; Recueil des Pierres gravées du Cabinet du Roi.*

Nous demandons si aucun de ces Titres est tel qu'il faille s'en *défier* comme d'un *Frontispice trompeur ?* M. Giulianelli n'incidente, à la vérité, que sur l'annonce de *l'Histoire des Graveurs en Pierres*

fines. Il croit cette *Histoire* imparfaite ; mais en supposant même que la Critique fût légitime, & que M. Mariette n'eût pas possedé toutes les connoissance nécessaires touchant les *Graveurs en Pierres fines ;* quel autre Titre que celui d'*Histoire* pouvoit-il employer pour l'annonce de l'Article qui concernoit ces Artistes ?

Mais, reprend le Professeur de Florence, quand on écrit *une Histoire, on doit dire tout, & ne rien omettre.* A quoi nous osons bien répliquer qu'en vertu de cette régle, nous n'aurions d'histoire ni chez les Anciens, ni chez les Modernes ; ni en Italie, ni en France : car quel est l'Historien qui a pû ou dû *dire tout ;* & à quoi serviroient les recherches que le temps, le travail, & les occasions donnent le moyen de faire, si, dès la première fois qu'on traite un sujet historique, la matière se trouvoit

épuisée ? Invitons M. Giulianelli à réfléchir sur la loi dont il charge tous les Historiens, & à considérer ensuite les diverses Histoires qu'on a publiées en Italie depuis trois siècles : nous sommes persuadés que le fait, d'accord ici avec la raison, l'obligera d'adoucir la rigueur de son principe. Demandons-lui de plus, si, dans le cas particulier de l'*Histoire des Graveurs*, on peut reprocher à M. Mariette de *n'avoir pas tout dit ?* Cet Auteur a tenu compte de tout ce qui avoit quelque célébrité dans le sphère du sujet qu'il traitoit ; il n'a omis que des faits obscurs, qui n'étoient écrits nulle part, qui n'avoient de recommandation ni par eux-mêmes, ni par le témoignage des habiles gens : en quoi peut-on dire qu'il soit en faute, qu'il ait négligé son Ouvrage &c. ?

Nous pourrions aussi prier l'Auteur Italien, de ne prendre point

d'ombrage des François, quand il eſt queſtion d'exploits militaires. Une de ſes Notes manifeſte à cet égard une ſorte d'inquiétude qu'il nous eſt bien permis de trouver exceſſive. Voici le fait en deux mots : M. Mariette, parlant de M. Guay, un de nos plus habiles Graveurs en Pierres fines, a occaſion de nommer *le Triomphe de Fontenoy*, parce que M. Guay l'a gravé ſur une Cornaline. Sur cela, M. Giulianelli ſe donne la peine de tranſcrire à la marge une obſervation, vraie ou fauſſe, faite par un Ecrivain de ſon Païs ; & cette obſervation eſt pour dire, que *les François ont acheté bien cher la victoire de Fontenoy, puiſqu'ils ont eu 450 de leurs Officiers tués ou bleſſés dans le combat.* Qui ne voit que l'objet de cette Note eſt de tempérer l'éclat de notre gloire ? mais qui auroit jamais deviné que la mention toute ſimple d'une

Pierre gravée pût être tournée à cet usage ? En France on n'en use point ainsi : on laisse les victoires des Nations voisines sur le pied d'honneur où elles sont ; & quand quelqu'une de ces victoires a fait la matière d'une Gravure en taille-douce, ou en pierre fine, on admire le travail de l'Artiste, s'il en vaut la peine ; on le critique, s'il a des défauts : tout cela indépendamment du sang répandu sur le champ de bataille.

Au lieu de la grande attention qu'apporte le Professeur de Florence, à répandre un voile sur nos succès militaires ; nous aurions souhaité qu'il eût pris à tâche de saisir par-tout la pensée de M. Mariette : en qualité de Traducteur, il ne devoit rien négliger à cet égard ; & puisqu'il vouloit honorer notre Auteur François, au point de faire connoître son Ouvrage à toute l'Italie, il étoit obligé de prendre

toutes ſortes de précautions pour ne le point altérer. Or ſur ce point notre ſatisfaction n'eſt pas entière : nous citons deux exemples.

1°. M. Mariette obſerve qu'après la tranſlation de l'Empire à Conſtantinople, *l'Art de la Gravure en pierres fines, declina peu à peu & tomba enfin dans un entier dépériſſement* .... que *des Ouvriers groſſiers & ignorans prirent la place des bons Artiſtes* ..... que *ces Artiſans, en continuant d'opérer bien ou mal, perpétuérent les pratiques manuelles des Anciens : pratiques dont la perte étoit ſans cela irréparable.* Le Traducteur charge trop le commencement de ce morceau ; il dit qu'après la tranſlation de l'Empire à C P. l'Art de la Gravure déclina peu à peu, & demeura enfin enſeveli dans un anéantiſſement total, *Finalmente nel totale annientamento rimaſe ella ſepolta :* expreſſions

trop fortes, & qui fondent le reproche de contradiction que M. Giulianelli fait à M. Mariette. *Que veut dire* cet Auteur, reprend-il, à la page 104 de ces *Mémoires*; à laquelle des deux propositions prétend-il se déterminer ? *L'Art de la Gravure s'est-il perdu, ne s'est-il pas perdu dans les siècles obscurs?* Oui, sans doute, il y auroit de la contradiction en prenant les choses comme les énonce le Traducteur; mais M. Mariette a sçu distinguer le *dépérissement* de la Gravure d'avec son *ensevelissement*, son *anéantissement total.* Elle dépérit quant à *son ancienne splendeur*, ainsi qu'il s'exprime quelques lignes plus haut; elle subsista quant à la substance même, & aux opérations manuelles.

2°. Notre Auteur François, traitant l'Article de Valerio Vicentini, célèbre Graveur du XVI. siècle, lui rend ce témoignage très-aisé à

concevoir : *Ce qu'on ne peut du moins lui reprocher, c'eſt d'avoir entrepris au-delà de ſes forces, & d'avoir puiſé dans de mauvaiſes ſources : car ... ſes Ouvrages furent toujours ou d'après des Gravures antiques, ou d'après de bons deſſeins d'excellents Maîtres modernes.* M. Giulianelli traduit ainſi le premier membre de la phraſe : *Ciò che non ſi può fare a meno di non gli rinfaciare, ſi è d'eſſerſi accinto a coſe ſuperiori alle forze ſue, e d'aver bevuto a cattivi fonti, &c.* Enſuite, dans une Note au bas de la page (40) il demande comment M. Mariette a pû dire, ſans contradiction, que Valerio *avoit puiſé dans de mauvaiſes ſources*, tandis qu'il reconnoît que cet Artiſte étoit imitateur de l'antique & des meilleurs Maîtres modernes : Queſtion très-preſſante, ſi l'Auteur François ne diſoit pas le contraire de ce que le Traducteur

lui fait dire. Selon le premier, *on ne peut reprocher à Valerio d'avoir puisé dans de mauvaises sources ;* & selon le second, *on ne peut ne pas reprocher* au même Valerio, *d'avoir puisé dans de mauvaises sources :* ainsi la contradiction est toute entière dans l'Italien, non dans le François.

A l'attention de bien traduire, devoit être jointe celle de critiquer à propos. M. Giulianelli, faisant la fonction de Censeur, ne pouvoit craindre de l'exercer avec trop de maturité ou de circonspection. Les méprises, en ce genre, sont d'autant plus répréhensibles, qu'on s'est monté sur un plus haut ton de critique. Cependant il est aisé de reconnoître, à la lecture de ces Mémoires, que le Professeur de Florence n'est pas toujours exemt d'erreur, lorsqu'il attaque le Livre de M. Mariette ; par exemple :

Le Cenſeur reproche à notre Hiſtorien des Graveurs en pierres fines, de ne point parler, ſous l'Article de Matthieu del Naſſaro, d'un magnifique *Autel* que cet Artiſte fit pour François I. & que ce Prince portoit dans ſes Campagnes. Mais cet *Autel* n'eſt-il pas la même choſe que l'*Oratoire*, dont il eſt mention, à la page 122 du Livre de M. Mariette, & à la page 36 des Mémoires du Traducteur?

Celui-ci *ne peut pardonner* à l'Auteur François de n'avoir point donné place, dans ſon *Hiſtoire*, à M. Louis Siries né François, & actuellement Directeur de la Galerie Impériale de Florence. Mais vers la fin de ſon premier Volume, M. Mariette donne, ſur le compte de M. Siries, plus de quatre pages *in-fol.* Si cela ne ſe trouve pas dans *l'Hiſtoire des Graveurs*, qu'importe après tout? Ce petit défaut peut-il fonder un reproche

légitime ? & ne doit-on pas ſuppoſer que l'Auteur de tout le *Traité des Pierres gravées* n'a pû recueillir aſſez-tôt, les particularités qu'il raconte de M. Siries, pour leur aſſigner une place dans *l'Hiſtoire des Graveurs ?* En un mot, il ſemble qu'avant de faire cette Critique, M. Giulianelli n'avoit pas lû tout le Livre de M. Mariette : lecture néanmoins qui n'étoit pas, dans les circonſtances, un préliminaire inutile.

L'Auteur Florentin croit que M. Mariette *fait un myſtère* de la cauſe qui multiplia le travail des Camées, durant le XVI. ſiècle; & nous ne laiſſons pas de trouver cette cauſe très-bien expliquée dans l'*Hiſtoire* même *des Graveurs :* c'eſt que les Camées *étoient alors un ornement de mode, & qui entroit dans toutes les parures.*

M. Giulianelli, dit à la page 145 de ſon Ouvrage, » Si M. Mariette

» n'avoit pas des Mémoires suffi-
» sans sur tous les Artistes Italiens,
» il devoit du moins, en parlant de
» François Ghinghi, copier l'éloge
» que M. Vettori a fait de cet ha-
» bile homme ; « & tout de suite le Professeur rapporte le texte Latin de M. Vettori que nous transcrivons pareillement. *Nec reticendum nomen Francisci Ghinghii Florentini qui multas gemmas in patria celavit addictus stipendiis Magnorum Etruriæ Ducum Cosmi III. ac Joannis Gastonii qui ultimus ex gente Mediceâ Princeps regnavit, cujus post obitum Neapolim transmigrare voluit apud Carolum Borbonium Regem utriusque Siciliæ.* Que dit M. Mariette à la page 143 de son Histoire ?
» Faut-il que je nomme tous les
» autres Graveurs qui sont actuel-
» lement répandus en Italie ? Fran-
» çois Ghinghio Florentin, attaché
» aux deux derniers Grands-Ducs

» de la Maiſon de Medicis, & qui
» a paſſé à Naples à la ſuite du
» Roi des deux Siciles &c. « On peut demander ſi cette Notice n'eſt pas la traduction littérale de M. Vettori, à moins qu'on n'incidentât ſur l'omiſſion des noms qu'ont porté les deux derniers Grands-Ducs, & de celui que porte le Roi des deux Siciles : circonſtances tout-à-fait inutiles à ſpécifier dans l'objet préſent.

On ne reproche guères plus à propos au célèbre Auteur du *Traité des Pierres gravées*, de commencer *peu heureuſement* ſon *Hiſtoire des Graveurs*. Le Cenſeur devoit faire attention que, ſi M. Mariette débute par les anciens Graveurs en Pierres fines, quoiqu'il borne particulièrement ſon Hiſtoire aux Artiſtes modernes, ce préambule n'eſt qu'un coup d'œil général ; qu'une façon d'entrer plus avantageuſement dans les détails ; qu'une

instruction sommaire qui prévient agréablement le Lecteur.

Quant aux critiques qui vont à insinuer que M. Mariette n'a fait qu'un *Squelette d'Histoire*, & qu'il s'est paré, *comme le Geay de la Fable*, de dépouilles étrangères; ce sont deux objections qui ne devroient être résolues que par le silence : nous observons néanmoins 1° Que tout le *Traité des Pierres gravées* a paru aux Connoisseurs très-plein de vie, d'ame & d'agrément. 2° Que, si l'Auteur a fait des emprunts dans le Vasari, le Vettori & d'autres Ouvrages qui avoient rapport au même sujet; c'est que les Livres ne se font qu'en consultant les Livres, *aliter non fit, Avite, liber.* Tout ce qu'on peut exiger d'un Auteur, c'est qu'il choisisse bien ses sources, qu'il s'en serve avec intelligence, & qu'il les cite ponctuellement : M. Mariette manque-t-il à aucun de ces Articles?

Articles ? & M. Giulianelli son Censeur les observe-t-il tous dans la dernière précision ? Il nous paroît du moins que ce dernier n'entendoit qu'imparfaitement le texte Latin de M. Vettori, lorsqu'à la page 139 de son Livre, il mettoit sur le compte du *Borgognone*, Graveur établi à Florence en 1670, des Gravures antiques, dont M. Vettori n'a fait mention que pour montrer l'usage, où étoient les Anciens de graver sur le crystal & le verre.* On peut consulter la Dissertation Glyptographique de ce docte Antiquaire, page 89, & la comparer avec l'Ouvrage de M. Giulianelli. Par-là on se con-

* Il apporte pour exemple de ces Gravures, un nœud de corde gravé sur le crystal ; un tygre couché avec un thyrse &c. M. Giulianelli donne ces Ouvrages au *Borgognone* : ce qui est évidemment une méprise.

vaincra de plus en plus que ce Profeſſeur de Florence a véritablement compoſé ſes *Mémoires*, ſans prendre le temps qui lui étoit néceſſaire pour un pareil Ouvrage. C'eſt l'aveu qu'il fait lui-même, ſans conſidérer aſſez que ce n'eſt point une excuſe auprès du Public, qui veut toujours que, dans les compoſitions des gens de Lettres, ſur-tout dans les Critiques, la maturité, l'attention, la réflexion, préſident en chef, & ſe faſſent reconnoître avant toutes les autres qualités de l'Auteur.

ARTICLE XLVII.

JOANNIS-DANIELIS SCHŒPFLINI, Conſil. Reg. & Franciæ Hiſtoriogr. Vindiciæ Celticæ. *Apologie pour les Celtes. Par M. Schœpflin, Hiſto-*

riographe de France ; in-4°. *pag. 140*. A Strasbourg, & se trouve à Paris chez Briasson, rue S. Jacques. M. DCC. LIV.

PLUSIEURS Ecrivains ont pris le change sur la patrie des anciens Celtes. Les uns croient qu'autrefois toutes les Nations de l'Europe ont porté le nom de *Celtes* : tel est en particulier l'opinion d'Ortelius, du P. Hardouin & de M. Pelloutier. D'autres, comme le P. Pezron, Mezeray, le Gendre de S. Aubin, après Scaliger & Cluvier, n'ont pas étendu le nom de *Celtes* à tous les peuples de l'Europe ; mais seulement à la plus grande partie d'entre eux. Il s'est trouvé des Auteurs qui ont restreint la qualité de *Celtes* aux Germains & aux Gaulois : ainsi pensent Raphaël de Volterre, Ulric Obrecht, M. de Leibnitz, & l'illustre Comte de Bunau dans son Histoire d'Alle-

magne. Enfin on a écrit que les Germains ſeuls étoient originairement les vrais Celtes, & que cette dénomination n'eſt parvenue aux Gaulois qu'indirectement & en conſéquence des rapports que ce peuple a entretenus avec les Germains : c'eſt l'idée de Brower, de Morhoff, de Spener, & à-peu-près auſſi celle de D. Calmet.

Aucun de ces ſentimens ne touche le vrai des choſes, ſi nous en croyons M. Schœpflin. Il avoit déja inſinué ſes vuës à cet égard dans ſon premier Volume de l'Hiſtoire d'Alſace. Ici il s'explique davantage, & il ſoûtient que les Gaulois ſeuls furent le peuple connu autrefois ſous le nom de *Celtes*. La preuve dépend, comme on voit, des témoignages de l'Hiſtoire : auſſi toute cette Diſſertation eſt-elle remplie d'autorités. On produit une multitude d'Ecrivains Grecs, qui n'ont parlé que des Gau-

lois en voulant parler des Celtes. Les principaux de ces Auteurs ſont Hérodote, Ariſtote, Polybe, Diodore de Sicile, Denys d'Halicarnaſſe, Strabon, Plutarque, Ptolémée, Athénée, Etienne de Byſance. On y ajoûte pluſieurs Illuſtres d'entre les Latins, Céſar, Tite-Live, Pomponius Mela, Lucain, Pline. Sur quoi il faut obſerver que la Littérature Latine ne fournit ici preſque aucun embarras; c'eſt-à-dire que tous les Anciens, qui ont écrit en cette Langue & qui ont eu occaſion de parler des Celtes, n'ont eu l'idée que des Gaulois: on ſent l'avantage de cette obſervation pour le ſentiment qu'embraſſe M. Schœpflin.

Quant aux Auteurs Grecs, quelques-uns d'entre eux ont auſſi donné le nom de *Celtes* aux Germains, tels ſont Appien, Pauſanias, Dion Caſſius, Suidas: mais il eſt aiſé de juger que ces Ecrivains

ne ſont comparables ni pour le mérite, ni pour l'antiquité, ni pour le nombre, à ceux qui n'ont vû que les Gaulois dans les Celtes. Notre Auteur inſiſte fort ſur cette raiſon ; & il conclut, après bien des détails, qu'aucune des opinions, rapportées ci-deſſus, ne peut être préférée ni même miſe en parallèle avec le ſentiment dont il ſe fait le défenſeur.

Voilà donc la patrie primitive des Celtes uniquement réduite à la Gaule. S'il y a eu d'autre pays où ce nom ait pénétré, c'eſt en vertu des colonies fréquentes & nombreuſes qui ſe ſont faites ; & ſi la Gaule s'eſt partagée en Belgique, Aquitaine & Celtique proprement dite, c'eſt que les peuples voiſins des Provinces qu'on appelle *Belgique* & *Aquitaine*, firent des changemens dans la Langue, dans les mœurs & dans la dénomination de ces Provinces ; tandis que celles qui ne s'alliérent

point avec les étrangers demeurèrent en possession du nom, de la langue & de tout le caractère Celtique. Tels sont encore aujourd'hui les habitans de la Basse-Bretagne, chez qui l'ancien langage des Celtes se conserve.

M. Schœpflin a répandu beaucoup d'érudition dans cet Ouvrage. Nous attendons avec impatience la suite de sa grande *Histoire d'Alsace* : entreprise qui lui a déja mérité bien des éloges.

ARTICLE XLVIII.

GRÆCORUM CHIRURGICI Libri, Sorani unus de fracturarum signis, Oribasii duo de fractis & de luxatis, è collectione Nicetæ ab antiquissimo & optimo codice Florentino descripti, conversi, atque editi ab Antonio Cocchio, Anatomes

Professore publico & Antiquario Cæsaris. *Livres des anciens Chirurgiens Grecs, sçavoir, un de Soranus sur les signes des fractures, & deux d'Oribase sur les fractures & les luxations, tirés de la collection de Nicétas, comprise dans un ancien Mſ. de Florence. Edition faite par les soins de M. Cocchi, Professeur d'Anatomie & Antiquaire de l'Empereur. Vol.* in-fol. *p. 173.* A Florence, de l'Imprimerie Impériale. M. DCC. LIV.

On vantoit depuis long-temps une Collection manuscrite d'anciens Ecrivains de Chirurgie, laquelle se conserve dans la Bibliothèque des Grands-Ducs de Florence. Cette Collection, faite dans le XI. ou XII. siècle, a pour Auteur Nicétas qu'on croit avoir exercé la Médecine à C. P. On voit dans ce Mſ. des morceaux d'Hippocrate,

de Galien, d'Oribaſe, de Soranus, de Paul Eginète, de Palladius, d'Apollonius de Cytium, de Rufus d'Ephèſe : morceaux dont les uns n'ont jamais été imprimés ; d'autres n'ont paru que dans des Traductions Latines ; d'autres enfin pourroient ſervir à corriger les Editions Grecques qu'on nous a données de ces Auteurs.

Tous les Curieux qui alloient à Florence, ne manquoient pas de voir le Mſ. de Nicétas ; & les gens du métier déſiroient que quelque habile homme voulût prendre la peine de le donner au Public. Il y a d'ordinaire beaucoup de travail & d'ennui, peu de gloire & encore moins de profit dans ces ſortes d'entrepriſes. Les Lecteurs ingrats ou injuſtes n'apprécient point ce qu'il en coûte pour tranſcrire avec juſteſſe, traduire avec exactitude, commenter, expliquer, diſcuter avec goût. Ils croient qu'une Edi-

tion ne demande que des yeux & des doigts ; que cela s'arrange méchaniquement, & que tout eſprit, fût-il du dernier ordre, eſt toujours bon pour des Ouvrages de cette eſpèce.

Quoique très-inſtruit de ces façons de penſer, M. Cocchi, célèbre Profeſſeur d'Anatomie à Florence, & Garde des Antiques de l'Empereur, a eu le courage d'attaquer le manuſcrit ; mais il ne l'a pas emporté d'emblée : des diſtractions, des voyages, ont traverſé ſon entrepriſe ; il y eſt revenu juſqu'à trois ou quatre repriſes, & enfin vers l'année 1749 encouragé principalement par M. Méad, premier Médecin du Roi d'Angleterre, il s'eſt totalement livré à cette opération, qui fait ſans doute l'éloge de ſa patience & de ſon zéle : nous verrons bientôt que c'eſt auſſi un Ouvrage de critique & d'érudition.

Ce n'eſt pas toute la Collection de Nicétas, que nous donne actuellement M. Cocchi. Il ſe contente de trois morceaux, qui n'avoient jamais paru; ſçavoir, le petit Traité de Soranus, ſur les ſignes des fractures; avec deux Livres d'Oribaze, l'un concernant les fractures, l'autre les luxations : tous deux paroiſſent avec la Traduction Latine, & des Notes dont pluſieurs rapprochent les opinions des autres anciens Maîtres de l'Art; quelques-unes ſervent à éclaircir le texte; toutes manifeſtent l'attention de l'Editeur.

Avant que d'inſiſter plus particulièrement ſur le mérite du préſent qu'il fait au public, diſons quelque choſe d'un doute qu'il a eu & qu'il indique, dans ſa Préface, au ſujet de la même Collection de Nicétas qu'on dit être auſſi conſervée dans la Bibliothèque du Roi de

France. Il y a bien 200 ans qu'on a parlé, pour la première fois, de cette rareté littéraire; mais ce qu'on en a dit, étoit trop peu exact pour éclaircir les idées de M. Cocchi. Voici ce que nous pouvons assurer.

Il y a chez le Roi deux Mss. de la Collection de Nicétas; l'un (nº 2247) est la copie d'un Ms. du Cardinal Ridolfi, qui en fit présent au Roi François I. On nomme le Copiste qui étoit *Christophe Auverus*; & l'on a, dans ce Volume, toutes les pièces qu'annonce M. Cocchi comme formant toutes ensemble le Ms. de Florence. L'autre Ms. gardé chez le Roi (nº 2248) est une seconde copie du Ms. de ce même Cardinal Ridolfi; laquelle contient tous les Articles compris dans le Ms. du nº 2247; mais le Copiste de cette seconde pièce, s'appelloit *Nicolas Balsamon*; & il est marqué que ce

fut Pierre Strozzi qui l'apporta en France.

Le Mſ. du Grand-Duc, ou de l'Empereur, préſente d'abord la liſte de tous les Chapitres, qui ſont la diviſion des Livres de Chirurgie que cette Collection renferme. Ces Chapitres ſont au nombre de 518 ; & c'eſt abſolument la même liſte, la même diviſion, le même nombre dans les deux Mſſ. du Roi. Enſuite l'Exemplaire de Florence eſt orné de quelques Pièces de Vers en l'honneur de Nicétas & de ſa Collection. Les Exemplaires du Roi ſont décorés de même. En un mot, rien de plus ſemblable * que ces trois Mſſ. excepté que, dans la

* Nous parlons du fond des choſes : car il eſt bien manifeſte que le caractère du Mſ. de Florence l'emporte de beaucoup pour l'ancienneté ſur les copies de chez le Roi, leſquelles ne ſont que du XVI. ſiècle.

ſeconde copie de la Bibliothèque du Roi, il y a de plus quelques figures groſſières de bandages, d'inſtrumens, & d'opérations de Chirurgie, dont un Rhodien, nommé Jean Santurineus, étoit l'Auteur.

On a donc pû faire en France une Edition pareille à celle de M. Cocchi. Il ne falloit pour cela que tranſcrire, traduire, faire des Notes comme lui; mais cela même n'eſt point une choſe médiocre. Quoiqu'on ne nous donne ici qu'une très-petite partie de la Collection de Nicétas, il a toujours fallu beaucoup de travail pour cette tâche. Et d'abord le petit Traité de Soranus * d'Ephèſe, tout

* Cet Auteur a vécu ſous Trajan & ſous Hadrien : c'eſt probablement le même dont on a une vie d'Hippocrate, inſérée au XII. Tome de la Bibliothèque Grecque de Fabricius.

ſimple qu'il eſt, avoit encore ſes difficultés. Outre les termes propres de l'Art, ſur leſquels il étoit aiſé de ſe tromper, ſi l'on avoit manqué d'attention ; il ſe trouve-là des phraſes fort ſerrées, & qui reſſemblent plus à des Aphoriſmes qu'à des inſtructions ſuivies. Or il eſt toujours dangereux de traduire les Livres écrits dans ce ſtyle ; on s'y trompe aiſément, parce qu'on n'eſt aidé ni de ce qui précede, ni de ce qui ſuit. Il n'y a qu'une route qu'il faut prendre, ſans quoi l'on s'égare. M. Cocchi traduit preſque littéralement ; ſon Latin a moins d'énergie que le Grec de Soranus ; ſes phraſes ſont moins claires que celles de l'original ; mais c'eſt beaucoup que de ne point mettre de contre-ſens : nous n'en avons point remarqué dans ce premier Ouvrage, qui n'occupe que quatre pages d'impreſſion.

Viennent les deux Livres d'Oribase, * l'un sur les fractures, l'autre sur les luxations. Le style en est plus suivi que celui de Soranus; & nous le trouvons si aisé en son genre, qu'il n'y a pas d'apparence que le Traducteur se soit écarté du vrai sens d'Oribase. Nous avons suivi long-temps le Latin vis-à-vis du Grec; & toute la Critique que nous avons pû faire, c'est que M. Cocchi ne se sert pas toujours des termes les plus propres & les plus clairs; qu'il charge quelquefois ses phrases de mots incidents & inutiles : mais ces défauts sont légers; ils ne paroissent même que dans le concours du Texte origi-

* Cet Auteur étoit de Pergame, & fut premier Médecin de Julien l'Apostat, & idolâtre comme lui. On peut voir, sur ses Ouvrages, Fabricius (Bibliothèque Grecque) T. IX. XII. & XIII. & M. de Tillemont T. IV. des Empereurs Art. *Julien*.)

nal, qui eſt d'une préciſion admirable.

C'en eſt aſſez pour le commun de nos Lecteurs, qui probablement ne s'intéreſſeront pas beaucoup à ce Livre. On a mis au dernier feuillet, la liſte des Souſcripteurs répandus dans toute l'Europe, & nous n'en avons compté que vingt-quatre, du nombre deſquels trois ſont de France ; ſçavoir, le Roi, pour ſa Bibliothèque ; M. Morand de l'Académie Royale des Sciences & Chirurgien-Major des Invalides ; M. De Ste Palaye de l'Académie Royale des Belles-Lettres. Nous ſouhaitons que cet Article de nos Mémoires picque la curioſité & groſſiſſe le catalogue des Amateurs.

ARTICLE XLIX.

LETTRES D'UN DOCTEUR en Théologie de l'Université d'Ingolſtadt à l'Auteur d'un Ecrit Allemand, & traduit en François, qui a pour titre : Réponſe aux douze Lettres du P. Séedorf, avec une Réfutation de ſa nouvelle Préface contre M. Pſaff, Chancelier de l'Univerſité de Tubingue.* Collection revue & corrigée par l'Auteur. *A Manheim, de l'Imprimerie Electorale, chez Nicolas Pierron ;* in-12. *pag.* 723. M. DCC. LIV.

DANS le compte que nous allons rendre de ces huit Lettres, nous ne ferons aucune attention à

* Nous avons parlé, en d'autres occaſions, des Ouvrages de ce Jéſuite Alle-

certains traits où l'Auteur égaie la diſpute, plus aux dépens de ſon adverſaire, qu'au profit de ſa cauſe. Ces traits appropriés à la malignité d'un certain public, dégradent toujours un peu les controverſes de Religion, en les tirant de la gravité dogmatique qui leur eſt propre & qui leur convient. Notre Extrait n'appuiera que ſur les Articles importans, où le Théologien Proteſtant, & le Docteur Catholique ſe diviſent & ſe combattent de toutes leurs forces.

Le ſujet de la première Lettre peut ſe réduire a deux points particuliers, qui ſont le *vœu de continence* & les ℣℣. X. & XI. du Prophète Malachie(Chap.I.)C'eſt pour excuſer la ſcandaleuſe union de Luther avec une Religieuſe qu'on répete

---

mand. *Voyez nos Mémoires de Mars 1748 ; de Novembre, I. vol. 1750 ; de Mai 1753.*

ici les objections usées par tous les Protestans contre le vœu de chasteté ; sçavoir, qu'il est contraire à l'intention du Créateur & à la doctrine de saint Paul ; qu'il expose à beaucoup de tentations, & qu'il déshonore le mariage. La réponse à ces vieilles difficultés est aussi solide que commune.

1°. Les paroles de la Genèse : *Croissez & multipliez-vous*, sont plutôt une bénédiction qu'un commandement : quoiqu'en disent les Protestans, dans leur communion, le célibat n'est pas un crime. 2° Saint Paul ne parle point, dans sa première Epître aux Corinthiens, à ceux qui ont fait le vœu de continence, mais à ceux qui n'en ont pas le don. Pour ceux qui la gardent, & à plus forte raison pour ceux qui en contractent l'obligation, saint Paul n'est inspiré que pour leur applaudir ; & ils y seront fidéles, si à l'exemple de cet Apô-

tre, ils châtient leur corps & le réduiſent en ſervitude. Pour des Chrétiens mortifiés, le Docteur des Nations ne connoît point de tentations inſurmontables ; il en donne pour garant la fidélité de Dieu même. Sous le lien conjugal n'eſt-on pas quelquefois expoſé à des inconvéniens & à des tentations auſſi fâcheuſes, que ſous le vœu de chaſteté ? Les Chevaliers Teutoniques, quoique Proteſtans, ne font-ils pas ſerment de ne ſe point marier ? Le vœu ſeroit-il plus difficile à garder que le ſerment ? & le ſerment ne ſeroit-il pas auſſi contraire que le vœu à l'honneur du mariage ?

20. Dans Malachie (Chap. I.) le Seigneur dit : *On me ſacrifie en tout lieu, & l'on offre en mon nom une oblation pure ; parce que mon nom eſt grand parmi les Nations.* Les Proteſtans ont voulu borner le ſens de la Prophétie au ſacrifice

intérieur, au ſacrifice ſpirituel de prières & d'actions de graces. L'Auteur des Lettres obſerve d'abord que tous ces ſacrifices n'étoient pas inconnus ſous l'ancienne Loi, & par conſéquent n'avoient rien d'aſſez nouveau, ou d'extraordinaire pour être annoncés avec tant d'éclat dans la Prophétie. M. Pfaff oppoſe le ſuffrage des Peres; mais c'eſt-là un terrein qui ne lui eſt pas avantageux. L'Auteur des Lettres y fait une défenſe qui ſe convertit bientôt en une attaque vigoureuſe. Les Peres cités par le Profeſſeur de Tubingue, de l'aveu des Théologiens Proteſtans, ont reconnu la réalité du Sacrifice prédit, & en exigeant qu'on y joigne le ſacrifice de louanges, de prières, & d'actions de graces, ils n'en exaltent qu'avec plus de zéle & d'éloquence, le mérite & la dignité du Sacrifice non-ſanglant, de cette Offrande pure dont l'im-

molation eſt ſi *nouvelle* dans ſa forme, *novo modo*. En vain M. Pfaff réclame, contre la Liturgie Latine, le témoignage de Cabaſilas & des Grecs. L'Auteur venge notre Liturgie, il ſe prévaut de ſa conformité avec toutes les anciennes, & il allègue à ſon adverſaire, outre le ſuffrage de Cabaſilas, l'approbation formelle que Beſſarion & tous les Grecs, au Concile de Florence, donnèrent ſolemnellement à notre Liturgie & à notre croyance ſur la réalité du Sacrifice de la Meſſe. Les Egliſes Luthériennes ayant adopté la Liturgie que leur compoſa Luther, ſans conſulter & ſans ſuivre l'eſprit des anciennes; comment dans leur ſecte oſe-t-on encore nous propoſer des difficultés qui ne peuvent nous embarraſſer, & dont le poids eſt ſi accablant pour leurs Théologiens? Après toute cette diſcuſſion de textes & de faits, le Profeſſeur de Tubingue

reſte coupable d'énormes infidélités : toutes les Ecoles Luthériennes en doivent rougir, s'il y reſte encore quelque ombre de ſincérité Chrétienne. La plus ſimple lecture de cette Lettre en convaincra tout eſprit impartial.

Dans la ſeconde Lettre, il s'agit d'abord de la canonicité du Livre des Machabées. Pour la renverſer, M. Pfaff s'attache ſpécialement au Chap. XIV. du ſecond Livre. Selon ſon commentaire, la prière pour les damnés eſt approuvée dans le verſet que nous citons pour juſtifier la prière pour les morts, & la foi du Purgatoire. On ordonne, *dit-il*, une prière pour des ſoldats qui dans le combat cachoient ſous leur tunique, des dépouilles dont la Loi Moſaïque leur défendoit de ſe charger. Dans la mêlée où ces prévaricateurs avoient été tués, ils n'avoient pas eu le temps de penſer à Dieu, ils avoient été aſſommés tout-

tout-d'un-coup : s'ils fussent morts en pénitens, ils n'auroient pas gardé ces dépouilles prohibées. Donc ils étoient damnés. Voilà le raisonnement du Professeur de Tubingue.

Sans excuser ces soldats sur une simple ignorance qui fit tout leur crime, selon M. Pfaff, avant qu'il eût aucun intérêt à les damner ; n'ont-ils pas pû, demande l'Auteur des Lettres, se reconnoître dans le combat, & gémir devant Dieu de leur crime ? Pouvoient-ils se défaire de ces dépouilles au milieu d'une mêlée si meurtrière ? Le soin de leur défense leur permettoit-il un pareil mouvement ? D'ailleurs leur pénitence n'est-elle pas attestée par leur Général ? Ce ne fut même qu'en considération des sentimens de piété, & de résignation dans lesquels ils expirerent, qu'il ordonna le Sacrifice. *Quia considerabat quòd hi qui cum pietate*

dormitionem acceperant, optimam haberent repoſitam gratiam.

L'Auteur des Lettres continue de juſtifier Judas Machabée, de toutes les autres erreurs que M. Pfaff reproche à ce Chef des Juifs, entre autres ſur la Réſurrection des corps, &c. De-là il entre dans la controverſe des Livres Canoniques : il explique les termes de *canonique, authentique, apocryphe.* Toutes nos diſputes avec les Proteſtans, ſur le Canon des Ecritures ſont ici remaniées avec une force & une préciſion dont on doit être ſatisfait. Tantôt ce ſont les Conciles, les Peres, & toute la Tradition, dont on expoſe & dont on venge la doctrine défigurée par les équivoques & les infidélités des Théologiens de la Réforme. Tantôt on puiſe dans les autorités, dont ſe prévaut le Profeſſeur de Tubingue contre notre Canon, des traits qui frappent également ſur le

Canon des Proteſtans. Tantôt on relève les éloges que M. Pfaff donne aux Grecs, quand ils nous ſont contraires, & le mépris qu'il leur prodigue, quand ils nous ſont favorables, &c. Tout ce morceau dont l'importance eſt ſi étendue, nous a paru traité avec une énergie aſſez vive pour intéreſſer ceux à qui ces matières ſont familières.

Après avoir purgé le ſecond Livre des Machabées, du ſoupçon de *Suicide*, dont les Proteſtans le noirciſſent à l'occaſion du récit qu'il fait de la mort de Razias, l'Auteur termine ſa Lettre par une digreſſion ſur la Polygamie. On ſçait les Romans fabriqués par quelques Ecrivains Proteſtans pour trouver dans l'Egliſe Romaine, des exemples qui autoriſent la diſpenſe accordée au Landgrave de Heſſe par les Auteurs de la Réforme. C'eſt-là une anecdote toujours hu-

miliante pour le Luthéraniſme : on ne conçoit pas l'indiſcrétion de ces nouveaux Evangéliſtes, quand ils donnent occaſion de rappeller un fait dont toutes les circonſtances ſont ſi honteuſes aux Chefs de leur Secte.

La troiſième Lettre roule ſur le Sacrifice de la Meſſe : le P. Séedorf avoit avancé ſur ce dogme *deux vérités de fait ;* 1° » Que l'uſage » d'offrir le Corps & le Sang de » Jeſus-Chriſt en Sacrifice, a tou- » jours été regardé dans les pre- » miers ſiècles du Chriſtianiſme, » & dans les temps les plus voi- » ſins des Apôtres, comme l'action » la plus ſacrée & la plus impor- » tante que Jeſus-Chriſt ait tranſ- » miſe à ſon Egliſe. 2° Que depuis » ces premiers ſiècles de l'Egliſe » juſqu'aux diſputes de Luther & » de Calvin, toutes les Sociétés » Chrétiennes, (ſi l'on en excepte » quelques malheureux reſtes de

» Vaudois) même celles qui ſe
» trouvent ſéparées de l'Egliſe Ro-
» maine par un ſchiſme de pluſieurs
» ſiècles, ont été & ſont encore
» dans l'uſage d'offrir en Sacrifice,
» ce Corps & ce Sang adorable
» pour les vivans & pour les
» morts.

Cela ſuppoſé, reprend M. Pfaff, il eſt inconcevable que l'Ecriture n'en diſe pas un mot, & que Jeſus-Chriſt n'en parle point lui-même dans l'inſtitution de la ſainte Cène. Quoi, replique l'Auteur des Lettres, *donner ou livrer ſon corps, répandre ſon ſang pour la rémiſſion des pechés*, ne ſignifie pas, dans le langage des deux Teſtamens, un vrai Sacrifice? Ne ſont-ce pas là les mêmes termes dont tout le monde chrétien ſe ſert pour exprimer le Sacrifice de la Croix? Pourquoi ces termes appliqués à l'inſtitution de l'Euchariſtie, auroient-ils un ſens différent? De part & d'autre

n'eſt-ce pas le même Prêtre & la même Victime ? L'immolation ne differe que dans la manière. Sur la Croix la ſéparation du Corps & du Sang eſt violente, elle n'eſt que myſtique dans la Cène ou ſur l'Autel. L'une & l'autre eſt également propitiatoire. Ici l'Auteur s'appuyant ſur tous les termes de l'inſtitution Euchariſtique, & ſur ceux de ſaint Paul, démontre que partout c'eſt le même Sacrifice continué, la même immolation myſtique, la même table, le même autel où tous les Chrétiens doivent participer. Dans le langage de l'Ecriture & dans le ſens de la Tradition, toutes ces expreſſions ne ſignifient qu'un Sacrifice. Luther lui-même, en parlant de l'oblation annoncée dans Malachie, ne l'appelle-t-il pas *un Sacrifice à manger ?*

Ici l'Auteur rétablit le Sacrifice de Melchiſedech dans toute ſa

dignité, dont M. Pfaff a voulu le dégrader en le traitant comme un repas profane. En effet il s'agit là, selon le Texte sacré, d'un Prêtre du Très-haut, d'un Ministre qui *offre, immole & sacrifie.* La Langue sainte, dont on rapproche plusieurs endroits énoncés dans les mêmes termes, les Rabbins & d'habiles Protestans concourent à attribuer par-tout à ces mêmes expressions, le sens Catholique.

M. Pfaff en appelle à quelques Peres qu'il avoit cités dans ses réponses au P. Scheffmacher. L'Auteur des Lettres remonte à ces sources; & après avoir vérifié l'infidélité des citations, il confond un adversaire qui ne rougit pas même de tronquer la narration évangélique dans les endroits où l'institution de l'Eucharistie est rapportée.

Pour se débarrasser de l'autorité des Peres qui l'incommodent,

M. Pfaff, en bon diſciple de Luther, leur prête des ſentimens ridicules, & les traite avec mépris. L'Auteur des Lettres venge la gloire de ces grands hommes, & force l'injuſte cenſeur à honorer leur ſçavoir, conſacré par la vénération de tous les ſiècles ; il tire de leurs écrits une foule de paſſages, où ces défenſeurs de la Foi Chrétienne enſeignent tout ce que M. Pfaff ſoutient qu'*ils n'ont dit nulle part ;* il lui montre, dans le Canon 18e du premier Concile général, l'*Oblation non-ſanglante du Corps de Jeſus-Chriſt immolé par la main des Prêtres*, & lui fait remarquer que ce Concile étoit compoſé de 318 Peres, dont la plûpart furent de généreux Confeſſeurs ou d'illuſtres Martyrs, & preſque tous des Prélats du mérite le plus diſtingué. Enfin on cite Kemnitius même, qui a reconnu la vérité de ces paſſages, & qui,

pour en écarter le ſens Catholique, leur a fait une violence plus propre à l'établir qu'à le détruire.

Mais, reprend le Profeſſeur de Tubingue, ce ne ſont-là que des autorités humaines qu'on ſuppoſe infaillibles. A une inſtance ſi peu fondée, on répond que l'Egliſe ſeule eſt dépoſitaire de l'infaillibilité, & ſur cet article important on établit des principes que les Ecoles réformées affectent trop de diſſimuler. On ajoûte que les Peres ſont *des témoins irréprochables*; & que par conſéquent leur autorité ſuffit pour conſtater le fait dont il s'agit. Imaginer dans tous ces ſaints & ſçavants Perſonnages, ou une ignorance univerſelle de la doctrine & des pratiques de l'Egliſe, ou un concert général à en rendre un faux témoignage, c'eſt une ſuppoſition chimérique qui ne mérite pas qu'on la réfute. Auſſi Luther aimoit-il mieux tout nier,

que de s'en rapporter à l'antiquité. Cependant les Proteſtans zélés la réclament tous les jours contre les Antitrinitaires & contre les autres Tolérans, qui font des progrès ſi rapides dans les Etats de la Réforme. On ſçait comment le docte Cave s'explique ſur l'autorité des Conciles & des Peres, & combien il eſt éloigné d'applaudir à M. Pfaff qui veut qu'*on les écarte une fois pour toutes*. Grabe n'a-t-il pas condamné Luther & Calvin pour avoir aboli les ſaintes Liturgies de l'Egliſe Apoſtolique? Dans cette Lettre, l'article des citations infidéles eſt encore fort chargé: M. Pfaff y eſt convaincu d'inexactitude juſques dans les extraits qu'il tire des Lettres du P. Scheffmacher & du P. Séedorf.

Dans la quatrième Lettre, on continue de prouver que la Meſſe eſt, ſelon l'expreſſion de ſaint Cyprien, *un vrai & parfait Sa-*

crifice. Mais avant que d'entrer en matière, on repousse l'injure que M. Pfaff fait au P. *Séedorf*, en l'accusant faussement d'avoir embrassé l'erreur du P. Le Courayer sur la Messe, & de la *regarder seulement comme un Sacrifice représentatif & commémoratif.* Ensuite on explique comment ce Sacrifice, quoique représentatif & commémoratif, n'en est pas moins un réel & véritable Sacrifice. C'est un dogme que tous nos Controversistes ont établi avec une solidité supérieure à toutes les chicanes qu'on lui oppose.

Dans le dessein de ravir à la Messe la notion de Sacrifice, le Professeur de Tubingue soutient que, *pour acquérir cette notion, on n'a pas d'autres sources à consulter que les Livres de l'ancien Testament.* Pourquoi, demande son Antagoniste, ne chercheroit-on pas dans les Livres du Nouveau, l'essence du Sacrifice qui lui

eſt propre ? Si on s'en tient aux notions de l'ancien Teſtament, la mort de Jeſus-Chriſt ſur le Calvaire, ne ſera pas un Sacrifice proprement dit. La Croix n'étoit pour les Juifs, rien moins qu'un Autel ; Jeſus-Chriſt y fut le Prêtre & la Victime ; il n'y fut conſumé ni en tout, ni en partie ; la victime n'y fut mangée ni par le ſouverain Prêtre, ni par les Aſſiſtans. Ainſi toutes les conditions, toutes les notions de Sacrifice, que M. Pfaff tire de l'ancien Teſtament, ont manqué au Sacrifice de la Croix ; ainſi, ſelon les principes de ce Profeſſeur, ce ne fut point un vrai Sacrifice. Dans le Sacrifice de la Meſſe, quoiqu'il ne ſoit que la continuation du Sacrifice de la Croix, ces conditions ou notions, auſquelles on voudroit borner l'idée de Sacrifice, ſe trouvent mieux remplies.

Nous ne ſuivrons pas l'Auteur

des Lettres dans tous les détails, où il eſt forcé d'entrer pour répondre à tout ce que M. Pfaff a compilé d'objections contre le Canon de la Meſſe & contre nos cérémonies. Ne ſe laſſera-t-on point de nous répéter des difficultés ſi uſées; ſans nous tenir compte des ſolutions victorieuſes, qu'on trouve par-tout? Ne ceſſera-t-on point d'aiguiſer contre nos ſaintes pratiques tant de vieux traits que nous parons ſans effort? Dans leur croyance & dans leur culte, les Luthériens n'ont-ils pas auſſi des articles qu'on accuſe d'idolatrie & de ſuperſtition? Pour les juſtifier, ont-ils d'autres défenſes que les nôtres? L'eſprit de ces cenſures qu'ils hazardent contre notre Liturgie, conduit directement aux excès où ſe portoit Luther quand il diſoit qu'*il faut être fou pour bâtir des Temples & des Egliſes au vrai Dieu.* Par cette quatrième

Lettre, il paroît que M. Pfaff, en citant nos Théologiens Scolastiques, saisit assez mal leurs vrais sentimens : c'est un pays où l'on risque toujours de s'égarer, quand on n'a pas pour guide une Logique bien sûre.

Dans la cinquième Lettre, l'Auteur revient à la 2e des *vérités de fait*, qu'il a avancée dans sa 3e Lettre. Qu'*on offre du sang dans un Sacrifice non-sanglant*, cela paroît à M. Pfaff une contradiction qu'il a souvent répétée, & qu'il égaie avec une complaisance qui ne fait pas trop d'honneur à la gravité de ce Théologien.

Pour le confondre, l'Auteur des Lettres ouvre le Concile de Nicée, les Liturgies de S. Chrysostome, de S. Basile, des Jacobites Syriens, & de tous les Chrétiens Orientaux, & contraint M. Pfaff d'y reconnoître la vérité du *Sacrifice non-sanglant*, l'accord de toutes ces

anciennes Liturgies avec le Canon de la Messe Latine, & la fausseté de l'accusation que le Professeur de Tubingue intente à tous les Chrétiens de la Grèce & de l'Orient, d'avoir changé de croyance en faveur des Latins, ou d'avoir trahi le sentiment de leur Eglise à la sollicitation de notre Ambassadeur M. de Nointel. On rappelle ici l'intrigue que les Théologiens de Tubingue formerent sous Jérémie, Patriarche de Constantinople, les formules captieuses qu'ils lui adresserent, les basses flatteries qu'ils y joignirent pour le surprendre. Dans la réponse du Patriarche, on montre à M. Pfaff le dogme de la présence réelle, de la transsubstantiation & du Sacrifice de la Messe; on le fait souvenir qu'en conséquence Crusius a mis ces dogmes au nombre des erreurs qu'il attribue à l'Eglise Grecque.

Ces manœuvres des Luthériens

ne purent jamais *luthéraniſer* un ſeul Grec : ce ne fut qu'un demi-ſiècle après, que les Ambaſſadeurs d'Angleterre & de Hollande vinrent à bout *avec de l'argent*, comme le dit Grotius, de *calviniſer* Cyrille Lucar. Indignée contre la lâcheté de cet avare Patriarche, l'Egliſe Grecque le dépoſa & le chaſſa pluſieurs fois de ſon Siège. Après ſa mort, il fut chargé d'anathêmes dans deux Synodes, où les Grecs ſchiſmatiques condamnerent les erreurs de Luther & de Calvin, auſſi formellement que l'ont fait les Peres du Concile de Trente : c'eſt un fait reconnu par les Proteſtans d'Allemagne, d'Angleterre & de Hollande. Au reſte, dans toutes leurs ruptures avec les Latins, jamais les Grecs n'ont accuſé l'Egliſe Romaine d'erreur ſur les Articles qui nous ſéparent des Proteſtans. Dire avec M. Claude que ces Grecs *n'entendoient pas l'état de*

la queſtion, c'eſt fronder ſans pudeur les monumens les plus authentiques, où l'Hiſtoire des Conférences tenues entre les Latins & les Grecs eſt conſignée, & d'où il réſulte que, pour s'endurcir dans leur ſchiſme, ils n'ont point eu d'autre prétexte que les azymes des Latins, avec l'addition *Filioque*, & qu'en conſommant leur ſéparation, ils ont anathématiſé tous ceux qui ne regardent le Sacrifice de la Meſſe que comme *une figure ou une image.*

Dans la ſixième Lettre, il s'agit moins des dogmes que des progrès de la Réforme : la rapidité de ſes conquêtes paroît à M. Pfaff, un miracle inſigne. Après un Académicien de Berlin, & après bien d'autres Ecrivains, le P. Séedorf n'a trouvé dans ces victoires rien que de très-naturel. Les Réformateurs offroient de trop bonnes conditions, pour n'être pas écoutés

favorablement ; ils flattoient agréablement les passions les plus fortes, l'ambition, l'amour, l'intérêt, l'indépendance ; ils brisoient le joug des Chrétiens en beaucoup d'articles assez gênans, comme la confession, le jeûne, l'abstinence, les vœux &c. ils livroient les biens Ecclesiastiques au pillage des Princes. Ainsi la défection des peuples dont la foi succomba à ces tentations, doit moins étonner que la fermeté du plus grand nombre des fidèles qui y résista. Dans les Eglises Protestantes, l'indépendance du peuple devint bientôt intolérable à leurs Ministres : il faut entendre là-dessus, les gémissemens de Capiton Ministre de Strasbourg, & le témoignage des autres qu'on rapporte dans cette Lettre. Tandis que ces Ministres disputoient entre eux, *non pour l'Evangile, mais pour la domination*, comme dit Mélanchton, les peuples les trai-

toient de tyrans, & réclamoient contre leur autorité, la liberté évangélique qu'on prêchoit dans toute la Réforme : contre leur révolte, il fallut implorer la Puiſſance ſéculière, dont les procédés fournirent bientôt aux Miniſtres des ſujets de plaintes encore plus graves. Dans la Lettre précédente, les écrits de Luther offrent des traits ſi fougueux, ſi ſéditieux, ſi ſanguinaires; dans celle-ci, l'Hiſtoire de la Réforme laiſſe des traces de paſſion & de libertinage ſi marquées, que l'Apothéoſe des Réformateurs & de la Réforme, entrepriſe par M. Pfaff, n'a ſervi qu'à autoriſer l'Auteur des Lettres, à rappeller aux Proteſtans les cauſes humiliantes & honteuſes des ſuccès qui ont établi & étendu l'Empire de leur ſecte.

Les principaux articles de la ſeptième Lettre, ſont la *ſéculariſation* des biens Eccleſiaſtiques, &

l'ignorance du Clergé au XIV. & au XV. siècle. Sur le premier article, on démontre par le témoignage des Historiens Protestans, que les biens Ecclesiastiques furent sécularisés par les voies les plus injustes & les plus odieuses; qu'il n'en résulta aucun des avantages qu'on prétextoit; que les pauvres, en bien des endroits, n'en furent que plus multipliés & moins soulagés, & que dans l'Eglise il n'y avoit que la cupidité des Laïques, qui ne pût subsister avec le bon usage des biens de l'Eglise; comme dans l'Angleterre, il *n'y avoit que l'état de fille légitime*, dont vouloit jouir Elisabeth, qui, selon M. Heylen, Docteur de l'Eglise Anglicane, fût *incompatible avec la Primauté du Pape.*

Sur le second article, on prouve que ce furent les Grecs refugiés en Italie, & non les prétendus Réformateurs de l'Eglise, qui rétablirent

la belle littérature ; que les Réformateurs ſe ſont autant prévalus des erreurs du IV. ſiècle, que de celles du XIV. & du XV. ; que du ſein de la Réforme, qui ſe picque d'avoir reſſuſcité la ſcience des Ecritures, il eſt ſorti tant de Commentaires pleins d'interprétations arbitraires, & d'allégories imaginaires, tant d'explications marquées au coin du figuriſme le plus indécent, & du fanatiſme le plus extravagant, qu'une foule d'Interprètes Proteſtans ſemblent avoir conſpiré contre la dignité, la majeſté, la ſainteté, la vérité même & l'autorité des divines Ecritures ; & qu'enfin une infinité de Théologiens Catholiques ont ſignalé avec le plus grand éclat leur vaſte & profond ſçavoir dans l'intelligence des dogmes ſacrés & des ſaintes Lettres.

Dans la huitième Lettre, parmi une foule de fauſſes imputations

dont M. Pfaff charge ſans preuve le Clergé Catholique ; l'Auteur en choiſit une douzaine qu'il ne repouſſe pas avec les ſeules armes que lui fourniſſent nos Théologiens & nos Hiſtoriens Eccleſiaſtiques : les plus habiles Proteſtans lui prêtent, contre le Profeſſeur de Tubingue, les plus juſtes moyens de défenſe, les argumens les plus forts qui ſouvent ſont *ad hominem.* Les variations mêmes de Luther & de quelques-uns de ſes diſciples, deviennent pour nos dogmes l'apologie la plus triomphante. Ces imputations roulent ſur la lecture des ſaints Livres, ſur l'autorité de la Tradition, ſur le ſalut par la Foi en Jeſus-Chriſt, & par la grace de ce Sauveur, ſur la néceſſité, & le mérite des œuvres pieuſes & ſatisfactoires, ſur les indulgences, ſur l'invocation des Saints, ſur la vertu des Reliques & des Images, ſur la tyrannie

des consciences ; comme si dans plusieurs Etats Protestans on étoit fort tolérant à l'égard des Catholiques. De toutes les erreurs ou superstitions qu'il plaît à M. Pfaff d'imaginer & d'imputer à l'Eglise Romaine, ce Docteur conclut la nécessité de la Réforme. L'Auteur ne manque pas de s'élèver avec force contre cette conclusion. Luther & les autres Sectaires avoient-ils mission ou vocation pour cette Réforme ? L'Eglise en a-t-elle jamais eu, a-t-elle pû en avoir besoin dans sa croyance ? Quant aux désordres & aux abus qui pouvoient s'être glissés parmi ses enfans, les a-t-elle jamais autorisés ? Dans tous les temps n'a-t-elle pas travaillé à les proscrire ? A-t-elle jamais cessé d'en desirer, d'en chercher le remède & de l'appliquer ? Nous croyons ces Lettres très-propres à confirmer les Catholiques dans la foi de l'Eglise, & à y

rappeller les Proteſtans, ſi la force des préjugés pouvoit céder à celle des raiſons.

ARTICLE L.

DELLE VIZIOSE MANIERE del diffender le Cauſe nel Foro, Trattato di Giuſeppe Aurelio di Gennaro in Napoli, &c. *Traité de M. Gennaro ſur les abus de l'Eloquence du Barreau, &c.* in-4°. *pag. 216, ſans la Préface qui en contient LVI.* A Naples, &c.

LE Livre que nous annonçons eſt un Ouvrage de l'habile Juriſconſulte, dont nous avons fait mention dans nos Mémoires de Janvier & d'Avril, I. vol. Après les marques d'eſtime & les éloges magnifiques, dont il a été honoré par le Pape (Benoît XIV.) & par les

les Littérateurs les plus distingués de l'Italie, nous ne pouvons nous dispenser de le faire connoître. Nous en sommes redevables à M. Jean-Antoine Sergio, Jurisconsulte Napolitain, très-versé dans la littérature Grecque & Latine ; il s'est chargé d'être l'Editeur de ce Livre, & il y a joint une Préface beaucoup trop longue pour l'Ouvrage que l'on donnoit au Public ; mais trop courte, si l'on en juge par les réflexions délicates, ingénieuses & sçavantes, dont elle est remplie.

Cette Préface a pour objet la Profession d'Avocat. L'Editeur en fait voir l'ancienneté, la nécessité, l'excellence. L'Eloquence du Barreau étoit inconnue chez les Egyptiens & chez les Hébreux. La simplicité, la clarté, la sagesse, & sur-tout le petit nombre de leurs Loix, le soin que prenoit l'un & l'autre peuple de les faire apprendre & de les expliquer aux enfans,

(ce qui faiſoit une partie conſidérable de leur éducation,) tout cela en rendoit l'examen & l'application facile. Le citoyen le plus groſſier étoit en état de faire valoir ſes droits devant les Tribunaux. Sur l'expoſition ſimple du délit commis, & ſur la citation de la Loi, à laquelle on avoit contrevenu, le Juge prononçoit avec ſécurité. C'eſt à quoi ſe réduiſoient alors toutes les procédures. Temps heureux, & dignes de tous les regrets de ceux qui conſervent dans leur cœur l'amour de la juſtice, de l'ordre & de la paix !

Après les Egyptiens & les Hébreux, on regarde avec raiſon les Grecs comme le plus ancien Peuple du monde. Cette Nation ſi connue par ſes talens, ſon ambition, ſon inconſtance, & ſon amour pour la liberté, qui n'eſtimoit que ſoi-même, pour qui tous les étrangers étoient des barbares, qui ne connoiſſoit ni la modération, ni la

dépendance, (c'est le caractère que fait des Grecs M. Sergio ;) cette Nation fut la premiére qui introduisit l'Eloquence dans le Temple de la Justice. Ce ne fut pas chez les Corinthiens, ni chez les Spartiates qu'on la vit naître. Les uns uniquement occupés de leur commerce, les autres presque tous soldats, qui n'avoient pour toutes possessions que leurs armes & leur valeur, n'avoient pas besoin de son secours, & n'en firent d'abord aucun usage. Les Athéniens plus cultivés, plus instruits, mieux policés, possesseurs d'un terrein plus fertile, furent obligés de porter un grand nombre de Loix, pour maintenir la justice parmi les citoyens & le bon ordre dans l'Etat. La multiplicité de ces Loix en rendit la connoissance plus difficile, & la discussion plus embarrassante. Les particuliers devinrent incapables d'exposer par eux-mêmes leurs

droits & leurs prétentions. De-là la néceſſité d'inſtituer & de multiplier les Patrons, les Juges & les Tribunaux.

L'Aréopage fut le plus célèbre de tous. On avoit pour ce Tribunal tant de reſpect & de vénération dans toute la Grèce, qu'il fut jugé digne de prononcer ſur les différends des Rois & des Dieux. Dans les premiers temps de ſon inſtitution, on y entendit des Orateurs dont le talent répondoit au caractère préſent de la Nation. Il régnoit dans leurs diſcours une éloquence mâle, ſévère, ingénuë, ſans ornemens, ſans fard, ſans mouvemens, interprète ſimple & fidelle de l'innocence & de la vérité. On ignoroit encore, dans ces ſiècles fortunés, ces éxordes ſéduiſants, ces narrations artificieuſes, ces tours étudiés dont on uſa depuis, ces peroraiſons captieuſes où les argumens accumulés ſe prêtent

mutuellement une force & une clarté trompeuſe ; éblouiſſent les Juges, ne les éclairent pas ; les troublent, au lieu de les affermir & de les aſſurer ; égarent leur raiſon, au lieu de la guider. L'amour ſeul de la juſtice & de la gloire animoit les Avocats. Nous apprenons même d'Ariſtophane & de Lucien, qu'ils ne recevoient jamais qu'une dragme pour ſalaire, quelque longue que fût la cauſe dont ils étoient chargés.

Dans la ſuite les Orateurs d'Athènes ſe relâcherent un peu de cette extrême ſévérité. Les diſcours furent plus ornés, plus pathetiques, plus touchants : cependant un goût ſage & épuré en régloit toujours les mouvemens. Les graces de l'élégance ſe puiſoient dans la raiſon & dans la vérité, & la gloire de cette République fut d'avoir des Orateurs, qui furent la reſſource de leur patrie, les modèles de tous les

ſiècles, de tous les peuples, & de Rome même.

Dans cette Ville, qu'on peut regarder comme le théatre des Arts & des Talens, l'Eloquence fut portée au plus haut point de perfection & de gloire, dont elle ſoit ſuſceptible. Les Romains en firent leur unique étude, elle devint leurs délices, & elle fut pendant longtemps la ſeule route qui conduiſît aux honneurs. Elle eut cependant à Rome, comme dans la Grèce, ſes accroiſſemens & ſa décadence. On diſtingue les différents âges de l'Eloquence Romaine par des caractères différents. Caton, les Gracques, Scipion & Lælius furent les plus célèbres Orateurs du premier âge; Antoine, Craſſus & Cicéron furent la gloire du ſecond, & l'exemple de tous les autres. Cependant Brutus, Meſſala, Jules Céſar peuvent ſe comparer à ces grands hommes, & ne furent peut-être

pas beaucoup inférieurs à Cicéron même.

Celui-ci avoit choiſi pour modèles Démoſthène, Platon & Iſocrate. Animé de cette noble émulation que le génie ſeul peut exciter dans un grand cœur, il entreprit de réunir en lui ſeul le mérite de ces trois Orateurs, & il oſa l'eſpérer. Le ſuccès répondit à ſes travaux & à ſon ambition. On reconnut en effet, & on admira dans ſes diſcours, la force & la véhémence de Demoſthène, l'abondance de Platon, l'élégance & l'aménité d'Iſocrate. Les gens de Lettres l'ont comparé dans tous les ſiècles au Prince des Orateurs Grecs. Quelques-uns le trouvent ſupérieur à Démoſthène, d'autres ne lui donnent que la ſeconde place parmi les Orateurs. Cette ancienne conteſtation, dont nous ne prétendons pas être les juges, fait la gloire des deux concurrens : & plus elle eſt

difficile à décider, plus elle leur eſt honorable. C'eſt la réflexion de M. Sergio, dans laquelle nous entrons volontiers : *ma una tal conteſa col pendere indeciſa da cotanti ſecoli, in vantagio dell' uno e dell' altro certamente ridonda :* réflexion plus judicieuſe & plus juſte, que les longues & inutiles diſſertations qu'on fait depuis ſi long-temps ſur le mérite de ces deux grands Perſonnages. Démoſthène a effacé les Démades, les Phocions, les Eſchines : Cicéron a fait oublier tous les Orateurs de Rome. Cet honneur leur ſuffit. Il leur eſt plus glorieux de s'être diſputé au tribunal de la poſtérité l'empire de l'Eloquence, que ſi l'un d'eux l'avoit emporté ſur l'autre. La concurrence eſt d'un plus grand éclat que la victoire n'auroit pû l'être, & elle ſuppoſe de part & d'autre un plus grand mérite.

Après Cicéron, l'Eloquence per-

dit insensiblement sa force, sa majesté & sa gloire. Rome, asservie à des tyrans, prostitua désormais à l'adulation, des talens qui jusques-là avoient été l'appui de la patrie & de la liberté publique. Dès le règne d'Auguste, le nombre des bons Orateurs diminua considérablement & leur mérite encore plus. On sçait à peine les noms des Porcius Latro, des Cassius, des Labienus, des Asinius Gallus, qui se distinguerent alors dans le Barreau. L'Eloquence disparut entièrement avec eux : Pline & Sénèque passent pour les plus illustres de leurs successeurs. Les antithèses & les faux-brillans prirent faveur sous leur règne. Ils firent ce qu'avoit fait en Grèce Démétrius de Phalère. Leurs succès trop éclatans attirerent à leur suite toute la jeunesse Romaine. Bientôt leur exemple prévalut : il étoit trop facile de leur ressembler, pour qu'ils n'euf-

ſent pas grand nombre d'imitateurs. Le bel eſprit remplaça le génie, & les Orateurs ne furent plus que des Rhéteurs. Ainſi autrefois la Grèce, après avoir perdu ſes Philoſophes, fut réduite à entendre & à admirer de ridicules Sophiſtes. Ce qui mit le comble à la diſgrace de Rome, c'eſt qu'elle ne s'en apperçut pas. Elle ſe trouvoit riche malgré ſon indigence. Le bel eſprit faiſant alors les grands hommes, on en voyoit plus que dans les temps où le génie ſeul donnoit ce titre. On ne voyoit que les ſucceſſeurs de Cicéron, & on croyoit voir des *Cicérons*. On comptoit les hommes, on ne les peſoit pas. Cette erreur empêcha Rome de ſe relever de ſa chute.

L'Eloquence, bannie de la Capitale du monde, chercha un aſyle dans les Provinces. A Capouë, à Naples, & dans quelques autres Villes de l'Empire, elle trouva des

partiſans. On y entendit, on y reconnut ſa voix. Les Apologiſtes de la Religion Chrétienne firent quelque temps ſon eſpérance. Mais ce dernier éclat d'une gloire prête à s'éteindre, ſervit plutôt à rappeller ſes pertes qu'à les réparer. Elle s'éteignit enfin pour ne reparoître qu'après pluſieurs ſiècles d'ignorance & de barbarie. En vain les Empereurs employerent leur puiſſance pour la faire revivre; les talens, ainſi que les cœurs, ne dépendent pas toujours des Souverains. Malgré leurs ſages ordonnances & la magnificence de leurs promeſſes, l'Eloquence fut ignorée pendant longtemps; les Loix mêmes furent abandonnées & on les oublia. Les différends, qui ſe décidoient auparavant par les Loix paiſibles & par la raiſon, furent décidés par la violence & par l'emportement. Le droit du plus fort & du plus heureux, étoit jugé le meilleur; & la

crédulité ſuperſtitieuſe des peuples, devenus ignorans & groſſiers, leur fit reſpecter comme des oracles ces déciſions extravagantes & barbares.

Enfin vers le quatorzième ſiècle, qui fut celui de Petrarque, l'Eloquence parut renaître. L'invaſion des Turcs ayant forcé les Grecs de ſe retirer en Italie, ils y apporterent les Ouvrages de leurs anciens Orateurs, & ceux de leurs Philoſophes. Au beau feu qui ſe conſerve dans ces Livres immortels, les génies s'enflammerent & répandirent dans toute l'Europe un éclat dont elle brille encore aujourd'hui. Des Juriſconſultes, ſans nombre, entrerent dans la carrière de l'Eloquence : on vit, on entendit en France des hommes très-eſtimables pour les graces du ſtyle, la juſteſſe de l'expreſſion, la clarté & l'ordre des raiſonnemens & des preuves, la connoiſſance des Coûtumes & des Loix. Les Anglois plus élevés, plus

profonds, plus fiers dans leur manière de penser ; mais aussi plus obscurs, moins méthodiques & moins naturels, ont suivi les François dans cette carrière brillante, & n'ont pas égalé leurs modèles. C'est ainsi qu'en juge l'illustre Etranger, dont nous analysons l'Ouvrage, & dont nous ne croyons pas devoir ici ni adopter, ni rejetter le jugement : *Gli Inglesi poi, quanto dotti e pensierosi, altrettanto fra profondità si ravvolgono, e poco amici dimonstransi del buon divisamento, e di una spiritosa e sagia elocuzione.* L'exemple de ces deux Nations & la gloire qu'elles s'acquirent dans l'Empire des Lettres, a excité l'émulation de l'Italie. Elle y a fait naître le noble desir de recouvrer l'ancienne gloire que l'amour de l'Eloquence & des Arts lui avoit autrefois méritée. *Queste* (Scienze) *coltivate nel trascorso secolo nella Francia e nella Inghil-*

terra accesero di viva fiamma gli spiriti Italiani a ricuperare il vanto, che lor è proprio di ogni sapere; & quel d'ella Eloquenza con particolarità, &c.

En un mot, il n'est point de Nation cultivée chez qui l'Eloquence du Barreau ne soit en honneur. Plus on y aime les Lettres, plus les Avocats y sont considérés : preuve manifeste de l'excellence & de l'utilité de leurs fonctions & de leurs travaux.

Tel est à peu près le fond de cette Préface. On la trouvera également instructive & agréable. Elle seule pourroit faire un Ouvrage. On nous en donne quelquefois qui n'ont pas plus d'étenduë : on en donne peu en ce genre qui méritent mieux d'être accueillis du Public. Passons à l'Ouvrage même.

On y attaque les défauts de l'esprit & du cœur, dont un Avocat doit se garantir ; on en fait sentir le

danger ; on indique les désavantages qui en résultent pour le particulier & pour le public ; on donne des régles sûres pour s'en préserver.

La science est la qualité la plus importante & la plus nécessaire dans un Avocat. En vain auroit-il de l'esprit, du talent, ou même du génie ; s'il n'a pas fait une étude profonde du Droit, s'il n'a, en ce genre, que des vuës incertaines, qu'une érudition légère & superficielle ; son esprit & son talent sont dans lui des qualités frivoles, & le génie même est un mérite dangereux par les écarts, & les fautes grossières dans lesquelles il le précipitera. M. De Gennaro traite cette matière avec beaucoup de vivacité dans le premier chapitre de son Livre.

Parmi les jeunes gens, qui aspirent à la gloire du Barreau, les uns, avides de sçavoir, se livrent entièrement à l'étude. La grosseur im-

menſe des volumes, la multitude des objets, le nombre preſqu'infini des Auteurs, tout cela ne les rebute point : ils liſent, ils dévorent tout ce qui ſe préſente. Mais qu'il eſt à craindre qu'ils ne s'égarent, s'ils n'ont un guide expérimenté, dont le conſeil les dirige & les faſſe étudier avec choix & avec méthode! Ils liront les Commentaires ; mais de quelle utilité leur ſera la lecture de ces Livres compoſés la plûpart ſans goût, ſans ordre, ſans clarté, & où, par un vain étalage d'érudition, les anciens Auteurs en impoſoient au Public & le ſubjuguoient; les Lecteurs de leur temps ne ſoupçonnant pas qu'un gros Livre pût être un mauvais Ouvrage. Que de queſtions de fantaiſie & de pure ſpéculation conſumeront inutilement leurs veilles & leurs travaux ! Que de détours, que de labyrinthes obſcurs dans leſquels ils ſe trouveront entraînés ! Problêmes chimériques,

diſtinctions bizarres, ſubtilités puériles; déciſions fauſſes, dictées par la vivacité ou par l'ignorance; explications de la Loi forcées, téméraires, accommodées à des ſyſtêmes; citations fautives des textes & des autorités; objections fortes & hardies, réponſes foibles & inſuffiſantes; raiſonnemens incertains & équivoques, que d'écueils à éviter; qu'il eſt difficile à la jeuneſſe de n'y échouer pas!

D'ailleurs, comment accorder tant de déciſions contraires qu'on rencontre dans les Commentateurs, tant d'avis oppoſés & cependant appuyés ſur les preuves les plus ſéduiſantes & ſur les plus reſpectables autorités? comment réſoudre les doutes qu'ils font naître? comment ſortir de ce dédale ténébreux? Le bon & le vrai ſont difficiles à ſaiſir, quand on eſt encore ſans expérience; le faux ſéduit facilement, & l'eſprit encore timide ſe

livre aiſément à l'incertitude. On apprend à douter ; mais le doute eſt fort différent du ſçavoir. Heureux celui qui, parmi tant d'obſcurités & de fauſſes lueurs, diſtingue d'un œil ſûr la lumière brillante de la vérité ! mais ce bonheur eſt rare : qui oſeroit y prétendre ? Peut-être ſeroit-il plus ſage, ne pouvant avoir aucun guide, d'abandonner entièrement les Commentateurs, que de les lire ſans choix & ſans précaution. Le célèbre Paolo di Caſtro tira de la lecture ſeule du texte des Loix les plus grands avantages. Comme la fortune n'avoit point ſecondé le goût naturel, ou plutôt la paſſion qui le portoit à l'étude des Loix, il ſe vit réduit pendant long-temps à n'étudier que dans le Texte, faute d'autres Livres ; il s'y appliqua néanmoins avec une ardeur incroyable. Ses propres réflexions & la bonté de ſon génie ſuppléerent à la lecture des Auteurs ; & il fit de ſi grands & de

ſi rapides progrès, qu'il effaça bientôt tous les Juriſconſultes de ſon temps, & tous ceux qui l'avoient précédé. Exemple auſſi dangereux à ſuivre pour les hommes médiocres, qu'il eſt glorieux à celui qui l'a donné.

M. De Gennaro condamne l'étude hazardée des mauvais Commentateurs : il ne réprouve pas moins le goût des Abrégés, ce goût ſi funeſte aux Sciences & conſéquemment aux Etats ; qui, en flattant la pareſſe & la vanité, éloigne des ſources du véritable ſçavoir, & le bannit pour jamais des Empires. Il donne ſur cela des leçons à ſes compatriotes, qu'il ne tiendra qu'à nous de nous approprier. Elles ne nous conviennent pas moins qu'à eux. Il ſe plaint avec amertume de la multitude preſqu'infinie des Abrégés qu'on donne au Public ſous les noms de *Teſori, Specchi, Selve &c.* & dont l'Italie eſt inondée comme la France. Il

fait ſentir le ridicule & la charlatanerie de ceux qui les compoſent, le mauvais goût de ceux qui les eſtiment & qui les accréditent. Il parle en particulier d'un Abrégé où l'Auteur, qui ſe flattoit ſans doute d'être la lumière du monde parce qu'il avoit fait un Livre, avoit mis cette Epigraphe, *Lumen ad revelationem gentium*; comme pour annoncer que la lecture ſeule de ſon Livre alloit éclairer l'Univers, & qu'il feroit plus de ſçavans en un jour que les Bibliothèques entières n'en faiſoient en pluſieurs luſtres.

Les Abrégés, ajoûte M. De Gennaro, ne peuvent ſervir qu'à ceux qui, occupés d'objets qui demandent preſque toute leur attention, veulent avoir une légère teinture des Sciences étrangères à leur profeſſion. C'eſt un moyen, non pour les poſſéder, mais pour ne les pas ignorer entièrement. Ainſi dans un feſtin les mets ſolides, dont on veut

ſe nourrir, ſont ſervis avec abondance; mais on ne ſert qu'en petite quantité ceux qu'on deſtine à ſatiſfaire la délicateſſe, ceux qui ſont uniquement pour le plaiſir. *I compendi ſervono per chi, nella da lui ſcelta e abbracciata facolta immerſo, voglia le altre ſcienze, al ſuo inſtituto non neceſſarie, in breve ſguardo conoſcere ed oſſervare. I cibi ſodi, che nutriſcono, non parcamente nella menſa ſi eſpongono. Que', che ſoltanto dilettano ed uſanſi per variare, in picciola quantità compariſcono, e guſtanſi ſoltanto con ſobrietà.*

Ajoûtons que les Abrégés peuvent ſervir à ceux qui ont étudié à fond les choſes dont ils traitent, pour s'en rafraîchir la mémoire : ils peuvent encore être utiles aux jeunes gens, pour leur indiquer les différentes parties d'une Science, pour leur marquer dans quel ordre ils doivent procéder pour s'y rendre

habiles. Mais quiconque ſe ſera borné aux Abrégés, ne peut manquer de reſter ignorant. Heureux encore, s'il ne joint pas au ridicule de ſon ignorance la vanité plus ridicule encore de croire qu'il eſt ſçavant ! Folie qui n'eſt pas ſans exemple.

La ſcience eſt donc le premier mérite qu'acquerera un jeune Avocat. Mais qu'eſt-ce que ce mérite, s'il n'y joint celui de la critique? Sçavoir beaucoup & ſçavoir bien, ſont deux qualités fort différentes. L'un eſt le fruit du travail, l'autre celui de l'eſprit & de la raiſon. *Il ſapere molto non è lo ſteſſo, che il ſaper bene. L'uno è effetto di miſera oſtinata fatica ; l'altro d'ingegno ben regolato.* Un Sçavant ſans diſcernement, c'eſt un riche ſans œconomie ; un homme fort, mais ſans adreſſe, qui, faute de ſçavoir uſer de ſon opulence ou de ſes forces, eſt effacé par des ſubalternes

beaucoup moins riches, ou vaincu par des ennemis beaucoup plus foibles que lui. C'eſt la comparaiſon que fait M. De G. Ainſi un jeune Avocat doit penſer à régler ſa raiſon, autant qu'à apprendre des faits: il doit prendre garde de charger ſa mémoire en voulant l'enrichir. Lire n'eſt pas apprendre. Il doit s'appliquer à rectifier ſes idées; à ſe préſerver des préjugés; à ſe donner cette préciſion, cette droiture, ce goût ſubtil, ce ſentiment fin & délicat qui ſaiſit la vérité ſous les ombres qui la couvrent, qui apperçoit le faux ſous les dehors ſpécieux de la vrai-ſemblance.

Pour parvenir à ce degré ſublime de goût & de juſteſſe, les diſpoſitions naturelles ſont néceſſaires, mais elles ne ſuffiſent pas. On n'y arrivera jamais ſans une étude ſérieuſe & ſolide de la Logique. C'eſt elle qui accoutume l'eſprit à juger avec ſagacité & avec préciſion; à

considérer un objet selon toutes ses faces & tous ses rapports ; à en voir toutes les conséquences; à distinguer exactement les pensées brillantes, des pensées solides ; la maxime, du paradoxe ; la vérité, de la vrai-semblance. Sans un esprit vraiment *Logicien*, l'Avocat ne peut éluder les sophismes, redresser les faux raisonnemens, réduire à leur juste signification les expressions vagues ou équivoques d'un adversaire subtil : il ne pourra lui même tirer des Loix & des Jugemens qui le favorisent, tout l'avantage qu'ils lui fournissent ; user de ces argumens vifs, serrés & pressans qui déconcertent les parties adverses, qui déterminent les Juges & enlevent leur suffrage, &c.

Cependant M. De Gennaro ne se déclare pas tellement le partisan de la Dialectique, qu'il ne convienne de l'abus qu'on en a fait quelquefois. Cet abus, il le condamne ; mais l'usage

l'uſage raiſonnable qu'on en peut faire, il le conſeille, il l'autoriſe & par des preuves ſolides & par des exemples reſpectables. En quoi nous le trouvons beaucoup plus judicieux, que certains Littérateurs modernes qui ſe ſont élevés contre la Dialectique. L'excès en eſt dangereux, mais l'uſage en eſt néceſſaire. Imiter nos anciens Métaphyſiciens, & les ſuivre dans leurs ridicules ſubtilités, ce ſeroit une folie ; mais abandonner entièrement la route qu'ils nous ont tracée, c'en ſeroit une autre, qui donneroit trop d'avantage aux ennemis des vérités humaines & de la Religion. Auſſi ce ſont ces ennemis qu'on voit pour l'ordinaire attaquer plus vivement la Dialectique & ſes uſages. Ils ſçavent qu'un eſprit vraiment Logicien eſt l'adverſaire le plus redoutable qu'ils ayent à combattre ; qu'il ne ſera ni ſenſible aux graces dont ils ſe parent dans leurs

discours, ni surpris par les paralogismes, ni entraîné par la rapidité du style, ni étonné par la hardiesse des paradoxes, ni embarrassé par l'obscurité des raisonnemens. Il dévoile d'une main sûre tous leurs artifices, les dépouille de tous leurs ornemens, éclaire leurs ténèbres, & les montre au public tels qu'ils sont. De-là leur haine pour cet art le plus utile & le plus universellement estimé de tous les arts. Il n'y eut à Athènes qu'un seul Orateur qui embarrassa Démosthène; c'étoit Phocion, le plus grand Dialecticien de son temps.

Nous voudrions pouvoir entrer dans tous les détails instructifs que l'Auteur nous fournit, soit sur le *style* dont il condamne également & la trop grande sécheresse & les ornemens trop affectés, ou trop multipliés; soit sur les *preuves*, dont il veut qu'on augmente la force non seulement par la manière

avec laquelle on les expose, mais encore par l'ordre dans lequel on les place.

Nous avons trouvé encore des idées neuves sur *l'exorde*, la *narration*, la *péroraison*, & les autres parties du Discours : matières qui sembloient avoir été épuisées par les grands hommes qui les ont traitées, mais qui seront toujours fécondes en réflexions, & en maximes nouvelles entre les mains des hommes habiles.

Des qualités de l'Orateur, M. De Gennaro passe à celles de l'homme. Il donne aux Avocats les plus sages & les plus sérieuses instructions sur la réformation des mœurs. Nous croyons que les jeunes gens ne sçauroient les lire avec trop d'application & de zéle. Ils y puiseront l'estime qu'ils doivent faire de leur profession, les vertus qu'elle exige : ils y verront quelle est l'étenduë de leurs obligations, combien

leurs travaux peuvent leur être glorieux, combien ils peuvent être avantageux à la ſociété : ils comprendront combien, dans leur état, la vertu eſt utile au talent, & le talent à la vertu : ils apprendront que des hommes deſtinés à défendre l'innocence & à la venger, doivent être des hommes auſſi vertueux qu'éclairés ; & que l'amour du travail, le zéle, le déſintéreſſement, l'exacte probité leur ſont encore plus néceſſaires, que les lumières & le ſçavoir.

ARTICLE LI.

ANALYSE RAISONNÉE DE BAYLE, ou Abrégé méthodique de ſes Ouvrages, particulièrement de ſon Dictionnaire hiſtorique & critique, dont les remarques ont été fondues dans le Texte, pour former un corps inſtructif & agréable de lectures

ſuivies. Quatre Volumes *in*-12. A Londres, &c. M. DCC. LV.

LE titre de cet Ouvrage, & plus encore ſa nature & ſa forme ne peuvent qu'affliger amèrement tout ce qu'il y a de citoyens qui ont encore du zéle pour les bonnes mœurs & pour la Religion : il n'y a preſque aucun endroit dans cette compilation,qui ne ſollicite la vengeance & les anathèmes de tous les Tribunaux Chrétiens. Tout l'Ouvrage ne peut être que le triomphe du libertinage & de l'impiété. Quoi qu'en diſe le Rédacteur, en tirant ce poiſon d'une ſource qui n'étoit pas acceſſible à tout le monde, il lui en a peu coûté pour l'aſſaiſonner. Ce venin, mis en *Analyſe*, n'en ſera pas moins meurtrier. Il ne pénétrera dans aucune famille, ni dans aucune maiſon, où il ne produiſe les plus funeſtes effets. La jeuneſſe des deux ſexes

n'y touchera point ſans perdre tous ces ſentimens de pudeur, d'honneur & de Religion, qu'on ſçait être l'unique frein des paſſions les plus déréglées. Nous ſouhaiterions être de faux prophètes : notre déſolation eſt de ſçavoir qu'un ſouhait ſi légitime ne peut être qu'inutile.

Mais que pouvons-nous contre un ſi énorme ſcandale ? Ce ne ſeroit pas ſans crainte, & ce ſeroit ſans fruit que nous remuerions cette ſentine d'obſcénités répandues dans tout l'Ouvrage : il ne nous eſt permis d'en parler que pour avertir l'honnêteté & l'innocence d'en fuir, avec la plus vive horreur, l'infection peſtilente. Les fonctions de notre zéle doivent donc ſe borner à prévenir, autant que le permet la forme de nos Extraits, les dangereuſes atteintes qu'on donne ici à la Religion des ſimples fidèles ; c'eſt-à-dire, que nous ne pouvons qu'oppoſer quelques principes de Religion & de Chriſtianiſme, à tant de

réflexions libres & de ſophiſmes impies. Encore ſommes-nous obligés de nous reſtraindre à ce qu'il y a de plus impoſant & de plus captieux dans ces maximes & dans ces raiſonnemens ſacrilèges. Nous ne pouvons pas même en entreprendre la réfutation en forme, elle paſſeroit de beaucoup les bornes qui nous ſont preſcrites. Reſte donc à propoſer ſimplement les principes & les concluſions contraires, à conjurer nos Lecteurs de les péſer avec droiture, & de ſe décider, non par les préjugés & les paſſions, mais par les motifs les plus purs & les plus ſenſés. C'eſt aux eſprits capables de réfléchir & de juger ſans préoccupation, que nous offrons cet antidote. Dans ce premier Extrait, nous n'irons pas au-delà des deux premiers Volumes.

Le premier Article roule *ſur l'Hiſtoire ;* nous ne nous y arrêterons que parce qu'il décèle d'abord

le caractère de Bayle, & le goût de ſon Abbréviateur. On y déplore la condition d'un Hiſtorien qui veut être ſincère, & on le plaint de ce que ſon Hiſtoire ne peut être qu'une Satyre. Le vice occupe-t-il donc toujours tellement la Scène hiſtorique, que la vertu n'y joue jamais aucun rôle? Non, ſans doute: la vérité, autant que l'honneur de l'humanité, ne permet pas de le penſer. Mais il en eſt de quelques Critiques, qui travaillent ſur l'Hiſtoire, comme de certains perſonnages qui figurent dans le monde: les uns, comme les autres, incapables de vertus ſolides, n'en croient perſonne capable. Ils ſuppoſent que les reſſorts, qui les agitent, ſont les ſeuls dont on reçoive l'impreſſion *dans le monde & hors du monde.*

Bayle avoit tout l'intérêt poſſible à ſoûtenir ce principe, & à en faire approuver toutes les concluſions: ſon Dictionnaire eſt encore plus

ſatyrique que critique. S'il répare la réputation de quelques noms décriés, c'eſt plutôt pour l'honneur de leurs vices que pour la gloire de leurs vertus. Mais c'eſt ſur-tout contre les plus ſaints Perſonnages que ſa malignité s'exerce : s'il ne peut flétrir leurs mœurs, il en ternit l'éclat ; s'il ne peut effacer l'image qu'on conſerve de leur piété, il jette ſur elle des couleurs qui la rendent ſuſpecte ou ridicule. Pour les diffamer ou du moins pour les décréditer, il puiſe, dans les ſources les plus viles & les plus mépriſables, les calomnies les plus noires & les anecdotes les moins autoriſées. Il n'oſe pas toujours en garantir la vérité ; mais en les hazardant, il contente ſa perverſité. Peu ſenſible à l'eſtime des Lecteurs éclairés & judicieux, il s'expoſe à leur indignation dont il ſe conſole, en s'aſſurant le ſuffrage des ignorans & des libertins. De-là vient que ſon Dic-

tionnaire eſt moins un Livre hiſtorique qu'un inventaire public de mille faits & de mille récits ſcandaleux, dont la plûpart ſont plutôt des contes imaginés que des relations fidèles. Avant Bayle, enſevelies dans des Mémoires ſurannés, dans des Libelles de parti, ou dans des Ecrits licentieux, ces anecdotes étoient ignorées & preſque oubliées: n'eſt-ce que pour l'inſtruction & l'édification de ſon ſiècle & de la poſtérité, qu'il les a retirées de ces ténèbres, qu'il les a raſſemblées dans ſon Ouvrage & remiſes en lumière?

Etant auſſi intéreſſé à confondre l'Hiſtoire avec la Satyre, & à faire l'Apologie des ſources où il puiſoit ſans ceſſe, c'eſt-à-dire des Auteurs les plus médiſans & les plus cyniques, Bayle ne pouvoit manquer d'applaudir à un Ecrivain * qui, en

* Il s'agit de l'Hiſtorien Dupleix, qui s'eſt expliqué très-librement ſur la conduite de la Reine Marguerite, première femme d'Henri IV.

violant la foi qu'il devoit à ses maîtres, a diffamé leur réputation : comme si la probité n'ordonnoit pas plutôt de renoncer à la gloire d'être un Historien célèbre, que d'encourir la honte d'être un Domestique, un Officier infidèle. En pareil cas réveler de secrettes débauches dont on est le confident ; selon Bayle, ce n'est pas trahir son maître, c'est servir la vérité & *s'en faire le chevalier*. Cependant au 2e Article, *sur la Religion*, il souhaiteroit *pour l'honneur du nom François & du nom Chrétien*, que *la mémoire de toutes ces inhumanités*, qui ont déshonoré le XVI. siècle, *eût été abolie, & qu'on eût jetté au feu tous* les Livres *qui parlent de ces guerres sacrées*. Pourquoi la mémoire des mœurs scandaleuses ne seroit-elle pas aussi bonne à supprimer que le souvenir des *guerres sacrées ?* Mais on ne déteste ici ces guerres que pour en tirer des conclusions favo-

rables à la tolérance ; comme si la Puissance temporelle n'eût pas pû prévenir les malheurs du XVI. siècle, & concourir en même-temps, avec l'Eglise, à l'extinction des erreurs qui embraserent alors tant de Royaumes & de Provinces.

Ce ne sont ici que les préludes d'une sortie qu'on prépare contre le Christianisme : bientôt on l'attaque à force ouverte. » Le Christianisme, qui fut annoncé aux infidèles au XVI. siècle, n'étoit, *dit Bayle*, qu'une Religion ambitieuse, sanguinaire, accoûtumée au carnage depuis 5 ou 6 cents ans ... Devoit-elle se promettre (au Japon) la bénédiction que le Ciel avoit accordée à l'Eglise primitive ? ... Il ne restoit (aux Japonnois) que de choisir entre la persécution active & la persécution passive ... A force de supplices & de massacres, ils (les Chrétiens) auroient mis sous leur joug

» tout le Japon. C'eſt par de tels
» moyens que le Chriſtianiſme s'eſt
» introduit dans l'Amérique.

Nous ne nous arrêterons point à diſtinguer la juſtice des Croiſades, de l'injuſtice des Croiſés, ni à condamner la révolte des Pays-Bas, en convenant des fautes qui y donnèrent lieu : il n'eſt guères poſſible d'ignorer qu'il y a, dans Bayle, autant de malice que d'impiété à rendre le Chriſtianiſme reſponſable de ce qu'il y eut de malheureux, ou d'odieux dans ces guerres. Mais ce qu'on ne ſçauroit trop conſidérer, c'eſt qu'il faut n'aimer guères la vérité hiſtorique, & haïr beaucoup la foi Chrétienne, pour confondre, comme le fait Bayle, les Prédicateurs de l'Evangile avec les Conquérans du nouveau monde, les Miſſions Apoſtoliques avec les invaſions tyranniques, les converſions des Indiens avec les uſurpations des Européens. Eſt-ce donc ſur le

compte du Christianisme qu'on doit mettre l'ambition des Princes Chrétiens ? Ne condamne-t-il pas l'injustice par-tout où elle s'exerce ? Le Christianisme du XVI. siècle a-t-il jamais dérogé ou pû déroger au Christianisme des premiers siècles ? N'est-ce pas attaquer l'essence de cette sainte Religion, que de la supposer sujette à des altérations qui autorisent aucune distinction entre le Christianisme des premiers & le Christianisme des derniers siècles ?

Il y a ici un long morceau où Bayle insinue avec son adresse ordinaire qu'en fait de Religion, personne ne se décide par la voie d'examen. C'est-là un de ces points Critiques, dont la discussion exacte & profonde feroit la matière d'un bon Livre. Pour y suppléer en quelque sorte, ou dumoins pour dissiper en partie l'illusion que répand ici le Pyrrhonisme, nous nous contenterons de proposer aux Lecteurs judi-

cieux, quelques questions également courtes & simples.

1o. Par la voie d'examen, se fera-t-on plutôt Athée que Théiste, plutôt Déiste que Chrétien, plutôt Luthérien, Calviniste &c. que Catholique Romain ?

2°. Dans un sérieux examen, si sur l'existence de Dieu on se détermine plutôt à l'affirmative qu'à la négative, trouvera-t-on plus de raison de refuser à Dieu, que de lui accorder tous les attributs qui peuvent décorer son essence ? Dans ces attributs en trouvera-t-on qui soient ennemis ou indépendans les uns des autres ? Trouvera-t-on, par exemple, un attribut qui s'intéresse assez à la création d'un être pour l'obtenir de Dieu, & un autre attribut qui s'y intéresse assez peu pour lui rendre cet être indifférent, même après qu'il l'a créé ? Dieu ne s'est déterminé à le créer que par une raison digne de son action divine :

le motif de cette exiſtence que Dieu lui accorde, perd-il ſa dignité & ſa force auſſi-tôt que cette exiſtence eſt accordée ?

3°. A cet être qu'on ſuppoſe raiſonnable, Dieu ne pourra-t-il ſe faire plus ou moins connoître & en exiger un culte plus ou moins parfait ? N'aura-t-il pas des moyens pour lui faire entendre ſa voix & ſes volontés ſans équivoque, c'eſt-à-dire, pour marquer d'un ſceau divin, du ſceau des miracles les plus inconteſtables, l'établiſſement & la néceſſité d'un culte plus parfait que le culte purement naturel ? A ce culte ne pourra-t-il pas attacher des conditions, des menaces & des promeſſes, qui, comme ſes rits & ſes cérémonies, le ſépareront de tout culte étranger, corrompu, ou altéré ? A la ſociété dépoſitaire de ce culte, ne pourra-t-il pas affecter des privilèges extérieurs, imprimer des caractères ſenſibles, per-

pétuer des notes visibles à tous ceux qui voudront consulter la révélation pour découvrir cette divine Société, & s'y faire adopter? Or avec ce plan de recherches, un homme raisonnable aboutira-t-il à un autre terme qu'à celui de la Religion Catholique, si nous le supposons dans une route où il puisse franchir tous les degrés que contient le progrès de cet examen?

Au reste que ce soit par la voie d'examen, ou par la voie d'autorité qu'on fixe sa croyance, la Critique n'en doit rien conclure pour ou contre la Religion, qui ne défend point la voie d'examen à ceux qui en sont capables, & qui laisse la voie d'autorité toujours assez ouverte à ceux qui ne sont faits que pour la suivre.*

---

* Bayle dit que les Athées à la mort prennent souvent le parti de croire, comme le plus sûr, *ad majorem cautelam*. Cela ne suffiroit pas pour les justifier: il faut

Par-tout Bayle ſuppoſe entre la Philoſophie & la Théologie, une grande méſintelligence ; il en profite habilement pour élargir la barrière qu'il ouvre au Pyrrhoniſme en fait de Religion. Il aime à confondre le défaut du Sçavant avec la nature de la ſcience, pour tirer de l'un, des concluſions ſceptiques contre l'autre. Il eſt quelquefois arrivé que des Théologiens ſe ſont preſſés de s'élever contre des nouveautés philoſophiques : ils craignoient que la raiſon des Philoſophes, en s'affranchiſſant de quelques préjugés reçus, n'en vînt juſqu'à ſecouer le joug de la croyance commune. L'orgueil qui les enfle, eſt un levain qui ne ſe mêle guères au dépôt de la foi ſans le corrompre. Mais à quoi tout cela ſe réduit-

---

le prendre comme l'unique parti ſûr. La foi qui n'a pas ce degré de fermeté, n'eſt point la foi requiſe pour le ſalut.

il? à des querelles entre ces Théologiens & ces Philoſophes : la Théologie n'y prend aucun intérêt, à moins que le Philoſophe n'attaque ſes dogmes. S'il ſe rend coupable de cette témérité, la Philoſophie n'en eſt jamais complice, elle ne fait qu'applaudir à la cenſure qui le condamne. Ce n'eſt qu'en abjurant les leçons de la Philoſophie, que les Philoſophes deviennent mécréans : dans ſon école on n'apprend qu'à reſpecter la Théologie, & à en profeſſer les dogmes ſacrés. Mais le titre de Philoſophe eſt ſouvent très-ſuſpect : l'incrédulité & le libertinage affectent de ſe l'approprier ; il ſemble qu'étant ſans mœurs & ſans Religion, on n'en eſt que plus Philoſophe ; pour ſe piquer de l'être, il ne faut ni eſprit ni ſçavoir, il ſuffit de penſer librement, & même de ne point penſer. Eſt-il donc étonnant que, parmi les Théologiens éclairés & zélés, la qualité de

Philoſophe n'ait pas toujours été en bonne odeur ?

Sur les délais réitérés que demanda Simonide pour ſatisfaire le Roi Hieron, qui lui avoit propoſé cette queſtion, *Qu'eſt-ce que Dieu?* & ſur le refus de réponſe, après tous ces délais expirés, Bayle déploie toute la ſubtilité de ſon génie Sophiſtique, pour prouver que Simonide n'avoit que de trop bonnes raiſons de ne pas hazarder cette définition de la Divinité : *Dieu eſt un Etre infini & tout-puiſſant, qui a créé l'univers & qui le gouverne ; qui punit le vice, récompenſe la vertu, & qui laiſſe déſarmer ſa juſtice par la pénitence des pécheurs, & par leurs ſacrifices.* Voyons donc ſi, en définiſſant ainſi la Divinité, Simonide eût couru des riſques qu'un Philoſophe ne puiſſe braver ſans témérité.

1°. Quand Simonide eût prévu toutes les queſtions & toutes les

difficultés qu'on propoſe ici contre cette définition, il n'en eût pas moins été autoriſé à la produire. Eût-il même été forcé d'avouer que les bornes de ſon génie & de ſon ſçavoir le laiſſoient dans l'impoſſibilité de faire face à toutes ces demandes & à toutes ces objections, il n'en eût pas moins été fondé à ſoutenir la vérité de cette définition. Ce qu'on ignore de l'eſſence divine, ne détruit pas ce qu'on en ſçait; ce qu'on objecte contre la Providence, n'en renverſe pas le dogme. Les lumières dont on eſt éclairé, ne ſont pas éteintes par les ténèbres qu'elles ne diſſipent pas: les richeſſes qu'on a, ne deviennent pas nulles par celles qu'on peut déſirer. Enfin de l'inſuffiſance de Simonide, on n'auroit eu rien à conclure contre la légitimité de ſa définition; la force d'une vérité ne s'anéantit pas par la foibleſſe de celui qui la défend.

2°. L'Etre divin eſt infini, immenſe &c. Ce ſont là des attributs dont l'homme ne comprend pas toute la nature : mais pour ne pas la comprendre, en conçoit-on moins la néceſſité de ces attributs dans Dieu ? A la vérité, ils ſont au-deſſus de mon intelligence, ils paſſent ſa ſphère ; mais parce que je ne puis pas en atteindre la hauteur & la profondeur, en dois-je conteſter l'exiſtence dont j'ai une évidence ſi inconteſtable ? Leur réalité ne m'eſt-elle pas auſſi certaine que leur excellence m'eſt incompréhenſible ? La Divinité me devient-elle méconnoiſſable, parce que la capacité de mon entendement ne peut embraſſer l'infinité de ſes perfections ?

Mais, *ajoûte Bayle*, je ne puis concevoir l'immenſité divine ſans étenduë, ni l'étenduë ſans matière. Fauſſe illation ; car plus j'y penſe, plus je me convaincs que l'immenſité divine eſt abſolument immaté-

rielle. Je ne pénétre pas la nature de cette immenſité, comme j'en perçois la vérité; mais quelque imparfaite que ſoit l'idée que j'ai de ſa nature, on ne peut cependant y mêler rien qui la dégrade comme la *corporéité*, ſans que cette idée y répugne.

3°. Quand la création ſeroit auſſi incompréhenſible que Bayle la ſuppoſe, elle n'en eſt pas moins un fait certain. Refuſer à Dieu la puiſſance de créer, accorder au monde le privilège d'être increé, ce ſont de ces opinions qui n'ont aucun appui ſolide. Plus on les approfondit, plus on en ſent la témérité & la fauſſeté.

4°. A l'égard de la Providence, c'eſt un corollaire qui découle néceſſairement de la création: l'Auteur de la nature doit ſeul en régler le cours. Qu'on aſſemble les effets qui dépoſent pour la Providence, & ceux qui ſemblent y déroger, les premiers par leur poids & leur

nombre l'emporteront infiniment ſur les ſeconds. Dans tous les phénomènes, ſi nous ne voyons pas la Providence briller avec le même éclat, il faut s'en prendre à la foibleſſe de nos yeux, & non au défaut de ſon influence. Elle n'eſt pas obligée de diſſiper toutes les ombres où ſa voie ſe cache à nos regards : notre devoir, c'eſt d'adorer ſes conſeils dans l'obſcurité qui nous les dérobe, comme dans la clarté qui nous les manifeſte : ſans affoiblir notre confiance, le voile qui couvre les reſſorts de ſa puiſſance, doit augmenter le mérite de nos hommages.

5°. La permiſſion & la punition du péché nous embarraſſent & nous révoltent plus, que les promeſſes & les récompenſes de la vertu ne nous touchent & ne nous attirent. C'eſt-là une ſource inépuiſable de difficultés, qui ne paſſent que trop pour inſolubles : cependant elles ſeroient bientôt toutes levées, & leur ſource ſeroit

seroit entièrement tarie, si on sçavoit, ou plutôt si on vouloit mieux approfondir la conduite que Dieu tient envers ses créatures libres & raisonnables ; si on songeoit, par exemple, qu'accorder moins que Dieu ne fait, à la liberté des pécheurs, ce seroit borner d'autant le mérite des justes ; que Dieu doit plus au juste qui le glorifie, qu'au pécheur qui l'offense ; que l'impénitence provoque autant sa justice à la rigueur, que la constance dans le bien la sollicite à l'indulgence ; & qu'enfin les peines & les récompenses éternelles fournissent autant de motifs de conversion aux coupables que de persévérance aux innocens. Il n'y a que de mauvais Philosophes qui puissent épouser contre Dieu l'intérêt de l'iniquité. Ils désireroient que, dans sa conduite, Dieu eût plus d'égard à la perversité libre des méchans, qu'à l'indépendance de ses attributs ; ils voudroient obli-

ger plutôt sa souveraineté à se faire esclave de la malice humaine, pour en prévenir les désordres, que la liberté des hommes, à se rendre docile aux Loix divines pour éviter les vengeances céleſtes ; comme si le salut d'un scélerat devoit être moins cher à ce scélerat même qu'à son Créateur, qui lui en donne tous les moyens suffisans ; comme si Dieu avoit plus d'intérêt à s'assurer du bon usage de ces moyens que ce libertin n'en peut avoir à n'en pas abuser. Ainsi nos Philosophes impies ne veulent point de Dieu qui ne fasse absolument tout pour eux, & qui ne leur épargne tous les frais de la justice & de la sainteté ; ils ne veulent pas être comptables à Dieu de leurs actions, & ils veulent que Dieu soit responsable de leur perte. Voilà où aboutissent tous les efforts que Bayle a faits pour justifier les pécheurs aux dépens de la Providence ; & voilà l'attrait qui fait en même temps & le danger,

& le prix des Ouvrages de ce prétendu Philoſophe.

Quand Bayle ajoûte ici les difficultés qui naiſſent des myſtères révelés, de la Trinité, de la Grace &c. à celles qu'il tire de la Théologie naturelle, il montre plus ſon animoſité contre la Religion de J. C. que ſon zéle pour la ſageſſe de Simonide. Ce n'eſt pas pour louer ce Philoſophe courtiſan, de s'être épargné des objections qu'il ne pouvoit s'attirer, c'eſt pour les étaler ces objections, qu'on fait à Simonide un mérite de ne s'y être pas expoſé : il ne pouvoit pas plus les craindre, qu'on ne pouvoit les lui oppoſer. Dans tous les Traités où l'on prouve la Religion révélée, on trouve la ſolution de ces difficultés : Bayle & ſon Abbréviateur ne l'ignorent pas ; mais ils ignorent encore moins que tous leurs Lecteurs ne ſeront pas inſtruits de ces ſolutions. Ainſi, en les répétant, ils ſont ſûrs d'empoi-

ſonner bien des âmes qui ne ſont munies d'aucun préſervatif; ils ont le plaiſir de porter des coups infaillibles à la religion des ſimples, dont la coupable indiſcrétion s'expoſe, ſans défenſe, à leurs traits envenimés.

Un des principaux artifices de Bayle, c'eſt d'attaquer les vérités les plus capitales en tout genre, par les erreurs que l'ignorance y a mêlées, ou par les fauſſes armes que les partiſans de ces vérités empruntent quelquefois pour les défendre : en montrant qu'on les a mal ſoûtenues, il croit les avoir renverſées : les chûtes des Sçavans font à ſes yeux chanceler toutes les ſciences : les mépriſes des uns ſont des raiſons d'où il conclut l'incertitude des autres : ſur ce vain ſophiſme, il appuie les fondemens qu'il creuſe, pour établir l'édifice de ſon Pyrrhoniſme. Souvent même emporté par ſon zéle ſceptique, ce Critique commet

les plus grandes infidélités contre les plus graves Ecrivains : il accuſe les uns d'avoir ignoré les principes les plus eſſentiels ; & les autres de les avoir altérés. *Les anciens Payens*, dit-il, *n'ont connu de Dieu que le nom. L'idée qu'ils attachoient à ce mot* DIEU, *ne reſſembloit nullement à la nature divine.* Ce fameux Auteur ignoroit-il donc les idées magnifiques que Platon, Cicéron & tant d'autres anciens Philoſophes avoient de la divinité ; ou ces idées n'étoient-elles que des mots ?

Autre injuſtice ou malignité de Bayle, c'eſt de chercher dans les Ouvrages des plus ſçavans Docteurs de l'Egliſe, des taches honteuſes, au lieu des legers défauts qu'une juſte critique leur reproche : pour trouver ces taches dans leurs écrits, il en défigure la lettre, il en déguiſe le ſens, il leur prête des opinions fauſſes, des raiſonnemens foibles, & des déciſions relâchées. On a

vengé les Peres de toutes ces fraudes ou censures iniques: l'Abbréviateur de Bayle ne tient aucun compte de ces Apologies; en copiant avec tant de fidélité, les infidélités de son Auteur, il s'en est rendu complice, & il en étend les impressions funestes, autant qu'il en facilite & en multiplie la lecture.

Qu'on ne s'étonne donc point, mais qu'on s'indigne contre Bayle & son Abbréviateur, si l'on voit ici S. Augustin, ce Pere si bien instruit des régles des mœurs & si fidèle à les suivre, donner des décisions où elles sont si évidemment violées; si l'on voit Tertullien * s'écrier, *qui ose*

* On cite d'après Daillé, dans une Note de l'Analyse, trois endroits de Tertullien, où se trouve le texte, *Quis negabit Deum esse corpus.* Il n'est dans aucun de ces endroits, mais dans le Chap. 8e du Livre contre Hermogène. Tertullien est si éloigné de croire Dieu un Etre corporel, que l'immatérialité de la substance divine est un des dogmes qu'il enseigne le plus formellement.

nier que Dieu ſoit un corps? Expreſſion qui, dans l'endroit où on la lit, ſignifie ſimplement que Dieu eſt une ſubſtance & non pas un accident: dans le langage de Tertullien & de beaucoup d'anciens Auteurs, *corps* & *ſubſtance* ont ſouvent la même ſignification: *cùm ipſa ſubſtantia*, dit ce Pere, *corpus ſit rei cujuſque*; ſi l'on voit une peinture du Paradis, & preſque auſſi indécente que celle de Mahomet, attribuée à un Théologien (Louis Henriquez) qui n'enſeigne rien, ſinon que tous les ſens dans le Paradis auront leur acte, & que cet acte ſera décent, *omnes ſenſus reducentur in actum decentem.* Dans la deſcription qu'il donne de ces Actes, on ne trouve ni ces bains licentieux, ni ces déguiſemens de ſexe, ni ces parures déshonnêtes, ni ces chants voluptueux &c. que Bayle n'a pû imputer à Henriquez, ſans ſe faire l'écho d'une noire calomnie. Comment ce Critique qui

n'épargne pas les recherches pour redresser les moindres dates fausses, ne s'est-il pas défié de la source où il puisoit un récit si peu vraisemblable ? Au reste nous ne prétendons pas nous faire garants de toutes les conjectures, que le Théologien Espagnol hazarde sur la part que les sens auront au bonheur du Paradis.

Nous ne finirions point si nous entreprenions de relever toutes les réflexions & toutes les dérisions répandues, dans ces deux Volumes, contre la piété & contre la Religion. On y parle des Miracles & des Conciles dans un goût, & dans un style si profane & si libre, que tout Lecteur Chrétien ne peut manquer d'en être scandalisé. Ne pouvant nous étendre sur tous ces traits si répréhensibles, terminons notre extrait par un court examen du travail de l'Abbréviateur.

1°. *J'annonce*, dit le Compilateur, *ces Volumes avec la confiance*

que doit inſpirer l'intérêt du ſujet....
& l'utilité de ſon objet. On eſt tenté de dire, *Quis tam ferreus ut teneat ſe.* Excepté les incrédules & les libertins, qui pourra prendre à ſon travail aucun intérêt, ſi ce n'eſt pour en déteſter, & en maudire l'objet, les effets & les motifs? *L'utilité de ſon objet!* Quel Ouvrage pouvoit-il donc annoncer dont l'eſpèce fut plus pernicieuſe?

2°. Dans les corrections qu'il dit avoir faites au ſtyle de Bayle, nous avons remarqué qu'il enchériſſoit de temps en temps ſur la groſſiereté de certaines expreſſions qu'il devoit plutôt adoucir. Il a fait deux ou trois Notes contre quelques lignes du Texte qu'il tranſcrit: il eût mieux fait de retrancher ces lignes. Dans une main comme la ſienne, le meilleur contre-poiſon perd ſa vertu. MM. de Crouzas, Joly, de Chauffepié, Le Clerc, & une infinité d'autres Ecrivains ont réfuté le Pyr-

rhonisme de Bayle, & la plûpart de ses critiques dangereuses : si l'Abbréviateur eût voulu faire de bonnes corrections au Texte qu'il a transcrit, il n'eût pas manqué de recourir à des sources si connues ; mais alors sa compilation n'eût été qu'obscène, il vouloit qu'elle fût impie. Son projet a été d'allier l'impiété & l'obscénité, qui d'elles-mêmes ne se prêtent que trop à des vûes si criminelles.

3°. En composant ses ouvrages, Bayle montroit au moins beaucoup d'esprit & d'érudition : ses Œuvres sont le plus énorme abus des plus grands talens : malgré les ordures & les impiétés dont sa plume se souilloit, sa vanité trouvoit encore son compte. Mais son Abbréviateur, en publiant ce recueil monstrueux de turpitudes & d'erreurs, sans montrer aucun talent, ne montre qu'une passion, qu'un zéle furieux pour la propagation du libertinage & de l'incrédulité.

Pour le progrès de l'irréligion, Bayle donne au Copiste de ses ordures, un avantage que nous ne sçaurions guères contre-balancer auprès de certains Lecteurs : les maximes & les sophismes de l'impiété les affectent & les attachent ; les principes & les preuves de la Religion les dégoûtent & les rebutent. L'irréligion est un Texte dont l'instinct le plus grossier saisit la lettre & l'esprit, presque avec autant de facilité que d'avidité ; les doutes qu'un Bayle hazarde, touchent plus cet instinct que les démonstrations qu'on leur oppose. La vérité de la Religion, & la force de ses preuves, ne se font bien entendre & comprendre que dans le silence des passions, & à l'écart de leurs préjugés ; la pure raison, la droite conscience sont les arbitres qu'on doit consulter, & qui doivent prononcer. L'instinct animal fait le plus grand attrait de l'incrédulité comme du libertinage ; il ne sçau-

roit goûter les vérités qui le soumettent à l'esprit ; la clarté propre de ces vérités est trop pure pour être sensible à des regards troublés par la vapeur des sens, ou par les saillies de l'imagination. Mais plus on se recueille profondément pour méditer sérieusement ces vérités, & leurs principes que nous n'avons fait qu'indiquer & proposer dans leur plus grande simplicité, plus on en trouve le fond solide & satisfaisant : par cette voie de simple apréhension ; on peut rompre tous ces prestiges, dont Bayle a formé un tissu d'illusions séduisantes. L'intérieur de la raison & de la conscience n'est pas fait pour se nourrir & se repaître de doutes subtils ; ni pour se reposer dans ce labyrinthe d'incertitudes, où ce Critique ne promene ses Lecteurs qu'en se jouant de leur imprudence & de leur impéritie. Les principes religieux, les régles morales sont le seul Phare qui montre à l'esprit hu-

main un port, où il puisse goûter une douce & inaltérable sécurité. Puisse cette importante vérité prévenir quelques-unes des plaies, que ce recueil d'impiétés & d'obscénités ne peut manquer de faire aux mœurs & à la foi de notre siècle!

ARTICLE LII.

LETTRE AUX AUTEURS de ces Mémoires *sur l'Éloquence*, en réponse à celle de M. Soret, insérée au Volume de Novembre 1754.

MM. RR. PP.

LA Lettre insérée dans vos Mémoires du mois de Novembre dernier, fournit, comme vous l'avez remarqué, une ample matière de réflexions aux amateurs de l'Eloquence. Si ce titre seul donnoit le bon goût & la finesse du discernement, je pourrois peut-

être, en cette occaſion, me flatter d'atteindre le but : mais en fait d'éloquence, comme en tout le reſte, ſouvent les goûts ſont le fruit des préjugés ; les jugemens prennent la teinture du caractère ; chacun, ſoûtenant ce qui lui plaît, s'imagine que c'eſt ce qui doit plaire à tout le monde ; & combien de fois n'arrive-t-il pas que la vérité même mal défendue, ſoit la victime du Paradoxe bien manié ? Elle ne pourroit que riſquer beaucoup entre mes mains, ſi j'étois aſſez heureux pour la connoître, & aſſez téméraire pour oſer la ſoûtenir. Tout ce qui convient à ma foibleſſe, c'eſt de douter, de propoſer mes doutes, & d'en attendre la déciſion.

Les Athlètes, qui combattoient aux jeux Olympiques, ſçavoient tous & les armes dont ils devoient ſe ſervir, & la manière la plus ſûre de s'en ſervir. Aujourd'hui, ceux qui, dans nos Académies Litté-

raires, diſputent le prix de l'Eloquence, n'ont pas tout-à-fait le même avantage. Pluſieurs, avant que d'entrer en lice, ignorent peut-être dans quelle eſpèce de combat ils vont s'engager. Il y a tant de genres d'éloquence ſi diſſemblables ! lequel faut-il employer ? auquel le prix eſt-il dû ? Les Pièces déja couronnées par des juges auſſi habiles qu'intégres paroiſſent d'abord décider la queſtion. Mais outre qu'elles ne ſont pas toutes de même goût, eſt-on aſſuré que chacune ait eu la préférence ſur d'autres d'une égale bonté en différent genre ? Au défaut de ces preuves de fait, la voie du raiſonnement nous eſt ouverte : qu'il me ſoit permis d'y ſuivre l'Auteur ingénieux de la Lettre dont j'ai parlé.

Il ſe déclare pour un genre d'éloquence ſimple, modeſte, tempéré, ennemi des ſaillies & des

grandes figures, tout occupé de la recherche du vrai, & qui, dans ſa marche meſurée & unie, conduiſe l'eſprit pas à pas au terme aſſigné, ſans vouloir l'y tranſporter, pour ainſi dire, par les reſſorts du ſublime & du pathétique. En un mot, on ne demande à l'Orateur que de la juſteſſe dans les penſées, de la ſolidité dans les preuves; qu'un ſtyle pur, élégant, naturel; que ce ton paiſible & inſinuant avec lequel la vérité aime à gagner, plutôt qu'à ſoumettre la raiſon. On nous propoſe pour modèle les Traités Philoſophiques de Cicéron, Ouvrages dignes de la plus éloquente plume du monde; mais Ouvrages, où l'Eloquence eſt vraiment philoſophe, parce qu'elle ſe conforme à la nature des ſujets qu'elle traite. Les ſujets académiques ſont à-peu-près de même eſpèce; pourquoi ne pas les traiter de la même manière?

Cet expoſé eſt éblouiſſant: le

nom ſur-tout du Prince de l'Eloquence eſt ici d'un ſi grand poids, que mes doutes plieroient à l'inſtant ſous ſon autorité, ſi je la croyois bien favorable au ſentiment dont je viens de faire le précis. Mais j'ai peine à me perſuader que de ſimples dialogues puiſſent être regardés abſolument comme des pièces d'Eloquence. Cicéron n'avoit-il pas le goût trop fin, pour être Orateur de profeſſion dans un genre d'ouvrages, qui repréſente les entretiens familiers, quoique ſçavans, de quelques amis; & où le grand art de l'Ecrivain eſt de ſemer les fleurs de l'urbanité ſur des diſcuſſions ſouvent triſtes & épineuſes? Vous trouvez, il eſt vrai, de temps en temps, des traits admirables dans le cours de ces dialogues. C'eſt une converſation intéreſſante & animée, où le génie prend quelquefois l'eſſor, & ſe livre à ſa vivacité naturelle. Ce qui

lui échappe, dans ces momens de verve, pourroit être précieux aux amateurs de l'Eloquence, comme ceux de la Philoſophie trouveroient ſouvent de quoi s'inſtruire, dans une harangue. Mais enfin Cicéron lui-même, malgré toute ſon inclination pour l'Ecole de Socrate, avoit-il une harangue à compoſer? il eſt plus que vrai-ſemblable, que dans le choix d'un modèle, il abandonnoit Platon pour Démoſthène.

C'eſt un ſujet purement philoſophique qu'on me propoſe. Oui; mais attend-on de moi que je le manie en Philoſophe, ou en Orateur? M'eſt-il permis de confondre ces deux rôles? & ne ſeroit-ce pas les confondre, que de ſe borner à cette froide enfilade de raiſonnemens, à cette monotonie didactique, à cette élégance uniforme: languiſſante image des ombres tranquilles du Lycée, & non pas de l'appareil théatral & impoſant de la tribune? Eſt-ce une

leçon de Morale, une dissertation judicieuse que je dois faire ? N'est-ce pas un discours frappant, persuasif, éloquent ? Or l'Eloquence a ses caractères particuliers qui la distinguent. Son but n'est pas seulement d'éclaircir la vérité, mais de la rendre aimable, touchante ; mais de l'insinuer bien avant dans l'esprit, d'intéresser le cœur à son triomphe, de lui donner en même temps de l'éclat & de la force, des charmes & de la dignité. Pour cela, toutes les ressources du génie, toutes les richesses de l'imagination, toute la pompe des paroles, tous les ressorts du cœur humain, sont au pouvoir de l'Eloquence, pour en disposer sous la direction du goût & de la sagesse. Dépouillez-la de ces avantages ; réduisez-la au cercle étroit de la justesse philosophique : vous l'anéantissez. Ce n'est plus l'Eloquence ; ce n'est plus cette reine auguste des esprits,

dont l'empire eſt fondé ſur la perſuaſion, & qui ſçait également, quand il le faut, & imprimer le reſpect, & ravir par la douceur. Ce n'eſt, ſous ſon nom, qu'une Philoſophie ſéche qui dément, par ſon air & ſes diſcours, le titre faſtueux dont elle ſe pare.

Je crois que pluſieurs chemins conduiſent à la perſuaſion. L'Eloquence, ſi l'on peut parler ainſi, n'eſt pas toujours montée ſur le cothurne. Elle ſe meſure au ſujet, elle ſe plie aux circonſtances. Il y auroit de l'abſurdité à vouloir tonner dans l'Académie comme dans la Chaire; à employer, dans de minces diſcuſſions, ces traits brûlans qui doivent embraſer un auditoire. * Il faut même convenir que deux Orateurs, chacun ſelon ſon naturel & ſon génie, peuvent réuſſir par des voies preſqu'oppoſées

* Neque parvis in rebus adhibendæ erunt hæ dicendi faces. *Cicer. 2. de Orat.*

entre elles. Isocrate, dont les harangues, si l'on en croit l'Abbé Des Fontaines, sont élégamment tissues de mots & de riens, Isocrate a mérité l'estime & les éloges de Cicéron. Un ruisseau qui coule mollement dans une prairie émaillée de fleurs, voilà Isocrate : tandis que l'éloquence deCicéron est un fleuve majestueux, dont les eaux également pures, abondantes & rapides, font l'ornement & la richesse d'une vaste contrée. On se plaît, on sommeille souvent au bord du ruisseau : on ne se lasse point d'admirer le fleuve, & l'on s'empresse à recueillir les biens qu'il nous améne.

N'est-on pas toujours obligé d'en revenir-là en fait d'éloquence & de goût ? Que le genre tempéré ait son mérite, on n'en disconvient point. Mais peut-on disputer au sublime & au pathétique cette supériorité qu'ils tiennent de la nature, & qui ne sçauroit être mieux

constatée que par l'impression qu'ils font sur nous ? Je suis surpris, je l'avoue, qu'on s'appuye pour le combattre de l'exemple de Démosthène. Quoi ! ce grand homme, qui mettoit en feu tout Athènes, par la véhémence de ses discours ; cet homme qui se faisoit oublier de ses auditeurs, comme le remarque si bien M. De Fénelon *, qui ne leur laissoit pas le loisir de s'écrier, cela est beau, cela est vrai ; mais seulement, Allons, marchons contre Philippe ; cet Orateur qui, au jugement de Longin **, l'emporte sur tout ce qu'il y eut jamais d'Orateurs célèbres, les laissant, dit cet habile Critique, comme abattus & éblouis de ses tonnerres & de ses éclairs ; Démosthène ne nous apprendroit qu'à arranger méthodiquement des preuves, qu'à déduire froidement

* Dialogue des morts.

** Longin, c. 28. *Traduction de Boileau.*

des conséquences ? *Le nerf de ses harangues* viendroit tout entier *de ce fond de raisonnement*, où il excelle ; & ne seroit pas autant l'effet de l'impétuosité de génie, de la force de style, avec laquelle il presse ses preuves, écrase ses adversaires, donne du feu, de la vie à toutes ses paroles, tient les esprits dans un mouvement continuel, & par-là les fait tomber, comme sans effort, dans son sentiment ? Hé ! si l'on reconnoît ici Démosthène *pour notre maître & notre modèle*, ne faudroit-il pas nécessairement admettre, même dans les Discours académiques, le ton mâle, véhément, sublime, qui lui est propre ?

C'est aussi, à ce qui me paroît, le ton de l'Auteur couronné à Dijon. Peut-être n'avons-nous personne qui soit plus digne à cet égard de soûtenir un parallèle avec Démosthène. On peut étaler, dans une

mauvaiſe cauſe, cette éloquence victorieuſe qui rendroit infaillible le triomphe de la vérité. C'eſt beaucoup alors qu'un Orateur faſſe impreſſion ſur les eſprits révoltés d'avance par la hardieſſe de ſon paradoxe. S'il vient à bout de les faire balancer entre ſes raiſons & la vérité qu'il attaque; n'y auroit-il pas de l'injuſtice à refuſer à ſes talens oratoires, des éloges qu'on voudroit pouvoir étendre au choix qu'il fait de ſes opinions? Qu'il change de parti, qu'il combatte pour la bonne cauſe : pourra-t-elle trouver un défenſeur plus puiſſant? Ne ſera-t-on pas forcé de rendre les armes au genre d'éloquence qu'il met en œuvre?

Mais enfin, ces vérités tranquilles, comme les appelle M. Soret, qui font preſque toujours la matière des Ouvrages dont il s'agit, peuvent-elles s'accommoder de tant de mouvemens & de pompe,

de

de cette eſpèce d'enthouſiaſme, auſſi ridicule dans un déclamateur qui enfle la bouche pour des riens, qu'admirable, lorſque de grandes matières agitées ſur un grand théatre, élèvent naturellement le génie au-deſſus des penſées & du langage ordinaires ? Il eſt aiſé de répondre que chaque genre de ſtyle a une infinité de nuances & de gradations délicates ; que le bon goût ne manque pas de les ſaiſir, de les ménager habilement ſelon la nature des ſujets. J'ajoûterois volontiers que le ſujet le plus ſimple peut être ennobli, relevé par l'Eloquence, comme par la Poëſie. Boſſuet, dans ſon Diſcours à l'Académie Françoiſe, veut-il parler de la perfection de notre Langue ? on devinera que c'eſt Boſſuet qui parle.

Eſt-il croyable après cela, que l'Eloquence ne puiſſe ſoûtenir toute ſa dignité dans une carrière ouverte à elle ſeule ? La Morale,

ſource ordinaire d'où les Académies tirent leurs ſujets, ne fut-elle pas regardée par tous les Maîtres de l'Art, comme le véritable champ du ſublime? Seroit-il donc impoſſible de mettre du ſentiment, du nerf, de la chaleur, de l'élévation, dans un diſcours conſacré à la défenſe de la vertu & des devoirs, à la peinture de quelque vice pernicieux, au triomphe de quelque vérité importante qui tient à l'intérêt de la ſociété & au bonheur du genre humain? Je ne déſeſpérerois pas de prouver, ſi le temps me le permettoit, que ce problême ſur lequel on ſe récrie tant, *En quoi conſiſte l'eſprit philoſophique ?* tout épineux qu'il eſt, & quoiqu'il ſemble ne prêter qu'au raiſonnement, n'eſt pas incompatible avec les vraies beautés de l'éloquence. Le Texte de l'Ecriture, cité par l'Académie, montre aſſez qu'elle veut armer nos Orateurs contre les abus du faux eſprit

philoſophique. Ils ſont tels, ces abus, que les foudres de Démoſthène ne peuvent éclater pour une meilleure cauſe.

Il eſt vrai, le génie eſt bien reſſerré, bien gêné dans les bornes d'une demi-heure. Eſt-ce un obſtacle invincible ? Oui, ſi ce même Démoſthène (je ne puis trop le citer, puiſque M. Soret invite à le faire) a été moins orateur quand il a été plus court. Je jette les yeux ſur ſes Philippiques : rien de plus court. Mais quelle abondance de choſes ! que de raiſons accumulées, & toutes preſſantes ! quelle chaleur ! quels mouvemens ! quels coups redoublés & inévitables ! L'eſprit eſt convaincu, le cœur emporté hors de lui-même. Eſt-ce l'évidence de la vérité, eſt-ce la haine de la tyrannie, eſt-ce l'amour de la gloire ou l'horreur de l'abaiſſement, qui vous perſuade & vous entraîne au gré de l'Orateur ? Vous

ne ſçauriez le dire : mais vous ſentez qu'il faut ſe rendre. Pourquoi des paſſions plus douces & des figures plus tempérées ne pourroient-elles donc pas trouver place dans les bornes d'un Diſcours académique ? On n'y introduira pas toujours un Fabricius briſant les marbres & les ſtatuës, foulant aux pieds le faſte de Rome : ce ſont de ces coups de théatre qui ne peuvent être ménagés avec trop de précautions. L'Eloquence ne doit pas ſouvent porter ſon vol juſqu'aux nuës : mais d'être condamnée à n'aller jamais que terre à terre, c'eſt pour elle un aviliſſement.

Après tout, que faudroit-il pour lui conſerver cet air de majeſté & de grandeur dont elle eſt jalouſe ? S'élever aux vuës générales, principe du beau & du ſublime, au lieu de diſſéquer un ſujet juſqu'aux moindres fibres, & de s'appeſantir ſur de frivoles détails : courir au fait, entamer promptement le fond de

l'ouvrage, & ne pas perdre le temps à échaffauder comme pour un édifice immenſe : ſe borner à des preuves fortes, moëlleuſes ; en exprimer la ſubſtance plutôt que d'en étendre la ſuperficie ; leur donner du corps en les maniant, & cette couleur de ſanté, ſi l'on peut uſer de ce terme, que n'ont point les maigres diſcuſſions de l'eſprit purement géomètrique : quoi enfin ? penſer beaucoup, mais penſer en homme qui ſent, & ſe ſouvenir

> Qu'aux œuvres de génie
> Où la raiſon s'unit à l'harmonie,
> L'ame toujours a la première part,
> Et que le cœur ne penſe point par art.
>
> *Rouſſeau, Ep.* 1. 6.

Ces principes ſont, je penſe, les Loix mêmes de la nature, qu'on ne viole jamais qu'aux dépens de l'Art. S'il tombe en décadence, cet art ſi noble & ſi utile, & que les plaintes de tant de perſonnes de

goût ne ſoient que trop bien fondées ; d'où peut venir ce malheur ? On peut l'attribuer ſans doute, avec M. Soret, à cette manie du bel eſprit, puérilement occupée à faire pétiller coup ſur coup de vaines bluettes ; à cette Métaphyſique ſingulière qui bouleverſe toutes les idées communes, & ne parle que par énigmes. Mais outre cela, quoi de plus funeſte à l'Eloquence, que de ſacrifier le ſentiment pour donner tout à la raiſon ; que de forger des entraves au génie qui s'élance vers le ſublime ? Il faudroit de même bannir de la Poëſie l'imagination, & ôter le coloris à la peinture. Dois-je oublier parmi les cauſes de l'affoibliſſement de l'éloquence, l'uſage de ces diviſions ſymmétriques, combinées avec tant de peine, remplies avec tant d'uniformité, & qui ne ſervent le plus ſouvent, qu'à faire, d'un tout ſuſceptible de grandeur, un tas de petites pièces déſunies, iſolées,

ſans force & ſans ſoûtien ? uſage contre lequel ſe ſont élevés hautement les Fénelons, les Cheminais, & tant d'autres ; mais que la mode, l'indolence, l'afféterie, le manque de génie & la ſuperfluité d'eſprit, maintiendront ſans doute longtemps.

A toutes ces plaies que le goût reçoit tous les jours, quel remede ? M. l'Abbé d'Olivet nous l'indique dans ce diſcours ſur l'Eloquence, où il paroît lui-même auſſi bon modèle qu'excellent maître. C'eſt à l'étude des Anciens qu'il nous rappelle : c'eſt-là que ſe ſont formés tous les grands hommes. Et en effet, ſi le beau dans l'Eloquence réſulte de l'exacte proportion des parties, de la contexture délicate de l'enſemble, de la force du raiſonnement, ſoûtenue par la vivacité de l'expreſſion ; d'une énergie coulante & harmonieuſe, jointe à une élégance noble & ſans affecta-

tion ; de l'aimable ſimplicité du naturel, relevée de ces graces que la nature ne déſavoue point, & qu'elle reçoit des mains de l'Art, ſans preſque s'en apperçevoir : ſi telle eſt la véritable Eloquence, où en trouvera-t-on des modèles comparables aux chefs-d'œuvres de Rome & d'Athènes ? Et ſi d'ailleurs, un Cicéron, un Quintilien, un Longin, furent toujours regardés comme les oracles du goût, la queſtion préſente n'eſt-elle pas toute décidée ? que prononcent-ils ? L'un exige de l'éloquence qu'elle produiſe l'admiration *: l'autre compte pour aſſez peu de choſe la correction, la clarté, la juſteſſe, ſans l'éclat de la magnificence & de la grandeur ** :

* Eloquentiam quæ admirationem non habet, nullam judico. *Cic. apud Quintil.* 8. 3.

** Emendatè quidem ac dilucidè dicentium tenue præmium eſt, &c. *Quintil. ibid.*

le dernier fait tant de cas du ſublime, qu'à l'entendre, un ſeul de ces beaux traits ſemés en foule dans les Ouvrages des illuſtres Ecrivains, ſuffiſoit pour racheter tous leurs défauts. *

Voilà, Mes Révérends Peres, le germe de toutes les réflexions que je viens de hazarder. Il s'en faut bien qu'elles rempliſſent l'idée que je conçois de l'Eloquence & encore plus, qu'elles fixent tout-à-fait mon jugement. Je ne puis me décider moi-même; mais j'ai peut-être aſſez de lumières, pour ſouſcrire à la déciſion des Maîtres de l'Art. Je ſuis,

MM. RR. PP.

Votre, &c.

28 Décembre, 1754.

---

* Longin, *Traité du ſublime*, c. 30.

ARTICLE LIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ALLEMAGNE.

De Liège.

Catalogus Librorum Bibliothecæ Guillelmi S. R. J. L. Baronis de Craſſier E. S. S. Epiſcopi & Principis Leodienſis Conſiliarii &c. *Catalogue des Livres du Baron de Craſſier ; Vol.* in-8°. *de 456 pag.* On voit dans cette Bibliothèque 3550 Nos compris ceux des MMSS. qui montent à 295. Le Baron de Craſſier a été célèbre parmi les Bibliographes. On nous annonce ici ſa mort & ſes richeſſes Littéraires ; mais on ne nous donne aucune Notice de ſa perſonne, de ſes talens, & de la réputation qu'il laiſſe dans le monde ſçavant. C'eſt une omiſſion conſidérable, & qui prouve, avec beaucoup d'autres raiſons, que l'art de dreſſer les Catalogues eſt encore, chez beaucoup de Libraires, dans ſon enfance. Il

y avoit, dans le Cabinet du Baron de Craſſier, beaucoup de bons Livres, & quelques raretés. On marque ici celles qui ont été inconnues à Maittaire ; mais il nous ſemble que les ſuites ne ſont pas bien complettes ; que pluſieurs Ouvrages de conſéquence ſont imparfaits ; que le trivial & ce qu'on appelle le *bouquin*, domine en quelques endroits, &c. Nous voudrions avoir plus de temps pour bien apprécier ce Catalogue, qui n'eſt pas un chef-d'œuvre, mais où l'on ne laiſſe pas de trouver des nuances d'ordre, de ſçavoir & d'intelligence. *La vente de cette Bibliothèque commencera le 22 Mai de la préſente année.*

FRANCE.

DE PARIS.

Elémens de Géomètrie, traduits de l'Anglois de M. Thomas Simpſon de la Société Royale de Londres &c. in-8°. de 316 ou 17 pages. Chez Vincent, rue S. Severin. M. DCC. LV. On fait cas de ce Livre.

L'Hiſtoire naturelle éclaircie dans une de ſes parties principales, l'Orychtologie, qui traite des Terres, des Pierres, des Métaux, des Minéraux & autres foſſiles. Ouvrage dans lequel on trouve une nouvelle méthode Latine & Françoiſe de les

diviser, & une Notice critique des principaux Ouvrages qui ont paru sur ces matières. *Enrichi de figures dessinées d'après nature.* Par M*** des Sociétés Royales des Sciences de Londres & de Montpellier, *in*-4°. pag. 560. L'Auteur est le même qui a déja mérité les suffrages du Public, en donnant la *Conchyologie :* nous rendrons compte avec soin de ce nouvel Ouvrage, *qui se trouve chez Debure l'aîné, Quai des Augustins.*

Le même Libraire distribue un *nouveau Commentaire sur les Ordonnances des mois d'Août 1669 & Mars 1673, ensemble sur l'Edit du mois de Mars 1673, touchant les Epices.* Par M... (Jousse) Conseiller au Présidial d'Orléans. Vol. *in*-12. de plus de 600 pag. L'Auteur est le même qui donna, il y a deux ans, les Commentaires sur les Ordonnances de 1667 & 1670. Ouvrages fort bien reçus du Public. La méthode de celui-ci est la même que celle des précédents. On explique les endroits les plus importans du Texte ; en y joignant, quand cela a paru nécessaire, les raisons ou motifs des dispositions de l'Ordonnance ; avec les dispositions des Edits, Déclarations & Arrêts qui ont corrigé celles de 1669 & 1673. On a eu soin de marquer, sur chaque Article de l'Ordonnance, les citations

& renvois aux autres Articles de la même Ordonnance, auxquels ils ont rapport & qui servent à les expliquer. On trouve à la fin de l'Ouvrage une Table alphabétique des différentes Jurisdictions Consulaires, établies dans le Royaume, avec l'année de leur établissement, & le nom du Parlement où elles ressortissent &c. Ce Livre mérite d'être étudié par les jeunes Jurisconsultes, & consulté par les Anciens.

Collection de Sculptures Antiques, Grecques & Romaines, trouvées à Rome dans les ruines des Palais de Néron & de Marius. Les Originaux de cette Collection en marbre de Paros & Salin sont chez le Sr Adam l'aîné, Sculpteur ordinaire du Roi & Professeur de son Académie Royale de Peinture & de Sculpture, rue basse du chemin du Rempart N° 15, derrière la Place de Vendôme, entre la rue de Louis le Grand & la rue Neuve des Capucines. *Se vend à Paris chez Joullain, Quai de la Megisserie à la ville de Rome.* Ceci est une fort belle chose en Marbre chez le Sr Adam, & en Gravures dans son Livre. Nous tâcherons de raisonner sur quelques-unes des principales pièces qui forment cette collection.

Pharmacopœa Militaris in Bavariæ Nosocomiis usitata. Per J. A. de Wolt-

Avril, 1755. II. vol.

ter S. R. J. Eq. S. E. B. Conf. & Protomedicum. Cela signifie que le Docteur J. A. de Woltter, premier Médecin de l'Electeur de Bavière, donne une Pharmacopée appropriée aux besoins des soldats. Il se porte pour n'indiquer que des remèdes bien éprouvés, bien sûrs, & pour détester toute charlatanerie en ce genre. *On trouve ce Volume chez Briasson, rue S. Jacques &c.*

Notices succintes de quelques Ouvrages annoncés dans ces Mémoires.

I.

La *Dissertation* * *sur la différence de deux anciennes Religions, la Grecque & la Romaine*, est écrite d'une maniére intéressante, quoique le sujet soit du nombre de ceux qui ne piquent plus que les sçavans de profession. L'Auteur, M. l'Abbé Coyer, convient d'abord qu'originairement la Religion des Romains étoit Grecque; mais il prétend qu'en adoptant cette Religion, Rome voulut des Dieux plus respectables; des Dogmes plus sensés; un merveilleux moins fanatique; un culte plus sage: quatre Articles qui forment les quatre parties de la Dissertation. Il faut bien concevoir que tout ceci est un parallèle. La Religion des Romains étoit par elle-même très-peu sensée, très-ridicule

* Annoncée en Janv. I. vol.

& très-méprisable ; mais on soûtient que la Religion Grecque méritoit encore mieux ces qualifications. On entend au reste par le terme de *Religion*, non la Doctrine des Sages, des Philosophes ; mais la Théologie commune du peuple ; celle qu'on maintenoit par les cérémonies publiques ; celle qui étoit expliquée dans les Livres des Poëtes, &c. Comme l'Auteur de la Dissertation a beaucoup d'esprit, il se sert avantageusement de plusieurs Textes répandus çà & là ; il les place à propos, il en tire tout ce qu'ils peuvent valoir, & quelquefois un peu plus qu'ils ne semblent promettre. Voici un exemple : il est question de montrer, dans la seconde Partie, que l'enfer des Romains n'étoit pas si terrible que celui des Grecs ; à quoi l'Auteur ajoûte : *On ne sçait même si, sous les Empereurs, les Romains croyoient encore aux enfers. Juvenal prétend qu'il n'y avoit plus que les enfans qui s'en laissoient épouvanter* ; & l'on cite sur cela trois Vers qu'on dit être de la première Satyre ; ils sont de la seconde, & dans cet endroit Juvenal n'explique pas un point de la Religion Romaine ; il se plaint de l'impiété des Romains qui osoient ne plus croire aux enfers. C'est un désordre que peint ce Poëte, qu'il exagère sans doute par le privi-

lége de ſa profeſſion, & qu'il corrige en diſant : *Croyez qu'il y a des enfers ;* puis il apprécie les ſentimens d'indignation dont les ames vertueuſes des Curius, des Fabricius, des Camilles doivent être pénétrées, lorſqu'elles voïent arriver les ſcélerats coupables des crimes qui ont fait la matière de cette Satyre.

Cette obſervation eſt une bagatelle en comparaiſon de ce qu'il y auroit à dire d'un mot qui échappe par mépriſe (nous le ſuppoſons) à l'Auteur de ce petit Ouvrage. En parlant du *fanatiſme qui éclatoit dans les prodiges de la Religion Grecque*, il ſe permet la réflexion ſuivante : *Toute Religion a les ſiens : les pères ont toujours vû, les enfans ne voyent rien ; mais ils ſont perſuadés comme s'ils avoient vû.* Comme cette propoſition eſt univerſelle, il faudroit que la Religion Moſaïque & la Religion Chrétienne y fuſſent compriſes. Or il eſt néceſſaire de dire à l'Auteur. 1° Que ces deux Religions divines ont elles ſeules de véritables *prodiges*, des miracles proprement dits. 2° Que dans ces Religions, les pères ont *vû* tout ce que Dieu a fait de merveilleux pour convaincre les hommes de l'exiſtence, des caractères, & des détails de la révélation. 3° Que les enfans n'ont pas *vû* les premiers miracles, c'eſt-à-dire, ceux qui ont accompagné & autoriſé l'é-

tabliſſement de ces deux Religions ; mais que ces *enfans* ou pluſieurs d'entre eux ont vû, de ſiécle en ſiécle, d'autres miracles qui étoient toujours la voix de Dieu, & qui, bien loin de contredire les premiers, ſervoient à les confirmer de plus en plus. 4° Qu'à l'égard de ces premiers miracles, les *enfans* ont dû en être *perſuadés comme s'ils avoient vû*, parce que ce qui eſt bien prouvé dans un temps, a force de perſuaſion pour tous les temps ; & que la vérité qui m'a précédé de pluſieurs milliers d'années, eſt la vérité comme ſi elle ne venoit que de paroître à mes yeux. Nous ne doutons point que l'ingénieux Auteur de la Diſſertation ne prenne en bonne part ces remarques, & qu'il ne les juge très-relatives aux intérêts de la vraie Religion, & aux beſoins de notre ſiècle.

II.

La *Diſſertation** *ſur le vieux mot* PATRIE eſt un Ouvrage de la plus grande force quant aux idées & aux ſentimens. On s'y plaint que ce mot *Patrie* eſt preſque paſſé de mode. On propoſe les moyens de le remettre en honneur. On rappelle pour cela les exemples des Grecs & des Romains, dans leurs beaux jours. Mais, *ajoûte l'Auteur*, » faudra-t-il toujours

* Annoncée en Janv. I. vol.

» recourir aux Grecs & aux Romains » pour trouver des modèles ? ayons l'ame » aussi belle, aussi noble, aussi grande, » aussi fiere; le cœur aussi plein des droits » du genre humain; & le mot *Patrie* » fera sur nous la même impression qu'il » faisoit sur eux. La terre que nous habi- » tons égale l'Italie & surpasse la Grèce : » des campagnes fertiles, un peuple la- » borieux, un ciel favorable, des fleuves & » des mers, un commerce étendu, tous » les arts utiles & agréables; que de biens » au-delà de nos besoins ! Que cherchons- » nous pour dire que nous avons une Pa- » trie ? Les Suisses, au milieu de leurs ro- » chers, se vantent d'en avoir une; si on a » la chose, pourquoi ne pas avoir le mot? « Tout cela, comme on voit, est écrit avec éloquence & avec zéle: resteroit à sçavoir s'il ne se trouve pas, dans le détail, quelques traits du style des Gracques. Et voici encore quelques autres observations. 1° L'Auteur faisant la liste de ceux qui ne veulent pas *prononcer* le mot *Patrie*, dit des *gens de Religion* que, *quand on leur demande où est la Patrie, ils montrent le ciel du bout du doigt.* Cela est vrai, & ils font à cet égard comme saint Paul, qui étoit d'ailleurs un des meilleurs Citoyens dont on ait jamais entendu parler; car il révéroit les Rois & les Magistrats; il aimoit & soulageoit tout le

monde ; il n'impoſoit de charge à perſonne ; il enſeignoit à tout l'Univers la fidélité, la patience, l'amour du travail, &c. Il ne faudroit donc pas croire, comme paroît l'inſinuer le diſcours de l'Auteur, que les *gens de Religion*, les vrais Chrétiens, les Citoyens qui attendent une *Patrie* éternelle, ne ſont pas jaloux de bien *prononcer*, ſur la terre, le mot de *Patrie*. Que l'Evangile régne par-tout, & l'on verra ſi le mot *Patrie* ne ſera pas dans la bouche & dans le cœur de tout le monde ; s'il ne ſera pas plus efficace parmi nous que chez les Grecs & les Romains qui n'aimoient guères la *Patrie* que par vanité ; qui ſe réuniſſoient quelquefois pour la défendre au dehors, & ſe partageoient trop ſouvent d'inclinations & d'intérêts, pour qu'elle fût tranquille au dedans. 2° L'Auteur dit *qu'on a grand ſoin, dans les Ecoles publiques, de parler de Dieu & du Roi ; mais qu'on ne leur dit pas que Dieu eſt le Créateur de la Patrie, & que le Roi en eſt le Pere.* Ce reproche n'eſt que pour faire voir qu'on ne veut rien oublier en cette matière ; car du reſte voici ce qui ſe paſſe dans l'éducation des enfans : on leur apprend que Dieu eſt le Créateur de tous les hommes ; que, ſelon ſes ſaintes ordonnances, ils doivent tous s'aimer, ſe prévenir, s'aider, ten-

dre au bien commun, entretenir la ſubordination & la paix, &c. Si la *Patrie* ne ſe trouve pas dans tout cela, il faut dire que ce mot *Patrie* n'eſt qu'un terme dénué de ſens, une vibration de l'air, tout au plus un être comparable aux entités des vieux Philoſophes. On dit aux enfans que le Roi eſt le maître, le chef, le père de ſon peuple, & il n'y a peut-être point de dénomination qui retentiſſe plus, dans les Ecoles, que celle de *Pater Patriæ*: tous les bons Princes dont on parle, & même pluſieurs des mauvais l'ont portée; l'enfant le moins avancé ſent fort bien que c'étoit la flatterie qui donnoit ce nom à Tibère, & que Trajan le devoit à ſes vertus. Mais ce qu'on fait bien de ne point inſpirer aux jeunes gens, c'eſt l'eſprit de murmure & le ton de mauvaiſe humeur ſur les prétendues atteintes données à l'amour de la *Patrie*. Le vrai Patriote n'eſt ni un Tribun du Peuple, ni un Orateur de la chambre des Communes; c'eſt un Citoyen qui borne ſa fonction à bien faire ce qu'on lui commande au nom de la *Patrie*. C'eſt un homme qui ſçait diſtinguer la poſition d'un François ſoumis à l'Empire Monarchique, & celle d'un Romain donnant ſon ſuffrage dans les Comices. 3o L'Auteur dit que *les gens de Lettres paroiſſent connoître l'uſage* du mot *Patrie*. Il fau-

droit dire, ce ſemble, qu'ils *doivent le connoître ;* que quelques-uns d'entre eux le *connoiſſent* effectivement ; mais que pluſieurs *l'ignorent* ou l'ont oublié. Les gens de Lettres ont, en quelque ſorte, deux *Patries ;* l'Etat & la Littérature : or combien parmi eux ne ſervent ni l'une ni l'autre ! combien, au lieu de ſervir ces deux *Patries*, leur cauſent du trouble, ou leur font déshonneur ! Nous voudrions que l'Auteur de cette ingénieuſe Diſſertation travaillât auſſi ſur le *Patriotiſme litteraire*. Il diroit mille fois mieux que nous ; & il pourroit contribuer à délivrer les Lettres de la grande accuſation intentée contre elles, il y a cinq ou ſix ans : accuſation qui n'a pas été totalement purgée par les brochures dont on a inondé le Public.

III.

La *Diſſertation* * *ſur la nature du Peuple* eſt un badinage moral, où l'on peut diſtinguer deux parties. D'abord l'Auteur ſemble douter que le Peuple ait de la raiſon, & il détaille ſes preuves qui ſont fort piquantes : en voici quelques-unes que nous tranſcrivons ſans choix : » L'inſtinct » ſe reſſemble toujours. Il y a bien des » ſiécles que le Vers à ſoie tiſſe, & que » le Caſtor bâtit. Le Peuple, dans ſes » atteliers, fait aujourd'hui ce qu'il faiſoit

* Annoncée en Janv. I. vol.

» hier. La raiſon a une autre marche :
« voyez cet homme qui en a pour quatre,
» & de la fortune pour cent, comme il
» varie ſes occupations. Il réforme un
» vernis, il perfectionne un luſtre, il
» invente une mode, il reçoit l'encens
» d'un Auteur, il forme une Actrice, il
» arrange une fête, il repréſente à table.
» Tantôt il paſſe en revuë ſa livrée, tan-
» tôt il donne de nouveaux noms à ſes
» voitures. Aujourd'hui il ſe livre à un
» cocher fougueux, pour effrayer les paſ-
» ſans ; demain il ſera cocher lui-même
» pour les faire rire, &c... La raiſon hu-
» maine, *continue l'Auteur*, paroît en-
» core moins dans les vices du Peuple ;
» au lieu que les vices des honnêtes gens
» portent une empreinte de raiſon, qui
» décèle des hommes. Un Artiſan eſt-il
» fâché contre ſa femme ? il la bat, &
» continue de vivre avec elle ; mais *Mon-*
» *ſieur* eſt-il mécontent de *Madame ?* il
» la conduit décemment à une ſéparation
» en bonne juſtice. Un Cocher, comme un
» Sanglier qui donne à la vigne, s'enyvre
» d'un vin dur qui ſent encore le preſſoir :
» ſon maître laiſſe repoſer ſa raiſon dans
» des vins délicieux & des liqueurs divi-
» nes ; il a commenté le Roman du jour ;
» il a perſiflé dans pluſieurs cercles ; il a
» décidé dans trois moitiés de ſpectacle :
» on ne ſçauroit toujours penſer. Un vo-
» leur du Peuple, ſemblable à un Tigre
» qui cherche ſa proie, vous demande

» brusquement la bourse, & on le voit » bientôt à la Grève : un honnête homme » sçait bien qu'il faut avoir un titre, un » emploi ou une charge pour voler ; & il » fait bonne figure. Attaquez un individu » du Peuple ; il se jette brutalement sur » vous avec les armes de la nature, com- » me un lion blessé qui se sert de ses dents » & de ses griffes : un Etre qui pense, » l'épée à la main, vous tue dans toutes » les régles de l'art & de l'honneur.«

A force d'examiner pourtant ces individus du Peuple, l'Auteur se détermine à croire qu'ils ne sont pas dépourvus de raison : les preuves se tirent, 1o De l'anatomie qui démontre aussi bien la raison du Peuple, que celle des conditions plus relevées ; 2o De la police de certaines Nations où le Peuple gouverne ; 3o Des intrigues de quelques Domestiques qui subjuguent leurs Maîtres ; 4o Des châtimens qu'on exerce plus souvent sur les hommes vulgaires que sur les riches & les grands : & il faut suppléer en tout ceci le ton agréable & persuasif de l'Auteur ; il faut concevoir qu'il couvre toute vérité du voile de l'ironie ; qu'il instruit tous les états, sans paroître faire la leçon à aucun ; qu'il amuse ses Lecteurs en traçant l'histoire de leurs travers ; & qu'il n'ennuie personne en se chargeant de réformer tout le monde.

TABLE DES ARTICLES
du mois d'Avril, 1755.
II. Volume.

ARTICLE XLV. *Mémoires posthumes de M. De Chéseaux sur divers sujets d'Astronomie, &c.* 965

ART. XLVI. Memorie degli Intagliatori moderni, &c. *Mémoires sur les Graveurs modernes en Pierres fines, &c.* 990

ART. XLVII. Joannis-Danielis Schœpflini Vindicæ Celticæ, &c. *Apologie pour les Celtes, par M. Schœpflin, &c.* 1010

ART. XLVIII. Græcorum Chirurgici Libri, &c. *Livres des anciens Chirurgiens Grecs, &c.* 1016

ART. XLIX. *Lettres d'un Docteur en Théologie de l'Université d'Ingolstadt, &c.* 1026

ART. L. Delle viziose maniere del diffender le Cause nel Foro, &c. *Traité sur les abus de l'Eloquence du Barreau, &c.* 1556

ART. LI. *Analyse raisonnée de Bayle, &c.* 1084

ART. LII. *Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur l'Eloquence, &c.* 1117

ART. LIII. Nouvelles Littéraires. 1138

ERRATA POUR AVRIL,
I. Volume.

P. 836 *lig.* 22, grand, *lis.* grand. p. 956 *lig.* 12, l'Orateut, *lis.* l'Orateur.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 12 Avril, 1755.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N.D.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

MAI, 1755.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

MAI, 1755.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCE'S en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 683 volumes : Sçavoir,

ANNE'ES.	VOL.	ANNE'ES.	VOL.
1701.	9.	1729.	12.
1702.	12.	1730.	12.
1703.	12.	1731.	12.
1704.	13.	1732.	12.
1705.	12.	1733.	12.
1706.	12.	1734.	12.
1707.	12.	1735.	14.
1708.	12.	1736.	15.
1709.	12.	1737.	13.
1710.	12.	1738.	13.
1711.	12.	1739.	14
1712.	12.	1740.	13.
1713.	12.	1741.	12.
1714.	12.	1742.	12.
1715.	12.	1743.	12.
1716.	12.	1744.	12.
1717.	12.	1745.	12.
1718.	12.	1746.	15.
1719.	12.	1747.	14.
1720.	5.	1748.	15.
1721.	12.	1749.	14.
1722.	12.	1750.	15.
1723.	12.	1751.	14.
1724.	12.	1752.	15.
1725.	12.	1753.	16.
1726.	13.	1754.	16.
1727.	12.	1755.	7.
1728.	12.		

Chacun de ces volumes ſe vend 15 ſ. en feuilles, & 16 ſ. broché.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Mai, 1755.

ARTICLE LIV.

ANALYSE RAISONNÉE DE BAYLE, ou Abrégé méthodique de ses Ouvrages, particulièrement de son Dictionnaire historique & critique, dont les Remarques ont été fondues dans le Texte, pour former un corps

instructif & agréable de lectures suivies. Tomes III. & IV. *in*-12. A Londres, M. DCC. LV.

VOICI encore deux Volumes qu'on ne lit point sans éprouver un sentiment de douleur mêlé d'indignation. Les intérêts de la Religion & des Mœurs y sont trahis en tant de manières, qu'on s'étonnera toujours de plus en plus qu'une telle Edition ait pû paroître dans le sein du Christianisme. Mais enfin, puisqu'il étoit réservé à notre siècle de voir des productions si monstrueuses, ne craignons pas d'implorer contre elles les secours que ce siècle, lui-même, fournit en abondance. La doctrine de Bayle, fondue dans son immense Dictionnaire, a été combattue puissamment par des hommes sçavans & vertueux : leurs armes seroient-elles inefficaces contre l'Analyse de cette doctrine? Nous les ma-

nierons, ces armes, au moins avec le zéle qu'inſpire la meilleure cauſe. Il s'agit de l'Evangile & de la pudeur ; que pourrions-nous craindre ?

On préſente, dans ces deux Volumes, l'Hiſtoire des Dogmes & des opinions ; c'eſt comme le Plan général. Il ſe diviſe en deux Parties ; la première embraſſe *les ſyſtêmes & les ſentimens des Philoſophes*, ſur l'Origine des choſes, ſur les Dieux &c. & l'on trouve-là ce qu'ont penſé les Grecs ſur le débrouillement du Chaos ; quelle a été la doctrine de Thalès, des Cyniques, des Atomiſtes, de Diogène d'Apollonie, d'Anaxagore, d'Archelaüs, de Diagoras, de Critias, d'Euclide de Mégare, d'Arcéſilas, de Stilpon, de Xénophane, de Zénon, de Démocrite, de Pythagore, des Pyrrhoniens, des Epicuriens, de Bion, de Chryſippe, de Carnéade, de Cratippe,

de Plotin, d'Hieroclès, d'Averroès, de Pomponace, de Charron. La ſeconde Partie explique les *ſyſtêmes de Religion*, les *dogmes hétérodoxes*; & l'on y parle du Sadducéiſme, des ſentimens de Cérinthus, de Marcion, des Adamites, des Caïnites, des Manichéens, d'Arius, de Mahomet.

Quand on voit l'annonce de tant de choſes, & deux petits Volumes *in*-12. pour l'exécution; il vient en penſée d'admirer la préciſion de l'Auteur: on eſt tenté de demander comment, dans un eſpace ſi borné, Bayle a pû expoſer tant d'objets; développer les difficultés ſans nombre qui s'y rapportent; diſcuter, en Critique, les traits d'Hiſtoire, les opinions dogmatiques, les ſucceſſions d'idées, les diverſités de ſyſtêmes & d'écoles &c. Mais cette queſtion n'embarraſſe point quiconque a pénétré la méthode du Philoſophe de Rot-

terdam. Cet homme n'étoit pas comme M. Brucker qui, depuis lui, a examiné, en Sage & en Hiſtorien, toutes les révolutions de la Philoſophie. Bayle avoit d'autres vuës; il puiſoit l'Hiſtorique de ſes ſujets dans les ſources les plus communes; il ne ſe donnoit guères la peine de diſtinguer le faux du vrai; il ne s'appliquoit preſque point à inſtruire ſes Lecteurs. Tout ſon plaiſir étoit de diſſerter en Pyrrhonien, de ſemer des doutes, d'élever des nuages, d'envelopper la Religion de probabilités contradictoires, de piquer la curioſité des libertins par des anecdotes obſcènes, de répandre dans ſes réflexions un ton d'ironie, très-piquant, très-malin, très-capable, par ſa malignité même, d'intéreſſer les imaginations.

Nous ne pouvons ſuivre pied à pied ce dangereux Ecrivain; d'autres l'ont fait & le feront encore.

Voici notre tâche : 1° Nous montrerons, par quelques exemples, combien Bayle est fautif dans l'exposition des systêmes de Philosophie ou de Religion. 2° Avec quelle partialité il rend compte des sentimens de quelques Peres de l'Eglise. 3° Quelle est la fausseté & l'impiété de sa doctrine sur le Pyrrhonisme. 4° Dans quels écarts il se jette en raisonnant sur le Manichéisme. Nous n'indiquerons ni ne réfuterons les obscénités de cet Auteur. Il suffit d'avertir que ces deux Volumes en sont remplis; & que ces turpitudes y paroissent infiniment plus que dans le Dictionnaire, parce que les morceaux, qui en sont infectés, se présentent à découvert, sans mêlange de critiques, sans appareil d'érudition; en un mot, sans être voilés par tous ces objets étrangers dont le Dictionnaire abonde.

I.

Fautes de Bayle dans l'expoſition des ſyſtêmes de Philoſophie ou de Religion.

Le Dictionnaire de ce fameux Critique, eſt un répertoire de fautes en toute matière & en tout genre : il faut bien que nos Déiſtes, ſes admirateurs, en conviennent ; &, ce qui les mortifie preſque autant, il faut qu'ils reconnoiſſent que ce ſont des hommes, perſuadés de la vérité de l'Evangile, qui ont relevé le plus grand nombre de ces fautes. Voilà déja une choſe qui prouve que tout le ſçavoir n'eſt pas dans la tête des incrédules ; que la révélation a des partiſans qui ont le ſens commun ; & que l'oracle de Rotterdam n'eſt pas tel qu'il ne puiſſe ſortir du Chriſtianiſme des voix capables de le réduire au ſilence.

Pour l'objet que nous embrassons dans cet Article, nous n'avons besoin que de quelques exemples : commençons par le systême de Thalès. Bayle ne l'a point entendu. Il s'embrouille, dans l'exposition qu'il en fait, pour dire que Cicéron, parlant de Thalès & d'Anaxagore, s'est contredit ; car, ajoûte notre Critique, Cicéron assure, d'une part, que Thalès admit *le premier une intelligence qui de l'eau forma tous les Etres ;* & de l'autre, qu'Anaxagore, *troisième successeur de Thalès dans l'Ecole d'Ionie, fut le premier qui attribua la construction & l'arrangement de toutes choses à une intelligence infinie.* N'est-ce pas là en effet se contredire & *oublier ses propres paroles ?* Non, répondent tous ceux qui ont lû Cicéron sans préjugé. En parlant de Thalès (Liv. 1. de la Nature des Dieux,) il fait entendre que ce Philosophe admit

une *intelligence* qui donnoit l'Etre à toutes choſes ; mais un Etre confus, un Etre ſemblable au Chaos. En parlant d'Anaxagore, Cicéron nous apprend que ce Philoſophe reconnut une *intelligence infinie*, qui avoit tiré de ce Chaos toutes *les parties ſimilaires* pour en former des corps : c'eſt-ce qu'on trouve expliqué plus clairement dans le 4e Livre des Queſtions Académiques, & c'eſt ainſi que Voſſius concilie Cicéron avec lui-même. Que Thalès au reſte eût admis une intelligence qui fût comme *l'ame* de la matière ; c'eſt-ce qu'énoncent en termes exprès Plutarque *, Diogène Laërce **, & après eux Minucius Felix, & Lactance. Bayle

* *Lib. I. de Placit. Philoſ. cap.* 7. Il dit que Thalès faiſoit *Dieu l'ame du monde*.

** *In Thalete*. Il dit que *le monde avoit une ame*, ſi l'on en croit Thalès.

oppose saint Augustin, qui, dans sa Cité de Dieu, soutient que, selon le systême de Thalès, *l'intelligence divine n'eut aucune part au grand ouvrage* du monde : *Nihil huic operi ex divinâ mente præposuit.* Mais qu'on imagine un moment que Bayle n'eût aucun intérêt, ni aucun dessein de faire Thalès Athée, vient-il en pensée de croire qu'il préférât l'énoncé de saint Augustin au témoignage de Cicéron, de Plutarque, de Diogène Laërce ? Ne diroit-il pas qu'en une matière comme celle-ci, on doit s'en rapporter aux plus anciens, sur-tout à Cicéron qui avoit fait une étude particulière de la doctrine des Philosophes ? Et cette réponse seroit si décisive, qu'on ne pourroit se dispenser de la recevoir.

Cependant il n'y a rien encore, dans le texte de saint Augustin, qui contredise formellement Ci-

céron. Thalès admettoit une *intelligence* tellement unie à la matière, que cette *intelligence* ne donnoit à ſon ouvrage ni ordre, ni beauté, ni utilité, ni fécondité : en ce ſens l'*intelligence* ne gouvernoit point la matière en chef ; du moins elle ne manifeſtoit pas l'empire qu'elle avoit ſur la matière ; & il eſt vrai de dire que Thalès n'avoit rien mis dans l'eau, ſon principe, qui parût ſubordonné à l'*Intelligence* Divine : *Nihil huic operi ex divinâ mente præpoſuit.* Remarquons le terme d'*ouvrage*, qui ne peut bien s'entendre que dans l'hypothèſe qu'explique Cicéron, & qu'il attribue à Thalès.

Cet ancien Philoſophe Grec continue d'incommoder celui de Rotterdam. Thalès diſoit que *Dieu eſt la plus ancienne de toutes les choſes*, & quand on lui en demandoit la raiſon, il répondoit : *C'eſt que Dieu n'a point été fait.* D'où

l'on conclut que, selon ce Philosophe, le monde devoit être l'ouvrage de Dieu. Bayle n'approuve pas cette conséquence. *Ne s'est-il pas trouvé*, dit-il, *des Philosophes qui, en avouant d'un côté qu'il y a des Dieux, nioient de l'autre que les Dieux eussent fait le monde?* Oui, répondrons-nous: mais ces Philosophes ne reconnoissoient point que les Dieux fussent *la plus ancienne de toutes les choses*, & ils ne donnoient point pour raison de cette *ancienneté*, l'avantage de *n'avoir point été faits*. Dans l'opinion de Thalès est renfermé ce raisonnement: *Dieu est la plus ancienne de toutes les choses*; & la raison de cela, c'est *qu'il n'a point été fait*. Donc toute autre chose que Dieu est moins *ancienne* que lui, & si elle est moins *ancienne*, elle doit avoir été faite, autrement elle seroit aussi *ancienne* que Dieu: ce qui con-

tredit le principe & la raiſon du Philoſophe. Mais ſi toute autre choſe que Dieu a été faite, il faut néceſſairement qu'elle ſoit l'ouvrage de celui qui n'a point été fait ; car rien de ce qui a été fait n'ayant pû ſe faire ſoi-même, il doit y avoir une cauſe extérieure qui ait fait tout ce qui a été fait; mais quelle autre cauſe peut-on aſſigner ſinon l'Etre qui n'a point été fait, ſinon Dieu ſeul ? Nous trouvons ce même raiſonnement développé en d'autres termes dans les Remarques de M. l'Abbé Joly, ſur le Dictionnaire de Bayle (Article *Thalès.*)

Bayle n'eſt pas plus heureux dans l'explication qu'il donne du ſyſtême d'Anaximène. Il trouve encore à redire au témoignage de Cicéron, (Livre 1. de la Nature des Dieux) ſur la doctrine de ce Philoſophe. *Anaximène*, dit Cicéron, *établit que l'air eſt Dieu.* Bayle

nie cette propoſition de fait, & il s'en rapporte à ſaint Auguſtin qui, dans ſon VIII. Livre de la Cité de Dieu, dit ſimplement que, ſelon Anaximène, *les Dieux devoient à l'Air leur exiſtence.* Voilà une choſe remarquable. Notre Cenſeur écoute ſaint Auguſtin dans un endroit, ſans ſonger qu'ailleurs il affirme très-clairement la même choſe que Cicéron, c'eſt-à-dire que l'*Air* étoit le Dieu d'Anaximène. Liſez la Lettre du ſaint Docteur à Dioſcore; liſez le Chapitre VI. du dixième Livre de ſes Confeſſions: *Interrogavi*, dit-il, *auras flabiles, & inquit univerſus aër cum incolis ſuis, fallitur Anaximenes, non ſum Deus.* S'il y avoit donc quelque obſcurité dans le texte de la Cité de Dieu, il falloit la lever par l'énoncé des deux autres Livres que nous venons de citer; & d'ailleurs il n'étoit point permis d'oublier qu'en cette

matière le témoignage de Cicéron avoit des droits de préférence très-marqués. Mais Cicéron, reprend Bayle, fait dire à Anaximène que l'*Air est Dieu, qu'il a été engendré, que c'est un Etre immense & infini.* Qu'est-ce que cela signifie ? Si cet Etre est *immense & infini*, il ne doit donc pas avoir été *engendré*, il doit être *éternel & improduit.*

On a ici une preuve du peu d'attention que ce Censeur donnoit à ses lectures. Il blâme Cicéron de faire le systême d'Anaximène contradictoire & inconséquent; or Cicéron, dans ce même endroit du premier Livre de la Nature des Dieux, réfute le Philosophe Grec par ses inconséquences. Si le Dieu d'Anaximène, dit-il, est *engendré*, comment ne périra-t-il pas ? ce qui est la même chose que s'il avoit dit, comment ce Dieu peut-il être *infini ?* Il ne fal-

loit donc pas accuſer Cicéron d'expoſer mal le ſyſtême ; mais il falloit apprendre de Cicéron que le ſyſtême étoit mal conſtruit. Tout ceci au reſte a été bien vû & bien expliqué par Voſſius, dans le *Chap. 84 de ſon ſecond Livre ſur l'Origine de l'Idolatrie*. Ce Sçavant ne ſongeoit qu'à inſtruire ſes Lecteurs ; il n'avoit pas en vuë de faire Anaximène *Spinoſiſte*, ni de diſſerter, en Sceptique, ſur l'ame humaine, ſur l'étenduë ; c'eſt à quoi ſe terminent les diſcuſſions de Bayle.

Sur la fin de l'Article qui concerne Diogène d'Apollonie, Bayle dit qu'il croit que Diogène Laërce ſe trompe en attribuant la doctrine du vuide infini à ce Philoſophe (Diogène d'Apollonie.) *J'aime mieux ſuivre Plutarque*, continue notre Critique, *qui aſſure que tous les Phyſiciens, depuis Thalès juſqu'à Platon, rejetterent le vuide.* Voilà ce que c'eſt encore que de ne pas

lire comme il faut les Auteurs. Plutarque diſtingue trois ſortes de Philoſophes. Les uns, qu'il appelle Phyſiciens ou Obſervateurs de la Nature, n'admirent point de vuide, leur règne dura depuis Thalès juſqu'à Platon. D'autres, tels que Leucippe, Démocrite, Démètrius, Métrodore, Epicure, admirent les Atomes & un vuide infini ; or, parmi ces Philoſophes, Leucippe, Démocrite & Métrodore ſont antérieurs à Platon. La dernière claſſe enfin fut celle des Stoïciens, qui ne vouloient admettre de vuide que dans les eſpaces hors du monde.

Nous ne voulons pas tenir compte d'une foule de mépriſes, d'incongruités, de contradictions, de méchancetés dont Bayle parſeme ſes Notices ſur les Philoſophes ; nous n'indiquons que les traits ſuivans.

Page 106 (3e Vol.) à l'occaſion

du Matérialiſme de quelques anciens Grecs, il cherche à obſcurcir l'évidence même : Peut-on, *dit-il*, ſe fier à la clarté des idées ? Cette queſtion eſt, pour ainſi dire, une des pierres d'attente qu'il poſe pour conſtruire l'édifice du Pyrrhoniſme. Il dégrade la raiſon, ſous prétexte de l'humilier ; afin que cette lumière étant ôtée à l'homme, il ne puiſſe plus ni ſe décider ſur les choſes purement naturelles, ni diſtinguer ou apprécier les motifs de crédibilité qui le conduiroient aux vérités éternelles. C'eſt l'artifice qui règne dans tout le gros Dictionnaire, & dans cette nouvelle Analyſe : artifice qui fait dire très-judicieuſement à M. De Chauffepié, dans ſon nouveau Dictionnaire, (Article *Manichéens*) que Bayle *ſe mocque* également de la raiſon & de la Religion. Nous aurons peut-être occaſion de traiter ailleurs ce point important. Nous

pouvons assurer par avance que, quand on a bien senti la fausseté, & la foiblesse de ce principe, qui sert comme de base à la doctrine de Bayle, on s'étonne qu'il y ait tant de Lecteurs, qui se soient laissés duper par ce faux Philosophe.

Pag. 230, il est question d'Arcésilas, qui commettoit des impuretés si étranges, que Bayle lui-même & le faiseur d'Analyse sont obligés de les exprimer en Latin. Croiroit-on après cela que notre Censeur décide qu'Arcésilas *vivoit bien*; que *ses dogmes tendoient au renversement de tous les préceptes de la morale*, & qu'il ne laissoit pas de la *pratiquer?* On ne peut sauver la contradiction qu'en soutenant que les impuretés abominables de ce personnage n'étoient pas opposées aux bonnes mœurs. Bayle, tout cynique qu'il est, oseroit-il bien défendre cette Thèse?

Mais enfin qu'Arcéſilas ait *penſé mal & vécu bien*, qu'en conclura notre Critique ? Le voici, & c'eſt une des obſervations auſquelles il donne le plus d'étenduë, auſquelles il revient le plus ſouvent. Selon lui, le vrai principe de nos mœurs n'eſt point dans les jugemens ſpéculatifs que nous formons de la nature des choſes ; *il n'eſt rien de plus ordinaire*, par exemple, *que des Chrétiens orthodoxes qui vivent mal, & des libertins d'eſprit qui vivent bien.* Cette doctrine reparoît au 4^e^ Volume (p. 56.) Après avoir fait l'éloge de Carnéade, qui ſe *conduiſoit*, dit-on, *ſelon la juſtice, quoique ſes raiſonnemens fuſſent pour l'injuſtice*; Bayle ajoûte, *tout le monde en eſt logé-là ; on ne vit pas ſelon ſes principes.* Sur quoi nous obſervons d'abord que cette dernière propoſition, priſe dans ſa généralité, eſt bien fauſſe : il y a des

Chrétiens

Chrétiens orthodoxes qui vivent ſelon les principes de leur foi, & il y a des *libertins d'eſprit* qui ſont auſſi libertins de conduite. Mais ce qu'il faut dire une bonne fois à Bayle & à ſes partiſans, c'eſt que les *Chrétiens orthodoxes* qui vivent mal, ont du moins en eux un principe de remords, une ſource de réſipiſcence, une voix qui peut les rappeller, un frein capable de les arrêter : au lieu que les *libertins d'eſprit* ne peuvent être portés à bien vivre que par une eſpèce de hazard ou par le caprice : deux régles très-ſujettes à manquer leur effet ; & s'il arrive que ces *libertins d'eſprit* viennent à ceſſer de *bien vivre* ; qu'eſt-ce qui les rappellera aux bonnes mœurs ? qu'eſt-ce qui les arrêtera dans la route du libertinage de conduite ? On a cent fois preſſé cet argument contre Bayle ; on s'en eſt ſervi pour mon-

trer qu'une Religion, même fausse, est encore préférable à l'Athéisme ; celle-là du moins, a-t-on dit, retient quelquefois ses sectateurs, elle les empêche de temps en temps d'écouter la voix des passions ; mais l'Athéisme rompt tous les liens de la crainte & de l'espérance ; un Athée, vivant selon ses principes & assuré de l'impunité extérieure, doit être un monstre : un Athée, ne vivant pas selon ses principes, est ou un imbécille, ou un homme sans conséquence ; parce que son exemple, bien-loin de pouvoir servir à personne, doit être réfuté, dans la concurrence des passions.

Il y auroit encore à remarquer, 1° que Bayle n'a point entendu l'endroit où Cicéron explique le systême de Xénophane. M. l'Abbé d'Olivet démontre ce point dans ses Remarques sur la Théologie des Philosophes Grecs. 2° Que

notre Critique compare très-indécemment & très-fauſſement la doctrine du P. Mallebranche ſur les idées, avec celle de Démocrite, qui *ne connoiſſoit de Dieu que le nom*. C'eſt encore ce qu'on peut juſtifier par les Remarques du célèbre Académicien, que nous venons de nommer. 3° Que l'Article (Averroës,) dans le Dictionnaire & dans l'Analyſe, eſt extrêmement défectueux, comme le prouve évidemment M. Freind, dans ſon *Hiſtoire de la Médecine*. Bayle voudroit faire croire qu'Averroës étoit un impie, qui tenoit la *mortalité de l'ame : je ne chercherai pas à deviner*, reprend M. Freind, *pourquoi il ſe plaît ſi fort à attribuer cette opinion à Averroës. Obſervons ſeulement que s'il avoit cité l'Auteur lui-même, au lieu de citer des Compilateurs, il auroit jugé tout autrement de ſes idées :*

car dans une Dissertation, Averroës affirme que l'ame n'est pas matérielle, & dans une autre qu'elle est immortelle. 4° Qu'on reproche très-justement à Bayle l'éloge qu'il fait d'une idée de Pomponace. Ce Philosophe disoit que *plusieurs Saints ne croient pas l'immortalité de l'ame*; & parmi ces Saints, il mettoit *Simonide, Homère, Hippocrate, Galien, Sénèque &c.* Etoit-il bien nécessaire que l'Auteur du Dictionnaire appellât toute cette folie, ou cette impiété *une pensée raisonnable?* Voyez ce que M. l'Abbé Joly observe à ce sujet dans ses Remarques, & comment il s'appuie d'une judicieuse Critique faite par les Journalistes de Leipsic en Mars 1736. Mais c'en est assez sur ce premier Article: le second sera moins étendu, parce que les bornes de ces Mémoires nous avertissent de finir.

II.

Partialité de Bayle, dans le compte qu'il rend des ſentimens de quelques Peres de l'Egliſe.

Cette matière a déja mérité l'attention de quelques Sçavans. Il y a environ 20 ans qu'on entreprit, dans nos Mémoires, une eſpèce de juſtification ſuivie des Pères de l'Egliſe calomniés par Bayle. Pluſieurs Diſſertations parurent ſur ce ſujet. S. Auguſtin, S. Baſile, S. Chryſoſtôme, Tertullien, Lactance, Arnobe &c. y étoient pleinement vengés de l'injure que leur fait le Dictionnaire. On peut revoir les Journaux de 1735. 1736. 1737. 1738. Cette route, une fois ouverte, auroit dû n'être abandonnée qu'après l'examen complet de tout ce que Bayle a écrit contre les Pères : peut-être qu'à l'occaſion de cette nouvelle *Analyſe*

quelque Ecrivain zélé reprendra le fil de ces Apologies. Nous osons dire qu'en bien des endroits cette tâche n'est pas difficile. Voici des exemples.

I. Lactance soûtenoit contre Leucippe que, si les Atomes avoient des crochets & des angles, ils devoient être divisibles, & par conséquent visibles : car, ajoûtoit-il, *ce qui peut être coupé & divisé, peut aussi être vû & manié*. Sur quoi Bayle prétend *qu'on se mocqueroit aujourd'hui* d'un pareil faiseur d'objections ; mais nous ne voyons pas encore clairement qui pourroit *s'en mocquer*. Lactance ne parle en cet endroit que de la possibilité des choses. * S'il y a

---

* Il est vrai que plus haut Lactance dit : *Quis vidit*, *quis audivit* &c. Mais le progrès de la dispute, qui se termine toute à la simple *possibilité*, fait bien voir que cet Auteur reprend, dans les

des corpuſcules qui puiſſent être diviſés par l'opération de quelque puiſſance animée, il eſt manifeſte que cette puiſſance pourra *voir* auſſi ces corpuſcules & les *manier*. Mais, reprend le Critique, *il y a néceſſairement une infinité de corpuſcules qui ne ſont jamais diviſés, & cela ſuffit pour rendre nulles les objections de Lactance :* point du tout aſſurément, puiſqu'il s'agit de la diviſibilité, & non de la diviſion actuelle.

3°. II. Le Philoſophe Anaxagore abandonna ſes terres à la merci des beſtiaux, pour s'appliquer uniquement à l'Aſtronomie & à la Phyſique. Ce fait donne occaſion à Bayle de critiquer S. Jean Chryſoſtôme : avec quel ſuccès ? nous en faiſons juge le Lecteur. *Je ſuis ſurpris*, dit

---

Atomes de Leucippe, la propriété que celui-ci leur donnoit d'être totalement *indiviſibles* & *inviſibles*.

notre Ariſtarque, *que S. Chryſoſtôme ait blâmé ce noble deſintéreſſement, & qu'il l'ait traité de* folie *& de* bêtiſe. *N'eſt-ce pas rendre la pareille aux Gentils qui traitoient de fous & de ſtupides tous les Chrétiens qui renonçoient à leurs patrimoines pour ſe retirer dans des ſolitudes? C'eſt ainſi qu'on trouve du bien ou du mal par-tout, ſelon qu'on eſt rempli de préjugés.* Remarquons, avant tout, que ſaint Chryſoſtôme ne parle point du Philoſophe Anaxagore. Enſuite écoutons-le dans ſa 7e Homélie ſur les Actes des Apôtres. Les premiers fidèles, *dit-il*, diſtribuoient leurs biens aux pauvres, ſelon les beſoins d'un chacun: *ce qui n'étoit pas une choſe vaine, comme l'action des Philoſophes dont les uns quittoient leurs terres, les autres jettoient beaucoup d'or à la mer. Or ceci,* ajoûte le S. Docteur, *n'étoit pas un mépris des richeſſes, mais une*

FOLIE *& une* SOTISE. D'ailleurs * *le démon a toujours pris à tâche de calomnier les Créatures de Dieu, comme s'il n'étoit pas possible de faire un bon usage de l'argent.* On voit que la pensée du S. Evêque est très-belle. Les Philosophes abandonnoient leurs terres & leur or sans motif raisonnable, bien loin d'être portés à cette action par des raisons aussi sublimes que celles des Chrétiens qui se retiroient dans les déserts. Le renoncement des Philosophes n'étoit pas non plus comparable, pour le mérite & pour la générosité, aux distributions que les premiers fidèles faisoient de leurs biens, soulageant les pauvres, & ne permettant pas qu'aucun d'eux manquât du nécessaire. S. Chry-

* Il y a, selon le Grec : *Car le Démon &c.* ce qui feroit regarder aussi cette *folie* & cette *sotise* comme un effet de l'opération du Démon.

ſoſtôme ajoûte en même temps un mot contre les Manichéens de ſon temps, qui *calomnioient* les Créatures de Dieu; l'or, l'argent, les poſſeſſions : calomnie qui ne pouvoit être qu'un effet des artifices du Démon. Demandons préſentement ſi l'on peut dire que le *préjugé* ait fait parler le S. Docteur, ou qu'il ait voulu *rendre la pareille* aux Gentils qui ſe mocquoient de la Philoſophie toute céleſte des Chrétiens ?

III. Bayle dit qu'il » ne ſçait à » quoi penſoit Tatien, lorſqu'il » s'eſt aviſé d'alléguer aux Athé- » niens l'exemple de Diagoras pour » s'en prévaloir en faveur du Chriſ- » tianiſme. *Vous avez puni*, leur » dit-il, *un homme qui avoit pro-* » *fané vos myſtères, & quoique* » *vous liſiez ſes Livres, vous ne* » *laiſſez pas de nous haïr*. Je dou- » te, reprend notre Critique, qu'un » bon Rhétoricien eût raiſonné de

» la ſorte. Le but de Tatien eſt » de faire voir que la haine des » Gentils pour les Chrétiens étoit » injuſte, &, pour le prouver, il » allégue deux choſes; l'une qu'on » avoit puni le profane Diagoras, » l'autre qu'on liſoit ſes Livres. Il » me ſemble qu'il n'y avoit pas » trop d'adreſſe à rappeller le ſou- » venir de l'ancienne ſévérité des » Athéniens contre ceux qui s'é- » toient mocqués de la Religion » des Grecs, comme les Chrétiens » s'en mocquoient. D'ailleurs Ta- » tien ne voyoit-il pas qu'il étoit » facile de lui répondre : *Quand on » vous aura châtiés, comme l'on » châtia Diagoras, on traitera vos » Livres comme l'on traite les ſiens; » il y aura des curieux qui conſer- » veront vos écrits*, &c. « Nous n'altérons point l'objection du Critique, puiſque nous la tranſcrivons en entier. Mais ſur quoi eſt-elle fondée? Sur une lecture maligne

ou superficielle du Texte de Tatien. Il faut le lire de suite dans l'ouvrage même, & voici le sens véritable qu'on en tire. » O Grecs ! » vous êtes injustes à notre égard : » vous ne condamnez point les vo- » leurs sur un simple soupçon ; vous » attendez que la vérité soit bien » connue : quand il est question de » nous, c'est le contraire ; vous » nous haïssez sans avoir examiné » notre doctrine, vous vous con- » tentez des mauvais bruits qui » courent contre nous. *Diagoras* » *étoit un Citoyen d'Athènes : mais* » *il osa divulguer les mystères re-* » *ligieux de sa Patrie, & vous le* » *punîtes*, après une entiére con- » viction : aujourd'hui *vous lisez* » *les Livres (Phrygiens) de cet* » *impie, & vous nous haïssez :* « c'est-à-dire, vous en prenez occasion de nous haïr. Tatien veut faire entendre que les Grecs lisoient ces Livres pleins d'irréligion, pour re-

procher les mêmes excès aux Chrétiens, & pour les *haïr* ſans avoir vérifié la conformité ou l'identité de doctrine. Nous ſçavons que, dans la derniére édition de Tatien, laquelle eſt jointe à celle de S. Juſtin & d'Athénagore, on inſinue en note qu'il faudroit lire τετιμήκατε *honoraſtis*, au lieu de τετιμωρήκατε *puniviſtis* : ce qui feroit dire à Tatien que les Grecs ont *honoré* Diagoras qui étoit un impie, & qu'ils haïſſent les Chrétiens qui ſont des hommes vertueux : mais nous croyons cette correction plus ingénieuſe que néceſſaire.

Nous avertiſſons en finiſſant, 1° qu'au 3e Tome de cette Analyſe (p. 371.) Bayle fait une mauvaiſe objection à Tertullien, & qu'on trouvera la réponſe dans nos Mémoires de Novembre 1737. (Art. CXVII.) 2° Qu'au 4e Tome de

cette même Analyse, le même Censeur traite très-mal & très-injustement un Discours de S. Basile; & qu'on peut voir la réparation de l'injustice dans les mêmes Mémoires de Novembre 1737, (Art. CXIV.) Il nous reste deux points à traiter, celui du Pyrrhonisme & celui du Manichéisme: articles détestables, mais capitaux dans la doctrine de Bayle & dans l'Analyse qu'on nous donne: ce sera la matiére d'un autre extrait.

ARTICLE LV.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE Royale des Sciences, année 1750; avec les Mémoires de Mathématique & de Physique, pour la même année; tirés des Registres de cette Académie. Vol. in-4°. *pages 621.*

A Paris, de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LIV.

L'Histoire de cette Académie remplit exactement un tiers du Volume que nous annonçons : les Mémoires des Académiciens en occupent les deux autres tiers. Dans nos Extraits, nous rendrons d'abord compte de ces Mémoires.

Expériences sur quelques effets de la poudre à canon, par M. Du Hamel. Le résultat de ces expériences qu'il n'est pas possible d'abréger, est 1° Que la poudre, dans son explosion, produit un fluide élastique, dont le volume égale 244 fois le volume de la poudre : 2° Qu'étant retenu dans un espace pareil à celui qu'occupoit la poudre, ce fluide agit avec une force 244 fois supérieure au poids de l'athmosphère. 3° Que la chaleur de l'inflammation augmente l'élasticité de ce fluide à un degré qui

en rend la preſſion 244000 fois égale au poids de l'athmoſphère. Ce fluide n'eſt-il que de l'air, comme l'a penſé M. Varignon ? Sont-ce des vapeurs, cómme le ſoupçonne M. l'Abbé Nollet ? C'eſt un problême que M. Du Hamel abandonne à la ſagacité de nos Phyſiciens.

Sur les élémens de la Théorie du Soleil, premier Mémoire, par M. l'Abbé De la Caille. Il y a longtemps que nos Aſtronomes s'occupent de cette Théorie : pour la ſaiſir, ils ſe ſont d'abord aidés des anciennes obſervations. Aujourd'hui ils ſe paſſent de ce ſecours, ils ont plus de confiance dans leurs propres obſervations, dont la ſuite s'augmente & dont la pratique ſe perfectionne de plus en plus. Tout dépend ici de la connoiſſance qu'on peut avoir de l'orbite, & du mouvement de la terre, ou plutôt c'eſt cette connoiſſance qu'on s'efforce d'atteindre avec la plus grande pré-

cision possible. Le mouvement du Soleil n'est guères qu'apparent : l'observation de ce mouvement apparent sert à déterminer le mouvement réel de la terre. M. l'Abbé De la Caille a employé dix-huit mois à observer cet astre, à calculer les élémens de sa Théorie. » J'en ai fait, *dit-il*, le calcul en » deux manières, l'une en supposant le systême physique qu'on » peut regarder comme universellement reçu maintenant ; c'est le » sujet de ce Mémoire : l'autre manière consiste à chercher quelques-uns des élémens par un calcul plus indépendant de tout systême physique, ce sera le sujet » du second Mémoire. «

Comme les distances moyennes du Soleil à la terre, & la ligne des apsides sont les circonstances les plus favorables pour les observations où l'on cherche à déterminer la figure & la position de l'or-

bite ſolaire, le ſçavant Académicien n'a pas manqué de les choiſir. Par l'extrait qu'il donne ici de ſon travail; on verra qu'il a obſervé, pendant pluſieurs jours conſécutifs, & qu'il a toujours comparé le Soleil à la même étoile. Dans ſon calcul, il n'a négligé ni la petite irrégularité qui, dans le ſyſtême Newtonien de la peſanteur, affecte la terre, quand la Lune exerce ſon action ſur cette planète; * ni la nutation de l'axe de la terre qui jette dans l'obliquité de l'écliptique, un décroiſſement uniforme. On doit même remarquer qu'en 1749, année de ſes obſervations, la déviation qui naît de cette nutation, approchoit du terme où elle eſt la plus grande. Dans ſes obſervations & dans ſes calculs, M. l'Abbé De la Caille a porté le ſcrupule

* Dans ſon ſecond Mémoire, l'Auteur prouve, par ſes Obſervations, que *l'effet de l'équation lunaire eſt aſſez ſenſible.*

jufqu'à tenir compte des fractions de fecondes, quand il y étoit invité par la délicateffe des recherches. Malgré ces extrêmes attentions, il ne fe flatte pas d'avoir faifi la vraie longitude du Soleil à moins de 10 ou 12 fecondes près : & comme une erreur de cette quantité eft poffible dans les deux fens oppofés, l'Auteur avertit qu'on ne doit pas être furpris de trouver quelquefois 20 fecondes de différence entre l'obfervation & le calcul.

Au refte la méthode qu'à fuivie M. l'Abbé De la Caille eft la plus sûre & la plus *expéditive* : il a moins vifé à l'élégance qu'à la facilité qui, en fait de méthode, eft toujours préférable. Dans ce Mémoire, où l'exactitude eft pouffée plus loin qu'on n'avoit encore fait, il y a deux chofes que les Aftronomes ne manqueront pas d'obferver ; la premiére eft, que

l'apogée du Sòleil est ici plus avancé de 10 à 12 minutes que dans les tables de Mrs Cassini & Halley; la deuxiéme, que » l'époque » de la longitude moyenne du So» leil déduite des calculs que con» tient ce Mémoire, donne le lieu » du Soleil plus avancé de 11 se» condes que dans les tables de M. » Cassini; de 36 secondes que dans » les tables de M. Halley, & de » 25 secondes que dans celles de » M. Flamstéed. Cette différence » considérable, *ajoûte M. l'Abbé » De la Caille*, ne doit pas ren» dre suspects les élémens que j'ai » trouvés, ni ceux de ces illustres » Astronomes; car j'espere démon» trer évidemment, dans le Mé» moire qui suivra celui-ci, que la » principale raison en est que la » grandeur de l'année solaire * est à

* Du second Mémoire de M. L. De la C., qui est aussi dans ce Volume, il

» présent plus petite que celle qui » a été employée par ces Astro- » nomes, &c. «

De la connoissance des Pierres précieuses, par M. Daubenton. Les Pierres forment une branche de commerce si considérable, qu'on en a toujours plus étudié la valeur extrinséque que les qualités spécifiques. On en a multiplié les noms & les espèces, plutôt selon l'intérêt ou le caprice des Joailliers & des Lapidaires, que selon les différences de ces minéraux. De-là vient, *dit M. Daubenton*, que dans les Livres il y a beaucoup plus d'espèces qu'on n'en trouve dans la nature. Toutes ces fausses multiplications d'espèces ont causé, dans cette matière, l'équivoque des noms & la confusion des choses. Dans ce

---

résulte que la grandeur de l'année solaire moyenne n'est à présent que d'environ 365 jours, 5h 48' 40''.

Mémoire, on s'eſt propoſé de lever ces équivoques, & de bannir cette confuſion.

Les expériences que M. Daubenton a tentées, l'ont convaincu que la dureté des Pierres précieuſes, leur peſanteur, leur poli & la plûpart de leurs autres propriétés ne fourniſſent point de limites aſſez diſtinctes pour en former une échelle graduée, où les différentes claſſes de ces Pierres puiſſent ſe ranger dans un ordre méthodique. La tranſparence & l'opacité ſont deux extrêmes où l'on peut attacher les eſpèces les plus éloignées : entre ces deux termes, il y a aſſez de nuances pour placer les eſpèces intermédiaires ; mais comment en faire la diſtribution avec une exactitude qui lève tous les inconvéniens dont ſe plaint notre célèbre Naturaliſte ? Toutes les tentatives l'ont ramené à la couleur de ces Pierres, comme au ſeul moyen que

la nature lui préſentoit pour fixer avec *évidence & avec certitude* leurs différences propres, aſſigner leurs rangs, & diſcerner leurs eſpèces.

La difficulté étoit de trouver un terme de comparaiſon, où toutes les nuances de couleurs ſe rangeaſſent dans un ordre naturellement invariable. Le Priſme eſt le ſeul inſtrument qui ait la vertu de diviſer & d'analyſer, de ſouſtraire & de multiplier, de fortifier & d'affoiblir les couleurs en proportion des diſtances où le ſpectre, au ſortir du priſme, va tomber & s'étendre ſur le plan qu'on deſtine à le recevoir. Entre les mains de M. Daubenton, ce priſme eſt devenu le *croamètre* des Pierres précieuſes, c'eſt-à-dire une régle infaillible, une échelle invariable, dont les degrés correſpondent à toutes les nuances que la nature met entre les couleurs des Pierres. A la fenêtre d'une

chambre obſcure on fait deux petits trous dans le volet, leur diamètre n'eſt que de 2 ou 3 lignes, & une diſtance d'un pied les ſépare : l'un tranſmet les rayons qui, après avoir traverſé le priſme, vont, à la diſtance qu'on veut, étaler leurs couleurs, ou le ſpectre qu'elles forment ; l'autre tranſmet à la même diſtance, les rayons du Soleil ſur un cryſtal placé vis-à-vis de la Pierre dont on veut déterminer la couleur. On augmente ou l'on diminue les diſtances, juſqu'à ce que les couleurs du criſtal & celles du priſme ſoient au même ton ; par ce moyen on a les degrés néceſſaires pour la conſtruction de l'*échelle*, & l'on en détermine le rapport conſtant pour tous les lieux où l'on voudra faire le même uſage de cette échelle graduée. Si, dans quelques eſpèces de Pierres, les couleurs ſont rapprochées & mêlées, on expoſe deux ſpectres ſolaires de

de façon que l'extrémité ſupérieure de l'un anticipe ſur l'extrémité inférieure de l'autre.

Pour bien entendre cette ingénieuſe invention & en ſaiſir le jeu méchanique, il faut recourir au Mémoire même. Quelque aiſés, quelque sûrs que ſoient ces procédés, nous doutons que les Artiſtes, pour en adopter la nouveauté, quittent leur routine groſſière dont ils ne ſont pas mécontens : dans le terme de comparaiſon qu'on leur préſente comme une commodité, ils ne trouveront qu'un ſurcroît d'embarras. D'ailleurs entre les Pierres, ce n'eſt pas toujours la couleur qui décide du prix & du mérite : or le Négociant ne s'embarraſſe des teintes qu'autant qu'elles influent dans la valeur courante de ſa marchandiſe. Nous répétons néanmoins que la méthode de M. Daubenton eſt auſſi utile qu'agréable & curieuſe. Elle mérite à

tous égards de prévaloir ſur les routines dont le propre eſt de ne rien apprendre, & de tromper ſouvent ceux qui s'y livrent.

Mémoire ſur la conduite des eaux, par M. De Parcieux. Juſqu'ici on a ſuppoſé que, pour conduire l'eau à ſa deſtination, il ſuffiſoit, dans la diſpoſition des tuyaux, d'élever le point du départ, & de baiſſer le point d'arrivée. Quand, malgré cette précaution, l'eau ne s'eſt pas rendue à ſon terme, on s'eſt contenté de donner plus de hauteur à l'orifice du départ, ſans rechercher davantage la nature des obſtacles que l'eau n'avoit pû vaincre. Chargé par l'Académie d'examiner un phénomène de cette eſpèce, M. De Parcieux s'eſt ſouvenu d'une obſervation de M. Couplet, ſçavoir que l'air, cantonné dans les tuyaux, s'oppoſoit ſouvent au cours des eaux. Cette idée, étendue & approfondie dans le Mé-

moire que nous abrégeons, démontre clairement un vice qu'on ne ſoupçonnoit pas dans les conduites, & dont M. D. P. enſeigne le remède auſſi ſûr que facile.

Il n'eſt pas poſſible que les tuyaux ſoient placés dans une poſition parfaitement horizontale, les ouvriers ne ſont jamais aſſez attentifs pour la leur aſſurer. Souvent les terres s'affaiſſent, forment des courbures dans les tuyaux; & ces courbures en font comme autant de ſyphons joints enſemble. Or voici ce que la raiſon & l'expérience nous apprennent ſur ce point de Phyſique. Dans les ſyphons verticaux l'eau ne monte qu'en rempliſſant toute leur capacité, elle en chaſſe par conſéquent l'air qui l'occupoit, & le force à ſe retirer dans la partie ſupérieure de la courbure, & dans le ſyphon deſcendant, où l'eau continue de le ſuivre, & partage avec lui l'eſpace

dont il s'étoit emparé. De-là elle remonte dans un nouveau ſyphon, dont elle remplit encore tout le diamètre. Ainſi l'air qui avoit partagé avec elle la capacité du ſyphon deſcendant, ſe trouve intercepté entre deux ſyphons montans qui ne lui permettent aucune iſſuë. C'eſt en ſe cantonnant dans ces portions des conduites, qu'il devient un obſtacle au cours des eaux, ſurtout quand il vient à être dilaté par la chaleur des ſaiſons, ou autrement; auſſi eſt-ce principalement en été que tariſſent les fontaines qui répondent aux pompes de Paris.

Dans la rue S. Jacques, ce phénomène ſe préſente tous les ans: pendant la plus grande partie de l'été, l'eau de la fontaine des Carmelites ne peut ſe rendre au réſervoir des Dames de la Viſitation. Pour remédier à des inconvéniens ſi fâcheux, juſqu'ici on n'a fait

qu'augmenter la charge ou la hauteur des eaux aux points de départ ; en même temps on fortifie les tuyaux pour qu'ils puiſſent la ſoûtenir ſans crever. Les précautions que preſcrit M. De Parcieux, pour prévenir ces obſtructions dans les conduites, ſont plus ſimples, plus aiſées & moins diſpendieuſes. Il ordonne 1° qu'on poſe les conduites de façon qu'elles aillent toujours un peu en montant & en deſcendant alternativement ; 2° qu'on mette des robinets de décharge à tous les endroits bas, & des ventouſes à tous les endroits élevés. Il conſeille encore de donner aux tuyaux de petit diamètre, des pentes plus ſenſibles, & lorſqu'on fait des conduites neuves, ſur-tout en plomb, de battre bien la terre du fond de la tranchée, & de la dreſſer à la régle ſelon les pentes & contre-pentes qu'on jugeroit à propos de leur donner.

Les expériences qu'il a exposées aux yeux de l'Académie, ont vérifié tous ses principes : on doit regretter de ne les avoir pas connus qnand on a placé la pompe du Pont Notre-Dame. Son Mémoire est singulièrement relatif à cet objet.

Suite des expériences & des observations faites en différents endroits de l'Italie, par M. l'Abbé Nollet. Article VIII^e, *Oiseaux rares ou singulièrement conformés. Insectes lumineux*. Voici ce qui nous a paru de plus singulier dans cet Article. L'Italie a, comme la France, ses Vers luisans que M. l'Abbé Nollet appelle des *lumières rampantes*; elle a de plus d'autres insectes lumineux, dont l'éclat étincelle au milieu de l'air & dans le sein des eaux. Les uns sont de petits animaux qui se montrent dès que les premières chaleurs de l'été se font sentir ; ils sont *lumineux par élancemens*, & chaque coup de lumière

comme inſtantané & très-vif, repréſente aſſez bien une étoile qui ſcintille. Leur troupe ſemble diviſée en pluſieurs eſſains; l'air brille des feux de ceux qui s'élevent dans ſa ſphère; la terre eſt *parſemée* des étincelles, dont la couvrent ceux qui voltigent ſur ſa ſurface, ou qui ſe repoſent ſur l'herbe.

Ces inſectes, ſelon M. l'Abbé Nollet, ſont de vrais ſcarabées oblongs, & un peu moins gros que les abeilles. C'eſt dans leurs entrailles qu'eſt renfermée la matière du phoſphore qui les rend lumineux. Sa lumière ſe répand ſur les endroits où on l'étend, quand on écraſe l'animal. Avec un ſeul de ces inſectes, la nuit on voit *très-diſtinctement l'heure qu'il eſt à une montre de poche.* C'eſt aux autres inſectes, dont parle M. l'Abbé Nollet, qu'il faut attribüer la lumière qui, pendant certains temps de l'année, étincelle dans la mer,

ſous la rame des matelots, ou ſur la trace des vaiſſeaux. Quelque connu que fût ce Phénomène, ſa cauſe n'en étoit pas moins ignorée. Notre Académicien ſe flattoit de l'avoir trouvée ; mais en la publiant, il apprit qu'un Docteur en Médecine (M. Vianelli) avoit depuis peu propoſé cette opinion : le Mémoire de ſon généreux rival ſervira de titre à ce Docteur, pour prouver que, dans cette commune découverte, il doit jouir de l'avantage qu'on ne peut refuſer à l'antériorité. Ainſi ce n'eſt point la mer qui eſt lumineuſe ; ce ſont des inſectes qui vivent dans ſon ſein, ou qui s'attachent aux herbes & aux autres matières flottantes ſur la ſurface des eaux.

Dans l'Article VII. de ſon Mémoire, ſur *les ſources d'eau ſoufrées*, & ſur *les vapeurs dangereuſes*, M. l'Abbé Nollet, qui a examiné en habile Phyſicien tout

ces phénomènes curieux, diſſipe bien des préjugés populaires : préjugés qu'on voit règner ſur-tout dans les cantons que ces *ſources* arroſent, & que ces *vapeurs* couvrent. Mais c'eſt particulièrement auprès de Naples, que l'Auteur a déployé toute ſa ſagacité pour découvrir les qualités de la vapeur qui a rendu la grotte du chien ſi fameuſe. De ſes eſſais & de ſes recherches, il réſulte que les animaux expoſés à cette vapeur *périſſent* en la reſpirant, *non comme empoiſonnés, mais ſeulement comme noyés dans un fluide incapable de ſuppléer à l'air qui leur manque ; & qu'il en eſt de même du flambeau allumé.* Notre Académicien ne croit pas que les autres *Mephitis* d'Italie, dont parlent les relations, ſoient des exhalaiſons plus peſtilentes ou plus dangereuſes.

Tout le VIII[e] Article, ſur *les*

volcans ; *minières de soufre & d'alun*, est rempli de descriptions & de détails très-curieux, de recherches profondes & de solides conjectures. Le Vésuve sur-tout & la *Solfatare* (minière de soufre & d'alun, près de Pouzzol) en ont fourni la matière à M. l'Abbé Nollet. Le zéle de la Physique allumoit dans son ame une curiosité intrépide quand il visitoit ces contrées, où la nature offre des spectacles si singuliers. Ne pouvant suivre l'Auteur dans toutes ces expositions, nous transcrivons seulement l'idée sommaire qu'il nous donne du Vésuve.

» On peut, *dit-il*, considérer le » bassin du Vésuve comme une » vaste chaudière en partie pleine » de matières fusibles, mais pour- » tant difficiles à liquéfier, sous les- » quelles agit un grand feu qui a » déja non-seulement fondu, mais » même enflammé ce qui est exposé

» le plus directement, & de plus » près à son action. La superficie, » trop loin du foyer, & toujours » exposée à l'air & à ses influences » qui l'empêchent de s'échauffer, » conserve presque toute la consis- » tance d'un corps dur ; mais la » violence du feu l'amollit, la sou- » lève & la perce enfin en certains » endroits : la vapeur dilatée & » embrasée qui s'élance par ces » soupiraux, frappe l'air avec une » violence extrême, & entraîne » avec elle tout ce qui se rencon- » tre sur son passage. « Tout le Mémoire est écrit avec la netteté, qui caractérise le style de cet Académicien.

Des nœuds & de l'inclinaison du quatrième satellite de Jupiter; Par M. Maraldi. Ce Mémoire démontre que les différentes Tables astronomiques, & les Eclipses du quatrième satellite de Jupiter, en 1749, ne sont point d'accord,

& que la quantité qui fait entre elles ces différences, est toujours trop grande pour rejetter toute l'erreur sur le défaut des observations. Ainsi les hypothèses mêmes péchent, & sont en contradiction avec les faits astronomiques. C'est un avis important que M. Maraldi donne à tous les Astronomes ; ils en profiteront pour comparer chaque hypothèse avec les observations & préférer la meilleure, ou pour tirer de leurs observations de nouveaux élémens.

Sur les embaumemens des Egyptiens. Premier Mémoire, dans lequel on fait voir que les fondemens de l'art des embaumemens Egyptiens sont en partie contenus dans la Description qu'en a donné Hérodote, & l'on détermine quelles sont les matières qu'on employoit dans ces embaumemens. Par M. Rouelle. Ce Mémoire est plein de recherches & d'expériences qui

aboutiſſent à des réſultats, où l'érudition n'eſt parvenue qu'avec le ſecours de la Chymie. M. Rouelle, ſi éminent dans ſa profeſſion, en a tiré des lumières ſupérieures ; il s'en eſt prévalu pour corriger les erreurs des modernes, qui ont écrit ſur la même matière. Hérodote lui-même, qu'il préfere avec juſtice & qu'il ſuit avec fidélité, n'a pas laiſſé de hazarder, dans ſon récit, des choſes qu'on relève ici, parce qu'elles ne ſont pas d'accord avec l'art & avec ſes principes.

Par ſes obſervations & ſes opérations, M. Rouelle s'eſt convaincu que, pour embaumer les corps, les Egyptiens vuidoient d'abord le crâne & les viſcères, & qu'enſuite ils ſaloient le corps avec le *natrum*. Quelquefois au lieu d'enlever les viſcères, ils les conſumoient en injectant du *natrum* dans toute la capacité qui les renferme. Après

avoir ſalé le corps pendant le temps requis, & l'avoir nettoyé par des lotions, de tous les reſtes de liqueurs ou de *natrum* qui pouvoient y engendrer la corruption, on le faiſoit ſécher à l'air : enſuite on appliquoit ſur tous ſes membres, des bandes de toile enduites de gomme; on finiſſoit par l'emmailloter avec un nouveau bandage également gommé.

Il y avoit encore une autre façon d'embaumer, mais à plus grands frais. On rempliſſoit la tête, la poitrine, & le ventre, de matières réſineuſes & bitumineuſes, on en couvroit toute la ſurface du corps, & pour les y tenir appliquées, on l'entouroit de pluſieurs bandes de toile qu'on avoit ſoin d'enduire des mêmes matières, dont l'embaumement étoit composé. Quand ces matières étoient balſamiques, les frais en étoient bien plus grands : on les augmen-

toit encore par les ornemens que l'art y ajoûtoit, par le choix des bandes, par les inſcriptions ou caractères dont on les chargeoit, par les dorures & par les peintures. M. Rouelle eſt preſque tenté de croire que la dignité des morts étoit, en Egypte, la meſure qui ſervoit à régler la magnificence des momies. L'uſage d'embaumer les corps, ne s'étendoit pas juſqu'au petit peuple : M. Maillet déclare qu'il a vû grand nombre de corps couchés ſur des lits de charbon, emmaillotés ſeulement de quelques langes, couverts d'une natte ſur laquelle réſide une épaiſſeur de 7 à 8 pieds de ſable.

Les opérations chymiques de M. Rouelle, ſur les matières qui ſervoient à embaumer les corps, en réduiſent l'art à quatre méthodes différentes. La première ſe faiſoit avec le bitume de Judée ; la ſeconde, avec le mêlange du bitu-

me, & la liqueur de cèdre, ou le *cedria*; la troisième, avec ce mêlange * joint à des matières résineuses & très-aromatiques; la quatrième, qui étoit la plus précieuse, se faisoit avec la matière ou composition balsamique.

Différents moyens pour perfectionner la boussole. Par M. Du Hamel. La bonté des aiguilles aimantées consiste dans la force de leur direction, dans leur grande mobilité, & dans leur promptitude à se fixer sur leur point de direction. Ainsi de ces trois qualités dépend la perfection des boussoles. Sur un objet si utile & si important, MM. Du Hamel & Anteaume ont réuni leur zéle, leurs lumières, & leur industrie. Le succès de leur travail a été si heureux, que la France peut aujourd'hui se vanter d'avoir des

* M. R. croit que ce mêlange est le *Pissaphalte* des Anciens.

bouſſoles plus parfaites, & des aimans artificiels plus forts que ceux qui nous viennent d'Angleterre. Dans ce curieux Mémoire, qu'il n'eſt pas poſſible d'abréger, on trouvera le détail des moyens & des procédés qui ont acquis à MM. Du Hamel & Antheaume une ſi grande ſupériorité ſur M. Knigth, dans les découvertes magnétiques.

Septième Mémoire ſur les glandes des plantes, & le ſixième ſur l'uſage que l'on peut faire de ces parties dans l'établiſſement des genres des plantes. Par M. Guettard. Il s'agit ici principalement des genres que le Livre de M. Linnæus, intitulé *Genre des Plantes*, avoit laiſſés incertains : il en a, dans la ſuite, fixé un nombre dans ſon *ſyſtême de la nature.* Les Mémoires de M. Guettard, antérieurs à celui que nous annonçons, ont éclairci quelques-uns de ces doutes.

qui ſouvent font autant d'honneur à celui qui les propoſe qu'à celui qui les reſout; car comme le remarque notre Académicien, *il n'eſt pas donné à tout Botaniſte d'en avoir de pareils.* En continuant & en multipliant ſes obſervations ſur ces genres douteux, M. G. ne prétend pas tout décider. En fait de Botanique, il n'eſt pas aiſé de tirer des lignes de ſéparation entre les genres & les eſpèces: rarement il ſe préſente ici de ces principes ſûrs & étendus, dont les concluſions prochaines ſoient des régles inconteſtables; leur univerſalité ſuccombe bientôt ſous le poids des exceptions qui ſe multiplient à l'excès. Il faut lire tout ce Mémoire, pour voir juſqu'où s'étendent les attentions de l'Auteur: nous ne pourrions tranſcrire de ſon Ouvrage qu'une nomenclature qui n'apprendroit rien ſans les détails.

Nous avons fait tous nos efforts pour donner un Abregé de la *Méthode facile*, que M. d'Ons-en-Bray a inventée, pour faire *tels quarrés magiques que l'on voudra:* ſans qu'il nous ait été poſſible de la réduire dans des bornes auſſi étroites que l'exige la forme de notre Extrait. Dans ſa méthode l'Auteur ne s'eſt attaché qu'aux quarrés magiques pairs; il les ſubdiviſe en quarrés *pairemens pairs*: ce ſont ceux dont la racine peut ſe diviſer par quatre; & en quarrés *impairement pairs*, qui ſont ceux dont la racine ne peut ſe diviſer par quatre. La méthode de l'Auteur eſt ſi heureuſement imaginée, que la conſtruction des quarrés impairement pairs, n'eſt guères plus difficile que celle des quarrés pairement pairs.

La ſuite du Mémoire de Dynamique, imprimé dans les Mémoires de l'Académie de 1747, par

Mai, 1755.

M. le Chevalier d'Arcy, n'eſt pas plus ſuſceptible d'extrait : il faudroit en tranſporter ici la figure, & tranſcrire tous les calculs qui forment la démonſtration de l'Auteur, ce qui n'entre pas dans le plan de nos Mémoires.

L'Eclipſe totale & horizontale de Lune du 19 Juin 1750 a été obſervée par MM. Le Monnier frères, par M. De Thury, par M. De Fouchy, & par d'autres Aſtronomes en différents endroits. Celle du 13 Décembre de la même année, l'a été par MM. De Thury & Maraldi, par M. Bouguer, par M. Le Monnier le fils, & par M. De l'Iſle. Toutes ces obſervations ſont conſignées dans ce Volume. Les Sçavans n'ont pas beſoin d'être invités à comparer les opérations de tant de célèbres Aſtronomes.

L'année 1749 a fourni beaucoup d'obſervations Botanico-Météorologiques à M. Du Hamel, & à

M. Gaultier, Médecin du Roi en Canada. Le premier a continué les siennes au Château de Denainvilliers, proche Pluviers en Gâtinois; le second à Quebec.

Dans l'*Histoire des maladies épidémiques de 1750, que M. Malouin a observées à Paris, en même temps que les différentes températures de l'air*; ce sçavant Médecin s'est sur-tout appliqué à considérer le chaud & le froid, qui, comme il le dit, *entrent pour beaucoup dans les opérations de la nature*. Il fait voir, en peu de mots, combien l'un & l'autre doivent influer dans notre œconomie animale, & en varier l'état habituel.

Sur les montagnes, l'air, quoique plus voisin du Soleil, est moins chaud que dans les plaines : mais, comme l'observe M. Malouin, cette différence de voisinage » est extrê-
» mement petite par rapport à la
» distance immense du Soleil à la

» terre, de ſorte que cette petite » proximité de l'air des hauteurs » fait moins à la chaleur, que ne » fait la denſité des plaines. D'ail» leurs l'air inférieur eſt mêlé avec » des parties étrangères qui éma» nent de la terre ; ces parties » concentrent & réfléchiſſent les » rayons du Soleil, & font des » eſpèces de petits miroirs ardents : » la terre elle-même & les corps » qui ſont deſſus, réfléchiſſent dans » l'air qui en eſt à portée, les » rayons du Soleil. « Ainſi non-ſeulement *la différente élévation du pays par rapport au Soleil*, mais encore la *différente élévation de ſon terrein dans l'air*, & la diverſité des vents, qui règnent dans l'athmoſphère, contribuent aux variations que l'air éprouve dans ſa température.

Le reſte de ce Volume nous fournira la matière d'un ſecond Extrait.

ARTICLE LVI.

BIBLIA HEBRAICA cum Notis criticis & Versione Latina, ad Notas criticas facta. Accedunt Libri Græci qui Deutero-Canonici vocantur, in tres classes distributi. Auctore Carolo-Francisco Houbigant, Oratorii JESU Sacerdote. *Bible Hébraïque avec des Notes critiques & une Version Latine, conforme aux Notes. On y a joint les Livres appellés Deutero-Canoniques &c. Par le R. P. Charles-François Houbigant, Prêtre de l'Oratoire. Quatre Volumes* in-fol. A Paris, chez Briasson & Durand, rue S. Jacques. M. DCC. LIII. &c.

LE premier Volume de cette grande Bible comprend le Pentateuque ou les cinq Livres de Moï-

ſe : matière d'autant plus abondante pour la Critique ſacrée, qu'on tire ici des ſecours particuliers du Texte Samaritain. Si l'on ignoroit l'hiſtoire, la fortune & les droits de ce Texte, il faudroit lire, dans les Prolegomènes du R. P. Houbigant, un morceau très-détaillé ſur tous ces points. Les Samaritains exiſtent encore, quoiqu'en petit nombre, dans quelques Villes de Syrie & d'Egypte ; ils ont le Pentateuque écrit en lettres hébraïques primitives : c'eſt ce qu'on ne peut nier ſans contredire le témoignage des Médailles, & l'autorité de tous les Sçavans. Ce Pentateuque, connu autrefois de quelques SS. Pères, avoit comme diſparu, ou plutôt il étoit demeuré ſans nom & ſans effet durant les ſiècles d'ignorance. Au renouvellement des Lettres, quelques Sçavans, entr'autres Joſeph Scaliger, ſouhaiterent paſſionnément qu'on en recherchât les exemplai-

res. Avec le zéle qui regnoit alors pour toutes les ſciences ſolides, ce deſir ne pouvoit être long-temps inefficace : on vit bientôt en Angleterre & en France des Mſſ. Samaritains. Le P. Morin de l'Oratoire, M. De Peireſc Conſeiller au Parlement de Provence, le ſçavant Uſſerius Primat d'Irlande, ſe trouverent en état, preſque dans le même temps, d'annoncer ces richeſſes au Public. Le P. Morin fut le plus éloquent de tous, parce qu'il vivoit dans une maiſon * que M. De Harlay de Sancy, d'abord Ambaſſadeur à la Porte, puis Prêtre de l'Oratoire, enfin Evêque de S. Malo, avoit enrichie d'un grand nombre de Mſſ. Orientaux, & ſingulièrement d'un très-beau Pentateuque Samaritain : c'eſt celui qu on voit imprimé dans la Polyglotte de

* Celle des PP. de l'Oratoire de Paris, rue S. Honoré.

M. Le Jay, & l'on en doit l'édition au même P. Morin qui avoit fait, en quelque ſorte, ſon affaire capitale d'accréditer ce monument.

Mais qui peut compter ſur les affections des hommes? Ce Pentateuque Samaritain, tant déſiré par les Sçavans, n'eut pas plutôt été annoncé dans le monde, qu'il s'éleva contre lui une nuée d'adverſaires. Le P. Houbigant décrit avec feu & avec élégance cette eſpèce d'émeute générale : les Livres, &, dans le ſtyle du temps, les invectives volerent de toutes parts ; on ne peut relire aujourd'hui ce qui fut écrit de part & d'autre ſur cette matière, ſans reconnoître combien les doctes Perſonnages du dernier ſiècle mettoient de paſſion dans leurs diſputes. Simeon De Muis, Hottinger, Bootius & d'autres accablèrent le P. Morin d'injures, & celui-ci leur rendit fort bien la pareille. C'eſt une choſe étonnante que la

dépenſe qu'il fait, en mots Grecs & Latins, pour qualifier ſes Antagoniſtes. Malgré le dégoût extrême que cauſe un ſtyle ſi polémique, il falloit bien s'adreſſer à cette ſource quand on vouloit ſçavoir la controverſe du Pentateuque Samaritain; mais dorénavant on s'en rapportera au P. Houbigant, qui traite ce point avec plus de ſens froid, & beaucoup plus à fond. Il n'eſt point extrême, comme le P. Morin; il ne croit pas qu'un Texte, eſtimable par lui-même, ſoit mieux recommandé dans le monde, quand on n'a que des éloges pour lui & des termes inſultans pour ceux qui l'attaquent. Cet Auteur montre en quoi, comment & juſqu'où le Pentateuque Samaritain doit ſervir à la Critique ſacrée; il venge ſon origine & ſon état actuel, * ſans le

* Nous pouvons obſerver ici que toute la doctrine du P. H. ſur le Texte

croire exempt de défauts ; il explique les degrés de mérite qu'on peut reconnoître dans les divers exemplaires, ou plutôt dans quelques-uns d'entre eux : car ici l'énumération n'a pas dû être complette : il faut recourir au P. le Long pour avoir toute la liste des Mss. Samaritains ; c'est tout au plus, si l'on en compte une douzaine dans toute l'Europe ; & l'on n'a d'impri-

Samaritain, pourra faire impression sur quelques Lecteurs prévenus contre ce Texte par les Sçavans du dernier siècle, ou même par quelques-uns de celui-ci. Par exemple, le P. le Long doutoit encore si ce Texte Samaritain a existé avant la Version des LXX ; s'il n'a point été composé d'après cette Version & l'Hébreu ordinaire. Le P. Le Quien, de l'Ordre de S. Dominique, parloit de ce Texte avec beaucoup de mépris. Le P. Pezron ne l'estimoit guères plus. Le P. Hardouin enchérissoit sur tous les autres. On peut voir sa Chronologie de l'ancien Testament.

mé que ce qui ſe voit dans les Polyglottes d'Angleterre & de Paris.

Le P. Houbigant relève les avantages du Texte Samaritain, parce que c'eſt la première & la principale ſource qu'il conſulte dans le cours des cinq Livres de Moyſe. Notre devoir préſentement eſt de ſuivre ſa marche ; de reconnoître les corrections utiles qu'il ſuggère ; d'indiquer un petit nombre de celles qui ne nous paroîtroient pas également fondées ; de voir ce qu'il emprunte des diverſes Verſions ; en un mot de donner au Public quelque idée des détails de ce grand Ouvrage. S'il étoit moins eſtimable, nous ne prendrions pas la peine de l'analyſer avec tant de ſoin. Ici, d'ailleurs, nous aimons à nous inſtruire. Il eſt agréable de travailler ſur des Livres dignes de faire naître des lumières : tant d'autres, dont nous ſommes obligés de parler, durant le cours de l'année, ne

jettent qu'une lueur ſombre, ou plutôt laiſſent l'Auteur & les Lecteurs dans les ténébres !

Le premier Article que nous avons donné ſur cette Bible finiſſoit par une diſcuſſion de Chronologie : celui-ci commencera par un morceau preſque ſemblable. Il s'agit de la Chronologie des Patriarches après le Déluge. Le P. Houbigant ſe propoſe encore ici (Chap. XI de la Genèſe) les trois Chronologies ; celle de l'Hébreu ordinaire, celle du Samaritain, & celle des LXX. Ces deux derniéres, à quelques différences près, s'accordent en ce qu'elles allongent ou différent d'une centaine d'années preſque toutes les générations des Patriarches : ce qui donne, pour le calcul des Samaritains, (nous négligeons ici celui des LXX) une eſpace de 1040 ans entre le Déluge & la Naiſſance d'Abraham, tandis qu'il n'y a ſelon

l'Hébreu que 390 ans. * Or notre Auteur abandonne en cet endroit le Samaritain, & à plus forte raiſon les LXX. Sa raiſon principale eſt qu'il ne paroît pas probable que les Patriarches poſtérieurs au Déluge n'aient engendré qu'après leur centième année. Alors la vie des hommes étant plus courte, quelle apparence que les générations fuſſent retardées ? Nous croyons donc, *conclut l'Auteur*, qu'il eſt plus sûr

* *Chronologie de l'Hébreu.*		*Chronologie du Samaritain.*	
Sem engendre à . .	100 ans	Sem engendre à . .	100 ans
Arphaxad à	35	Arphaxad à	135
Salé à . . .	30	Salé à . .	130
Héber à . .	34	Héber à .	134
Phaleg à . .	30	Phaleg à .	130
Ragau à . .	32	Ragau à . .	132
Sarug à . .	30	Sarug à . .	130
Nachor à . .	29	Nachor à . .	79
Tharé à . .	70	Tharé à . .	70
Total,	390.	*Total*,	1040.

de ſuivre les Samaritains pour la Chronologie antérieure au Déluge, & l'Hébreu ordinaire pour les temps qui ſuivirent le Déluge ; excepté néanmoins dans les années de Tharé père d'Abraham : nous allons voir dans le moment ce que le P. Houbigant veut dire.

Ici remarquons trois choſes : 1° Qu'il y a d'autant plus de raiſon de s'attacher à l'Hébreu, dans ce calcul, que la Vulgate s'y trouve conforme, & que le Samaritain paroît n'être là qu'une copie altérée des LXX. 2° Que le motif de l'Auteur, pour ſuivre cette Chronologie, n'eſt pourtant rien moins que concluant. Il ne croit pas vraiſemblable qu'après le Déluge les Patriarches n'aient engendré qu'après leur centième année ; mais, *répondroit un Samaritain*, rien ne vous oblige à regarder les enfans, nommés dans cette liſte, comme ayant été les aînés de leur

famille. 3° Que le P. Houbigant prend, dans la Chronologie des Livres Saints, un parti contraire au ſyſtême de la plûpart des Sçavans d'aujourd'hui : car voici la Doctrine à la mode depuis quelques années ; on ſuit l'Hébreu pour les temps antérieurs au Déluge, parce qu'aucune antiquité profane n'oblige à remonter plus haut : mais pour les temps d'après le Déluge, on prend le Samaritain ou les LXX, parce qu'à l'aide de l'addition qu'ils donnent de ſept ou huit ſiecles, on ſe trouve au large vis-à-vis des Antiquités Chinoiſes. Le P. Houbigant renverſe le ſyſtême ; il approuve le Samaritain depuis Adam juſqu'au Déluge ; il adopte l'Hébreu depuis le Déluge juſqu'à Abraham : reſteroit à ſçavoir comment il concilie les Antiquités Chinoiſes, avec ce peu d'intervalle qui n'eſt que de 390 ans. Peut-être a-t-il goûté les raiſons de M. Schuckford qui

identifie Noé avec Fohi : alors véritablement il n'y a plus de difficulté ; & c'eſt le ſyſtême auquel nous avons fait beaucoup d'accueil en divers endroits de nos Mémoires.

Nous avons dit plus haut que, ſelon notre Auteur, il ne falloit pas ſuivre le calcul de l'Hébreu dans les années de Tharé Père d'Abraham. En voici la raiſon : ce calcul Hébreu donne à Tharé 205 années de vie, tandis qu'on peut prouver qu'il n'en a vécu que 145. Car s'il a engendré Abraham à 70 ans, comme il eſt dit dans ce Chap. XI de la Genèſe ; ſi Abraham partit de Haran pour aller en Chanaan, étant âgé de 75 ans, comme l'aſſure le Chap. XII ; & ſi comme le dit poſitivement S. Etienne au VIII. Chapitre des Actes des Apôtres, Abraham ne paſſa en Chanaan qu'après la mort de ſon Père Tharé ; il faut bien que Tharé n'eût

alors que 145 ans : joignez en effet les 70 du Père & les 75 du Fils, vous aurez 145 pour le premier. Or le Texte Samaritain ne porte que cet âge ; & par cette raison le P. Houbigant, d'après le P. Morin, le préfère ici à l'Hébreu : préférence qui paroît dans sa note, dans sa Version, jusqu'à la marge du Texte Hébreu ordinaire.

Cependant nous avons à dire qu'on ne doit pas abandonner aisément une leçon qui est dans l'Hébreu, dans la Vulgate, dans les LXX, dans les Versions Syriaque & Arabe, dans la Paraphrase d'Onkelos, dans l'Histoire de Josephe, &c. Tous ces Livres donnent à Tharé 205 ans ; & il n'y a nulle difficulté, dans le calcul, si l'on reconnoît, avec tous les plus habiles Commentateurs, que Tharé avoit 130 ans à la naissance d'Abraham. Il est dit qu'à l'âge de 70 ans Tharé eut

Abraham, Nachor & Aran : comme il n'eut pas ces trois enfans tout à la fois, on peut croire que, selon le ſtyle ordinaire de l'Ecriture, Abraham eſt nommé le premier à cauſe de ſa dignité & des rapports qu'il devoit avoir avec le peuple de Dieu; mais que dans la réalité il étoit le troiſiéme des enfans de Tharé, & qu'il ne naquit qu'à l'an 130 de ſon Père. Selon cette manière d'expliquer les choſes, il n'y aura plus de difficulté à concilier les deux Textes de la Genèſe & celui des Actes. Abraham aura eu 75 ans quand il ſortit de Haran pour aller en Chanaan, & ſon Père ſera mort avant ce voyage dans la 205^{e} année de ſon âge : car 130 & 75 font préciſement 205 ans. Nous n'obſervons point que, ſelon le Texte ſacré, Loth neveu d'Abraham paroît du même âge que ce Patriarche; ni qu'Aran Père de Loth, & beau-père de Nachor,

peut-être auſſi d'Abraham, * paroît évidemment l'aîné de cette famille.

Il vaut mieux répondre à deux inſtances du P. Houbigant ; nous ſommes ſurpris qu'elles aient fait impreſſion ſur un ſi habile homme.

Premièrement, *dit-il*, qui croira que Tharé ait eu Abraham à 130 ans, puiſqu'Abraham lui-même dit au Chap. XVII de la Genèſe : *Putas-ne centenario naſcetur filius ?* Mais il faut conſidérer qu'Abraham diſoit cela plutôt à cauſe de la ſtérilité & du grand âge de Sara, qu'à cauſe de ſa propre vieilleſſe : c'eſt la penſée de S. Auguſtin, dans ſon Livre de la Cité de Dieu ; & ce qui répond à tout en ce genre, c'eſt que le même Patriarche eut,

* Le P. Houbigant le nie dans une de ſes notes ſur le 20e Chap. mais il ſeroit aiſé de répondre à ſes raiſons. Voyez celles de *Pererius in Geneſ.*

à l'âge de 140 ans, six enfans de Cétura. On peut voir sur tout ceci l'excellent Commentaire de Pererius, sur le 18e Chapitre de la Genèse & sur le 25e.

Secondement, *ajoûte le P. Houbigant*, si l'on place la naissance d'Abraham à l'an 130 de son Père, on pourra donc aussi déranger les autres enfans, qui font la suite de cette Chronologie; on pourra dire qu'ils ne sont pas les aînés, & que leurs pères, avant que d'avoir ces enfans, auront vécu plus d'années que l'Ecriture ne leur en donne: ce qui détruiroit manifestement tout le calcul des saints Livres. La réponse à ceci n'est pas difficile. On accordera bien que les enfans, nommés dans cette suite de Patriarches, n'auront pas toujours été les aînés; car quel inconvénient y a-t-il, par exemple, qu'Arphaxad, qui est dit avoir engendré Salé à l'âge de 35 ans, ait

eu, avant Arphaxad, quelques autres enfans mâles ou femelles; & quel dérangement cela peut-il mettre dans la Chronologie? Mais on n'avouera pas que les Pères ont vécu plus long-temps que ne le marque l'Ecriture, avant que d'avoir eu l'enfant nommé dans la ſuite Patriarchale; on ne donnera à Arphaxad que 35 ans quand il a engendré Salé, & il en eſt ainſi des autres. La ſeule exception qu'on ſe permettra d'admettre, ſera pour la génération de Tharé, à cauſe des deux Textes de la Genèſe combinés avec celui des Actes des Apôtres: encore n'eſt-ce pas là une exception formelle, puiſque des trois enfans de Tharé, il y en aura eu un d'engendré à l'an 70 de ſon Père. En un mot, nous croyons qu'il eſt plus à propos de recourir à une ſolution ſi naturelle, que d'ôter au Patriarche Tharé 60 années de vie, contre l'expreſ-

ſion manifeſte du Texte Hébreu; de toutes les Verſions, de l'Hiſtoire de Joſephe, &c. Plutôt que de faire un retranchement ſi conſidérable & ſi contraire à l'Ecriture, le P Petau & pluſieurs autres Sçavans avoient imaginé deux voyages d'Abraham dans la terre de Chanaan, au lieu d'un ſeul dont parlent les Livres Saints; mais cette explication eſt un ſyſtême & une machine. Il eſt moins aiſé de s'en ſervir, que de ſatisfaire aux difficultés de l'opinion qui fixe la naiſſance d'Abraham, à l'an 130 de ſon Père. *

Au Chap. XLIV, ℣. 5. du même Livre de la Genèſe, le P. Houbigant fait une obſervation bien re-

---

* Comme le P. H. retouche cette même controverſe chronol. dans la Préface de ſon ſecond Volume, nous aurons occaſion d'ajoûter quelque choſe à ce que nous venons de dire.

marquable. Il s'agit de la coupe que Joſeph fit mettre dans le ſac de Benjamin ſon jeune frère. Le Domeſtique dépêché vers les enfans de Jacob, pour leur reprocher ce prétendu vol & pour les arrêter, eut ordre de leur dire que la coupe qu'ils emportoient, étoit celle où bûvoit ſon maître ; à quoi l'Hébreu ajoûte quatre mots, qui ont fait naître un grand nombre d'interprétations. La Vulgate les rend par ceux-ci, *in quo augurari ſolet* ; comme pour faire entendre que Joſeph uſoit de cette coupe dans les cérémonies de la divination ; & c'eſt auſſi à-peu-près le ſens que donnent à ce paſſage, le Samaritain, les LXX, la Verſion Syriaque, &c. Notre Auteur a cru long-temps qu'il falloit ſuivre cette interprétation, ſauf à expliquer comment Joſeph pouvoit, ſans crime, adopter une pratique qui ne ſe préſente que ſous des de-

hors de superstition & d'idolatrie.

Mais en examinant de plus près le Texte sacré, en comparant surtout ce verset 5 avec le 15^{e} du même Chapitre, le P. H. s'est persuadé que le terme Hébreu, qu'on prend-là pour *deviner* à la manière des Augures, ne signifioit véritablement, en cet endroit, que *conjecturer.* En effet, quand les fils de Jacob furent en la présence de Joseph, il leur dit : *Qu'avez-vous fait ? ne sçavez-vous pas qu'un homme, tel que moi, conjecture sûrement ?* On ne voit là ni coupe, ni opération semblable à celle des Augures. Or puisque, dans ce verset, le terme Hébreu s'explique très-bien en le bornant à la simple *conjecture*, pourquoi lui donner un autre sens dans le verset 5 ; pourquoi ne pas traduire ainsi ce verset : *Vous avez volé la coupe où boit mon maître ; il a conjecturé*

juste sur ce qu'elle est devenue? On ne peut nier que cette explication, donnée par le P. Houbigant, ne lève une difficulté considérable, puisqu'on n'est plus obligé de chercher des subterfuges & de recourir à des interprétations forcées, pour détourner du saint Patriarche Joseph le soupçon de magie, d'idolatrie, de superstition. Nous nous ressouvenons d'avoir lû quelque chose d'aussi favorable, dans la Bible de Hollande, ornée de Commentaires Anglois. » *Deviner*, (dit-on dans cet endroit,) » peut aussi signifier simplement » *conjecturer*, *découvrir*, *pénétrer*, & alors on pourroit traduire, *N'est-ce pas la coupe dans laquelle mon Seigneur boit, & concernant laquelle il ne pouvoit que deviner ce qu'elle seroit devenue?* Le verset 15 paroît » tout-à-fait conforme à cette » explication.« On trouve le même

fond de penſée & de commentaire dans la Synopſe de Polus.

A l'égard de quelques autres obſervations de notre Auteur ſur ce même verſet, nous ne les croyons pas également autoriſées : par exemple, il prétend 1° qu'on n'a jamais entendu parler de *divinations par la Coupe.* Cependant divers Auteurs en parlent : on peut voir en particulier la Synopſe, Heidegger, Stackhouſe, ſans compter Boiſſard & tous ceux qui l'ont cité. Il croit 2° que, dans le Texte Hébreu, on a oublié cinq ou ſix mots, dont le ſens devroit être, *pourquoi avez-vous volé ma coupe d'argent?* Sans cela, *continue l'Auteur*, il n'y auroit ni ſens, ni ſuite, dans le reproche du Domeſtique de Joſeph, & dans l'excuſe des enfans de Jacob : pour bien juger de cette objection, il faudroit avoir tous les Textes ſous les yeux. Mais on peut demander ſi

le P. Houbigant considère assez que le verset 5 contient uniquement le discours de Joseph à son Officier. Plus haut il lui avoit parlé de la Coupe, en ordonnant qu'elle fût renfermée dans le sac de Benjamin : ainsi, en continuant de donner ses ordres au même Domestique, il n'étoit pas nécessaire qu'il en fît mention une seconde fois ; bien entendu assurément que l'Officier rendant le discours de son Maître aux enfans de Jacob, devoit leur spécifier le vol de la Coupe. En un mot, le discours de Joseph à son Intendant est à-peu-près ainsi : *Mettez ma Coupe dans le sac du plus jeune de ces Etrangers ; ensuite, courez après eux, arrêtez-les, & dites-leur qu'ils ont fait une chose indigne ; que c'est le vase où boit votre Maître ; & qu'il a bien eu raison de se défier de pareils aventuriers.* Trouve-t-on, dans ce précis, qu'il fût abso-

lument néceſſaire de ſpécifier l'enlèvement de la Coupe ; & d'inſérer trois ou quatre mots dans le Texte Hébreu, pour ſuppléer à cette omiſſion? Que les LXX & la Vulgate aient exprimé le vol, dans l'ordre que Joſeph donne à ſon Envoyé, cela peut convenir à des Verſions dont le propre eſt quelquefois de paraphraſer ; mais il n'en eſt pas de même du Texte, ou le laconiſme eſt bien mieux à ſa place. Au reſte le Samaritain concourt ici avec l'Hébreu, & il en eſt de même du Targum d'Onkelos &c.

Il étoit naturel que les Notes du P. H. fuſſent abondantes ſur le Chap. XLIX de la Genèſe : là ſe trouvent les bénédictions des XII Tribus, & ſur-tout la célébre prophétie qui annonce à Juda, qu'il ne ſera point privé du Sceptre juſqu'à la venuë du Meſſie. Nous n'inſiſtons que ſur cet oracle, &

voici, en peu de mots, ce que l'Auteur nous donne de plus remarquable.

1°. Au lieu de l'Hébreu, qui répond à *Dux de femore ejus*, selon la Vulgate, ou *Legislator de inter pedes ejus*, selon les LXX, le P. H. lit, selon le Samaritain, *Dux de inter vexilla ejus*; * & dans cette leçon il trouve deux avantages; celui de satisfaire à la Langue Hébraïque, & celui de remplir toute la vérité de l'histoire. Car enfin, *dit l'Auteur*, il n'y a pas toujours eu un chef de la race de Juda; mais il y a toujours eu un chef *au milieu des Etendards de Juda*, c'est-à-dire, quelqu'un qui a gouverné la Tribu, soit qu'il en fût membre par sa naissance, soit qu'il

* C'est-à-dire qu'au lieu du mot Hébreu *raglau* qu'on prend pour *femur* ou *pedes ejus*, il lit *daglau*, qui signifie *vexilla ejus*.

fût sorti d'une autre Tribu. Cette manière de lire & d'interpréter a été connue & approuvée de quelques Sçavans ; entr'autres de Job Ludolphe Allemand, mort en 1704: d'autres l'ont réfutée ; & nous pouvons citer, en particulier, Christophe Wagenseil aussi Allemand, & mort en 1705. Dans son Livre très-érudit, intitulé *Tela ignea Satanæ*, (T. I. pag. 269 & seqq.) il avoue que cette explication est ingénieuse ; mais il n'en est pas plus persuadé qu'il faille changer la leçon ordinaire, laquelle est consignée dans tous les exemplaires du Texte Hébreu, & représentée par toutes les Versions. *Quis hîc*, ajoûte-t-il d'après Hottinger, *solum sapere existimet codicem Samaritanum, præter omnia reliquarum nationum & linguarum exemplaria?* D'ailleurs, continue-t-il, quand je me rendrois facile à l'égard des changemens qui affecteroient

roient d'autres leçons de l'Ecriture, je ne pourrois l'être à l'égard de celui-ci, parce que les Juifs le regardent comme une adreſſe ou un ſubterfuge des Chrétiens; comme une preuve de l'embarras où les jette l'oracle de Jacob. Il y a, dans ces obſervations, quelque choſe qui ne paroît pas mépriſable; & quoiqu'au fond la leçon du Samaritain n'affoibliſſe point la Prophétie, quoiqu'elle paroiſſe d'ailleurs aſſez naturelle, nous ne voyons pas qu'il ſoit néceſſaire de lui donner la préférence ſur l'Hébreu ordinaire: on explique très-bien le *Dux de femore*, le *Legiſlator de inter pedes ejus*: les Livres de controverſe ſont remplis de ſolutions très-ſatisfaiſantes à cet égard; nous y renvoyons le Lecteur.

2°. Dans la même Prophétie, le P. H. préfere la leçon *Scelah*, qui ſe trouve encore dans le Samaritain, au terme *Sciloh* que porte

l'Hébreu ordinaire. Le premier de ces mots ſignifie *Pacifique*, ou *faiſant la paix*; le ſecond eſt traduit par *celui qui doit être envoyé*, ou bien *celui à qui toutes choſes ſont réſervées*. Or l'Auteur penſe que le premier eſt très-conforme à l'analogie de la Langue, & que l'autre ne l'eſt nullement : *Sine exemplo eſt*, dit-il, *ſine legitimâ poteſtate, & ſine medullâ*. On jugera ſi ces raiſons doivent l'emporter ſur la doctrine ordinaire, laquelle ſe concilie avec celle des anciens Juifs, qui tous ont reconnu le terme *Sciloh*, ſauf à l'expliquer ſelon leurs préjugés. On examinera, en particulier, ſi le défaut d'exemple ſuffiroit pour faire rejetter un mot caractériſtique, & ſpécialement deſtiné pour le Meſſie futur. Mais peut-être toute cette controverſe doit-elle diſparoître ici, puiſqu'avec l'un ou l'autre de ces deux mots, la Prophétie eſt

toujours invincible contre les Juifs. Nous voudrions que le P. Houbigant eût fait cette réflexion, & qu'il se fût simplement appliqué à déduire les raisons qui lui font embrasser la leçon du Samaritain, sans trop déprimer celle qu'ont suivie les plus habiles gens de la Synagogue & de l'Eglise Chrétienne.

Sur le Chap. III de l'Exode ℣℣. 14 & 15, le P. H. remarque deux choses considérables. La première est à l'occasion de la leçon si célèbre dans les LXX & dans la Vulgate, *Je suis celui qui suis*; *EGO SUM QUI SUM*. L'Auteur croit qu'il faudroit traduire *Is ero, qui olim futurus sum*: ce qui signifieroit, selon lui, que Dieu promet d'être, dans la délivrance de son Peuple, tel qu'il s'étoit déclaré & annoncé aux Patriarches : explication dont plusieurs Auteurs ont montré les traces ; on peut voir la Synopse de Polus, & sur-tout

Paul de Burgos, dans ses additions sur le Commentaire de Nicolas De Lyre. Mais les raisons du P. H. & ces autorités n'empêchent pas qu'on ne regrette l'excellente Notion de l'essence & des attributs de Dieu, contenue dans ces quatre mots, *Ego sum qui sum.* Tant de sçavans Interprètes de tous les païs & de toutes les communions l'ont reconnue, qu'il faut quelque chose de plus que des probabilités pour s'en détacher.

La seconde observation de notre Auteur, & l'on peut dire même la principale, puisqu'elle donne lieu à la première ; c'est que les quatre mots susdits, & les deux *qui est* également contenus dans le ℣. 14 de ce Chapitre, n'énoncent point le nom de Dieu ; en voici la preuve : Au ℣. 15 Dieu dit que son nom est *Jehovah*, donc au ℣. 14, & par ces mots *Ego sum qui sum &c.* il ne se donne point la

dénomination propre & ſingulière qui le diſtingue de tout autre Etre. Il ſemble que ce raiſonnement eſt ſolide ; car on ne voit pas pourquoi Dieu ſe donneroit deux noms différents dans l'étenduë de deux Verſets ; & l'on ne voit pas mieux pourquoi il prendroit, coup ſur coup, deux noms identiques au fond & diſſemblables en apparence : ajoûtez à cela, que c'eſt ſeulement le terme *Jehovah* que Dieu déclare être ſon propre Nom : *Hoc nomen mihi eſt in æternum.* Nous avons un peu développé la penſée de l'Auteur, qui d'ordinaire eſt fort ſerré dans ſes obſervations. Celle-ci paroît empruntée du Traité de Louis Cappelle, ſur le Nom de Dieu *Elohim.* Elle ſatisfait à quelques difficultés ; elle délivre les Interprètes du ſoin de montrer en quoi, & comment les deux noms de Dieu, *Qui eſt* & *Jehovah*, different ou ne different pas : embarras

aſſez grand, mais qui, dans l'idée de Cappelle & du P. H., ne porteroit que ſur la ſuppoſition fauſſe, qu'il y auroit-là deux noms, tandis qu'il n'y en a qu'un.

Nous ſommes obligés de terminer notre Extrait, quoique nous ayions remarqué beaucoup de belles choſes dans le développement de ce Volume. Il faut concevoir que l'Auteur met en œuvre partout les régles de la Critique; que tantôt il rectifie les Leçons du Texte Hébreu: c'eſt ſon occupation la plus ordinaire; tantôt il réfute quelques Interprètes de l'Ecriture: c'eſt ſur-tout contre M. Le Clerc, qu'il dirige ſes batteries; tantôt il s'applique à éclaircir des paſſages difficiles: c'eſt ſans contredit la partie de l'Ouvrage dont on doit faire le plus de cas. Il faut penſer, avec cela, que les Obſervations Grammaticales, les comparaiſons de Textes, les rappro-

chemens de Versions, reviennent sans cesse ; qu'il y a dans tous ces détails, beaucoup d'esprit, d'érudition, quelques degrés de hardiesse, plusieurs interprétations heureuses, & quelques-unes qu'on peut bien ne pas adopter.

Nous remettons la suite de notre travail aux Volumes suivans.

ARTICLE LVII.

LA VIE DES PEINTRES Flamands, Allemands & Hollandois, avec des Portraits, gravés en taille-douce ; une indication de leurs principaux Ouvrages, & des réflexions sur leurs différentes manières. Par M. J. B. Descamps, Peintre, Membre de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, & Professeur de l'Ecole du Dessein de la même

Ville. Tome II. *in*-8°. *A Paris, chez Jombert, rue Dauphine; Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais; Pissot, Quai de Conti; Durand, rue S. Jacques.* M. DCC. LIV. Suite de l'Article XLIII, au mois d'Avril, I. vol.

NOUS commençons cet Article par la Notice de Pierre de Laar appellé *Bamboche* en Italie, *parce qu'il étoit singulièrement malfait*, ayant *les jambes fort longues, le corps court, la tête enfoncée dans les épaules.* Mais l'Auteur de la Nature place souvent un esprit très-étendu & très-capable de belles choses, dans un corps totalement disgracié. Bamboche fut un homme de génie : *un dessein fin & correct, une couleur vigoureuse & naturelle, une variété singulière font le mérite rare de ses ouvrages.... Ce*

qu'il avoit ſur-tout d'admirable, étoit de ſçavoir rendre avec beaucoup de préciſion & de jugement, les différentes conſtitutions de l'air, & ce que les vapeurs qui s'y élevent ou ſe raréfient peuvent indiquer ſur le Soleil levant, ſon couchant ou ſon midi.

Ce ſeroit ici le lieu d'apprécier au juſte le genre de ce Peintre : ſes Tableaux repréſentent des Chaſſes, des Attaques de Voleurs, des Foires & des Fêtes publiques, des Payſages, & des Marines : ſujets agréables, & qui ſuffiſent même pour faire la réputation des meilleurs Maîtres. Cependant on appelle tout cela des *Bambochades*; & les rigides amateurs de la Peinture déclament ſouvent contre le goût qui détermine à rechercher ces ſortes d'Ouvrages. Ils s'écrient que tout eſt perdu, ſi les *Bambochades* ſe maintiennent ſur un pied de conſidération qui engage les

bons Peintres à travailler dans ce genre ; ils en appellent sans cesse aux entreprises sérieuses, aux compositions d'histoire, aux imitations de l'antique & des grands Maîtres. Sur tout ceci on a vû, ces dernières années, des Ecrits très-animés & sans doute inspirés par le zéle de l'Art. Cependant il resteroit encore à expliquer deux choses : 1° Pourquoi les Anciens ne paroissent pas avoir mis tant de différence entre les sujets champêtres ou domestiques, & les grandes machines; pourquoi, par exemple, ils parlent avec autant d'estime des Raisins de Zeuxis & du Chasseur de Protogène, que de la Venus d'Appelle & de l'Iphigenie de Timanthe ? 2° S'il est toujours vrai que l'Histoire l'emporte sur ce qu'on appelle *Bambochades*, & s'il n'est pas possible, par exemple, de mettre autant de feu, de composition, de sçavoir en un

mot, dans un combat de Buveurs, que dans la querelle des Centaures contre les Lapithes ? Nous ne faisons point ces questions pour égaler les deux genres, mais pour faire sentir combien il seroit nécessaire de transformer les invectives vagues & indéterminées contre les Bambochades, en instructions solides sur la préférence qu'on doit donner aux sujets d'histoire.

Le Peintre Bamboche travailla plusieurs années à Rome, jouissant de l'amitié du Poussin, du Lorrain & de Sandrart. Il revint à Amsterdam, où il passa le reste de ses jours. Nous avons vû trois récits différents de sa mort ; il est à croire que celui de M. Descamps est le plus véritable, parce que cet Ecrivain puise d'ordinaire dans de bonnes sources. Selon lui, Bamboche, qui avoit toujours été d'un caractère très-gai, mourut de mé-

lancholie, mais ſans ſe jetter dans un puits, comme on lit dans le Dictionnaire des Beaux-Arts, & ſans ſe noyer dans les foſſés de Harlem, comme le marque le Dictionnaire de Peinture.

Il faudroit tranſcrire tout l'Article de Gérard Dow, élève de Rembrant pour donner l'idée convenable de ce bon Peintre. Gérard excella dans la propreté, l'exactititude, & le beau *fini*. Il eut preſque le défaut qu'Apelle reprochoit à Protogène, *quod manum è tabula neſciret tollere.* Attentif à l'excès *il impatientoit ceux dont il faiſoit le portrait..... Que l'on juge du temps qu'il employoit à une tête, il fut cinq jours à peindre une des mains de Madame Spirings. Que l'on juge du ſoin qu'il mettoit à tout préparer, il broyoit lui-même ſes couleurs; il faiſoit ſes pinceaux.... il enfermoit ſa palette, ſes pinceaux, ſes*

couleurs, dans une boëte bien exacte, afin de les préserver autant qu'il étoit possible de la poussière. Il entroit doucement dans son attelier, se plaçoit sur sa chaise, où après être resté immobile jusqu'à ce que le plus petit duvet ne fût plus en l'air, il ouvroit sa boëte, en tiroit, avec le moindre mouvement qu'il pouvoit, sa palette & ses pinceaux, & se mettoit à l'ouvrage. Il y a bien de la gêne dans ces pratiques; c'est la réflexion de M. Descamps: mais quand le génie n'en est point altéré; quand la couleur n'est tourmentée, ni refroidie par le travail; quand une touche fraîche voile des soins pénibles; quelle gloire pour un Artiste! & c'est l'éloge qu'on donne à Gérard Dow. Ses sujets sont pris, la plûpart, dans les occupations de la vie privée; à peu près comme ceux de notre Peintre moder-

ne M. Chardin. * Par exemple on voit dans le Cabinet du Roi *une Servante tenant un Coq ; une femme lisant avec des lunettes :* chez M. le Duc d'Orléans ; *un Joueur de violon ; une Vieille qui file ; un Vieillard tenant une pipe :* chez M. le Comte de Vence, *une Vieille femme qui passe du fil sur un devi-*

---

* Nous trouvons, à la page 241 de ce Volume, un bel éloge de M. Chardin : nous ne voudrions pas l'oublier : toute la France connoît trop ses Ouvrages pour ne pas convenir que la vérité seule, & non la flatterie, parle dans le morceau qu'on va lire : » On seroit » tenté de croire que M. Chardin n'auroit » vû les Ouvrages de personne, tant sa » façon d'imiter la nature est à lui : » c'est d'elle uniquement qu'il semble » tenir le secret de la représenter. Enne- » mi de ce qui s'appelle manière, il » n'adopte que celle de chaque objet ; » & le choix sage qu'il en sçait faire, ne » refroidit jamais sous son pinceau, la » vivacité & le feu qui donnent la vie à » la chose représentée.

doir : chez M. le Marquis de Voyer, *une Marchande de poisſon ; une Bouquetière ; une Marchande de gibier, &c.* Nous n'indiquons que la moindre partie des ouvrages de Gérard Dow qui a peint tout ſa vie, & qui a vécu long-temps.

Philippe Wouwermans mourut à 48 ans, & n'a pas laiſſé de remplir les Pays-Bas de ſes Ouvrages : on en a même un grand nombre à Paris. Ce Peintre né à Harlem en 1620, travailla dans le genre de Bamboche. » Ses ſujets » étoient des Chaſſes, des Foires » de Chevaux, des Attaques de Ca- » valerie, &c .... aucun Peintre » ne l'a ſurpaſſé dans l'art du deſ- » ſein en ce genre. Sa couleur eſt » excellente ; il avoit la magie » d'adoucir ſans ôter la force : il eſt » gras & pâteux. Des touches fer- » mes, quoiqu'avec fineſſe, l'ont » rendu preſque imperceptible à

» deviner. Il regne dans ſes Ta-
» bleaux beaucoup d'harmonie &
» d'entente du clair-obſcur. Ses op-
» poſitions ſont larges & la divi-
» ſion de ſes plans imperceptible ;
» ſes lointains & ſes ciels, ſes ar-
» bres & ſes plantes, tout eſt une
» imitation exacte de la nature. «
On a auſſi une explication détaillée des qualités de ce Maître, dans un des Catalogues raiſonnés de M. Gerſaint ; & ce morceau, qui eſt bien, ſe concilie avec le jugement de M. Deſcamps. On apprend, par la Notice de celui-ci, que Wouwermans juſtifia, preſque toute ſa vie, l'axiome qui énonce les rigueurs de la fortune à l'égard de la plûpart des Peintres. Wouwermans travailla ſans ceſſe, & n'en fut pas plus riche. Il eut affaire à des Brocanteurs, vrais eſcrocs de profeſſion, gens toujours prêts à profiter de la bonne foi qu'inſpire

l'étude & la pratique assidue des Arts. Il donna ses Ouvrages presque pour rien, & ils furent revendus au poids de l'or : cette espèce de négoce n'étoit bonne qu'à faire périr de faim l'Artiste, & à enrichir les Marchands dont il étoit la dupe.

Un autre excellent homme, Nicolas Berghem, se laissa piller par sa femme, qui étoit tout à la fois une Harpye & une Megère. Maîtresse dans la maison, elle faisoit travailler sans relâche cet époux complaisant ; puis elle s'emparoit de tout ce qu'il avoit pû gagner par ses talens rares & par son assiduité. Heureusement Berghem avoit de la Philosophie dans l'esprit : *son seul plaisir étoit de peindre, & il disoit en badinant, que l'argent étoit inutile à qui sçait s'occuper.* Avec ce principe, la pauvreté n'inspire point de mauvaise humeur, & l'on travaille

avec autant de ſang froid & de gaieté que ſi l'on étoit toujours dans l'abondance. Berghem *peignoit ſes tableaux en chantant*, & voici quelle fut ſa manière. « On » ne peut aller plus loin quant à » la couleur, la touche, & l'in- » telligence de la lumière & des » ombres : ce ſont par-tout de gran- » des maſſes où les détails n'in- » terrompent point leurs accords. » Il ne négligeoit rien ; un caillou » étoit fini comme les objets les » plus intéreſſants. Avec une tou- » che large & pétillante, il tiroit » des tons de couleur dans les maſ- » ſes d'ombres qu'il reflétoit, ſoit » par l'eau ou d'autres corps lumi- » neux qui rendent les Tableaux » clairs & tranſparents, quoique » bruns en apparence : ſes figures » & ſes animaux ſont d'un deſſein » correct, coloriés & touchés avec » une grande fineſſe. Enfin on ne » voit rien de médiocre dans ce

» Peintre. « Les beaux morceaux qu'on a de lui à Paris, juſtifient cet éloge. M. Deſcamps nomme, à ſon ordinaire, la plûpart des Cabinets où ils ſe trouvent. Berghem étoit né à Harlem en 1624, & mourut dans la même Ville en 1683 à l'âge de 59 ans.

Il faudroit lire les Notices ſuivantes : celle de Bartholet Flemaël, dont nous voyons à Paris beaucoup de bons Tableaux, entre autres l'enlèvement d'Elie ſur un char de feu ; grand morceau qui orne la coupole de l'Egliſe des Carmes-déchauſſés : celle de Gabriel Metzu, Peintre charmant dans le genre des ſujets domeſtiques : celle de Lely homme de lettres, & très-eſtimé pour les portraits : celle de Gonzale Coques, preſque comparable à Van Dyck pour le génie : celle de Gerbrant-Vanden Eeckhout, élève & fidèle imitateur de Rembrant : celle

de Paul Potter, excellent Peintre d'animaux: celle de Vander Schuur, dont les ouvrages tiennent plus du goût Italien que du goût Flamand, &c. Nous inſiſtons un moment ſur celle de Marie Ooſterwick née près de Delft en 1630, & morte en 1693.

Elle peignit les fleurs avec une vérité qui plut à tout le monde. Les Grands & les Souverains mêmes recherchoient ſes ouvrages. Le Roi d'Angleterre Guillaume III. lui fit donner 900 florins pour un Tableau; & le Roi de Pologne 2400 pour trois autres pièces de ſa façon. Cette fille allioit beaucoup de connoiſſances & d'eſprit à l'amour du travail. Elle fut demandée en mariage par un Peintre libertin & pareſſeux: comme elle ne vouloit ni s'engager, ni rebuter durement celui qui la recherchoit, voici l'expédient qu'elle imagina pour ne point accepter la

propoſition. Elle exigea de ce Peintre qu'il travaillât dix heures chaque jour durant une année. La condition fut acceptée, & demeura ſans exécution. L'attelier du prétendant étoit vis-à-vis de celui de Marie Ooſterwick ; elle ne manqua pas de marquer avec de la craye, ſur le chaſſis de la croiſée, tous les jours que le Peintre, mis à l'épreuve, ne travailloit pas. Il vint au bout de l'année renouveller ſes ſollicitations : mais elle lui dit d'un ton aſſuré que la promeſſe ne l'obligeoit plus, puiſqu'il n'avoit pas rempli la condition ; & la preuve qu'elle en donna fut le nombre des jours d'oiſiveté qui étoient marqués exactement. Nous tranſcrivons tout ceci, ainſi que les autres particularirés qui concernent ces Artiſtes, d'après M. Deſcamps notre Auteur. Ajoûtons, en finiſſant, quelques traits qui intéreſſent auſſi ſa manière d'écrire.

1°. Plusieurs des Peintres dont il parle n'ayant pas été aussi honorés de leur vivant, qu'ils le méritoient, c'est une œuvre de justice & de reconnoissance que de les faire revivre aux yeux de la postérité; c'est-à-dire, de rappeller le souvenir de leurs travaux, & d'apprécier le caractère particulier de leurs ouvrages. Cette dernière partie est quelque chose de capital dans le Livre de M. Descamps; il a soin par-tout de peindre les mœurs & les talens de ces Artistes Flamands, la plûpart gens très-simples dans le détail de leur vie, quoique très-intelligents dans la pratique de leur Art.

2°. Il seroit impossible que tous eussent été des hommes illustres: aussi trouve-t-on, dans ce Volume & dans le précedent, quantité de Notices très-succintes. On croiroit qu'elles n'y ont été placées que pour conserver l'ordre chronolo-

gique; mais après tout, ces Articles ſi abrégés ſont encore préférables à de ſimples liſtes, telles qu'on en voit ſi ſouvent dans l'Hiſtoire des Orateurs, des Poëtes, des Muſiciens, &c.

30. Un recueil, comme celui-ci, ne peut-être exempt de monotonie : il faut toujours que les dates de la naiſſance & de la mort; que les rapports d'élèves à maîtres; que les petits évenemens domeſtiques; les voyages à Rome ou ailleurs; les faveurs ou les revers de la fortune reparoiſſent dans ces Notices. Il faut que les talens ſe comparent & ſe rencontrent, que les Ouvrages ſe répétent, que les éloges ou les critiques renaiſſent; enfin que les Cabinets dépoſitaires des divers Tableaux ſoient nommés à diverſes repriſes: voilà les inconvéniens de ces ſortes d'Ouvrages. Une hiſtoire ſuivie de la Peinture Flamande ou, ſi l'on veut, de

l'Ecole de Flandres auroit plus d'avantages ; mais je doute qu'on pût y faire également connoître tous ceux qui s'y ſont diſtingués.

Quoi qu'il en ſoit, nous verrons toujours avec plaiſir la ſuite de cet ouvrage : M. Deſcamps promet encore deux Volumes ; il faut lui ſouhaiter des Rubens & des Van Dyck à célébrer ; mais nous craignons que la race n'en ſoit éteinte.

ARTICLE LVIII.

HISTOIRE UNIVERSELLE ſacrée & profane, compoſée par ordre de Meſdames de France. Cinq Volumes in-12. A Paris, chez Guill. Deſprez. M. DCC. LV.

DANS ſa Préface, M. Hardion nous apprend que le plan de cet Ouvrage *lui a été tracé par* Madame

Madame Adelaïde, & *qu'il n'a consulté pour l'entreprendre que son zéle pour le service de Mesdames.* » Leur intention, *dit-il*, » a été de se rappeller leurs Lectures, suivant l'ordre des temps, » dans une Histoire universelle qui » n'eût ni la sécheresse ordinaire » des Abrégés, ni l'étendue des » Histoires particulières. Il falloit » rassembler en un corps ce que » l'Histoire offre de plus mémorable, de plus utile & de plus » intéressant ; faire connoître les » caractères des personnages qui » ont joué sur les différents théatres les rolles principaux ; mettre » les Lecteurs en état de se faire » à eux-mêmes, des Leçons de » morale & de politique, d'après » les tableaux qu'ils auroient sous » leurs yeux ; enfin composer un » tout, dont les parties fussent liées » entr'elles sans embarras & sans » confusion.

Sans flatter M. Hardion, dont la modestie égale la capacité, nous pouvons dire qu'il a heureusement rempli un plan si digne des mains augustes qui l'ont tracé. Sous sa plume l'Histoire sacrée est aussi édifiante qu'instructive ; les Historiens & les Prophètes inspirés conservent dans son Ouvrage leur divin caractère. Il ne se permet ni ces réflexions hardies, ni ces critiques téméraires que hazardent aujourd'hui, avec tant de complaisance, certains Abbréviateurs : en parcourant les fastes de la Religion, loin d'allarmer la piété, M. H. la rassure & la fortifie. Ses Annales saintes respirent cette douce persuasion, qui porte sur des monumens aussi solides que consolans. Quoiqu'il n'entre jamais dans de profondes controverses, cependant il ne laisse aucune ressource raisonnable, ni à l'incrédulité qui se glorifie de sa révolte, ni à l'infi-

délité qui se permet le doute. Faut-il que, dans le siècle où nous sommes, ce mérite soit devenu si précieux ! Ils ne sont pas encore bien éloignés ces temps, où c'eût été un crime & un opprobre d'être, ou de paroître moins religieux.

Dans l'Histoire profane, M. Hardion ne déroge point à ce ton sage & vertueux : entre ses mains les évenemens historiques sont des Leçons politiques & morales. Tous les Grands lisent ici leurs devoirs, tous les Gouvernemens leurs maximes, tous les Peuples leurs Loix. Cette Histoire n'est ni l'apologie des vices, ni la satyre des vertus : on n'y réforme point les jugemens équitables de la sage Antiquité ; on n'y exerce point une critique dépravée, qui fait de l'Histoire une école de scandale, plutôt qu'une école de probité ; qui imprime des taches aux mérites les plus reconnus ; qui efface la honte des excès

les plus décriés. M. H. ne s'étudie point à séparer les grandes actions & les nobles sentimens, des principes & des motifs qui en font la grandeur & la noblesse ; il ne cherche point à faire disparoître ces principes & ces motifs, ou à les reléguer dans la classe des préjugés & des superstitions populaires. Ce n'est donc point ici un de ces Abrégés historiques, qui ne sont faits que pour affoiblir, dans des Lecteurs vertueux, le zéle du bien, & pour affermir & nourrir dans les autres, la licence des pensées & le désordre des penchans. Philosophe & religieux sans appareil & sans affectation, M. H. ne respecte que la vérité, & n'honore que la vertu ; il ne peut manquer de plaire à tous ceux qui en ont le goût & le sentiment.

On ne concevra tout ce que contient cet Abrégé, qu'en le lisant avec attention : les Sçavans y trou-

veront presque tout le fonds essentiel de leur sçavoir ; & ceux qui n'aspirent pas à l'être, y trouveront tout ce qui leur est nécessaire pour se former un fonds honnête de connoissances historiques dont le tissu est bien lié, & dont l'étenduë n'est pas médiocre. On imagine à peine comment, en si peu d'espace, on a rassemblé avec tant d'ordre, de netteté & d'élégance, un corps si complet d'Histoires générales & particulières. La naissance, le progrès & les révolutions des anciens Empires, la forme de leurs Gouvernemens, l'origine des Loix, des coûtumes & des usages, le goût & la perfection des arts, en un mot tout ce qui a formé l'état & le caractère des différents peuples qui ont occupé ensemble, ou successivement, la scène de l'ancien monde ; tout cela, dis-je, est retracé dans cet Abrégé, avec une exactitude qui ne rappelle rien

d'inutile, & qui n'oublie rien de fort essentiel.

Quelque serré, quelque précis que soient ces immenses détails, ils n'ont pas empêché l'Auteur de remonter aux principes des grands évenemens, d'en suivre le cours, & de peindre les principaux Acteurs avec une force de pinceau, qui ne dégraderoit pas la dignité des plus grandes Histoires.

On ne doit attendre de nous que quelques citations, qui justifient l'idée avantageuse que nous avons de cet Abrégé, & que nous croyons devoir donner en l'annonçant au Public. Nous n'avons encore que les cinq premiers Volumes, ils commencent à la naissance du monde & finissent à la venuë de Jesus-Christ. Les évenemens y sont rangés dans l'ordre de leurs dates, & ces dates sont rapportées aux sept principales époques que fournit l'Histoire sainte. La première

comprend 1656 ans, depuis la création du monde jufqu'au déluge univerfel. La feconde, depuis ce déluge jufqu'à la vocation d'Abraham, renferme 427 ans : on y voit la difperfion des peuples & l'origine des premiers Empires. La troifième, dans les 430 ans qui fuivent, embraffe l'Hiftoire des Affyriens & des Egyptiens, & la formation des premiers Etats dans la Grèce : c'eft ce qu'on appelle, dans l'Hiftoire Grecque, *les temps inconnus*. La quatrième époque contient 476 ans, depuis la délivrance des Ifraëlites jufqu'à la conftruction du Temple de Jerufalem : cette époque comprend l'Hiftoire des temps héroïques ou fabuleux, qui font un mêlange de la Fable & de l'Hiftoire. La cinquième s'étend depuis la quatrième année de Salomon jufqu'à la première année de l'Empire de Cyrus, & comprend 480 ans. La fixième en comprend

224 depuis Cyrus jusqu'à l'Ere des Seleucides. La septième renferme un espace de 312 ans, depuis l'Eré des Grecs jusqu'à la première année de l'Ere vulgaire de Jesus-Christ. L'Histoire de tous ces siècles est divisée en 17 Livres.

La nature des Loix, le génie des peuples, le caractère des grands hommes, l'invention des arts, certains traits remarquables sont, dans le cours d'une Histoire, autant d'articles sur lesquels on peut juger du goût & du style d'un Auteur : choisissons-en au hazard quelques exemples dans cet Abrégé : nous les tirons tous de l'Histoire profane.

1°. Parmi les hommes rassemblés en corps d'Etat, ou de Nation, *les Loix* sont les liens de la société & de la subordination, la régle des mœurs, le fondement de la Police, & la base du Gouvernement : celles des Egyptiens sont les plus ancien-

nes qu'on connoiſſe. Voici l'idée que nous en retrace M.H. : » Elles, » étoient, *dit-il*, ſages, pleines » d'équité, & propres à unir entre » eux les citoyens. Il n'étoit pas » permis d'être inutile à l'Etat, & » la Loi aſſignoit à chacun ſon em- » ploi, qui ſe perpétuoit de père » en fils. Les Prêtres & les Soldats » avoient des marques d'honneur » particulières, mais tous les mé- » tiers juſqu'aux moindres étoient » en eſtime ; & on ne croyoit pas » pouvoir mépriſer, ſans crime, les » citoyens dont les travaux, quels » qu'ils fuſſent, contribuoient au » bien public. L'étude des Loix & » de la ſageſſe étoit commune à » tous les états, & l'on n'excuſoit » en aucun particulier l'ignorance » de la Religion & de la Police du » pays. « Quand on ſçait que l'immortalité de l'ame étoit un dogme reçu parmi cet ancien peuple, on ne doit pas s'étonner de la bonté

de ses Loix. Les Locriens eurent pour Législateur un nommé Zaleucus : c'étoit un disciple de Pythagore, ses mœurs étoient d'une pureté admirable. » Dans le préam-
» bule de ses Loix (dont M. H.
» rappelle les principes avec com-
» plaisance,) il établissoit l'exis-
» tence des Dieux, & la nécessité
» du culte qui leur est dû ; il tiroit
» ses preuves de la merveilleuse
» disposition des corps célestes, &
» faisoit voir que l'ordre, qui règne
» dans l'univers, ne peut être l'ou-
» vrage ni des hommes, ni du
» hazard, mais d'une suprême in-
» telligence, qui voit tout, qui
» regle tout, & de qui nous tenons
» tout ce qu'il y a de beau &
» d'excellent dans la vie. Il vou-
» loit en conséquence qu'on tînt
» son ame exemte de tout vice,
» parce que les Dieux, *disoit-il*,
» n'acceptent ni les sacrifices, ni
» les offrandes des méchans, &

» ne se plaisent qu'aux actions jus-
» tes des hommes vertueux.« Sans mériter une proscription juridique, les Matérialistes & les autres faiseurs de systêmes impies, ne pourroient publier un plan de législation, conforme aux principes de leur Philosophie. Aussi dans l'antiquité leur licence ne fut jamais impunie, ou bien son impunité annonça & hâta la chute des Empires qui tolérerent une pareille liberté.

2°. *Le génie des peuples :* M. Hardion le saisit avec intelligence & le représente avec fidélité. Après la peinture des mœurs de Lacédémone, dont la frugalité & l'austérité ne tendoient qu'à former des guerriers intrépides & infatigables ; dont le langage même étoit *dur, pauvre & grossier ;* dont le goût étoit de *parler peu, mais impérieusement, & de réduire l'expression de leurs pensées à de simples monosyllables pleins de*

force & d'énergie; M. Hardion leur oppose le portrait des Athéniens, *vifs, enjoués, spirituels également propres pour les Sciences profondes & pour les études agréables.* » Ils cultiverent, *dit-il*, » avec un prodigieux succès non-» seulement la Peinture, la Sculp-» ture & l'Architectute, mais en-» core la Musique, la Poësie, l'E-» loquence, la Philosophie & l'Art » militaire. Leurs ouvrages, dans » tous ces genres, devinrent des » modèles pour toutes les Nations » sçavantes & polies. La Tragédie » & la Comédie leur doivent tout » à la fois leur origine & leur per-» fection, & ils ont porté l'art » oratoire à un degré d'excellence » dont les plus grands Orateurs » dans tous les siècles n'ont pû ap-» procher qu'en les imitant. Leur » langage devint, en conséquence, » le plus pur, le plus délicat & » le plus harmonieux de tous ceux

„ qu'on parloit dans les différentes
„ parties de la Grèce, &c. " Dans un ſeul trait qui échappe en quelque ſorte au pinceau de M. Hardion, on reconnoît tout le génie des anciens Romains : „ Les Monar-
„ chies fondées par les ſucceſſeurs
„ d'Alexandre .... furent, *dit-il*,
„ enfin englouties par les Ro-
„ mains, peuple fier, hardi, & en
„ même temps le plus reglé dans
„ ſes conſeils, le plus conſtant dans
„ ſes principes, le plus laborieux
„ & le plus patient, tant qu'il con-
„ ſerva l'amour de la Patrie & le
„ reſpect pour les Loix ; tant que
„ la frugalité, l'eſprit d'œconomie
„ & la pauvreté, furent en hon-
„ neur à Rome, & que l'on y eut
„ pour maxime fondamentale, de
„ regarder la liberté comme un
„ bien inſéparable du nom Ro-
„ main, &c.

3°. De tous *les grands hommes*, dont *les caractères* ſont exprimés

dans cet Abrégé, nous n'en produirons qu'un seul, le rival de Cimon l'Athénien, le fameux Périclès. Après avoir décrit son ambition, sa jalousie, ses intrigues contre son vertueux concurrent, M. Hardion en fait ce portrait. „ A „ ne considérer en Périclès que „ l'élévation & la beauté du génie, „ le profond sçavoir, la sublime „ éloquence, le goût pour les „ beaux Arts & les talens propres „ pour gouverner, on ne trouvera „ peut-être dans l'Histoire aucun „ homme d'Etat qu'on puisse mettre au-dessus de lui, ni même lui „ comparer.... Il apprit (d'Anaxagore) à remonter aux principes „ des choses, & à examiner attentivement la nature des différents „ êtres, soit matériels, soit intelligibles. Ces connoissances lui „ furent d'un grand secours pour „ s'élever à un genre d'éloquence „ supérieur à ce qui avoit paru jus-

„ ques-là, & qui consistoit prin-
„ cipalement à bien démêler les
„ vraies & les fausses idées, à en-
„ visager un sujet dans toutes ses
„ parties, à les distribuer entre
„ elles, afin que toutes ensemble
„ elles formassent un corps bien
„ proportionné &, pour ainsi dire,
„ organisé. Un autre fruit de cette
„ étude fut de connoître les mœurs,
„ le génie & le caractère de ceux
„ à qui il parloit, pour y confor-
„ mer son langage; de sçavoir dis-
„ tinguer ce qui est honnête ou
„ honteux, utile ou nuisible : ce
„ qui le mettoit en état d'inspi-
„ rer des résolutions convenables
„ à la gloire & aux intérêts de la
„ République. Enfin par la peine
„ qu'il prit pour approfondir les
„ caractères des passions, leurs dif-
„ férences, leurs effets; il sçut trou-
„ ver les moyens les plus propres
„ pour les exciter, ou pour les
„ calmer. A ce fonds de connois-

„ ſances, & à cette méthode de „ les mettre en œuvre, il joignoit „ toutes les richeſſes & toutes les „ couleurs de l'élocution. Cette „ éloquence ſi ſublime, & ſi nou- „ velle, lui avoit fait donner le „ nom d'*Olympien :* on diſoit que „ lorſqu'il parloit devant le peu- „ ple, il tonnoit, il éclairoit; qu'il „ portoit ſur ſa langue la foudre de „ Jupiter, & que la Déeſſe de la „ Perſuaſion réſidoit ſur ſes lévres, „ &c.

4°. En fait d'*Arts*, nous ne ferons mention que de la Teinture de pourpre inventée à Tyr : l'Auteur en raconte ainſi l'hiſtoire. „ Un „ Berger avoit conduit ſon trou- „ peau ſur le bord de la mer; ſon „ chien y rencontra par hazard un „ petit coquillage qu'il briſa en- „ tre ſes dents, & ſa gueule de- „ vint toute rouge du ſang qui en „ ſortit. Le Berger eſſuya ce ſang „ avec de la laine dont il couvrit

„ sa tête. La beauté de la couleur „ surprit ceux qui la virent. Hiram fut averti de cette découverte, & s'étant fait amener le Berger, ne put lui-même voir sans „ admiration, l'éclat & la vivacité „ de cette teinture. Il fit ramasser ces coquillages, & ses teinturiers en tirerent cette pourpre „ si estimée dans l'antiquité, sous „ le nom de *pourpre de Tyr*, & „ qui fut pour les Tyriens une „ nouvelle source de richesses. L'usage en est perdu depuis longtemps, & l'on ne retrouve plus „ de ces mêmes coquillages sur la „ côte de Phénicie. "

5°. *Les traits remarquables* sont sans nombre dans cet Abrégé : on peut juger de leur choix par ceux que nous allons citer. Cyrus vainqueur de Crœsus demandoit à ce Roi „ ce qui l'avoit porté à lui „ faire la guerre. Crœsus lui répondit : Seigneur, c'est votre

„ heureux deſtin & ma mauvaiſe
„ fortune, c'eſt le Dieu des Grecs
„ qui m'a trompé; car il n'y a point
„ d'homme ſi dépourvu de bon
„ ſens qui ne préfére la paix à la
„ guerre. Dans la paix les enfans
„ enſéveliſſent leurs peres, au lieu
„ que dans la guerre, ce ſont les
„ peres qui enſéveliſſent leurs en-
„ fans.

Léonidas, s'étant poſté avec ſon armée au défilé de Thermopyles, fut ſommé par Xerxès „ de
„ rendre les armes : *vien les*
„ *prendre*, répondit-il laconi-
„ quement.

Charidème, banni d'Athenes à la requête d'Alexandre, ſe retira auprès de Darius. Un jour ce Prince lui demanda „ ſi ſes forces lui
„ paroiſſoient ſuffiſantes pour écra-
„ ſer ſon ennemi. Charidème, ou-
„ bliant qu'il eſt dans un pays d'eſ-
„ claves, & où l'on ne pouvoit
„ ſans danger contredire le Prince,

„ fait ſentir à Darius que ce pro-
„ digieux nombre d'hommes qui
„ marchent à ſa ſuite, que l'or &
„ la pourpre qui brilloient dans ſon
„ camp, ne ſont point capables d'é-
„ tonner des Macédoniens armés
„ de fer, accoutumés à une vie
„ dure & laborieuſe, dreſſés de
„ longue main à la diſcipline &
„ aux évolutions militaires, & qui
„ ont appris la guerre à l'école de
„ la pauvreté. *Il faut*, ajoûta-t-
„ il, *des forces de même nature*
„ *pour les arrêter. C'eſt dans leur*
„ *pays que vous devez chercher*
„ *des ſecours contre eux. Faites-y*
„ *paſſer cet or & cet argent qui*
„ *vous eſt inutile, & achetez de bons*
„ *ſoldats.* " Charidème fut condamné à mourir & eut, comme il le dit en mourant, Alexandre pour vengeur du mépris qu'on fit de ſon ſage conſeil.

Nous ne croyons pas qu'il ſoit néceſſaire de nous étendre davan-

tage ſur cette Hiſtoire univerſelle. Ce que nous en avons dit, ſuffit pour la faire regarder comme un ſupplément aux défauts, & comme un remède aux vices de ces *abrégés* que leurs Auteurs ne mettent en lumière qu'en les déſavouant. Ces déſaveux nous apprennent que, dans ces abrégés, l'Hiſtoire eſt auſſi horriblement défigurée que légerement effleurée : mais pourquoi ces déſaveux ne portent-ils pas expreſſément ſur des fautes bien plus importantes, nous voulons dire, ſur ces principes hardis, ſur ces maximes libres, ſur ces réflexions ſéditieuſes, où la ſubordination eſt confondue avec l'eſclavage, la dépendance avec la ſervitude, l'autorité avec la tyrannie, la Religion avec la ſuperſtition, où enfin les devoirs de toute ſociété, & les droits de toute puiſſance ſont reſſerrés dans des bornes qui ne peuvent ni gêner ni

bleſſer ce qu'on appelle aujourd'hui l'égalité naturelle & la liberté de penſer ?

ARTICLE LIX.

HISTOIRE MODERNE des Chinois, des Japonois, des Indiens, des Perſans, des Turcs, des Ruſſiens, &c. pour ſervir de ſuite à l'Hiſtoire ancienne de M. Rollin. A Paris, chez Deſaint & Saillant, &c. M. DCC. LIV.

LA République Littéraire ſe ſouvient avec trop de plaiſir de l'Hiſtoire ancienne de M. Rollin, pour ne pas faire accueil à l'Ouvrage que nous annonçons. Il eſt formé ſur le même plan : il eſt écrit à peu près dans le même goût. On s'eſt ſur-tout propoſé la méthode qu'obſerve M. Rollin

dans l'Hiftoire des Egyptiens & dans celle des Babyloniens: „ Hiftoire où l'Auteur fe borne au „ choix d'un petit nombre d'éve- „ nemens mémorables. Les détails „ purement hiftoriques l'arrêtent „ peu : des objets plus intéreffants „ attirent fon attention. Origine & „ progrès des Arts, inventions uti- „ les, curiofités naturelles, Loix „ & Coûtumes remarquables, mil- „ le recherches importantes s'of- „ frent à fa plume, & répandent „ fur fon Ouvrage une agréable va- „ riéte. " C'eft à ce même but que vife & atteint l'Auteur anonyme qui nous donne l'*Hiftoire moderne*. Il n'a pas négligé les Notices qui mettent au fait des révolutions, des époques, des évenemens les plus fignalés; mais tout cela ue vient qu'en fecond. Son objet capital n'eft pas de donner une Hiftoire fuivie de chaque Pays, mais de faire connoître le Pays même

& ses habitans. Voilà pourquoi ces deux premiers Volumes, qui nous promettent une nombreuse suite, n'ont point pour titre, *Histoire de la Chine, Histoire du Japon*, mais *Histoire des Chinois & des Japonois.*

L'Histoire abrégée des Chinois, avec les *Appendices* de la Chine, qui sont le Tonquin, la Cochinchine, la Tartarie Chinoise, la Corée & l'Isle Formose, remplit, dans l'étenduë de près de 500 pages, le premier Volume, divisé en six parties. Les principaux Mémoires de l'Auteur sont l'Histoire du P. Du Halde, les voyages de M. Salmon, l'Atlas Chinois du P. Martini, les Lettres édifiantes, & un petit nombre d'autres Relations. On n'auroit pas dû oublier les sçavans Mémoires, publiés par M. Freret, dans les Volumes de l'Académie Royale des Belles-Lettres. Au reste ce Livre n'étant lui-

même qu'une Analyse fort abrégée, nous ne pourrions en faire un Extrait dans les formes. Bornons-nous donc à un simple coup d'œil, à quelques morceaux & à quelques remarques.

Ie. Partie, *idée générale de l'Histoire des Chinois.* C'est ici que l'Auteur discute l'antiquité de cette Nation : d'après l'Histoire universelle faite en Angleterre, il dissipe les Fables de la Chronologie Chinoise, & renverse les deux principaux fondemens sur lesquels les Chinois & leurs partisans voudroient l'appuyer : ces fondemens sont leurs anciennes Annales, & de prétendues observations Astronomiques. M. Fouquet, Evêque d'Eleutheropolis, ne datte la véritable Histoire Chinoise que du régne de *Lye-vang*, dont l'époque se rapporte à l'an 434 avant Jesus-Christ : tout ce qui remonte plus haut, n'est, selon lui, qu'obscurité

& incertitude. L'opinion de cet Auteur n'a pas détruit les autres, & depuis ce qu'il a publié ſur cette matière, des Miſſionnaires très-habiles & des Ecrivains d'Europe très-inſtruits, entr'autres MM. Freret & Fourmont, ont donné beaucoup de crédit aux anciennes Hiſtoires Chinoiſes. Mais voici une obſervation importante que fait notre Auteur.

» Quoiqu'il en ſoit, *dit-il*, de » ces divers ſentimens, je dois » avertir mes Lecteurs que toutes » les objections qu'on forme con- » tre l'Hiſtoire Chinoiſe, ne rou- » lent que ſur la difficulté de fixer » bien certainement la première » époque de ſa Chronologie. Nul » de nos Sçavans n'attaque l'an- » cienneté de ce peuple. * Fouquet » avoue que la Nation Chinoiſe

* Après avoir indiqué le concert de tous ces Sçavans ſur l'antiquité des

» eſt preſque auſſi ancienne que le » déluge : Maigret (Maigrot) en » reconnoiſſant l'obſcurité des an- » ciens règnes de *Fo-hi*, de *Chin-* » *nung*, de *Chun* &c. ne déſa- » voue point l'exiſtence de ces mê- » mes règnes. M. Fourmont, & la » plûpart de nos Sçavans moder- » nes, ſoûtiennent que ce peuple » exiſte depuis près de 5000 ans. » Les Ecrivains les moins favora- » bles aux Chinois, conviennent » que leur Monarchie eſt auſſi an- » cienne que celle des Egyptiens ; » des Aſſyriens, &c.

Chinois, il falloit faire deux choſes : 1° Montrer que cette antiquité eſt encore bien inférieure à celle du peuple de Dieu. 2° Expliquer comment la Nation Chinoiſe peut être dite *preſque auſſi ancienne que le déluge*, ſans qu'on change rien à la Chronologie ordinaire de l'Ecriture. Ces deux points auroient fait plus de plaiſir au Lecteur que la plûpart des détails de cette compilation.

On examine enſuite ſi la Chine a été connue des Anciens, & il réſulte de divers paſſages, qu'elle pourroit bien être le *Royaume Sophitien* de Quinte-Curce, le *Cathea* ou *Cathai* de Strabon, mais ſur-tout le Pays des *Seres*, dont Virgile, Pline & tant d'autres ont fait mention. Ces peuples ſi connus par leurs manufactures de ſoie, envoyerent une Ambaſſade ſolemnelle à l'Empereur Auguſte, & leurs Ambaſſadeurs mirent quatre ans à faire le voyage, non compris le retour. Les origines de la Nation, ſes accroiſſemens, les 22 Dynaſties de ſes Empereurs, avec une notice de quelques-uns des plus célèbres d'entre ces Monarques, rempliſſent le reſte de cette Partie. Nous y faiſons deux obſervations.

1°. Les Compilateurs Anglois pour détruire ce qu'affirme le P. Du Halde de l'état floriſſant & du

bon gouvernement de la Chine dès les premières Dynasties, n'allèguent au fond qu'une preuve négative : c'est le silence des anciens Auteurs ; de quels Auteurs ? les Grecs, les Romains &c. qui probablement ignoroient s'il y avoit une Chine au monde. L'Historien de la Chine se fonde au contraire sur toute la Tradition tant orale qu'écrite d'une nombreuse & sage Nation : à ce sujet nous rappellons volontiers une réflexion de M. Freret (Tome XVIII. de l'Académie des Belles-Lettres.) » Le » premier principe, *dit-il*, qu'on » pose parmi les Critiques, c'est » qu'il faut en croire une Nation » sur sa propre Histoire, lorsque » cette Histoire est suivie & liée » dans ses différentes parties, lorsqu'elle ne contient que des faits » admis comme véritables par toute » la Nation, & lorsque cette per» suasion est appuyée sur des mo-

» numens d'une certaine antiqui-
» té. " M. Freret parle en cet endroit de la Chronologie & de l'Histoire Chinoise.

2°. Chi-Hoang-Ti second Empereur de la 4e Dynastie, regnoit 200 ans avant JESUS-CHRIST; c'est lui, qui fit bâtir la fameuse muraille dont on parlera. Rempli du préjugé qu'on a voulu accréditer parmi nous; ,, il méprisa les Scien-
» ces, qui ne servent, *disoit-il*,
» qu'à fomenter l'oisiveté, & qu'on
» cultive toujours aux dépens de
» l'Agriculture, & de beaucoup
» d'autres Arts plus utiles..... En
» conséquence, il publia un Edit
» qui ordonnoit, sous peine de la
» vie, de brûler tous les Livres,
» excepté ceux d'Agriculture, de
» Médecine, & d'Architecture.
» Cet ordre fut exécuté avec la
» dernière rigueur; on fit sur-tout
» une sévére recherche des Livres
» d'Histoire & de Morale." Tel est

le narré de notre Auteur qui auroit dû ajoûter qu'on prit soin, après la mort de *Chi-Hoang-Ti*, de réparer les Livres authentiques tels que le *Chou-King*, le *Chi-King* & autres dont on retrouva des exemplaires. On peut voir ce qu'a écrit sur ce sujet M. Freret dans le XV^e Tome des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. Il ne sera pas mal aussi de lire la Dissertation de M. Fourmont dans le XIII^e Tome de cette Académie. Elle fait bien sentir que la destruction totale des Livres, dans un Empire aussi étendu que la Chine, est une chimère : exemple du Talmud, qu'on a voulu anéantir cent fois, sans qu'on ait pû en venir à bout.

II^e Partie, *Description de la Chine*. Elle contient en cinq chapitres, la division de cet Empire, l'énumération des principales Villes, les Edifices publics, les Ri-

vières & les Lacs, avec tout ce qui a rapport à la Marine; enfin, l'Histoire naturelle de la Chine: partie la plus curieuse, & aussi la plus étendue.

„ L'Empire de la Chine embrasse presque toute l'extrémité » Orientale de l'Asie. Il est borné » au Nord par la Tartarie Russienne, au Midi par les Etats du » Mogol, à l'Occident par le Tibet, » & à l'Orient par la Mer. Sa partie la plus Méridionale est sous » le 21e degré de latitude: la plus » Septentrionale est sous le 55e. » Ainsi du Midi au Nord, dans sa » plus grande largeur, la Chine a 34 » degrés, c'est-à-dire, 680 de nos » grandes lieuës à vingt le degré; » du Levant au Couchant, en certains endroits, son étenduë est » encore plus vaste: dans sa moindre largeur cet Empire comprend » 360 lieuës: son circuit en embrasse plus de 1800. " C'est donc

le plus grand Etat de l'Univers, à l'exception de la Russie peut-être ; mais si l'on retranche de la Russie les forêts & les déserts, que restera-t-il ?

Il faut voir, dans le Livre de l'Auteur, le détail des 15 Provinces qui sont la Chine proprement dite, & dont la plûpart ont l'étenduë d'un de nos grands Royaumes ; leur situation, leur fertilité, le nombre de leurs Villes, leurs particularités: par exemple, la Province de *Chantong*, anciennement *Leao-tong* (M. Salmon Auteur assez peu sûr en fait deux Provinces distinctes) „ a cet avantage „ particulier sur les autres Provin„ ces, qu'on y voit naître une espè„ ce de vers sauvages assez sembla„ bles aux chenilles, qui produi„ sent une soie blanche, dont les „ fils s'attachent aux arbrisseaux & „ aux buissons. On en fait des étof„ fes, plus grossières à la vérité,

» mais auſſi beaucoup plus dura-
» bles, que celles qui ſe fabriquent
„ avec la ſoie des vers domeſti-
„ ques." Le *Chenſi*, première Province de la Chine qui ait été habitée, a des rivières, auſſi-bien que l'*Yun-nan*, qui roulent l'or avec leur ſable. Le *Kiang-nang* eſt la plus riche de toutes, le tribut qu'on en tire eſt de 160 millions de notre monnoie. Le *Tche-Kiang* produit les plus belles ſoies du monde :
„ l'expérience a appris aux Chinois
„ que les mûriers qu'on empêche
„ de s'élever, produiſent la meilleu-
„ re feuille, & conſéquemment la
„ meilleure ſoie. Rien n'égale la
„ beauté des étoffes qui ſe fabri-
„ dans le Tche-Kiang." Cet Article eſt terminé par l'éloge magnifique qu'un Ecrivain Anglois a fait de la Chine dans l'ouvrage qui a pour titre, *a short way to knovv the vvorld.*

La Tartarie Chinoiſe, vaſte pays,

mais qui n'a rien de recommandable que le *Gin-ſeng*, plante rrès-eſtimée en Chine, comprend les deux grandes Nations des *Mantcheoux*, & des *Mongols* ; ces derniers ne ſont que tributaires : quant aux *Mantcheoux*, on peut dire qu'ils donnent préſentement des Loix à la Chine, puiſque la famille régnante, depuis 1644, eſt de cette Nation. C'eſt la ſeconde Dynaſtie que la Tartarie ait fournie à la Chine, comme on peut l'obſerver dans une Table Chronologique fort bien digérée qu'on a inſerée dans cet Ouvrage.

Les Chinois n'occupent pas l'Iſle Formoſe toute entiére, mais ſeulement les parties Occidentale & Septentrionale, c'eſt-à-dire, le meilleur pays. L'Orientale eſt habitée par les Naturels, „ peuple „ groſſier & farouche qui différe „ peu des Sauvages de l'Amérique. „ Ces Montagnards ſont indépen-

„ dants des Chinois, qui jusqu'à
„ ce jour on fait de vains efforts
„ pour les soumettre : ils vivent
„ suivant leurs Loix, ou pour mieux
„ dire, ils n'en connoissent point
„ d'autre que la nature & l'instinct.
„ Ils n'exercent aucun acte de Re-
„ ligion : ils ne récitent aucunes
„ Prières : ils n'invoquent, ils
„ ne connoissent peut-être au-
„ cune Divinité ; malgré cela,
„ ils sont chastes, doux, désin-
„ teressés, équitables, s'aimant les
„ uns les autres, ennemis du lar-
„ cin, de la fourberie, de la vio-
„ lence. C'est le portrait qu'en fait
„ le P. Du Halde." * A-t-on voulu
tirer quelque induction de cette
peinture ? En tout cas, on convient

* Le P. Du Halde, qu'on fait parler ici, ne dit pas qu'*ils ne connoissent peut-être aucune Divinité ;* il ajoûte même à son récit, qu'on *en a vû qui connoissoient un Dieu, Créateur du ciel & de la terre, &c.*

que ces peuples ſont fort peu connus : d'ailleurs le mot *peut-être* détruit l'avantage qu'on en voudroit tirer.

Dans le dénombrement des plus conſidérables villes, le parallèle de Peking & de Paris, quant à l'étenduë, au logement, au nombre du peuple, ne peut manquer de faire plaiſir. Ce qu'on ajoûte du Palais Impérial, des cloches de la Chine, du grand Canal, des Arcs de triomphe, auſſi ſomptueux qu'ils ſont communs dans cette contrée, de la tour de porcelaine, de la grande muraille, des grands chemins &c. ne ſera pas moins bien reçu ; mais nous aurions trop à citer.

A l'occaſion des Ponts de la Chine, voici ce qui eſt dit du *Pont volant* : » Le P. Kirker nous a » laiſſé, dans la *Chine illuſtrée*, la » deſcription d'un de ces Ponts, » que les Chinois appellent *Pont* » *volant*, parce qu'il paroît conſ-

» truit en l'air. Il eſt d'une ſeule » arche ; ſes deux extrémités ſont » appuyées ſur deux montagnes, » entre leſquelles coule un fleuve » fort profond. Sa longueur, dit le » P. Kirker, eſt de 400 de nos cou- » dées géométriques... la hauteur » de l'arche eſt de 500 coudées, » (la coudée vaut un pied & demi.) » J'ai communiqué ces dimenſions » à un de nos plus fameux Archi- » tectes, (M. De Boffrand) à qui » elles ont paru imaginaires, & qui » traite de viſion tout ce récit de » Kirker, &c. « Il reſulte de ce narré que le pont exiſte, mais que la deſcription n'eſt pas ſans quelque exaggération.

La Marine des Chinois eſt fort peu de choſe, quoiqu'ils prétendent avoir connu la bouſſole long-temps avant nous. » Mais au lieu de la » ſuſpendre, pour lui conſerver » ſon équilibre, ils la couchent ſur » un lit de ſable fin, qui ne peut la

» garantir des ſecouſſes du bâti-
» ment : enſorte que pour peu que
» la mer ſoit agitée, l'aiguille perd
» continuellement ſa direction.

Il ſe trouve tant de raretés, par rapport à nous, dans un Empire ſi vaſte & ſi fertile, qu'il nous eſt impoſſible de ſuivre l'Auteur. On y trouve le thé, le gin-ſeng, l'arbre du vernis, un autre qui porte du ſuif, un autre encore qui produit de la cire, l'arbriſſeau du cotton, &c. les orangers nous viennent de la Chine. » On voit encore à Liſ-
» bonne, dans le jardin du Comte
» de Saint-Laurent, le premier
» arbre d'où ſont ſortis tous les
» orangers, qui font l'ornement de
» nos jardins d'Europe.« On s'imagine quelquefois parmi nous que la différente qualité du thé vient de la différence des plantes; ce n'eſt point cela : c'eſt de la diverſité des ſaiſons & des récoltes, auſſibien que de la manière de le faire

ſécher. „ La première récolte ſe „ fait vers le commencement de „ Mars. L'arbriſſeau porte alors des „ feuilles petites & tendres, & à „ peines déployées. Elles ſont ré- „ putées les meilleures de toutes, „ & c'eſt ce qu'on appelle le *Thé* „ *impérial*, parce qu'il ſert princi- „ palement à l'uſage de l'Empereur „ & de ſa Famille. La ſeconde ſai- „ ſon, où l'on recueille le thé, eſt „ le mois d'Avril. Les feuilles ſont „ alors plus fortes & plus abondan- „ tes, mais de moindre qualité que „ les premières. La troiſième ré- „ colte ſe fait dans le mois ſuivant; „ les feuilles ſont plus groſſières, & „ compoſent la dernière & la plus „ médiocre eſpèce de thé, &c.

L'Auteur rapporte ici, d'après le P. Du Halde, la méthode uſitée à la Chine, pour empoiſſonner les étangs, & il penſe qu'on en pourroit faire uſage en Europe. „ Vers „ le mois de Mars, les gens du pays

„ barrent le fleuve en différents „ endroits avec des nattes & des „ claïes, l'eſpace d'environ 9 ou „ 10 lieuës, & laiſſent ſeulement „ autant d'eſpace qu'il en faut pour „ le paſſage des barques. La ſemen- „ ce du poiſſon s'arrête à ces claïes: „ ils ſçavent la diſtinguer à l'œil.... „ ils puiſent de cette eau mêlée de „ ſemence, & en rempliſſent plu- „ ſieurs vaſes. Quantité de Mar- „ chands viennent pour l'acheter, „ & la tranſportent en diverſes Pro- „ vinces, en l'agitant de temps en „ en temps. Au bout de quelques „ jours, on apperçoit, dans l'eau, des „ ſemences ſemblables à de petits „ tas de poiſſons, ſans qu'on puiſſe „ encore démêler quelle eſt leur „ eſpèce : ce n'eſt qu'avec le temps „ qu'on la diſtingue . . . . Cette „ eau ſe vend à ceux qui ont des „ viviers & des étangs.

Une penſée qui vient à ceux qui liſent l'Hiſtoire naturelle de cet

Empire, & qui voient ſa fécondité, c'eſt que les Chinois ſont la plus heureuſe Nation du monde : il s'en faut beaucoup ; elle eſt miſérable, & ſa misère vient de ſon exceſſive multiplication ; il faudroit une fois autant de terrein, pour que ce peuple fût à ſon aiſe. Il y a environ 80 ans, qu'après une longue & ſanglante guerre, l'Empereur Cang-hi fit faire le dénombrement de ſes ſujets ; il ſe trouva encore près de 60 millions d'hommes capables de porter les armes. On peut juger du reſte.

III^e^ Partie, *Gouvernement des Chinois*. La Police & le Gouvernement de ce peuple ſont fort vantés. A la lecture de cet Ouvrage, on ſe convaincra que ce n'eſt pas ſans fondement. L'Empereur eſt Maître abſolu, mais c'eſt, pour ainſi dire, à condition qu'il ſera *Père* : ainſi s'appelle-t-il par excellence le *Père*, la *Mère*, & plus ordinai-

rement le *Grand-Père* du peuple. Rien de plus admirable que la manière dont les Mandarins ſont éclairés & ſurveillés, récompenſés, punis ſuivant l'exigence des cas; témoin cette Gazette ſingulière, qui s'imprime journellement à Peking. » Nul de ſes articles ne » ſe rapporte à l'Hiſtoire de ce » qui ſe paſſe au-dehors de la » Chine.... Toutes les nouvelles » roulent ſur le Gouvernement in» térieur de l'Etat, & particulière» ment ſur la bonne ou mauvaiſe » adminiſtration des Magiſtrats. » On y trouve les noms des Man» darins qui ont été dépouillés de » leurs emplois, & les cauſes qui » ont occaſionné cette diſgrace &c. L'Empereur lui-même n'eſt pas exemt de la cenſure. Le P. Du Halde produit l'extrait d'un Mémorial fort inſolent préſenté à l'Empereur Chit-ſong, il y a un peu plus de 200 ans, dans lequel on lui remon-

troit tous ses torts. L'Empereur ne put retenir sa colère en lisant ce Mémorial, & il le jetta par terre : peu après il le ramassa, & donna des marques d'un vrai repentir.

Le reste du Chapitre concerne le Mandarinage, (& ici on verra un détail curieux des gradués & des grades qu'on prend à la Chine,) la Milice, les Impositions, les Loix, les Tribunaux, la Noblesse qui dans cet Empire n'est point héréditaire, sinon dans la Maison régnante & dans la postérité de Confucius ; les procédures usitées à la Chine, &c. „ On ne voit ici, „ *dit l'Auteur*, ni Procureurs, ni „ Huissiers, ni Avocats, ni autres „ gens de plume ; chacun plaide „ sa cause devant le Juge. Les Chi„ nois ont une excellente méthode „ pour abréger les procès : le de„ mandeur ayant rédigé par écrit „ ses griefs, se rend à la maison du „ Magistrat, & frappe sur une

„ tymbale suspendue à la porte de „ la salle d'audience. On lui ouvre : „ il présente son Mémoire à un „ Officier de Justice, qui le remet „ sur le champ au Mandarin. Ce-„ lui-ci mande aussi-tôt la partie „ adverse, & lui fait donner la „ bastonnade, si le bon droit est „ du côté du demandeur. Si celui-„ ci a tort, il reçoit lui-même „ vingt coups de bâtons, & perd „ son procès.

IVe Partie, *Commerce, Manufactures, Arts & Sciences des Chinois*. Presque tout leur Commerce est intérieur, mais il est immense. Le P. Du Halde assure que le seul trafic qui se fait dans les 15 Provinces de la Chine, n'est guères moins considérable que celui qui se fait respectivement entre toutes les Nations de l'Europe. Le Commerce étranger n'est permis que dans les 3 Ports d'*Emouy*, de *Ning-po*, & de *Canton*. Ce dernier est affecté aux Européens, dont

l'Auteur assure que le Commerce est bien diminué depuis quelque temps. Comme il n'y a en Chine d'autre monnoie que de cuivre, les grands paiemens sont fort incommodes.

Nous voudrions pouvoir extraire tout ce qu'on nous dit des Manufactures de soie & de porcelaine, de l'encre, du papier, de l'Imprimerie, &c. Contentons-nous de remarquer une opposition de sentimens entre l'Historien de la Chine, le P. Du Halde; & l'Historien du Japon, le P. De Charlevoix. Suivant le premier, ce qu'on appelle porcelaine du Japon, n'a jamais existé que dans l'imagination des personnes mal-instruites. L'autre prétend que les Japonois ont le secret de la porcelaine, & qu'il s'en fabrique de très-belle dans leur Province de *Figen*. L'Auteur n'ose prendre sur lui la décision de ce procès.

Par rapport à la Médecine, nous obſervons deux choſes, l'une que les Chinois ſe font une étude particulière du poulx dans le corps humain : auſſi en ont-ils une connoiſſance profonde : on en rapporte différentes preuves. L'autre regarde l'inſertion de la petite vérole. Voici comme ils y procédent : „ on coupe une puſtule à une perſonne atteinte de cette maladie, „ on pulvériſe cette puſtule, & on „ la conſerve. Quand on veut communiquer la petite vérole à un „ enfant, on lui ſouffle cette poudre dans les narines avec un cornet. On obſerve de choiſir une „ belle ſaiſon, & de préparer le „ corps de l'enfant par quelques „ remèdes. Quand on prend bien „ ſes meſures, cette opération réuſſit preſque toujours. Il paroît que „ les Anglois, chez qui l'inſertion „ ſe pratique, ont emprunté cette „ méthode des Chinois.

Une chose étonnante, c'est que les Chinois ayant inventé depuis si long-temps la plûpart des Sciences, les aient perfectionnées si peu : elles ont acquis plus de perfection en Europe depuis 3 siècles, qu'à la Chine dans l'espace de 4000 ans. Il n'y a guères que la Morale où ils aient un grand nombre d'excellens Ouvrages. Leur langue très-difficile à apprendre & à écrire, & les principes du bon gouvernement étant les seules routes pour parvenir, ils se sont tournés principalement de ce côté là.

V^e^ Partie, *Religion*, *Mœurs*, *usages des Chinois*. Les Livres sacrés des Chinois dont on nous donne une idée succinte & fort nette, conduisent à parler de leur Religion. Il y a trois Sectes en Chine : la dominante est celle de Confucius, dont l'Auteur fait l'éloge en rapportant son histoire abrégée. „ Ses discours étoient remplis de

„ sagesse, & assaisonnés d'une élo-
„ quence douce & persuasive, qui
„ entraînoit les esprits. Les ouvra-
„ ges qui nous restent de ce Philo-
„ sophe, renferment le même char-
„ me & la même *onction*. On y
„ voit briller la plus saine morale.
„ Il y parle de Dieu comme
„ d'un Etre infiniment parfait, ori-
„ gine & essence de tout Etre. "
La Religion de Confucius est celle de l'Empereur, des Grands & des Sçavans.

La Secte de *Lao-Kiun* qui est la seconde, n'est plus si fort de mode aujourd'hui. Ce Philosophe soûtenoit que Dieu étoit corporel, & admettoit des Dieux subalternes. De-là l'Idolâtrie, la Magie, le culte des Démons. En parlant de la production du monde, il répétoit souvent ces paroles : *la Loi de raison a produit un, un a produit deux, deux ont produit trois, trois ont produit toutes choses.* Nous demandons

demandons aux Théologiens ſi le P. Du Halde a eu ſi grand tort d'entrevoir dans ces mots une notion de la Trinité. Reſte à ſçavoir où ce Philoſophe l'auroit priſe. L'Auteur s'étonne encore qu'un Ecrivain auſſi éclairé que le P. Du Halde, ſoit tenté d'attribuer au pouvoir du Diable les preſtiges que font ſouvent les Prêtres de la Secte de *Lao-Kiun*, preſtiges qui ne s'expliquent pas naturellement. Eſt-ce la crédulité ou l'incrédulité qui doit ſurprendre? Les Miſſionnaires en général, qui ne ſont pas tous des ſtupides ni des viſionnaires, reconnoiſſent ce pouvoir marqué qu'a ſur les Infidèles l'Eſprit de ténébres; ils en allèguent les plus fortes preuves.

La plus corrompue & la plus répandue de ces Sectes, eſt celle de *Foë*, qui naquit, dit-on, dans les Indes, environ mille ans avant Jesus-Christ, mais ſon culte ne

s'est introduit à la Chine que l'an 64 de l'Incarnation. C'est cette Secte qui a des Bonzes, & qui enseigne la Métempsycose. Voici les 5 Commandemens de *Foë* que ses Disciples adorent comme un Dieu. 1° De ne tuer aucune créature vivante, de quelque espèce qu'elle soit. 2° De de point s'emparer du bien d'autrui, sous quelque prétexte que ce puisse être. 3° De s'abstenir de toute espèce d'impudicité. 4° De ne point mentir. 5° De ne point boire de vin.*

Il y a de plus à la Chine des adorateurs du grand *Lama :* c'est le Chef des Prêtres Tartares, qu'ils appellent le *Pere Eternel.* Quand le Pere Eternel vient à mourir,

* L'Auteur représente cette Secte en beau : sa doctrine étoit pleine d'absurdités & d'impiétés, si l'on s'en rapporte au P. Du Halde. *Voyez T. III. de sa Description de la Chine, p. 27 & suiv.*

on lui en ſubſtitue un autre de même taille & de même figure à peu près, pour faire croire qu'il n'eſt pas mort. Le grand *Lama* réſide à Barantola Ville du Tibet. Les Juifs ont une Synagogue dans la Province de *Ho-nan*; mais cette Synagogue ſe trouve réduite à ſept familles. Les Mahomètans y ſont en aſſez grand nombre, & ont des établiſſemens conſidérables. On parle auſſi du Chriſtianiſme qu'on ſuppoſe trop gratuitement être réduit à bien peu de choſe, & l'on entre un peu dans les diſcuſſions qui ont partagé quelque temps les Miſſionnaires. Parmi tous les obſtacles à la converſion des Chinois dont on fait mention, la prévention & l'orgueil Chinois, qui n'eſtime rien de ce qui vient du dehors, ſont les plus véritables & les plus funeſtes.

L'Auteur emploie le reſte du Chapitre à nous repréſenter les mœurs, les uſages, les modes, les

mariages, les funérailles, les fêtes, les repas, la politesse, le cérémonial, le caractère de cette Nation. On auroit pû s'étendre un peu davantage sur les feux d'artifice si connus aujourd'hui & si pratiqués en France. Du caractère des Chinois, dessiné avec grace, nous choisirons un trait. „ Ce peuple élevé „ dès l'enfance dans la plus parfaite „ soumission envers ses parens, „ est naturellement porté à la mê„ me obéissance envers ses Maîtres. „ Il cherit ses Mandarins, il adore „ ses Rois; mais il veut à son tour „ en être aimé : s'il ne trouve point „ en eux le même amour, il mur„ mure, il sent le joug, & cher„ che alors à le secouer : on diroit „ qu'il change de nature : il de„ vient inquiet, séditieux, inso„ lent. La Chine depuis 12 siècles „ a fourni plus d'exemples de ré„ volutions que l'Angleterre. “

VI^e Partie. Elle est destinée à

la deſcription du Tonquin, de la Cochinchine & de la Corée. Nous avertiſſons de prendre garde à une variation ſurprenante du flux & reflux dans les mers du Tonquin.
„ L'un & l'autre n'arrive qu'une
„ fois dans l'eſpace de 24 heures ;
„ la mer eſt douze heures à monter,
„ & le flux n'eſt ſenſible que du-
„ rant deux quartiers de Lune,
„ tandis qu'il ſe fait à peine obſer-
„ ver pendant les deux autres quar-
„ tiers. Dans les hautes marées, qui
„ durent quatorze jours, l'eau com-
„ mence à croître lorſque la Lune
„ ſe lève ; au lieu que, dans les baſ-
„ ſes marées qui ſont auſſi de qua-
„ torze jours, le flux ne commence
„ que lorſque la Lune ceſſe d'éclai-
„ rer l'horizon, &c. " Voilà une ample matière de réflexions offerte aux Phyſiciens.

L'Hiſtoire des Japonois nous occupera dans un ſecond Extrait.

ARTICLE LX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

De Paris.

On publie une Brochure qui a pour titre, *l'Hiſtoire & le Secret de la Peinture en Cire.* Nous eſtimons ce morceau, & nous en donnerions volontiers l'Extrait ſi les bornes du Journal nous le permettoient. Voici quelques idées ſommaires à ce ſujet.

La *Peinture en Cire* eſt l'Art de peindre avec de la Cire diſſoute dans la Térébenthine, ou dans l'Eau. Nous indiquons ces deux manières, parce qu'elles ont réuſſi entre

les mains de M. Bachelier, célèbre Peintre de l'Académie ; mais la diſſolution dans l'eau eſt préférable à tous égards ; & c'eſt celle qu'emploie aujourd'hui, excluſivement à toute autre, l'habile Artiſte que nous venons de nommer. Il a fait pluſieurs ouvrages en ce genre, & les Connoiſſeurs en ont porté le plus favorable jugement. Quelques-uns ont cru que c'étoit l'*Encauſtique* des Anciens ; eſpèce de Peinture dont Pline a parlé, & qu'on croyoit perdue dans la nuit des temps : mais le nom ne fait rien à la choſe, & par rapport à nous, la *Peinture en Cire* de M. Bachelier eſt toujours une invention nouvelle, une découverte.

Juſqu'à ce moment c'étoit un ſecret ; non que M. Bachelier eût intention de faire comme ces Inventeurs avares & jaloux, chez qui les connoiſſances périſſent, parce qu'ils ſe croient ſeuls dignes de les

posséder. La *Peinture en Cire* de notre Artiste avoit déja été communiquée au Sieur Odiot le fils, qui excelle aujourd'hui dans les préparations de ce nouvel Art ; c'est même à lui que les Amateurs & les Artistes doivent s'en rapporter, parce qu'il posséde toutes les finesses de la pratique.

Cependant la Brochure que nous annonçons dévoile toute l'histoire, & tous les procédés de cette belle découverte : l'Auteur anonyme, qui nous la donne, se déclare hautement contre toutes les inventions mystérieuses ; il croit que le bien de la société l'autorise à manifester tout ce qu'il a pû apprendre du secret de M. Bachelier ; & il annonce en général, que telle sera sa conduite à l'égard de tout autre Art, dont on voudra cacher les ressorts au Public. *Nous persisterons*, dit-il, *sans scrupule, dans le rôle que nous faisons de-*

puis long-temps, d'aller par-tout, de voir des hommes de tous états, de parler peu, d'écouter beaucoup, d'interroger en répondant, de réfléchir, de comparer & d'écrire. Voilà un rôle dangereux pour quiconque eſt auſſi communicatif que M. Bachelier. Cet Artiſte a montré ſes ouvrages au premier-venu ; il a opéré devant tout le monde ; il eſt convenu que M. De Montami, habile Chymiſte, avoit deviné ſon ſecret. En un mot, il s'eſt conduit comme un Citoyen qui ne ſe défie de perſonne, & qui eſt bien-aiſe d'obliger tout le monde.

Mais enfin, la gloire des Arts & l'utilité publique ne juſtifient-elles pas l'Auteur de la Brochure, & peut-on le croire coupable d'infidélité ou d'injuſtice vis-à-vis de M. Bachelier ? Nous ne déciderons pas ce point de controverſe, & nous ferons ſeulement les deux queſtions ſuivantes.

1°. Quand un Artiste est aussi jeune & d'aussi bonne foi que M. Bachelier, ne convient-il pas de lui laisser quelque temps les avantages d'un secret qui est le fruit de ses réflexions ? Ne doit-on pas se contenter de lui dire ou de lui faire dire, par ses supérieurs, qu'il prenne des mesures pour soustraire cette invention aux surprises de la mort ?

2°. Quand une découverte est capable, par sa beauté & par ses charmes, de former une branche de Commerce dans l'Etat, ensorte que, durant plusieurs années, l'Etranger puisse être invité à se dessaisir de son argent, pour acquérir des ouvrages en ce genre, n'est-il pas du bien public que la pratique de ce nouvel Art ne soit pas divulguée dans sa primeur ?

Si l'on trouvoit ces deux questions raisonnables, on ne pourroit s'empêcher de plaindre M. Bache-

lier, & de croire notre Commerce lézé par les explications que détaille la Brochure. C'eſt au Public qu'il appartient de juger : peut-être applaudira-t-il encore à l'Auteur anonyme, parce que cet Ecrivain eſt homme d'eſprit, & qu'il prend un ton également adroit & impoſant. Il doit être Connoiſſeur en Peinture, en Chymie ; & les talens que donne la Littérature, ne lui manquent point. *Son Ouvrage a 102 pages, & ſe trouve partout ici, quoiqu'il ne porte ni annonce de Ville, ni nom d'Imprimeur.*

ORATIO habita in inſtauratione Scholarum Collegii Dormano-Bellovaci die Octobris ſeptimâ anni 1754. Ab Antonio Maltor in eodem Collegio Humanitatis Profeſſore. *Diſcours prononcé par M. Maltor, dans le Collège de Beauvais, à l'occa-*

de la rentrée des Classes, le septième d'Octobre, 1754.

Il y a eu, depuis 50 ou 60 ans, d'assez grandes controverses, pour sçavoir si l'étude des Fables étoit utile, ou plutôt si elle n'étoit pas pernicieuse aux jeunes gens. Considérées sous un certain point de vuë, les Fables peuvent paroître fort condamnables. On trouve, chez les Poëtes, beaucoup de puérilités, d'extravagances, d'obscénités. Qu'est-ce que la doctrine d'Hésiode & d'Homère ? Quel avantage peut-on retirer d'une foule d'histoires, où le sens commun est aussi lézé que la bonne morale, &c.

Mais en plaçant les Fables dans un autre jour, on en juge plus favorablement. Le Christianisme ayant dissipé toutes les ténèbres de la Gentilité, personne aujourd'hui ne peut être la dupe des traits

fabuleux que racontent les Poëtes. D'ailleurs il eſt poſſible de retrouver, dans ces récits, des veſtiges de la révélation faite aux premiers hommes : il n'eſt point indifférent de voir comment les allégories poëtiques couvrent ſouvent des vérités importantes : il eſt utile d'acquérir au moins une teinture légère de l'Hiſtoire fabuleuſe, parce que, ſans elle, on ne peut rien comprendre aux productions de la Peinture & de la Poëſie, aux Livres des Anciens, &c.

Voilà, ce ſemble, tout ce qu'on a dit ou pû dire ſur les deux parties de la Controverſe. M. Maltor, dont nous annonçons le diſcours, ſe déclare pour l'étude des Fables ; & c'eſt même le fond de ſa Harangue que nous avons préſenté en indiquant les raiſons favorables à ce genre d'étude.

L'Orateur expoſe ainſi ſon plan : *Hodie in animo eſt oſtendere, pri-*

mùm ſub illis nugis (Fabularum) *plerùmque reconditam latere maximam utilitatem ; deinde etiamſi meræ nugæ fuerint , eſſe tamen cur ſine damno ac dedecore negligi non poſſint.* C'eſt la diviſion du Diſcours.

Sans être du genre le plus élevé, il fait plaiſir au Lecteur ; il eſt raiſonné, ſuivi, méthodique, clairement écrit : nous copions, ſans choix, le morceau ſuivant : *Verùm uberrimus Fabularum fructus & virtus præcipua rectè informandis moribus continetur. Ubique in illis occurrit quod nos utiliter moneat. Quis diram Tantali medias inter undas ſitim audiens , non ſtatim miſerrimam avari conditionem agnoſcit, & agnitam refugit? Quis non timet de ignotis artibus judicare , cùm Midæ regis Aſininas aures recordatur ? Quis non cavendum fatetur à nimio ſuî amore , cùm Narciſſum aſpicit , in fontis*

margine, defixis in propriâ imagine oculis, contabeſcentem? Quis denique non horret immundas libidines, cùm eos qui Circes pocula, vel primis labris attigerunt, repentè in porcos ex hominibus mutatos videt? &c.

Elévation de l'ame à Dieu, ou Prières, tirées de la ſainte Ecriture, pour toutes les différentes ſituations, où l'on peut ſe trouver pendant la vie. Nouvelle Edition, revue, corrigée & augmentée. Vol. *in*-18. Par M. l'Abbé Clément, Aumônier & Prédicateur ordinaire du Roi de Pologne-Duc de Lorraine & de Bar, &c. *Chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques, &c.* Les Textes de l'Ecriture qui font la ſubſtance de cet Ouvrage, ſont paraphraſés avec vérité & avec onction : deux qualités, dont la première éclaire l'eſprit, & l'autre touche le cœur. On a ſi bien ac-

cueilli la première Edition de ce Livre, que nous sommes dispensés de recommander la lecture de celle-ci.

On publie du même Auteur & chez les mêmes Libraires un *Sermon pour la Fête séculaire de l'établissement de l'Institut de l'Adoration perpétuelle du très-saint Sacrement, prononcé le 26 Novembre dernier, chez les Religieuses de cet Institut, rue Cassette.* Il y a de la force & de l'élévation dans cette Pièce ; nous n'en retraçons point le dessein, parce qu'il ne doit point être séparé de la lecture de l'Ouvrage : sans cette lecture, il paroîtroit métaphysique. Vers la fin de son discours, M. l'Abbé Clément reproche à notre siècle : „ Une frivolité de „ sentiment & de pensées qui ne „ considère, n'estime & ne recher- „ che que l'apparence : apparence

„ fastueuse, vernis trompeur, s'il
„ est permis de parler ainsi, qui ca-
„ ractérise proprement notre goût,
„ & s'étend sur toute notre condui-
„ te.... une espèce monstrueuse
„ de probité sans mœurs, ou de
„ mœurs sans Christianisme ; un
„ culte extérieur subsistant encore :
„ jamais en effet plus de soin de
„ multiplier & d'orner les Eglises
„ matérielles, & jamais moins de
„ respect & de décence même en
„ présence du Seigneur ; jamais
„ plus de pompe & de magnifi-
„ cence dans les cérémonies, &
„ jamais moins de religion : pour
„ tout le sérieux une indifférence,
„ qui ne se reveille qu'en faveur du
„ mensonge & de l'illusion ; des lu-
„ mières, on s'en picque aujour-
„ d'hui plus que jamais, lumières
„ fausses & dangereuses, qui n'in-
„ téressent la raison que pour la sé-
„ duire, & le cœur que pour le
„ corrompre ; enfin un enchante-

„ ment, une yvreſſe, ou plutôt une „ phrénéſie de paſſion, qui regarde „ en pitié l'innocence, rit avec dé- „ dain de la ſimplicité de la foi; „ qui traite le zéle de fanatiſme, „ & n'appelle zéle que le ſcanda- „ le; enchantement, phrénétique „ yvreſſe, qui peut-être iront juſ- „ qu'à ſe méconnoître dans ce Tá- „ bleau, &c.

Ducheſne, rue S. Jacques, vient de donner une nouvelle Edition *in*-8°. de l'*Eſſai ſur l'Architecture, par le P. Laugier, Jéſuite*; Ouvrage dont nous avons parlé très-au-long, lorſque nous en ignorions l'Auteur: on peut revoir nos Mémoires de Mai, Juin, Juillet 1753. Il nous ſuffit aujourd'hui d'annoncer la nouvelle Edition. Elle eſt augmentée 1° d'un avertiſſement, deſtiné à la réfutation de pluſieurs Critiques, inſérées dans une Brochure qui a pour titre, *Examen*

d'un Essai sur l'Architecture. Nous en avons parlé au mois de Mars 1754. 2° D'un Dictionnaire de termes relatifs à l'Architecture. Ils sont rassemblés ici par ordre alphabétique, & suivis de quelques planches, qui en facilitent l'usage. 3° D'un nombre d'éclaircissemens répandus dans le corps de l'Ouvrage, & très-propres à résoudre ou à prévenir les difficultés, qui auroient pû ou qui pourroient arrêter le Lecteur. 4° D'une Réponse aux Remarques de M. Frezier, insérées dans le Mercure de Juillet 1754. On voit par cette annonce que l'*Essai sur l'Architecture* a eu le sort de plusieurs excellents Livres, qui ont essuyé des Critiques, & qui n'en sont devenus que plus célèbres.

Le Libraire Duchesne publie aussi la troisième Edition de l'*Architecture des Voûtes, ou l'Art des traits & coupes des Voûtes*, in-fol.

Ouvrage très-connu du P. François Dérand, Jésuite.

On trouve chez le même des Exemplaires du Livre de M. D'Argentré, mort Evêque de Tulles, lequel a pour titre, *Collectio Judiciorum de novis Erroribus, &c.* Trois Vol. *in-fol.* Il n'y a guères de Bibliothèques Ecclésiastiques où cette Compilation n'ait trouvé place, parce qu'en effet c'est un Ouvrage très-nécessaire, & qui contient une multitude presque infinie de Pièces curieuses. Nous croyons qu'il étoit possible d'y mettre plus d'ordre & de critique; mais tel qu'il est, on ne peut en négliger l'acquisition sans se priver d'un bon répertoire. *Duchesne donne le grand papier à 90 l. & le petit à 72 l.*

On vient de faire une nouvelle Edition d'un très-bon Livre d'Arithmétique, dont nous rendîmes compte au mois d'Août 1748. Il a pour

titre, *l'Arithmétique rendue ſenſible par le développement de ſes opérations*. Par M. Gaſpard Foys de Valois, employé dans les Fermes du Roi. Ce Livre ſe trouve toujours chez Guillyn, Quai des Auguſtins, au Lys d'or.

On remet dans le Public une *Lettre de M. Le Franc à M. L. Racine ſur le Théatre en général, & ſur les Tragédies de J. Racine en particulier*. Nous voudrions pouvoir en rappeller ici les principaux traits. Quoique fort connue de tous les gens de Lettres, cette Pièce mériteroit encore une nouvelle Analyſe de notre part. Le Libraire *Chaubert* a mis ce morceau dans le format des autres Ouvrages de l'Auteur. C'eſt un vrai préſent fait au Public.

L'Etat des Arts en Angleterre. Par M. Rouquet, de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture;

in-12. Chez Jombert, ruë Dauphine. Ce Livre paroît curieux & bien fait ; nous en parlerons plus en détail.

Le même Libraire publie un *Dictionnaire portatif de l'Ingénieur, où l'on explique les principaux termes des Sciences les plus nécessaires à un Ingénieur &c.* Par M. Belidor, Colonel d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, &c. Volume *in*-12. L'objet & la réputation de l'Auteur parlent en faveur de ce Livre. Nous dirons quelque chose de l'exécution.

Les personnes de piété trouveront *chez le Sieur Le Grand, rue Percée ; & chez Aubert, rue Saint-Jacques, au Papillon,* les Stations du Mont Valérien, en neuf Estampes. On a, en particulier, du Sieur Le Grand, un beau Christ mourant, dessiné & gravé sous la direction de M. De Palmeus père.

Nous aurions d'autres annonces à faire ; les bornes du Journal nous obligent de les différer au mois prochain.

TABLE
DES ARTICLES
du mois de Mai, 1755.

ARTICLE LIV. *Analyse raisonnée de Bayle, &c.* 1157
ART. LV. *Histoire de l'Académie Royale des Sciences (année 1750.) &c.* 1190
ART. LVI. Biblia Hebraïca cum Notis, &c. *Bible Hébraïque du R. P. Houbigant, &c.* 1223
ART. LVII. *La vie des Peintres Flamands, &c.* Suite de l'Article XLIII. au I. vol. d'Avril. 1255
ART. LVIII. *Histoire universelle sacrée & profane, composée par ordre de Mesdames de France, &c.* 1272
ART. LIX. *Histoire moderne des Chinois, Japonois, &c.* 1293
ART. LX. Nouvelles Littéraires. 1326

ERRATA

Pour Avril, 1755.

II. Volume.

Pag. 967 *lig.* 18, dans les Verſets 13 & 14 de Daniel, *liſez*, dans les Verſets 13 & 14 du Chap. VIII. de Daniel.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, ce préſent Journal, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. A Paris, ce 15 Avril, 1755.

SALMON, *Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N.D.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 5004